Le Monde

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE — Nº 12355 — 4 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens — MARDI 16 OCTOBRE 1984

Moscou et le missile de croisière

On ne sait si l'annonce, faite par Moscou samedi 13 octobre, que l'armée soviétique a commencé d'installer des « missiles de croisière à longue portée » à bord de bombardiers et de sous-marins répond à un désir de « punir » les Etats-Unis pour avoir déployé des engins de même type en Europe occidentale, à une volonté de rattraper une avance déjà ancienne des Américains dans cette technologie, ou tout simplement à la dynamique propre de l'activité des arsenaux de l'URSS.

Il y a probablement de tout cela à la fois, mais l'on peut constater une retombée paradoxale et positive de la présente tension Est-Ouest : depuis quelque temps, les Soviétiques annoncent leurs programmes d'armement, et même leurs essais, ce qui tranche heureusement sur le secret total qui, durant des décennies, a le plus souvent présidé à leur politique en ce domaine. Saluons ce modeste progrès.

Cette fois, pourtant, il y a moins de place pour la surprise. Le missile de croisière n'est pas une arme nouvelle : les Deux Grands se sont intéressés tout à tour, depuis un bon quart de siècle, à cette sorte d'avion sans pilote capable de donner une plus grande souplesse aux représailles stratégiques, et l'on a pu même y voir un temps une arme moins déstabilisante que le missile balistique, puisque, volant beaucoup moins vite, elle se prêtait difficilement à une attaque, à « une première frappe ». Plus récemment, cependant, sa capacité d'échapper dans une grande mesure à la détection et d'atteindre sa cible avec une précision de l'ordre de 30 mètres, son caractère « incalculable » dans les comptages et les négociations, l'extrême difficulté d'en contrôler la production et le stockage, ont passablement brouillé les pistes. Le « progrès » dans cette direction est incontestablement le fait des Etats-Unis, qui se sont lancés avec M. Carter dans un vaste programme de missiles de croisière lancés d'avion.

Cela dit, ce nouveau déploiement soviétique ajoute encore à la réponse déjà redondante que Moscou annonce mois après mois à l'installation des euromissiles américains et aux programmes de M. Reagan. On avait déjà assisté à la « levée du moratoire » sur le programme SS-20, autrement dit à la construction de nouveaux sites de lancement de cet engin ; à l'installation d'une centaine de fusées SS-22 en RDA et en Tchécoslovaquie, c'est-à-dire au fait que l'Europe, déjà amplement « couverte » par toutes sortes de missiles, est prise sous le feu d'une nouvelle arme presque aussi « intermédiaire » que les autres (le SS-22 porte à près de 1 000 kilomètres) ; enfin à l'envoi en patrouille de nouveaux sous-marins à proximité des côtes américaines. C'est peut-être ce volet-là des « contre-mesures » que viennent renforcer les nouveaux « missiles de croisière à longue portée », encore que ces engins n'ont pas la vitesse de vol des Pershing et peuvent donc difficilement correspondre à l'instrument de « première frappe » que l'URSS dénonce dans la nouvelle fusée américaine.

L'affaire témoigne en tout cas de la nécessité d'une « remise à plat » de toutes les données stratégiques au cours d'une négociation qui n'a que trop tardé. Moscou réclame à cor et à cri une négociation sur les armes spatiales — qui l'inquiètent le plus, — mais on ne pourra faire l'impasse bien longtemps sur les armements offensifs, qui sont après tout une composante au moins aussi importante du paysage militaire. Il faudrait bien décidément que les diplomates reprennent le chemin de Genève.

(Lire nos informations page 3.)

Les négociations s'engagent au Salvador

Le président Duarte rencontre les dirigeants de la guérilla

De notre envoyé spécial

San-Salvador. — Tout est prêt à La Palma pour le face-à-face prévu ce lundi 15 octobre entre le président Duarte et les dirigeants, militaires et civils, de la guérilla.

Les troupes du lieutenant-colonel Ochoa ont évacué samedi soir cette petite bourgade entourée de collines, située dans le département de Chalatenango, à moins de 100 kilomètres au nord de la capitale. Des guérilleros, puissamment armés, bivouaquent dans les environs, dans les forêts de pins, près de la méchante piste en terre qui mène à La Palma.

Une trêve de fait s'est instaurée dans ce village du bout du monde brutalement jeté sous les projecteurs de l'actualité. Maisons basses et blanches le long de ruelles pentues *et aux pavés disjoints* : La Palma, proche de la frontière du Honduras, a changé plusieurs fois de mains depuis deux ans. En mars dernier, pour le premier tour de l'élection présidentielle, la guérilla campait dans la localité. En mai, pour le second tour, l'armée avait repoussé les insurgés et assurait la sécurité des bureaux de vote.

A La Palma, comme dans toutes les bourgades isolées situées dans les zones de combats et soumises aux hasards et aux horreurs de la guerre, les maisons sont en permanence hérissées de drapeaux blancs.

MARCEL NIEDERGANG.

(Lire la suite page 4.)

Le budget de l'Etat est entré dans une crise grave et durable

nous déclare M. Barre

La discussion budgétaire s'engage, mardi 16 octobre, à l'Assemblée nationale. Dans l'article que nous publions ci-dessous, M. Raymond Barre, ancien premier ministre, s'inquiète de l'état des finances publiques de la France.

Au moment où l'on s'accorde à penser que la tâche première des gouvernements des pays industrialisés est de retrouver la maîtrise de leur budget pour assurer le retour à une expansion durable, je voudrais attirer l'attention sur l'état préoccupant des finances publiques de la France, sur la signification réelle du projet de budget pour 1985 et sur la nécessité d'une nouvelle politique budgétaire dans le contexte d'une politique économique de stabilité et de progrès.

Les Français sont-ils pleinement conscients de la gravité de la situation financière de l'Etat ? Je n'en suis pas sûr. Le gouvernement multiplie depuis trois ans les débudgétisations et modifie les règles de comptabilisation des dépenses publiques dans l'espoir de masquer la dérive des dépenses et l'accroissement des déficits. On peut cependant dire sans risque de se tromper que le budget de l'Etat est entré dans une crise grave et durable.

Le premier aspect de cette crise est l'ampleur du déficit budgétaire, qui s'accroît régulièrement depuis 1981.

En 1984, il serait supérieur à 160 milliards de francs (3,7 % du PIB), soit au moins 35 milliards de francs de plus que prévu, du fait de la progression très rapide de la dette publique intérieure et de la médiocrité des rentrées fiscales. Le ministre de l'économie, des finances et du budget affirme vouloir tenir le déficit à 3,3 % du PIB, sans préciser toutefois les moyens qu'il compte employer pour y parvenir.

Le deuxième aspect de la crise budgétaire est la rigidité des dépenses publiques. Le poids croissant du service de la dette intérieure, l'augmentation des dépenses d'intervention sociale et des dépenses d'intervention économique, privent le gouvernement de toute marge de manœuvre. Il a donc été contraint de sacrifier, depuis 1983, les dépenses civiles d'équipement.

Comment en est-on arrivé là alors en 1980, la France était le seul grand pays de l'OCDE à bénéficier de finances publiques globalement équilibrées ? Aujourd'hui, le déficit des administrations publiques est *supérieur, en pourcentage du PIB*, à celui de la Grande-Bretagne, de la RFA, du Japon et même des Etats-Unis. *La raison en est la politique* de relance, qui a provoqué un quadruplement du déficit en trois ans.

RAYMOND BARRE.

(Lire la suite page 9.)

Les prix Nobel de médecine

Le prix Nobel de médecine et physiologie 1984 a été attribué, ce lundi 15 octobre, à trois immunologistes, MM. Niels K. Jerne (Danemark), George J.F. Köhler (République fédérale d'Allemagne) et Cesar Milstein (Grande-Bretagne), pour leurs travaux sur les anticorps.

Afghanistan : les résistants de l'an V

I. — La guerre au quotidien

par OLIVIER ROY (*)

Kandahar, fin août. — Comme tous les matins depuis près d'un an, les deux Mig effectuent leur bombardement de routine sur la banlieue de Kandahar. Ponctuels et méthodiques, ils larguent leurs deux énormes bombes sur un « comité » différent chaque jour (le « comité » est un lieu de regroupement des résistants) ; mais, confrontés aux tirs anarchiques d'une bonne douzaine de mitrailleuses lourdes, ils ratent régulièrement leur cible et repartent aussitôt en lançant une gerbe de leurres thermiques pour détourner d'improbables missiles antiaériens. De vastes cratères cernent désormais les bâtisses encore intactes. Tout autour, les villages ne sont plus que ruines, et la population civile a fui les zones de combat.

Les résistants sont retranchés dans les oasis qui entourent la ville de Kandahar et on se croirait plus dans la guerre de 1914-1918 que dans une guérilla. Les oasis sont en fait un entrelacs de vergers, de vignes et de chemins creux : les raisins qui font la fortune de la région poussent sur des buttes bordées de fossés que les moudjahids utilisent comme tranchées. Les canaux d'irrigation constituent de redoutables fossés antichars. Pour la première fois, confrontés à une guerre désormais quotidienne, les Afghans s'enterrent : abris antiaériens, tranchées, voire tunnels. Le nombre de mitrailleuses a nettement augmenté. La nuit, les résistants se regroupent dans les comités ; mais dès l'aube on se disperse par petits groupes de combat et on attend les bombes.

Pourtant, ce jour-là, ce n'est plus la routine. La veille, une « circulaire » manuscrite a fait le tour de la vingtaine de comités qui tiennent l'oasis de Pashmoul, à l'ouest de Kandahar : une offensive soviétique doit être déclenchée à l'aube, et elle est prévue pour durer dix jours. A notre grande surprise (et, il faut le dire, à notre légère inquiétude), les combattants n'envisagent pas un instant d'évacuer l'oasis avant l'encerclement inévitable ; au contraire, ils espèrent que les Soviétiques tenteront de nettoyer la place, occasion d'un combat rapproché où les résistants se sentent plus à l'aise.

Le matin, le bombardement de routine est suivi de nombreuses autres sorties aériennes. Mais les hélicoptères restent haut dans le ciel : pour une fois, la densité de tir des mitrailleuses afghanes a atteint un seuil dissuasif, même pour les hélicoptères blindés. Les troupes soviétiques venues de l'aéroport prennent l'oasis en pince à partir de l'est. Les blindés s'arrêtent le long du premier canal d'irrigation ; les hommes descendent, prennent position, et le pilonnage débute qui va durer une longue semaine : canons des tanks, artillerie lourde, mortiers, mais surtout lance-roquettes multiples BM21, capables de lancer quarante projectiles en quelques secondes.

(Lire la suite page 7.)

(*) Chercheur au CNRS.

« Le Monde de l'économie »

Pages 19 à 23

« L'avenir de la construction automobile en France »

Lire les articles de DIDIER PÈNE et BRUNO DETHOMAS

« Le débat sur le budget 1985 »

Lire l'article d'ALAIN VERNHOLES

Les métamorphoses du socialisme

Lire page 42 la fin de notre enquête :
« Conviction et responsabilité » par PIERRE DROUIN

AU JOUR LE JOUR

Bataille

La bataille de Paris fut homérique. Les trente mille fantassins du énième régiment de joggers ont paru contrôler, quelques heures durant, tous les points stratégiques de la capitale, sur laquelle flottait un air de liberté.

L'avance des blindés ennemis à quatre roues sembla stoppée. A de nombreux carrefours on vit les athlètes du volant, les hargneux du klaxon, s'époumoner, tenter en vain quelques percées.

Le pavé fut l'enjeu d'une âpre lutte, incertaine jusqu'au moment où les coureurs, par milliers, trahirent. Passant à l'ennemi, ils rentrèrent chez eux à bord de leurs autos pour un consensus retrouvé.

BRUNO FRAPPAT.

JOURNÉES FRANÇAISES A BRÊME

Le langage de la musique

Il était une fois un jeune soldat qui demanda à être affecté à Donaueschingen pour pouvoir assister aux fameuses Journées de musique contemporaine, qui s'y déroulent à l'automne. Passionné par tous les arts, apprenant *l'allemand sur le tas*, il se retrouva metteur en scène à Munich pendant quelque temps, *puis, tenté par l'aventure, il fut* engagé par le ministère de la coopération pour animer le Centre culturel de Kinshasa, à une époque où les intellectuels ne se bousculaient pas pour évangéliser l'ex-Congo belge.

Bertrand Espouy se rendit compte que la musique était sans aucun doute le meilleur moyen d'établir un contact avec les élites noires et de trouver un *langage* commun. Les expériences qu'il tenta avec des musiciens autochtones associés aux *Percussions de Strasbourg* et à des formations de jazz notamment, mais aussi avec des instruments classiques *comme le clavecin, se révélèrent* encourageantes.

En 1982, il prenait la direction de l'*Institut français de Brême et voulut* ajouter aux activités traditionnelles (huit cents personnes y apprenent notre langue et fréquentent la bibliothèque) des manifestations plus dynamiques. Et tout naturellement la musique lui parut la plus apte à favoriser les rapports entre deux cultures voisines, mais qui restent séparées en grande partie par le mur du langage, d'où par contrecoup une méconnaissance réciproque des mouvements artistiques contemporains.

Par chance, il reçut immédiatement le concours enthousiaste de la radio de Brême (Hans Otte, Solf Schaefer et Klaus Bernbacher) pour organiser *en mars 1983 des Journées* de musique française contemporaine, qui obtinrent un vif succès ; *et il récidive cette année,* avec l'appui de la direction de la musique du ministère de la culture, de l'Association *française* artistique et du Sénat de Brême, présentant jusqu'au 28 octobre un programme de tout *premier ordre,* avec de nombreuses premières auditions en Allemagne.

Quelque sept cents personnes ont *assisté, pour l'ouverture,* à la création (1) d'une œuvre de Xavier Darasse, *A propos d'Orphée II*, qui a fait grande impression dans l'immense cathédrale aux deux étages roman et gothique.

Retraçant le mythe d'Orphée et d'Eurydice à partir du poème des *Géorgiques* de Virgile, confié à un chœur mixte (l'ensemble Huguette Calmel), donnant quelques repères textuels, et aux Percussions de *Strasbourg, elle s'accordait admirablement* avec cette fantastique caisse de résonance multipliant les échos des sonorités prodigieuses qui s'élevaient des multiples claviers, tambours, timbales, cloches, éclaboussant l'obscurité de leurs tonnerres, éclairs et scintillements associés aux voix déchirantes ; et ce beau parcours initiatique s'achevait par une lente remontée vers la lumière se chargeant peu à peu de mille couleurs terribles et merveilleuses, jusqu'à ce dénouement très humble et sobre, le soupir d'Eurydice happée une seconde fois par la mort.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 15.)

(1) Retransmis en direct par Radio-Brême et France-Musique

idées

Les vieux

La Semaine nationale des personnes âgées, qui commence ce lundi 15 octobre, est l'occasion d'une réflexion sur leur condition. Pierre Brasseul appelle de ses vœux la simple mesure de justice qui permettrait aux retraités de continuer leur formation. Michel Philibert voit dans la sagesse que les vieux tirent de l'expérience la dernière chance de l'humanité.

Le bon usage de la gérontocratie

par MICHEL PHILIBERT (*)

FAZY (1828) forge le terme de gérontocratie pour identifier et déprécier du même mouvement le « gouvernement des vieillards ». Les électeurs de la Chambre des députés de la Restauration doivent avoir au moins quarante ans : ce sont des vieux, usés, dépassés, incapables de vouloir le progrès, de comprendre le présent, d'accepter le nouveau, de faire confiance aux jeunes. Leur influence est nocive. L'usage polémique et la connotation péjorative du terme se sont maintenus au vingtième siècle, fertile en dirigeants âgés.

Eisèle (1979) note pourtant qu'à la suite de James Frazer et de Max Weber, au début du vingtième siècle, les ethnologues, historiens, spécialistes de la science politique emploient le terme pour désigner, sans jugement de valeur négatif, un type de régime qu'ils rencontrent assez fréquemment dans l'Antiquité ou chez les peuples archaïques, et où le pouvoir appartient aux vieux.

Eisèle distingue ainsi deux acceptions de l'expression : l'une est populaire et polémique, la seconde, savante et descriptive. La première s'applique depuis un siècle et demi à des gouvernements contemporains dirigés par des vieillards, quand on veut moquer ou condamner leur débilité ou leur nocivité.

La seconde vise rétroactivement des pratiques et des institutions anciennes que nos pères, sans les identifier comme un type particulier de régime (tant elles allaient de soi), justifiaient par l'expérience et la sagesse pratique, dont ils créditaient volontiers les vieux.

L'opposition des valeurs négative ou positive attribuées à la vieillesse, et par là même à la gérontocratie, place sans discussion Fazy « du côté des modernes ». Toutefois, il faut souligner l'ambiguïté du terme : « gouvernement de vieillards » et noter la confusion avec laquelle, aveuglé par le préjugé, il identifie la vieillesse à l'incapacité, au conservatisme et au misonéisme : Fazy met à son compte des vices de la Restauration que nous expliquerions aujourd'hui plus volontiers par la classe sociale et la génération.

En dépit de cela, tout compte fait, le concept que Fazy propose d'un régime auquel il invente un nom *parce qu'il le croit à tort sans précédent* historique le met du côté des Anciens. Voyant un mal où les Anciens voyaient un bien, il définit *sans le savoir* l'essence de la gérontocratie à l'ancienne. L'accès du pouvoir y est réservé à des vieux ; par le même principe, il est refusé aux jeunes gens.

Parce que nous moquons ou blâmons le gouvernement des vieillards, nous nous figurons prolonger Fazy. A y regarder de près, les gouvernements du vingtième siècle, que nous dénonçons comme gérontocraties, sont des pseudo-gérontocraties. Que nous évoquions Franco ou Salazar, Tito ou Mao, Staline, Andropov ou Tchernenko ou Reagan, nous avons à faire à des gouvernants « invétérés », maintenus ou revenus au pouvoir après l'avoir courtisé et conquis dès leur jeunesse : en aucun cas à des vieux portés au pouvoir parce qu'ils étaient vieux et quand ils le devinrent. La plupart, usés ou corrompus par un long exercice du pouvoir, la plupart nocifs déjà dans leur jeunesse. Comme l'immense majorité des politiciens professionnels, qui à l'Est comme à l'Ouest ont aujourd'hui le monopole du pouvoir, ce sont presque tous des gens qu'une gérontocratie authentique, une gérontocratie à l'ancienne, aurait écartés du pouvoir : dans leur jeunesse, par principe, dans leur maturité, pour en avoir à temps jugé la faiblesse ou la nocivité.

Il reste à esquisser les fondements anthropologiques de la gérontocratie vraie, et à discerner les signes de notre temps qui nous la recommandent *aujourd'hui comme le seul* modèle de gouvernement sans doute susceptible d'assurer la survie de l'humanité.

Bien que les Grecs aient ignoré le terme et le concept de la gérontocratie, ils en ont connu la pratique, ils ont pris conscience de ses principes ; on trouve chez Platon et Aristote les éléments de sa théorie. Rien de plus aisé que de les rassembler :

1°) Le meilleur des gouvernements est le gouvernement des meilleurs.

2°) S'il n'est pas vrai que la croissance dans la sagesse accompagne universellement l'avance en âge, si donc l'âge n'est pas une condition suffisante de la sagesse, il en reste une condition nécessaire. L'illusion, l'erreur, la faute, sont premières en l'homme. La sagesse s'acquiert ou s'exprime dans le dépassement des illusions, la rectification des erreurs, le repentir après la faute. Elle est seconde, elle s'affirme dans la durée.

3°) Seules sont capables de gouverner *pour le bien des gouvernés* des personnes qui, outre le jugement, le caractère, et la compétence, se distinguent de la plupart d'entre *nous*, et *de la quasi-totalité* des politiciens d'ambition et de profession, par deux traits : ils ne désirent pas accéder au pouvoir ; ils ne prennent pas plaisir à l'exercer. Ces rares vertus ne se confirment qu'avec le temps. Aussi faut-il éprouver les jeunes gens dans les affaires, mais dans des responsabilités subordonnées et révocables ; et confier le pouvoir suprême à des gens d'âge mûr, éprouvés, et pour des mandats limités dans le temps. Comment discerner chez un être jeune (soi-même ou autrui) entre le noble désir de servir, l'appétit de domination, la recherche de la vaine gloire ? Ou quelle résistance opposera-t-il à l'ivresse des succès, à l'amertume des échecs, aux flatteries et aux huées, à ses ennemis et à ses amis ?

La sagesse, dont le mépris a souvent fait le malheur des hommes et des peuples, est restée jusqu'ici un luxe pour l'humanité. Celle-ci a crû en nombre, en pouvoir et en savoir, sans croître en sagesse. *Son savoir et* son pouvoir lui ont donné en ce siècle non pas seulement la possibilité, mais la capacité actuelle de *s'anéantir elle-même. Capable de périr*, sa survie dépend désormais de sa volonté, de son unité, de sa sagesse. La prétendue souveraineté des *nations, dont le souci* assure aux politiciens leur pain, leur beurre, et leur gloire, est une illusion, mais une illusion létale. Les vieux, qui foison*nent, et* que dans notre sottise nous prenons pour un fardeau inutile, constituent sans doute la dernière chance de l'humanité. Parmi les vieux fous et les vieux « schnocks », se trouvent aussi, invisibles à notre aveuglement, muets par notre surdité, les plus sages de nos semblables ; *en réinterprétant*, avec celle de leur vie, l'histoire de notre siècle, ils sont les plus capables, ils ont le devoir et la vocation de nous aider à dépasser les erreurs et les illusions qui nous jettent à l'abîme, à réorienter notre marche, à renouveler notre pensée et notre pratique politiques, tant qu'on peut encore dire : aujourd'hui, pour que survive l'humanité, vive la gérontocratie, la vraie.

Références :

— J.J. Fazy, *De la gérontocratie, ou abus de la sagesse des vieillards dans le gouvernement de la France*, Paris, chez Delaforest, chez Ponthieu, chez Delaunay, 1828. Imp. David. Reproduit dans « Gérontologie 81 », n° 38, avril 1981.

— F. Eisele, *Origins of Gerontocracy*, « The Gerontologist ». Vol. 19, n° 4, pages 403-407, 1979 et trad. française de Marie-Reine Szigeti-Marzi dans « Gérontologie 81 », n° 38, avril 1981.

— Les textes paraphrasés ou évoqués de Platon et Aristote sont dans *la République, la Politique* et *l'Ethique à Nicomaque*.

(*) *Directeur du Centre pluridisciplinaire de gérontologie de l'université des sciences sociales de Grenoble.*

Un défi éducatif

par PIERRE BRASSEUL (*)

LE développement irrésistible des *universités* du troisième âge et des activités éducatives de clubs de retraités, depuis quelques années, a révélé à l'opinion *publique* un besoin nouveau des personnes âgées : celui de se former après la retraite. Il s'inscrit dans une prise de conscience plus large, mais nouvelle, elle aussi, de nos « sociétés éducatives » (1) : l'éducation ne peut plus se limiter à une période de la vie, mais doit s'étendre à l'existence *tout entière*.

Ainsi est né le concept d'éducation permanente qui s'est inscrit peu à peu dans la loi. La loi d'orientation de l'enseignement supérieur *assigne* en 1968 l'*éducation permanente* comme mission nouvelle à l'Université. Elle ne lui en donne pas les moyens.

La loi du 16 juillet 1971 institue « la formation professionnelle continue dans le cadre de l'*éducation permanente*. « Cadre » abstrait, qu'aucun texte, depuis onze ans, n'a tenté de définir.

De plus, la loi de 1971 ne concerne que les actifs. Les retraités en sont exclus. Et cela au moment même où la formation des personnes âgées est devenue une réalité. Réalité que la loi, par un étrange paradoxe, ne reconnaît pas.

Car le droit à l'instruction n'existe pas en France pour les personnes âgées. Aucun texte officiel ne le garantit. Aucune institution ne l'assure.

Ainsi, des *millions* de Français sont frappés d'interdiction culturelle, dans une indifférence quasi générale.

Pour les étudiants du troisième âge

On comprend alors le succès des universités du troisième âge et des activités éducatives des clubs et des associations. Les retraités, exclus de la formation, ont relevé le défi et inventé des institutions nouvelles, qui n'ont pas de précédent dans l'histoire.

Or il ne s'agit pas seulement d'un défi institutionnel, mais aussi d'un défi éducatif qui remet en cause notre conception de l'éducation.

C'est que les étudiants du troisième âge ne sont *pas des étudiants* comme les autres. Ils ne sont pas dépourvus de connaissances, mais, au contraire, ils apportent aux cours l'expérience et les connaissances de toute leur vie.

D'autre part, ils ne viennent pas emprunter un savoir en vue de le monnayer contre une amélioration de leur *situation économique* ou une forme quelconque de pouvoir.

Et, parce qu'ils sont différents, c'est la nature même de l'éducation *qui est remise en cause*.

En effet, l'éducation que dispensent l'institution scolaire (Université comprise) et la formation continue constitue, de façon plus ou moins nette, une préparation au travail.

Les retraités, exclus du travail, ont mis en place un autre genre d'éducation qui est recherche continue d'un enrichissement personnel, opposant ainsi une alternative personnaliste à la conception productiviste des sociétés industrielles.

Dès lors, on comprend le paradoxe qui fait que seules soient gratuites la formation initiale et la formation permanente. La gratuité n'est pas un droit, comme l'affirme la propagande officielle des sociétés industrielles. C'est seulement une avance consentie par la *société* à ceux de ses membres, jeunes ou actifs, dont elle entend ensuite utiliser dans ses bureaux ou ses usines les compétences qu'elle leur a permis d'acquérir.

Par suite, dans cette optique, le fait que la gratuité s'arrête au moment de la retraite est parfaitement logique. Puisque l'éducation est préparation à la production, quiconque est exclu de la production est par là-même exclu de l'éducation. *« Pourquoi apprendre quand on a cessé de vivre ? »*, dit excellemment Philippe Carre, *dans Retraite et formation* (2).

Pourtant, il semble que les universités du troisième âge seront bientôt reconnues par le ministère de l'éducation nationale. Sans doute leur accordera-t-on alors les crédits nécessaires à leur fonctionnement.

D'autre part, François Mitterrand a promis, dans son discours d'Alfortville, de : *« reconnaître aux personnes âgées le droit à l'éducation permanente »* (3).

Mais de longs mois passeront sans doute encore avant que justice soit rendue aux personnes âgées. Et, pour elles, plus que pour d'autres, le temps presse.

Et pourtant, ces nouvelles institutions *éducatives jouent un rôle capital* dans notre pays. Grâce à elles, comme le dit Maximilienne Levet-Gautrat (4) : *« Vieillir, c'est vivre »*. Elles donnent en effet un sens à la période de retraite et rendent un statut aux retraités. Elles contribuent à rompre leur isolement, favorisent leur réinsertion sociale et leur permettent de jouer de nouveau un rôle culturel, améliorant ainsi les rapports entre *générations* et, par suite, l'équilibre de la société. Mais elles ne touchent encore qu'une faible partie du monde des retraités.

Et l'on se prend à rêver aux conséquences incalculables, pour les retraités eux-mêmes et pour la collectivité tout entière, de la simple *mesure de justice qui permettrait* aux personnes âgées de poursuivre leur formation, la retraite venue.

(*) Président du club des retraités MGEN de Paris.

(1) Joffre Dumazedier : « La Société éducative et ses incertitudes », revue *Education permanente*, octobre 1971.

(2) Philippe Carre : *Retraite et formation*, 1981, éditions ERES. En vente au Club des retraités MGEN, 55, rue de Lyon, BP 7, 75560 Paris Cedex 12.

(3) François Mitterrand : Discours d'Alfortville, le 20 avril 1981. Point 10 du programme.

(4) Maximilienne Levet-Gautrat : *les Etudiants du troisième âge dans les universités du troisième âge*. Première partie : « le Club des retraités MGEN da la région parisienne ». Université Paris-X.

LETTRES AU Monde

Amnesty International et l'extradition

Dans une lettre au *Monde*, publiée dans votre numéro du 6 octobre, M. Roland Grun reproche à Amnesty International, à propos de l'extradition des Basques, de *« s'être fourvoyée dans cette galère en se prononçant pour l'extradition et devenant à l'occasion la conseillère juridique de politiciens à la dérive »*. Cette présentation des faits est inexacte.

Le rôle d'Amnesty International, s'agissant du renvoi d'une personne d'un pays dans un autre (extradition, expulsion ou refoulement) est de s'y opposer lorsque la personne risque dans le pays destinataire : de devenir prisonnier d'opinion ; d'être condamné à mort ; d'être victime d'un assassinat extrajudiciaire ; d'être soumise à la torture ou à de mauvais traitements.

En Espagne, la torture est effectivement signalée au cours de la garde à vue aux mains de la police ou de la garde civile. Et, en vertu de la législation d'exception en vigueur, cette détention au secret peut se prolonger pendant dix jours.

Conformément à ses objectifs statutaires de protection des prisonniers, Amnesty International a fait connaître sa position au gouvernement français et l'a averti, dès que fut connue la décision de la cour d'appel de Pau, que, au cas où l'extradition serait envisagée, il serait *indispensable* d'exiger du gouvernement espagnol des garanties très fermes en ce qui concerne la sécurité des prisonniers.

AMNESTY INTERNATIONAL
(section française).

Le « la » existe respectons-le

A propos de l'article de Gérard Condé (le Monde *du 28 août)*.

Ce n'est pas un « point de vue original », ni une « prise de position personnelle » que de réclamer la réunification du diapason auquel tous doivent adhérer. Le « second » diapason à 415 est un étalon nul et non avenu, établi par les baroquisants de façon unilatérale et injustifiable.

Reste à répondre aux « objections » de M. G. Condé. Je lui concède volontiers que Sarastro ne chante pas au-dessous du *fa 1*, ce qui ne change rien au problème du diapason. Quant à la transposition par Mozart de fugues du *Clavier bien tempéré* au demi-ton inférieur (ré pour ré dièse, fa pour fa dièse) ou au demi-ton supérieur (sol pour fa dièse), je maintiens qu'il s'agit d'une erreur esthétique. Erreur excusable puisque Mozart ne connaissait pas le *Clavier bien tempéré* en entier, ni son plan tonal rigoureux (il n'avait à sa disposition que des « collections » de fugues), et qu'il *écrivait pour le trio à cordes, fort rétif* devant les tonalités complexes. Je m'en suis déjà expliqué dans la préface du *Guide pratique des cantates de J. S. Bach* » (édit. Robert Laffont). Je m'étonne enfin qu'il paraisse ignorer l'usage du *8 octava* qui permet de noter dans la portée sans charger le texte de lignes supplémentaires hautes ou basses.

Docteur GÉRARD ZWANG
(Vaux-le-Pénil).

L'éthique médicale en Uruguay

Le professeur Alexandre Minkowski nous a fait parvenir une lettre du Dr Edmundo Gomez Mango, ancien chef de clinique de la faculté de médecine de l'Uruguay, dont nous extrayons les passages suivants :

Je me permets de vous écrire à propos de votre lettre dénonçant la médicalisation de la torture, publiée dans *le Monde* du 20 septembre 1984. Je ne peux que vous manifester ma solidarité avec votre attitude, et ma gratitude en tant qu'originaire de l'Amérique latine et de l'Uruguay, qui est celle, j'en suis sûr, de nombreux exilés qui ont pu vous lire.

Mais je tiens à vous manifester ma réserve à propos des considérations que vous y faites quant à l'attitude de *« l'ensemble du corps médical uruguayen »* qui se signalerait par *« sa passivité ou par sa complaisance »*.

Les médecins uruguayens viennent de se réunir, en juillet 1984, pour la première fois depuis le début des années sinistres de la dictature, *dans une Convention médicale* nationale (à l'heure actuelle, le Syndicat des médecins uruguayens est toujours interdit), et ils ont abordé les problèmes urgents posés par *le* déplorable état de la santé publique, des hôpitaux et de toutes les structures de soins ; ils ont évoqué la mémoire d'un confrère, le Dr Roslik, mort sous la torture dans un établissement militaire en avril 1984, et les problèmes d'éthique médicale et tout simplement humaine, soulevés par ceux qui, oubliant l'essence même de notre profession, ont collaboré, d'une façon ou d'une autre, avec les tortionnaires. J'espère, avec presque tous mes confrères uruguayens, que le temps de la justice ne se fera trop attendre.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS – Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

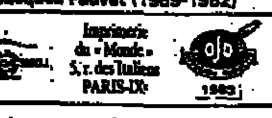
PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 L. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	685 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

étranger

AFRIQUE

Tchad

FACE AU SCEPTICISME DE N'DJAMENA

Les autorités françaises sont convaincues que les Libyens ont amorcé leur retrait

Alors que les autorités tchadiennes continuent de mettre en doute le retrait effectif des troupes libyennes du nord du Tchad, du côté français on se déclare persuadé de la réalité de ce désengagement. Le général Jeannou Lacaze, chef d'état-major des armées, a déclaré, dimanche 14 octobre, à N'Djamena, que *« rien ne permet de suspecter »* les troupes libyennes de ne pas respecter l'accord franco-libyen de désengagement. Le général Lacaze, qui s'adressait à la presse avant son départ pour Bangui, après un séjour de trois jours au Tchad, a précisé que le déploiement de la commission franco-libyenne sera mis au point par les deux pays à Kano (nord du Nigéria). Cette commission, a-t-il ajouté, sera *« relativement restreinte »* et ne dépassera pas douze cadres libyens, qui seront installés à N'Djamena, et douze cadres français, qui se rendront à Bardaï (nord-ouest du Tchad). A partir de ces deux points, *« des moyens seront mis à la disposition d'équipes mixtes mobiles »*, qui se chargeront du contrôle sur le terrain. D'autre part, si, au cours du désengagement, des avions libyens intervenaient au Tchad entre le 16[e] parallèle et la bande d'Aozou, a indiqué le général Lacaze, *« nous considérerions que l'accord n'a pas été respecté »*. Si cela se passait après le désengagement, a-t-il ajouté, *« nous serions dans un autre contexte »*. En ce qui concerne le respect des délais impartis pour le retrait *« concomitant et total »* des troupes françaises et libyennes, le général Lacaze a indiqué que *« toute la planification est faite pour que le retrait français se fasse dans les délais prévus »*.

A Kinshasa, le ministre zaïrois de l'information, M. Sakombi Inongo, a annoncé, samedi 13 octobre, que le retrait des troupes zaïroises du Tchad débutera dans huit à dix jours. *« Les militaires zaïrois encore présents au Tchad sont au nombre de mille quatre cent douze »*, a-t-il indiqué (ils étaient deux mille cinq cents lors de leur arrivée, le 3 juillet 1983), en ajoutant que *« leur retrait total prendra fin avant celui des troupes françaises et libyennes »*. – (AFP, AP.)

Le témoignage d'un transfuge du GUNT : *je les ai vu renforcer leurs positions...*

Biltine. – Issa Koua s'est rallié. Il est là, dans cette maison de Biltine ouverte de tous côtés au vent chaud du désert, la tête enturbannée de pansements, à raconter le pourquoi et le comment de sa décision. Drôle de bonhomme, étrange histoire... lorsqu'il est arrivé, ce jeudi soir 11 octobre, le commandant en chef des Forces armées nationales tchadiennes (FANT), Idriss Debi, entouré de quelques officiers, était en train de dîner. Le « com-chef » a achevé son repas et il s'est lavé les mains, grasses du mouton rôti. *Alors, alors seulement, il s'est dirigé vers Issa Koua et lui a serré la main. Les officiers* tchadiens ont ensuite *prodigué d'ostensibles marques de sympathie* à celui qui, depuis deux ans, a été, à la tête des troupes du GUNT, de tous les combats contre les FANT. Grand seigneur, le « com-chef » a livré – pendant plus d'une heure – Issa Koua à la curiosité des deux journalistes présents. Si l'homme a le visage lacéré, c'est qu'il a traversé le pare-brise de sa Toyota. Accident banal sur ces pistes du désert où les Toyota et les Land-Rover de combat foncent à 100 kilomètres à l'heure, soulevant derrière elles des nuages de sable. Pour le chirurgien du groupement Manta de Biltine, pour les officiers Français, ce n'est, officiellement, qu'*« un type qui s'est cassé la gueule en voiture »*. Drôle de type, à qui on a recousu – sans anesthésie – le visage et qui, pendant les *« deux heures qu'a duré l'opération n'a ni murmuré ni gémi »*.

Issa Koua n'est pas un blessé ordinaire. C'est (selon ses propres dires), *« un grand chef militaire »*. Avant 1981, il était l'un des chefs des Forces armées du Nord (FAN) du *« camarade Hissène Habré »*. Lorsque, le 7 juin 1982, N'Djamena tombe sous le contrôle des FAN, il s'enfuit avec le GUNT – en raison de *« divergences »* avec ses camarades de combat du moment – et gagne la Libye. Il séjournera dans cinq bases militaires libyennes, notamment Koufra et Sebha, avant d'être nommé, il y a deux mois, premier adjoint du commandant des troupes libyennes stationnées à Fada, la grande palmeraie du Nord, le colonel libyen Youssouf Hadjar. A ce titre, il commandait les unités du GUNT déployées dans la zone est de la partie nord du Tchad occupée par Tripoli. *« A leur comportement,* explique-t-il, *j'ai compris que les Libyens sont venus au Tchad pour leur propre cause et non pour la nôtre. J'ai compris que je faisais leur jeu et j'ai décidé de me rallier. Je suis décidé à combattre l'occupant libyen les armes à la main. »*

Issa Koua a quitté Fada le 8 octobre, à 18 heures, emmenant à bord de sa Toyota sept autres « ralliés ». Après avoir roulé une partie de la nuit, il a bivouaqué dans le désert, non loin de Kalaït, la grande base des FANT située près du 16[e] parallèle, à 220 kilomètres de Fada. Le lendemain matin, il s'est présenté aux forces tchadiennes, qui l'ont emmené à Biltine.

De notre envoyé spécial

Issa Koua, trente-cinq ans, une femme à Ito (l'autre base des FANT à l'est de Kalaït), une autre à Ati, boit devant nous son thé brûlant et « vide son sac » avec une bonne conscience tranquille. Ce qu'il dit contredit toutes les informations distillées, tant à Paris qu'à N'Djamena, par les autorités françaises à propos du retrait des troupes libyennes. Depuis l'accord du 17 septembre entre Paris et Tripoli, les Libyens n'ont opéré, selon ses dires, aucune manœuvre de retrait vers le nord.

Les Noirs remplacent les Blancs

Au contraire, ils renforcent leur potentiel militaire. Depuis cette date, affirme-t-il, une vingtaine de blindés (AML, Cascavel et chars chenillés) sont arrivés à Fada, portant à soixante le nombre des blindés stationnés dans cette localité. En outre, douze lance-missiles sol-sol BM-21 à longue portée ont également été débarqués sur les trois aéroports que les Libyens ont aménagés dans cette zone. Chaque jour, *« au moins »* deux gros porteurs C-130 *« amènent des soldats noirs et évacuent des soldats libyens blancs »*.

Bref, les troupes du colonel Kadhafi, à l'en croire, ne se préparent nullement à se replier en Libye, bien au contraire. Selon Issa Koua, les Libyens se livrent en *quelque sorte à une transfusion,* les soldats noirs étant plus aisés à confondre avec ceux du GUNT. Il y a un mois, selon ce témoin disert, l'état-major libyen a réuni *tous les officiers du GUNT pour* les informer des *« tractations »* entre Paris et Tripoli. Le discours qui a été tenu devant Issa Koua aurait été le suivant : *« Il s'agit, dans un premier temps, de faire partir les français, ensuite on vous donnera tous les moyens militaires pour rentrer à N'Djamena. »* Les Libyens, qui avaient une véritable *« hantise »* des soldats de Manta, auraient offert de payer 2 millions de francs CFA pour tout soldat Français tué ou fait prisonnier et 5 millions pour un officier. Il y a une douzaine de jours, une nouvelle réunion a eu lieu, avec un message identique : *« Nous ne quitterons jamais le Tchad. »* Enfin, mardi 9 octobre, le chef officiel du GUNT, M. Goukouni Oueddeï, était attendu à Fada, pour procéder à une *« réorganisation offensive »* du GUNT. Celui-ci, selon Issa Koua, en a d'ailleurs bien besoin. Depuis qu'Acheikh Ibn Omar a été déchu de ses fonctions de « ministre de la défense », au profit de Rackis Manani, de nombreux chefs de tendances ont été limogés du Conseil démocratique de la révolution (CDR). Les Libyens, affirme ce *« grand responsable militaire »*, sèment la discorde au sein du GUNT, et M. Goukouni Oueddeï n'aurait actuellement plus aucune autorité sur les officiers du GUNT basés dans la zone de Fada, qui exigent la réhabilitation d'Acheikh Ibn Omar.

Dans la grande palmeraie, seules les troupes libyennes sont installées dans l'enceinte de la ville. Leurs effectifs sont d'environ *deux mille hommes*, essentiellement composés de compagnies motorisées. Une vingtaine d'hélicoptères y sont également stationnés, ainsi que des avions Marchetti d'attaque au sol. Les troupes du GUNT, elles, sont reléguées à l'extérieur de la ville. La défense de Fada est organisée selon un dispositif circulaire : cinq cercles entourent la localité, le dernier étant situé à 15 kilomètres de Fada. Il s'agit à la fois d'une ligne de guet et d'une sorte de « cordon sanitaire » composé uniquement d'éléments libyens. Les forces du GUNT (quatre groupements représentant au total près de neuf cents hommes), sont donc étroitement surveillées et encadrées. Nul ne peut entrer ou sortir de Fada sans une autorisation écrite de l'administration libyenne, et cette interdiction concerne au premier chef les Tchadiens.

Les troupes du GUNT « abattues »

Seuls les officiers les plus importants, comme Issa Koua, étaient exemptés de laissez-passer (ce qui expliquerait sa fuite). L'état-major libyen, explique-t-il, méprise les responsables tchadiens, car ils *« n'ont besoin que d'auxiliaires »*. Les troupes du GUNT sont *« moralement très abattues »*, elles *« n'ont rien à manger »*, et les Libyens ne leur distribuent de l'essence qu'avec parcimonie. Quant à la « légion islamique », Issa Koua affirme qu'elle n'est pas présente à Fada, *mais « en instance de mouvement »* dans les bases du Tibesti, à Bardaï, Zouar et Kirdimi.

Issa Koua aura-t-il scrupule, dans l'avenir, à tuer les hommes avec qui il a combattu les FANT ? Pas du tout ! *« Je suis venu pour combattre les Libyens et tous ceux qui les aident. »* De toute façon, précise-t-il, de nombreux combattants du GUNT s'apprêtent à suivre son exemple. Issa Koua va retrouver très vite un commandement dans les rangs des FANT. Un peu surpris malgré tout par l'accueil « chaleureux » qu'il a reçu, il avait bien préparé son affaire : il ne s'est décidé à se rallier qu'après avoir reçu des garanties – écrites – pour sa vie de la part du gouvernement tchadien. Vendredi matin 12 octobre, dans l'avion qui le ramenait de Biltine à N'Djamena, Issa Koua, tranquillisé sur son sort, avait retrouvé toute sa superbe. A la ceinture, il portait son pistolet et, à la main, il tenait une serviette bourrée de documents. Les Tchadiens ont bien l'intention d'exploiter au maximum son ralliement. Son témoignage sera diffusé à la radio.

« Rallié » ? Traître à ses anciens camarades ? Patriote repenti ? Fabulateur ou intoxicateur ? En tout état de cause, Issa Koua est un curieux personnage.

LAURENT ZECCHINI.

DIPLOMATIE

Des missiles de croisière à longue portée ont commencé à être installés à bord de bombardiers et de sous-marins soviétiques, annonce Moscou

Le département d'Etat américain a réagi à l'annonce, faite samedi 13 octobre à Moscou, de l'installation de missiles de croisière à longue portée sur des bombardiers et sous-marins soviétiques, en réaffirmant le désir de Washington de négocier sur ces armements comme sur d'autres avec l'URSS. *« Les Etats-Unis,* déclare un communiqué, *ont proposé de discuter la limitation des missiles de croisières lancés depuis un appareil en vol et ont indiqué qu'ils étaient disposés à discuter d'échanges réciproques dans les domaines d'avantages stratégiques américains ou soviétiques. Si les Soviétiques recherchent sérieusement une limitation des missiles de croisière, ils devraient être disposés à reprendre les négociations sur la réduction des armes nucléaires offensives. »*

Un porte-parole du département d'Etat a ajouté : *« Les Etats-Unis ont proposé une interdiction globale de tous les missiles de croisière lancés depuis la terre ferme, du genre de ceux actuellement déployés dans le cadre des décisions prises par l'OTAN en 1979, ou, si cela n'est pas possible, d'en limiter le nombre au minimum. »* Pour sa part, M. Mondale, candidat démocrate à la présidence, a vu dans l'annonce soviétique un indice du *« triste état »* dans lequel se trouvent les relations soviéto-américaines. *« Il n'y a pas de doute que nous sommes maintenant engagés dans une course aux armements très grave »*, a-t-il dit.

Moscou. – Le ministère de la défense a indiqué, samedi 13 octobre, dans un bref communiqué, que *« les forces armées de l'URSS ont commencé à déployer des missiles de croisière de longue portée à bord de bombardiers stratégiques et de sous-marins »*. *« L'emploi de ces mesures correspond à la menace croissante émanant des Etats-Unis sur la sécurité de l'URSS et des autres pays de la communauté socialiste »*, précise le communiqué.

Les Soviétiques avaient déjà fait savoir au cours de l'été qu'ils avaient procédé *« avec succès à des essais de missiles de croisière à longue portée »* (*le Monde* des 2, 10, 16 et 28 août). Le délai est donc relativement court entre l'annonce de la mise au point de ces engins et celle de leur installation à bord de sous-marins et de bombardiers. Le passage de l'un à l'autre ne pose pas de grands problèmes techniques ; selon

De notre correspondant

les experts militaires occidentaux, le pas en avant opéré par l'URSS concerne surtout la conception même des missiles de croisière, c'est-à-dire un système de navigation qui leur permette de comparer sa trajectoire avec des cartes informatiques stockées dans sa « mémoire », où figurent avec d'extraordinaires précisions les moindres accidents du terrain qu'ils survolent. Le missile de croisière peut voler à quelques *dizaines de mètres* du sol et est donc très difficilement repérable par les radars.

Les Américains, « inventeurs » de ce type d'engin, avaient une incontestable *avance technologique. Les* Soviétiques s'efforcent actuellement – tel est le sens du communiqué du ministère de la défense – de prouver qu'ils disposent désormais d'une réplique *ad hoc. « Il y a un élément de gesticulation dans leur attitude. Ils veulent manifestement être pris au sérieux et montrer qu'à chaque accroissement du potentiel de l'OTAN ils répondront, comme ils l'ont annoncé, par une contre-mesure équivalente »*, explique un diplomate occidental.

Dans un commentaire de son « observateur militaire » publié dimanche, Tass décrit le missile de croisière comme une *« arme miraculeuse »*, que *« les radars ne peuvent pas détecter »*. L'agence soviétique pas plus que le ministère de la défense n'indiquent où se trouvent les sous-marins et bombardiers qui en sont désormais dotés. L'« observateur militaire » de Tass est cependant un peu plus précis, puisqu'il affirme que *« les nouvelles armes visent en premier lieu les Etats-Unis »*.

Dans un souci de parité avec les missiles de croisière de l'OTAN déjà installés en Italie et en Grande-Bretagne, l'URSS va donc vraisemblablement faire naviguer au large des côtes américaines des sous-marins porteurs d'engins comparables, tandis que des bombardiers stratégiques se tiendront prêts en Russie d'Europe et en Extrême-Orient soviétique à s'envoler pour lâcher au plus près du territoire des Etats-Unis d'autres missiles de croisière. Les responsables soviétiques estiment, en effet, que la géographie les oblige à répliquer de cette façon aux missiles de croisière installés au sol en Europe de l'Ouest, à proximité de l'URSS, alors que celle-ci ne disposait pas de bases de lancement terrestres comparables

Les Soviétiques continuent cependant de manier la carotte et le bâton. Le principal responsable de l'industrie stratégique, membre à la fois du bureau politique et du secrétariat, M. Gregori Romanov, tout en répétant que l'URSS était *« contrainte de prendre des contre-mesures pour sa sécurité et celle de ses alliés »*, a réaffirmé qu'elle était également toujours prête à un *« dialogue honnête et sérieux »* avec les Etats-unis. M. Romanov a fait cette déclaration dimanche à Helsinki, où il se trouvait pour la cérémonie du quarantième anniversaire de l'armistice entre l'URSS et la Finlande.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Un engin « inclassable »

Outre ses caractéristiques techniques, qui le rendent difficilement détectable, encore plus difficile à intercepter et pourtant hautement précis, le missile de croisière présente la particularité de compliquer à tous égards le problème de la défense ainsi que la tâche des diplomates qui tentent de l'intégrer dans le processus de maîtrise des armements *(arms control)*.

D'une part, en effet, sa trajectoire ne peut être calculée à l'avance par le défenseur, à supposer qu'il soit détecté : à la différence de l'engin balistique, qui suit un itinéraire déterminé par les lois de la physique (sauf d'éventuelles corrections de trajectoire, très coûteuses en carburant), le missile de croisière peut virer de bord selon un programme mémorisé à l'avance connu du seul attaquant, et sa portée peut varier en fonction de la charge utile : il est donc impossible de connaître la cible qui lui est assignée, *pas même la région géographique* où elle se trouve. En second lieu, on ne peut savoir à l'avance si sa charge est nucléaire ou classique – et elle a d'autant plus de chances d'être non nucléaire que sa précision est grande. Dans les deux cas d'ailleurs, la puissance explosive peut varier selon la dimension et le « durcissement » de la cible retenue. L'arme est donc encore plus difficilement « classable » que les autres.

Elle n'est pourtant pas nouvelle. L'ancêtre du missile de croisière est le V1, avec lequel les Allemands ont bombardé Londres pendant la *deuxième guerre mondiale : il s'agissait* alors comme aujourd'hui d'un avion sans pilote, il est vrai parfaitement imprécis et détectable par les moyens modernes, puisqu'il volait à une altitude « normale ». Toujours est-il que le V2, ancêtre des fusées balistiques modernes, est apparu plus tard, et que la prolifération de ce type d'engins après la guerre n'a jamais complètement mis fin à l'intérêt pour le *cruise*. Ainsi, dans les années 60, les Soviétiques ont déployé pendant quelques années des missiles de croisière à bord de leurs premiers sous-marins stratégiques, *tandis que, du côté américain, un des* premiers euromissiles installés en Europe a été le Mace, qui portait déjà, comme le Tomahawk actuel, à 2 500 kilomètres.

Mais c'est surtout à la fin des années 70 que les Etats-Unis, dans le but de prolonger la durée et l'efficacité de leur arsenal stratégique aérien, se sont lancés dans la production du missile de croisière lancé d'avion (ALCM, pour *Air-Launched Cruise Missile*). Bien que sa portée ait été limitée à 2 500 kilomètres, il s'agit bien d'un missile « stratégique » – ou « à longue portée », *comme disent aujourd'hui les Soviétiques,* – puisqu'il suffit à l'avion porteur (ou au sous-marin, comme c'est le cas aujourd'hui) de s'approcher suffisamment du territoire ennemi pour lancer son engin, qui franchira alors par ses propres moyens les défenses adverses.

C'est en 1982 que le missile de croisière a été déployé pour la première fois à bord du B 52. On en comptait environ 200 l'année suivante, selon l'Institut stratégique de Londres, et un peu plus de 1 000 l'été dernier, portés par 84 bombardiers. Mais, dès 1979, ces déploiements avaient été pris en compte par les négociateurs de l'accord SALT 2, puisque le traité accordait aux Etats-Unis le droit d'équiper de cet engin 120 de leurs bombardiers, chacun *d'entre eux étant compté comme un* engin à tête multiple, ou MIRV. Les Soviétiques, qui ne disposaient pas alors de cette arme, pouvaient compenser cette lacune par un nombre correspondant de fusées balistiques terrestres ou sous-marines. Le seul *changement qui a été introduit à cet* égard par le gouvernement Reagan a été de prévoir le déploiement de missiles de croisière additionnels à bord de sous-marins. Quarante-quatre de ces SLCM (*Sea-Launched Cruise Missiles*, ou missiles de croisière mer-sol) ont été déployés en septembre 1983.

Les Soviétiques sont entrés tardivement dans cette course à la nouvelle génération des missiles de croisière, mais leur annonce d'aujourd'hui n'est pas une surprise. Dès la fin de l'an dernier, le Pentagone annonçait dans sa nouvelle édition de son annuaire *la Puissance militaire soviétique* que trois types de missiles de croisière stratégiques, portant les noms de code SS NX 21, AS X 15 et SSC X 4, étaient en voie *de développement dans les arsenaux* soviétiques, et que certains d'entre eux pourraient être opérationnels *« avant la fin de 1984 »*. C'est bien ce qui est officiellement confirmé aujourd'hui à Moscou.

MICHEL TATU.

AMÉRIQUES

États-Unis

M. Reagan affirme ne pas vouloir revenir à une position dure envers l'URSS

Washington (AFP). – Dans des déclarations faites à l'hebdomadaire *US News and World Report* et rendues publiques le dimanche 14 octobre, le président Reagan a affirmé qu'il ne reviendrait pas à une position intransigeante vis-à-vis de l'URSS sur la question du désarmement s'il était réélu en novembre. A une semaine du débat qui doit opposer les deux candidats à la présidence sur la politique étrangère, l'hebdomadaire de Washington publie, dans le même numéro, une interview de M. Mondale, dans laquelle celui-ci prend, de son côté, position sur les principales questions internationales intéressant les États-Unis.

Interrogé sur la question de savoir si sa réélection se traduirait par un retour à une position dure à l'égard de Moscou, M. Reagan a répondu : *« Non, il n'en est pas question. S'il y avait un tant soit peu de bon sens dans le monde, nous devrions non seulement réduire les armements nucléaires, mais les éliminer totalement. »*

Comme on lui demandait s'il était prêt à faire des concessions significatives en matière de désarmement, et en particulier à accepter un moratoire sur les essais d'armes antisatellites, le président américain a souligné qu'il avait indiqué clairement au ministre soviétique des affaires étrangères, M. Gromyko que les États-Unis étaient prêts à discuter de ces questions *« et n'avaient pas posé de conditions préalables »*.

De son côté, M. Mondale a estimé que le contrôle des armements était *« la question la plus importante de notre époque »*. Il a rappelé que, au cas où il serait élu, il chercherait aussitôt à organiser une réunion au sommet avec son homologue soviétique. Le candidat démocrate s'est également déclaré prêt à *« suspendre temporairement – pour une période de six mois – les essais d'armes antisatellites et d'armes dans l'espace, si les Soviétiques font de même »*, pour parvenir à un traité interdisant ces armes.

Dans des déclarations radiodiffusées le même jour, M. Mondale, adoptant un ton plus sarcastique qu'à son habitude, avait résumé de la manière suivante la philosophie du président en matière de défense : *« S'il s'agit d'un accord de désarmement : on s'y oppose. S'il y a une arme dangereuse : on l'achète. Si le Pentagone veut un chèque en blanc, on le lui signe, et, s'il y a un fait crucial à connaître, on évite de l'apprendre. »*

Au sujet du Proche-Orient, M. Reagan a indiqué qu'il n'avait pas insisté, au cours de ses récentes conversations avec le premier ministre israélien, M. Pérès, pour que le gouvernement israélien mette fin aux colonies de peuplement en Cisjordanie. *« Nous avons eu des discussions extrêmement franches, et je suis optimiste quant à son désir de faire avancer la paix »*, a ajouté le président.

Il a également souligné que M. Pérès voulait *« sincèrement »* retirer les troupes israéliennes du Liban, mais qu'il ne pouvait le faire, tant que la frontière nord d'Israël ne serait pas protégée.

Quant à M. Mondale, il a répondu par la négative à la question de savoir s'il ferait pression sur le gouvernement israélien pour l'empêcher de poursuivre l'implantation de colonies de peuplement en Cisjordanie. *« Je ne pense pas que cela ait quoi que ce soit à voir avec les négociations de paix »*, a-t-il dit, ajoutant : *« J'ai toujours pensé que les colonies de peuplement en Cisjordanie étaient un sujet de préoccupation exagéré »*.

Pas d'intervention en Amérique centrale

A propos de l'Amérique centrale, le président Reagan a déclaré que les Etats-Unis voulaient seulement que le Nicaragua *« tienne les promesses qu'il a faites en 1979 à l'Organisation des Etats américains : la démocratie, les droits de l'homme, les élections, des syndicats et une presse libres »*. *« Les sandinistes*, a-t-il ajouté, *ont formé un gouvernement totalitaire qui sert de tremplin pour la révolution en Amérique centrale et peut-être ailleurs. »* Evoquant l'acceptation, par Managua, du plan de paix mis au point par le groupe de Contadora, M. Reagan a estimé qu'il s'agissait d'*« un bon premier pas »*, mais il a estimé que ce plan était *« incomplet »*.

Le président a écarté l'éventualité d'une intervention militaire des Etats-Unis en Amérique centrale. *« Ce serait la pire chose que nous puissions faire »*, a-t-il dit.

M. Mondale, pour sa part, a déclaré qu'il mettrait davantage l'accent que le gouvernement actuel sur la négociation et qu'il mettrait fin au soutien américain aux insurgés antisandinistes, les « contras ». *Il a également affirmé* qu'il soutiendrait le président salvadorien, M. Napoleon Duarte, davantage que ne le font actuellement les autorités américaines. *« Je pense que Duarte est notre meilleure chance* [au Salvador] *et nous devrions l'aider »*, a-t-il dit.

Les négociations s'engagent au Salvador

(Suite de la première page.)

Les habitants, blasés mais terriblement fatigués et usés, espèrent, comme l'immense majorité des quelque cinq millions de Salvadoriens, que le rendez-vous spectaculaire de La Palma sera vraiment le commencement de la fin de la violence. *« C'est leur espoir*, dit Ruffino Bugitti, le vieux curé italien de la paroisse. *Mais peut-être espèrent-ils trop. »*

Dimanche, des camions hérissés de haut-parleurs ont parcouru les ruelles pour inciter les lycéens à fabriquer des drapeaux blancs et à participer au bon déroulement de cette étonnante rencontre. Toutes proportions gardées, imaginons de Gaulle, en pleine guerre d'Algérie, invitant les chefs du FLN à le retrouver quelque part dans les Aurès...

L'offre de dialogue, lancée depuis la tribune des Nations unies par M. Duarte, a suscité, il est vrai, une immense et folle espérance dans cette petite nation saignée à blanc par cinq ans de guerre. Au moins cinquante mille morts ! La majorité des victimes sont des civils, pris entre deux feux, tués sous les bombes, massacrés dans des opérations de représailles, exécutés comme *« collaborateurs »* de l'un ou l'autre camp, assassinés par les sinistres Escadrons de la mort.

Ceux-ci refont parler d'eux. Ils sont résolument contre le rendez-vous de La Palma. Une voiture piégée a explosé le 12 octobre dans la capitale. L'armée secrète anticommuniste a publié un communiqué qualifiant la rencontre de Duarte avec la guérilla de *« trahison »*. Voix isolées, minoritaires, mais tenaces.

« J'ai pris ma décision juste avant de monter dans l'avion de New-York pour aller aux Nations unies », affirme M. Napoléon Duarte. Coup de poker ? Il a en tout cas pris de court les dirigeants de la guérilla, qui affirmaient encore récemment que le président salvadorien ne faisait pas grand-chose depuis sa prise de fonctions pour tenir ses promesses électorales... Les pourparlers de coulisse, favorisés et organisés, par l'Eglise catholique, traînaient en longueur.

En 1983, une prise de contact entre une commission de la paix nommée par le président salvadorien M. Magana et une forte délégation des insurgés du Front Farabundo Marti de libération nationale (FMLN) avait eu lieu à Bogota (grâce aux bons offices du président colombien Belisario Betancur) ; mais cette rencontre, la plus sérieuse tentative à ce niveau depuis 1980, avait tourné court en octobre. Le président Magana avait alors affirmé qu'il ordonnerait l'arrestation de Guillermo Ungo et de Ruben Zamora – président et vice-président du Front démocratique révolutionnaire (F.D.R.), le bras politique et diplomatique de l'insurrection – s'ils débarquaient au Salvador parce qu'ils *« avaient commis des crimes contre la nation »*. Or, dimanche matin, MM. Zamora et Ungo sont arrivés par avion à San-Salvador, pour prendre la route – qui sera ce lundi bien encombrée ! – de La Palma. Ils y ont passé la nuit de dimanche à lundi sous la « protection » personnelle de l'ambassadeur de France, M. Chauvet.

En relançant le dialogue, au plus haut niveau de manière spectaculaire, et sans attendre l'élection américaine de novembre, M. Duarte marque un point important. Pendant sa campagne pour l'élection présidentielle, il affirmait qu'il ne pourrait envisager de discuter avec la guérilla avant d'avoir rétabli les *« conditions de la sécurité pour tous »*. Or c'est loin d'être le cas ! Les services juridiques de l'archevêché de San-Salvador continuent de dénoncer des crimes politiques, des enlèvements, les « bavures » des forces armées et les assassinats des Escadrons de la mort. Le geste de M. Napoléon Duarte répond au vœu de la grande majorité de la population, et l'idée d'un *« dialogue »* avec l'opposition armée n'est plus tabou, même dans les milieux militaires. *« Nous respectons la décision du président*, a déclaré dimanche un porte-parole du *haut commandement. »*

Il n'empêche : dans un pays où la violence est le pain quotidien, il faut du courage, politique et physique, pour tendre la main aux chefs de la rébellion. Le dirigeant démocrate-chrétien, énergique, bon politicien, habile manœuvrier, est aussi un homme courageux, un dur, un *macho – toutes qualités indispensables* pour réussir au Salvador.

Dialogue sans conditions

Le Chalatenango est l'un des fiefs de la guérilla, et La Palma est au cœur d'une zone d'insécurité. Mais ce n'est pas le principal : les guérilleros ont réussi ici même quelques coups spectaculaires, en particulier l'assaut et la destruction, en décembre 1983, de la caserne d'El Paraiso, à une trentaine de kilomètres de La Palma. Au moins deux cents soldats tués ; l'un des coups les plus durs portés au moral d'une armée salvadorienne qui a, depuis, repris un certain avantage psychologique.

Elle est, désormais, mieux équipée, mieux encadrée. Et, surtout, elle dispose maintenant d'une assistance militaire nord-américaine beaucoup plus efficace (en particulier dans le domaine essentiel de l'observation aérienne). C'est l'est du Salvador – le Morazan, l'Usulutan, le département de San Miguel – qui demeure la zone la plus perturbée par les actions de la guérilla. C'est le domaine de Joaquin Villalobos, patron de l'armée révolutionnaire du peuple (ERP) – le groupe de combat le plus aguerri et le plus efficace parmi les cinq organisations qui composent le Front Farabundo Marti.

Villalobos est jeune – il n'a que trente-trois ans, – ambitieux, impitoyable, compétent. Il passe aujourd'hui pour le principal chef militaire de l'insurrection. Il n'est pas, personnellement, hostile aux négociations. Ce n'est pas le cas de certains groupes dissidents des Forces populaires de libération (FPL), fondées par Cayetano Carpio, mort à Managua en 1983 dans des circonstances suspectes, et remplacé depuis par Leonel Gonzalez et Dimas Rodriguez, qui sont pour le dialogue avec le gouvernement. Quant aux groupuscules révolutionnaires retranchés dans les bidonvilles de la capitale, ils dénoncent systématiquement la direction *« petite-bourgeoise »* de la guérilla et sa collusion *« avec le pouvoir réactionnaire et pro-impérialiste »*.

Un directoire révolutionnaire unifié, le DRU, qui siège à Mexico et comprend quinze membres, coiffe théoriquement les cinq organisations militaires du Front Farabundo Marti et les différents courants politiques représentés dans le Front démocratique révolutionnaire. Cet organisme de coordination n'a pas fait la preuve de son efficacité. En mars et en mai, pendant la campagne présidentielle, le décalage et les contradictions ont été importants et graves entre dirigeants de l'intérieur et ceux de l'extérieur. Mais, en tout cas, tous les responsables de haut niveau ont rapidement tiré les leçons de la victoire de Napoleon Duarte à l'élection présidentielle. Ils ont non moins rapidement rabaissé leurs prétentions sur le *« partage du pouvoir »* et l'*« élimination d'un certain nombre d'officiers de l'armée régulière »*.

Ils ont offert un *« dialogue sans conditions »* en mai, puis en juin. Ils peuvent estimer aujourd'hui qu'ils obtiennent enfin satisfaction et que le chef de l'Etat reconnaît *de facto* leur représentativité politique et militaire. *« Duarte nous accepte comme un pouvoir parallèle »*, a dit M. Ruben Zamora, avant de prendre l'avion de San Salvador.

Les insurgés ont posé des conditions au rendez-vous de La Palma, comme la présence, refusée par M. Duarte, du président colombien Betancur. Mais ils savent, en fait, que le temps ne travaille plus nécessairement pour eux. L'impasse militaire reste totale. Mais leur intérêt est de saisir vite et tout de suite cette offre, même si d'importantes arrière-pensées subsistent – dans les deux camps au demeurant.

M. Napoleon Duarte veut obtenir la pacification et l'intégration des insurgés dans la vie politique (dans la perspective des élections législatives du printemps 1985). La guérilla entend, elle, obtenir encore des avantages politiques en échange de la « paix des braves ».

L'espoir existe. Mais tout reste incertain. Autour de La Palma, militaires et guérilleros restent l'arme au pied, vigilants. Au cas où... Au Salvador, les couteaux ne sont pas encore au vestiaire.

MARCEL NIEDERGANG.

EUROPE

Grande-Bretagne

L'attentat de Brighton pourrait marquer le début d'une nouvelle campagne terroriste

De notre correspondant

Londres. – L'attentat de Brighton pourrait marquer le début d'une nouvelle campagne terroriste de l'IRA en Grande-Bretagne. Telle est la mise en garde faite, le 14 octobre, par le chef de la brigade antiterroriste de Scotland Yard. Le gouvernement, pour sa part, va créer une commission pour mettre rapidement à l'étude une amélioration des mesures de sécurité. Celles-ci ont déjà été considérablement renforcées autour du premier ministre, qui passait le week-end dans sa résidence de Chequers, dans le Buckinghamshire, non loin de Londres. Les membres de la famille royale et un certain nombre de personnalités en Angleterre comme en Irlande du Nord vont bénéficier d'une protection accrue, et une surveillance plus vigilante va être assurée en divers endroits tels que le Parlement de Westminster, dont ce sera bientôt la rentrée.

Le chef de la police du Sussex a révélé que, vingt-quatre heures avant l'attentat de Brighton, tous les services de police de Grande-Bretagne avaient été prévenus que l'IRA pouvait être sur le point de passer à l'action. Mais il a affirmé que cet avertissement était très vague et ne comportait aucune indication concernant les objectifs probables. Il a souligné qu'il était difficile de prévoir des dispositions plus strictes que celles qui ont été prises par ses services à Brighton. Il a ajouté que, malgré les multiples critiques qui se sont exprimées en Grande-Bretagne, il ne craignait pas les conclusions de l'enquête qu'il a lui-même ordonnée pour juger de l'efficacité des contrôles effectués dans le Grand Hôtel avant et pendant le congrès conservateur.

D'après les premiers résultats des investigations menées dans les décombres de l'établissement, la bombe, qui vraisemblablement était munie d'un système de mise à feu à retardement de longue durée, aurait été dissimulée dans une salle de bains, derrière une fausse cloison. *Celle-ci était, semble-t-il*, assez épaisse pour que des chiens spécialement entraînés pour repérer des explosifs n'aient pu la déceler au début de la semaine dernière. La bombe a pu être apportée dans l'hôtel des jours, voire des semaines, avant l'attentat. Les policiers sont en train de vérifier la liste des clients depuis un ou deux mois. De même, on cherche à recenser les ouvriers qui ont participé aux importants travaux de rénovation entrepris dans le bâtiment durant l'été, ces travaux n'ayant été achevés que huit jours avant l'arrivée de Mme Thatcher et des autres membres du gouvernement.

La deuxième tentative ?

Selon un journal de Dublin, qui se réfère à des sources très proches de l'IRA, la tentative d'assassinat du premier ministre britannique aurait dû avoir lieu voici un an à Blackpool, lors du précédent congrès du Parti conservateur. Mais l'équipe chargée de cette mission aurait rencontré des difficultés de dernière minute et aurait annulé son projet. La décision de l'attentat aurait été prise dès 1981, aussitôt après la mort de dix prisonniers républicains grévistes de la faim. A Dublin, des dirigeants de la police irlandaise ont estimé que cette hypothèse était tout à fait vraisemblable, et à Londres, le chef de la brigade antiterroriste de Scotland Yard en a convenu lui aussi.

L'hebdomadaire britannique *The Observer* a publié dimanche une interview de M. Danny Morrison, l'un des principaux dirigeants du Sinn Fein, branche politique de l'IRA provisoire, qui déclare : *« Si la bombe avait fait disparaître le cabinet britannique (...) il y aurait eu certainement dans les milieux politiques de Londres un réexamen de la situation, et cela aurait probablement conduit à un retrait britannique à plus ou moins brève échéance... »* M. Morrison, interrogé sur la possibilité d'une nouvelle tentative d'attentat contre Mme Thatcher ou des membres du gouvernement britannique, a répondu : *« Je ne pense pas que l'IRA retrouvera une pareille occasion. Je suis sûr que l'ensemble du cabinet ne se retrouvera plus jamais sous le même toit. »*

Mme Thatcher a laissé entendre qu'il n'était pas question, après les derniers événements, de remettre le prochain sommet anglo-irlandais qui doit avoir lieu en novembre. Alors que certains conservateurs proches des milieux unionistes d'Irlande du Nord estimaient que l'attentat manqué pouvait être une raison de reporter pendant un certain temps tout contact avec Dublin, le chef du gouvernement de Londres semble déterminé à poursuivre les discussions avec le premier ministre irlandais, M. FitzGerald, voire à les développer, notamment pour qu'une meilleure collaboration entre les services de sécurité britannique et irlandais puisse être instaurée.

FRANCIS CORNU.

RFA

LA VISITE DE M. CEAUSESCU

Le gouvernement fédéral n'attend de progrès que sur les questions bilatérales

Correspondance

Bonn. – Le président roumain, M. Nicolas Ceausescu, devait arriver ce lundi 15 octobre en visite officielle en République fédérale. Prévu de longue date, ce voyage n'efface pourtant pas la déconvenue qu'a représentée pour le gouvernement ouest-allemand le report du séjour que devaient également effectuer en RFA M. Erich Honecker et le chef de l'Etat bulgare, M. Todor Jivkov.

Accusée par Moscou, depuis des mois maintenant, des pires visées « revanchistes », la RFA se garde bien d'accorder une signification particulière à la venue du président roumain. Un porte-parole de la chancellerie s'est appliqué à rappeler l'originalité de la position roumaine par rapport à Moscou.

Le séjour du président roumain ne durera que trois jours au lieu des cinq prévus à l'origine. Des difficultés ont en effet surgi au moment des préparatifs. Après le report de la visite de M. Honecker, M. Ceausescu a apparemment cherché à faire monter les enchères. Il aurait exigé d'être accueilli à l'aéroport par le chancelier lui-même, ce qui n'est pas dans les usages allemands. Il aurait également tenté de faire figurer dans le communiqué commun des concessions allemandes à propos des euromissiles, ce que Bonn n'était pas prêt à accepter. A la suite d'une fuite, ces exigences ont été révélées par le quotidien conservateur *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, qui, dans son commentaire, suggérait d'envoyer M. Ceausescu sur les roses, comme l'avait fait quelques semaines plus tôt M. Alfred Dregger, le président du groupe parlementaire chrétien-démocrate, pour M. Honecker.

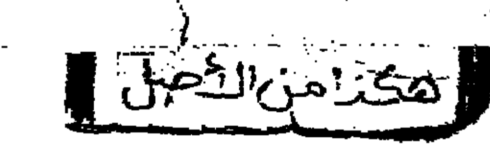
Il faut croire que M. Ceausescu, qui était déjà venu en 1973 à Bonn, a jugé finalement que son image de chef d'Etat indépendant de Moscou souffrirait d'un report de sa visite. Le chancelier Kohl et le président roumain, qui se rencontreront deux fois, discuteront surtout des relations bilatérales. La Roumanie, qui se débat dans une situation économique difficile, est intéressée par une reprise des investissements allemands et des échanges commerciaux entre les deux pays, qui ont considérablement baissé ces dernières années.

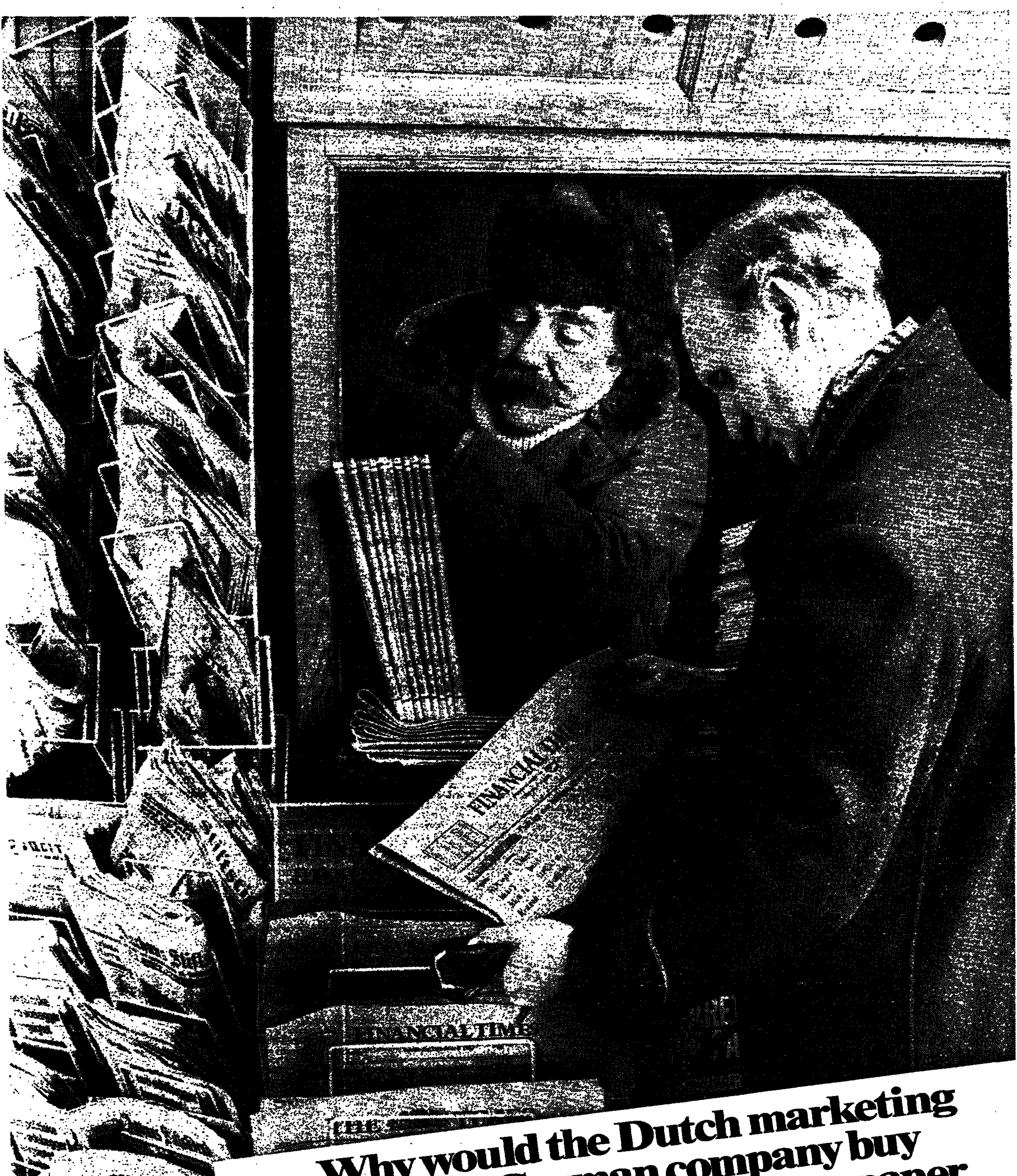
Quant au chancelier, il insistera une nouvelle fois sur le sort des trois cent mille membres de la communauté allemande de Roumanie, pour tenter notamment d'obtenir davantage d'autorisations d'immigration (1).

Les questions de sécurité et de désarmement figureront, bien sûr, en bonne place dans les conversations, sans qu'on puisse s'attendre à quoi que ce soit de nouveau.

HENRI DE BRESSON.

(1) La Société internationale des droits de l'homme (IGFM) a annoncé le dimanche 14 octobre que l'ambassade de Roumanie à Bonn avait accepté d'accélérer l'attribution de visas pour soixante-deux ressortissants roumains d'origine allemande.




FINANCIAL TIMES

PROCHE-ORIENT

Le président Assad souhaite obtenir de Moscou des éclaircissements sur sa politique au Proche-Orient

De notre correspondant

Moscou. – La *Pravda* de ce lundi 15 octobre annonce en première page l'arrivée à Moscou du président Hafez el Assad, *« en visite amicale de travail »*. Le quotidien du parti salue celui-ci comme un *« leader réputé du mouvement de libération nationale arabe »* et prévoit que son séjour servira *« la cause de la lutte pour une paix juste et durable au Proche-Orient »*. On précise, de source officielle soviétique, que le dirigeant syrien a beaucoup insisté pour se rendre au plus tôt en URSS.

Le président Assad sera certes accueilli à Moscou comme il convient au principal allié de l'URSS dans le monde arabe, et sera très certainement reçu par M. Tchernenko, mais il apparaît dans les circonstances actuelles en position de demandeur. Le dirigeant syrien souhaite apparemment obtenir des éclaircissements de la direction soviétique. L'URSS a *opéré en effet, ces derniers mois*, un « recentrage » de sa politique au Proche-Orient, qui pourrait la rendre moins dépendante de la seule « amitié » syrienne. les relations diplomatiques ont été rétablies en juillet avec l'Egypte, les rapports entre Moscou et Le Caire s'étant lentement améliorés depuis l'arrivée au pouvoir de M. Moubarak. Les deux pays ont tourné la page sur l'expulsion, en septembre 1981, de l'ambassadeur soviétique en Egypte.

L'URSS a *signé*, en août, un accord de livraison d'armes au Koweït et s'efforce visiblement d'obtenir des contrats comparables avec d'autres pays arabes « modérés ». Enfin la visite du président du Yemen du Nord a montré tout récemment la capacité du Kremlin à ne pas se laisser paralyser par ses liens privilégiés avec les alliés arabes. Bien que le Yemen du Sud reste, avec la Syrie, un des principaux points d'appui de Moscou dans le monde arabe, lui procurant notamment des facilités portuaires à Aden, la signature, le 9 octobre, d'un traité d'amitié avec l'« autre Yemen », plus proche politiquement de l'Arabie saoudite, manifeste la « flexibilité » soviétique. L'épisode yéménite a peut-être mis la puce à l'oreille du président Assad, même si les Soviétiques ont pris soin de rassurer le Yemen du Sud en faisant procéder à quelques jours d'intervalle la visite à Moscou du chef de l'Etat nord-yéménite par celle de son rival du Sud.

L'URSS entend exploiter au maximum la nouvelle situation créée par l'échec de la médiation américaine au Liban, d'où une offensive de charme en direction de pays arabes « modérés » qui pourraient appuyer sa demande de convocation d'une conférence internationale sur le Proche-Orient. *La stratégie soviétique dans la région est en effet immuable, même si la tactique varie.* Il s'agit toujours d'être présent lors d'un règlement global et de revenir sur la scène d'où l'URSS a été quasiment éliminée par le *« processus de camp David »* ; Moscou entend montrer à chaque occasion qu'il n'y aura pas de paix au Proche-Orient sans son accord actif.

La normalisation avec Le Caire, les rapports noués avec le Yemen du Nord, préludant peut-être de discrets contacts avec l'Arabie saoudite, protectrice de ce pays, vont dans ce sens. M. Tchernenko s'efforcera vraisemblablement de rassurer sur ses intentions le président Assad. La meilleure façon pour lui de le faire étant d'augmenter les livraisons d'armes à la Syrie.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Liban

LA MAGNANIMITÉ DU GÉNÉRAL LAHAD

Le général Antoine Lahad, qui dirige l'armée du Liban du Sud (ALS), alliée d'Israël, est un chef magnanime. Il envisage d'accorder son *« pardon »* aux sept soldats druzes auteurs du massacre qui fit, le mois dernier, dix-sept morts et vingt-six blessés dans le petit village chiite de Sohmor (*le Monde* du 22 septembre).

Selon toute vraisemblance, les coupables seront exclus de l'ALS et recevront au pire un châtiment symbolique de quelques mois de prison.

A son domicile de Marjeyoun, le général Lahad vient de présider une seconde *« sulha »* entre druzes et chiites, cette cérémonie traditionnelle de réconciliation censée mettre un terme au cycle des représailles entre familles ou clans au Liban. *« Oubliez toute cette histoire*, a-t-il dit aux journalistes israéliens présents à la cérémonie. *Et dites à vos politiciens d'en faire autant. Nous, Libanais, avons nos coutumes et nos lois. Ne nous jugez pas en fonction des vôtres. Cette affaire ne concerne que nous. Vous, Israéliens, ne comprenez rien à notre façon de vivre. »*

J.-P. L.

La tournée du secrétaire américain à la défense

LE LIBAN A ÉTÉ AU CENTRE DES ENTRETIENS DE M. WEINBERGER A TUNIS ET AU CAIRE

M. Caspar Weinberger, secrétaire américain à la défense, est arrivé ce lundi 15 octobre en Israël, venant du Caire, où il s'est entretenu pendant quatre-vingt-dix minutes avec le président Moubarak. *« Il est généralement admis que, si l'on parvient à un accord acceptable, Israël se retirera du Liban dans six mois environ »*, a déclaré M. Oussama el Baz, conseiller politique du chef de l'Etat, en rendant compte des entretiens. Il a souligné qu'ils ont également porté sur la coopération militaire américano-égyptienne et qu'ils ont été *« constructifs et fructueux »*.

Samedi, à Tunis, où il a été reçu par le président Bourguiba, M. Weinberger a principalement parlé du problème libanais. Il a publié une déclaration précisant qu'il a insisté sur *« la nécessité d'une coopération suivie entre les Etats arabes et les pays occidentaux, seule susceptible d'aider de façon constructive à un règlement de la question du Proche-Orient »*. Il s'est informé de la situation au Maghreb et a rendu hommage au rôle joué par la Tunisie *« dans la promotion d'une coopération régionale »*. Il a enfin réaffirmé *« l'attachement des Etats-Unis à la souveraineté et à l'indépendance de la Tunisie »* et rappelé l'importance de la coopération militaire bilatérale. – *(AFP.)*

● *Nouveau délai pour la convocation de la 17e session du CNP.* – La réunion élargie de dirigeants palestiniens qui s'est tenue, samedi 13 et dimanche 14 octobre à Tunis, a décidé de se donner un nouveau délai *« ne dépassant pas le mois de novembre prochain »*, pour tenir la 17e session du CNP (Conseil national palestinien, Parlement en exil). Dans un communiqué publié dimanche soir à Tunis, les participants réaffirment que la présence à cette session de tous les membres du CNP est *« un devoir patriotique »*, dans les circonstances *« délicates »* de l'évolution de la cause palestinienne. – *(AFP.)*

LE VOYAGE DE M. HERNU A AMMAN

La Jordanie n'a pas encore établi la liste des armements dont elle a besoin

Correspondance

Amman. – Le ministre français de la défense, M. Charles Hernu, arrivé samedi soir 13 octobre à Amman pour une visite de vingt-quatre heures, a été reçu dimanche par le roi Hussein. Auparavant, il avait rencontré le commandant en chef de l'armée jordanienne, le général Zaid Ben Chaker. Cette visite était en fait le prolongement de celle qu'il avait effectuée à la mi-septembre et qu'il avait dû interrompre pour se rendre précipitamment au Tchad (*le Monde* du 19 septembre).

M. Hernu avait alors annoncé que la France était prête à faire le *« maximum »* pour aider la Jordanie à acquérir les armes dont elle a besoin. *« Nous avons progressé dans la définition de ce que les Jordaniens demandent et de ce que nous offrons »*, nous a-t-il déclaré après son entrevue avec le roi Hussein. Il *s'agit notamment d'établir une adéquation* entre les priorités jordaniennes et les facilités de financement que la France peut accorder à Amman.

En ce qui concerne les premières, les dirigeants jordaniens ne semblent pas encore avoir totalement et définitivement arrêté leur choix. De fait, les ministres de la défense des pays occidentaux continuent à défiler à Amman. Ainsi, ces derniers jours, a-t-on vu dans la capitale jordanienne ceux d'Autriche et d'Irlande, tandis que leur homologue britannique est attendu très prochainement. D'autre part, bien qu'aucune date n'ait encore été fixée, le roi Hussein pourrait se rendre bintôt à Moscou, où le général Zaid Ben Chaker a effectué une visite en août dernier.

Outre un système de contre-mesures électroniques pour ses Mirage F-1, la Jordanie souhaite acheter des Mirage-2000. Ce qui présente un intérêt supplémentaire après la restauration des relations diplomatiques entre Amman et Le Caire, l'Egypte ayant déjà passé commande d'une quarantaine de Mirage-2000. Tout en se félicitant de la normalisation des relations jordano-égyptiennes, M. Hernu a cependant écarté l'idée qu'elle puisse ouvrir la voie à une coopération *« trilatérale »* franco-jordano-égyptienne.

Si l'acquisition d'avions tels que le Mirage-2000 fait de toute évidence partie des priorités jordaniennes, elle n'en épuiserait pas pour autant les besoins d'Amman en matière d'armement. Les dirigeants jordaniens sont également très intéressés par le missile anti-aérien français Mistral, l'équivalent mais en beaucoup plus performant du Stinger américain, que Washington a renoncé à livrer à la Jordanie. En attendant que l'expérimentation du Mistral soit achevée *dans dix-huit* mois, les Jordaniens pourraient toutefois acheter des Javelins britanniques ou des Sam-7 (Strella) soviétiques, estime-t-on dans les milieux bien informés à Amman.

La Jordanie pourrait également demander à la France de poursuivre le programme ATILA (*automatisation des tirs d'artillerie*), système dont sont déjà dotés une partie de ses régiments d'artillerie. La liste des besoins jordaniens comprend encore des missiles antichars, des canons anti-aériens, des hélicoptères, du matériel de transmission, équipements que l'industrie française est susceptible de fournir bien qu'aucune information précise n'ait filtré à ce sujet.

En revanche, la firme américaine Westinghouse serait sérieusement sur les rangs en ce qui concerne la vente éventuelle à Amman d'un système électronique de coordination (commandement intégré) de la défense anti-aérienne jordanienne. Système pour lequel la société française Thomson était pourtant bien placée. La France aurait par ailleurs perdu le marché des camions militaires.

L'Autriche pour les véhicules et les pièces d'artillerie, l'Italie pour les radars, sont également des concurrents. Les blindés demeurent, *semble-t-il, le domaine réservé de la* Grande-Bretagne, qui a déjà livré à la Jordanie dans le passé des chars Chieftain, ainsi que la marine (les dirigeants jordaniens songeraient à la rénovation de leur petite flotte de vedettes basée dans le port d'Aqaba).

EMMANUEL JARRY.

● *La guerre du Golfe.* – Le méthanier battant pavillon panaméen *Gas Fountain*, en flammes depuis vendredi 12 octobre dans le Golfe à la suite d'une attaque aérienne, risque d'exploser à tout moment, a indiqué dimanche à Koweït un responsable de la ROPME (*organisation régionale pour la protection de l'environnement*). Le *Gas Fountain* transporte 19 500 tonnes de gaz qu'il avait chargé au port saoudien de Ras Tanourah. L'attaque a été attribuée dimanche à l'Iran par la presse de la région, mais les premières informations recueillies vendredi soir auprès du ministère grec de la marine marchande avaient fait état d'une attaque de la chasse irakienne contre le méthanier. L'équipage – 16 Espagnols et 4 Grecs – avait été transporté par un remorqueur iranien dans le port de Lavan (Iran). Le navire était affrété par la compagnie grecque Naftomar.

ASIE

DANS SES DÉCLARATIONS DIFFUSÉES PAR RADIO KABOUL

Jacques Abouchar se défend fermement de toute activité d'espionnage

L'agence de presse officielle afghane Bakhtar fait chorus avec l'agence soviétique Tass en affirmant que la découverte de l'entrée illégale de Jacques Abouchar en Afghanistan a *« provoqué l'embarras des pays occidentaux, en particulier de la France, qui tentent de masquer la véritable nature de la mission du journaliste français »* (*le Monde* daté 14 et 15 octobre).

A l'image de Tass, qui reproche à M. Laurent Fabius de s'associer à la campagne déclenchée en France par l'opposition de droite en faveur de Jacques Abouchar, Bakhtar accuse *le chef du gouvernement ainsi que le* ministre des relations extérieures, M. Claude Cheysson, d'avoir recours *« aux justifications les plus ridicules et les plus irresponsables pour défendre les crimes d'un agent qui a reconnu se livrer à des activités d'espionnage »*.

Ce dernier point est en parfaite contradiction avec les déclarations de notre confrère, retransmises par la radio de Kaboul elle-même.

La radio afghane captée à Islamabad avait diffusé samedi soir, 13 octobre, de longs extraits des déclarations faite, jeudi à Kaboul par le journaliste français, qui a affirmé notamment avoir été traité correctement au cours de sa détention et de son interrogatoire depuis sa capture, le 17 septembre. Il était interrogé par des journalistes afghans, soviétiques, hongrois et tchèques, dans une salle du ministère afghan des affaires étrangères. Ses réponses en français ont été diffusées par Radio-Kaboul, accompagnées de traductions en persan.

Après avoir déclaré : *« Je le dis à Kaboul et je le répéterai si un jour je rentre à Paris, j'ai été traité correctement, convenablement, c'est-à-dire avec humanité »*, Jacques Abouchar dit être *« coupé du monde depuis le 17 septembre »*.

Il a indiqué qu'il n'avait pas été blessé au cours de l'embuscade dans laquelle est tombée l'équipe d'Antenne 2 et regretté *« qu'il y ait eu trois blessés au cours de cet échange de tirs »*. *« Pendant l'interrogatoire, on m'a précisé que trois soldats afghans avaient été blessés. Je n'ai pas pu m'en rendre compte moi-même, étant donné que tout ça s'est passé dans le noir, la nuit ; mais, bien entendu, je me sens moralement responsable. »*

Traduit en justice

Le journaliste, parlant d'une voix calme et assurée et prenant le temps de réfléchir avant chaque réponse, a expliqué que le but de son reportage était *« d'essayer de faire un dossier complet sur l'opposition armée au gouvernement afghan, sur l'organisation de ces groupes, leurs motivations, sur leur hostilité persistante au gouvernement afghan et sur les perspectives qu'ils prétendent offrir à ce pays »*.

Il a déclaré être entré clandestinement dans le pays *« en toute conscience »*. *« J'imagine bien, à partir du moment où je suis entré avec ce groupe, que je serais considéré comme complice de ces gens, mais je voudrais insister sur le fait que nous n'avons jamais demandé qu'on nous organise quoi que ce soit du point de vue militaire. »*

Jacques Abouchar s'est défendu à plusieurs reprises d'être un espion, déclarant que son équipe n'avait pas essayé de recueillir des informations de caractère militaire sur les forces soviéto-afghanes. *« Ça, ce n'est pas un travail de journaliste. C'est un travail d'agent de renseignements, et je ne suis pas un agent de renseignements »*, a-t-il dit. Il a décrit les armes en possession des maquisards afghans en précisant avoir *« personnellement vu sur plusieurs armes des caractères chinois (...), mais je ne suis pas un spécialiste. Je n'ai pas pu contrôler tout ça »*.

« L'organisateur d'actes criminels »

Interrogé sur deux flacons trouvés parmi le matériel saisi et qualifiés de « poison » par les autorités afghanes, Jacques Abouchar a déclaré en ignorer l'existence. Selon lui, il s'agit vraisemblablement de médicaments dont *« l'un d'entre nous se servait pour son usage personnel »*.

Son matériel, dont une partie, a-t-il précisé, était exposée devant les journalistes présents, comprenait *« tout l'équipement nécessaire pour réaliser un reportage : caméras, magnétophones, bandes de films et bandes magnétiques »*.

Le journaliste a longuement expliqué qu'il était parti en Afghanistan *« à la demande de la direction de l'information d'Antenne 2 »*, consciente comme lui qu'il s'agissait *« d'entrer illégalement »* dans le pays. *« Si je suis entré sur le territoire afghan illégalement, je ne le conteste pas. »*

Le présentateur de Radio-Kaboul a rappelé que Jacques Abouchar serait traduit devant la justice afghane sous l'accusation d'entrée illégale en Afghanistan avec un groupe de contre-révolutionnaires. Le présentateur a également prononcé un long discours accusateur contre le gouvernement français, et plus particulièrement le ministère français des relations extérieures, qui prétendent, a-t-il dit, *« à l'innocence »* des *« agents »* français qui *« rentrent clandestinement »* en Afghanistan.

Sous le titre « Un espion capturé », le *Kabul New Times*, quotidien officiel en anglais de la capitale afghane, a annoncé, le 23 septembre, l'arrestation de Jacques Abouchar, dont une photographie, vraisemblablement reproduite à partir de son passeport, apparaît en marge de l'article. Le journal, distribué à Islamabad et à Paris par l'ambassade d'Afghanistan, affirme que le reporter d'Antenne 2 était *« l'organisateur et le directeur d'actes criminels »* pour un parti de la résistance, le Harakat Inqelabe Islami. En fait, Jacques Abouchar était entré clandestinement en Afghanistan avec des maquisards du parti Mahaz-e Milli.

Le journal tire parti de la capture du journaliste pour s'en prendre aux *« nations réactionnaires et impérialistes »*, et notamment à la France, qu'il accuse d'espionner en Afghanistan sous le couvert *de « médecins, de prêtres, de prétendus journalistes, photographes, infirmiers, etc., qui conduisent les groupes de contre-révolutionnaires dans leurs opérations de sabotage »*.

« Nos compatriotes se souviennent de gens comme [le docteur] *Philippe Augoyard et d'autres qui ont rejoint les terroristes »*, conclut le journal. – *(AFP.)*

● *Des militaires se réfugient au Pakistan.* – Trois sous-officiers de l'armée afghane se sont réfugiés le vendredi 12 octobre au Pakistan, à bord d'un véhicule blindé. Ils appartenaient au poste de Spin Boldak, où avait été conduit, le 18 septembre, Jacques Abouchar après sa capture. D'autre part, des voyageurs afghans en provenance de la province de Kandahar signalent depuis une semaine un renforcement de la présence militaire soviéto-afghane le long de la frontière avec le Pakistan. Les pistes généralement utilisées par la résistance ont été minées. Les autorités afghanes ont aussi resserré les contrôles des déplacements à l'intérieur du pays. *(AFP-Reuter).*

A TRAVERS LE MONDE

Angola

● M. DOS SANTOS ET LA PRÉSENCE CUBAINE. – Dans un entretien publié, dimanche 14 octobre, par le *Washington Post*, le président angolais s'est engagé à œuvrer au retrait des troupes cubaines stationnées en Angola. *« Les questions de l'occupation sud-africaine en Angola et de l'indépendance de la Namibie doivent être résolues avant que le retrait des troupes cubaines soient décidé par Cuba et l'Angola en toute souveraineté »*, a-t-il toutefois ajouté.

Bangladesh

● MANIFESTATION CONTRE LA LOI MARTIALE. – Plusieurs centaines de milliers de personnes ont manifesté, dimanche 14 octobre, à Dakha, capitale du Bangladesh, contre le régime militaire. Cette manifestation faisait suite à l'annonce d'une proposition du chef de l'Etat, le général Ershad, tendant à assouplir le régime de la loi martiale, si l'opposition participe aux élections générales du 8 décembre.

Belgique

● VOYAGE DE M. JACK LANG. – Le ministre français de la culture s'est rendu en visite officielle à Bruxelles et en Wallonie, les 12 et 13 octobre, à l'invitation de l'exécutif de la Communauté française (francophone) de Belgique. C'était la première fois depuis la création du portefeuille ministériel de la culture à Paris, en 1959, que son titulaire se rendait en Belgique.

Espagne

● UN SOUS-MARIN NUCLÉAIRE SOVIÉTIQUE DANS LES EAUX TERRITORIALES. – Le ministre espagnol des affaires étrangères, M. Fernando Moran, a confirmé, le 13 octobre, une information circulant depuis quelques jours, selon laquelle un sous-marin nucléaire d'attaque soviétique avait été récemment détecté dans les eaux territoriales nationales. Le submersible était, le 19 septembre, entré en collision avec un cargo, également soviétique, le *Brastrof*, dans le détroit de Gibraltar. Le submersible, contrairement à la convention de 1958 relative au « passage innocent » des détroits internationaux, n'avait pas fait surface en entrant en Méditerranée. Le *Brastrof*, de son côté, avait dû être remorqué jusqu'à Algésiras pour réparer ses avaries. Le ministre a qualifié l'incident de « grave et important ». *(AP, Reuter).*

Grande-Bretagne

● LA CGT SOLIDAIRE DES MINEURS. – Une délégation de la CGT, dirigée par M. Henri Krasucki, a remis, samedi 13 octobre à Douvres, un chèque de 700 000 F et 400 tonnes de vivres aux dirigeants du syndicat des mineurs britanniques. M. Krasucki a, notamment, déclaré que *« les travailleurs et les syndicats de la vieille Europe sont capables de faire vivre les cent cinquante mille mineurs britanniques en grève et leur famille pendant les mois et les années qu'il faudra »*.

Pakistan

● ESCALE DU CHANCELIER KOHL. – Faisant étape à Islamabad, après sa visite en Chine, M. Helmut Kohl a déclaré, samedi 13 octobre, que le Pakistan ne pourrait obtenir l'assistance des pays occidentaux pour la poursuite de son programme nucléaire, tant qu'il ne signerait pas le traité de non-prolifération atomique. Islamabad cherche notamment à s'équiper d'une centrale nucléaire de 937 MW.

RFA

● MANIFESTATION ANTI-NAZIE. – Près de sept cents personnes ont manifesté samedi 13 octobre à Marktheidenfeld, en Bavière, contre un rassemblement d'anciens SS que le maire de la commune avait autorisé. A Munich, la police a dispersé samedi soir un rassemblement d'une trentaine de néo-nazis qui protestaient contre la détention de Michael Kühnen, ex-dirigeant du Front d'action national-socialiste, interdit. Elle a appréhendé neuf personnes et saisi plus de douze mille affiches et tracts de propagande.

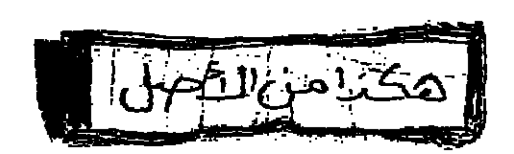
URSS

● LE MARÉCHAL OGARKOV, COMMANDANT DU « FRONT OUEST ». – Le maréchal Nikolaï Ogarkov, ancien chef d'état-major général de l'armée soviétique, occupe un commandement de premier ordre dans l'ouest de l'Union soviétique, a affirmé, dimanche 14 octobre à Helsinki, M. Grigory Romanov, membre du bureau politique et secrétaire du comité central du PC soviétique.

On ne sait pas si ce commandement concerne seulement l'ouest de l'URSS ou si le secteur dont le maréchal Ogarkov a désormais la responsabilité s'étend à d'autres pays du pacte de Varsovie. Cependant, M. Ogarkov a rencontré, vendredi, le chef de l'État et du parti est-allemand, M. Honecker, ce qui semble indiquer que sa mission dépasse les frontières de l'URSS. – *(AFP, Reuter.)*

Zimbabwe

● CONGRÈS DE LA ZAPU. – Le sixième congrès du parti de M. Joshua Nkomo, qui s'est tenu, samedi 13 et dimanche 14 octobre à Harare, s'est prononcé contre le système de parti unique proposé par le premier ministre, M. Mugabe. Avant d'être réélu président de la principale formation de l'opposition, M. Nkomo avait, samedi, prononcé un violent réquisitoire contre la politique de *« terreur et d'échec »* de la ZANU de M. Mugabe.



ASIE

Afghanistan : les résistants de l'an V

(Suite de la première page.)

Chez les Afghans, l'attente commence. On nous a installés dans l'abri qui jouxte une mitrailleuse au milieu des vignes. Le servant joue les hôtes empressés ; il nous cède la petite chambre qu'il s'est creusée à côté de son arme : un tapis, des fleurs artificielles et même un ingénieux système de refroidissement par arrosage de broussailles placées sur les conduits d'aération. La fonction de mitrailleur est proche de celle de garde-barrière : le vrai travail n'occupe que quelques minutes par jour, le temps de tirer une ou deux rafales sur un Mig : le reste de la journée se passe en jardinage (chaque groupe entretient amoureusement un carré de pétunias et d'œillets d'Inde), cueillette du raisin et bricolage de l'abri. Cependant, l'intensité du pilonnage soviétique lors de notre séjour n'autorisait que quelques sorties par jour, le temps de passer l'arrosoir sur les broussailles ou de cueillir le raisin frais qu'on offre aux invités.

Le troisième jour, au matin, nous voyons avec surprise notre hôte se mettre à démonter consciencieusement sa mitrailleuse. Que se passe-t-il ? *« Eh bien les Russes arrivent et de toute façon je n'ai plus de munitions. »* Que faire ? *« Pas de problème, on va au prochain comité. »* Après quelques zigzags entre les bombes, nous nous retrouvons au comité suivant, dans un abri à peine moins coquet que le premier. Mais le lendemain, après le passage des Mig, notre nouveau protecteur commence lui aussi à démonter sa mitrailleuse : cette fois, c'est à cause d'une pièce défectueuse. Et nous repartons pour un autre comité, situé à la limite de l'oasis, en face du désert où les Soviétiques sont installés. *« De toute façon,* comme le remarque placidement le chef du nouveau comité, *il suffit de tenir jusqu'au neuvième jour. Les Soviétiques sont des gens très ponctuels. »*

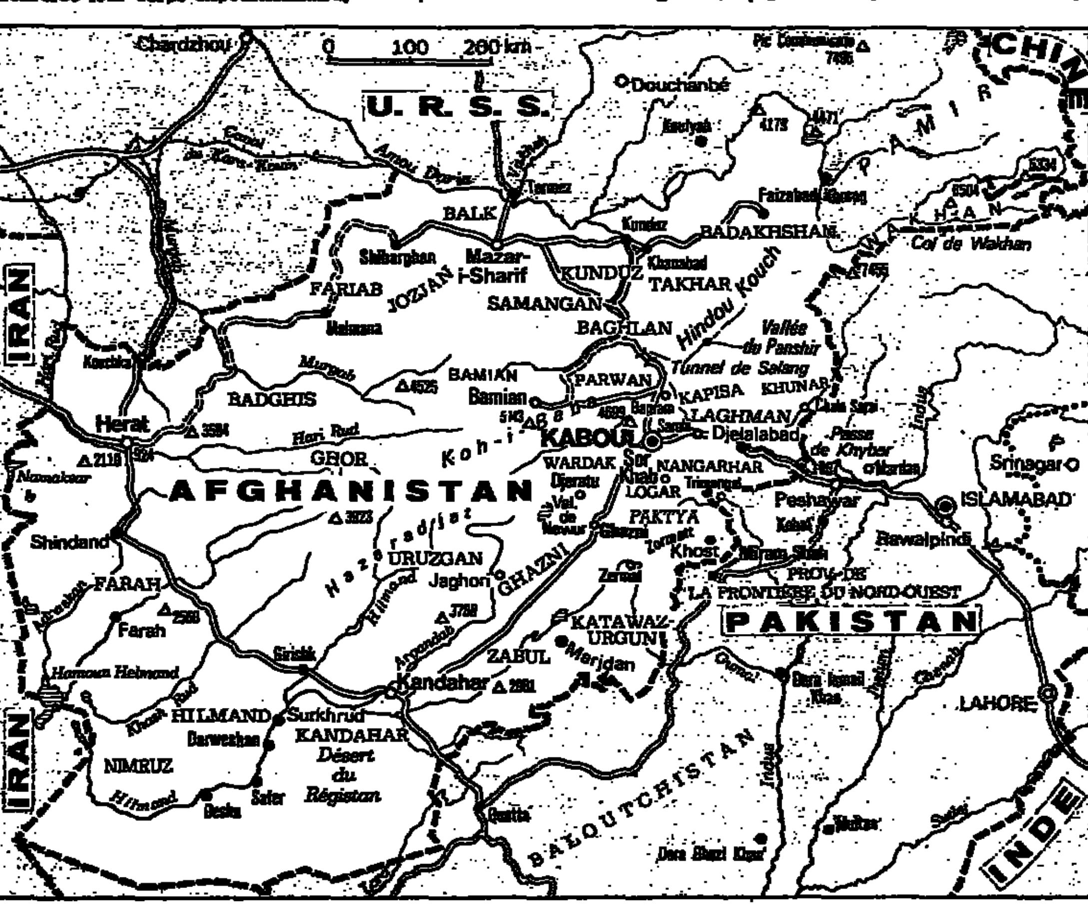
Escalade de la guerre

Tout s'est passé comme prévu. En tout les Soviétiques ont essayé deux fois de pénétrer dans l'oasis, selon le même schéma : une première ligne de gouvernementaux s'avance, avec un appui d'artillerie minimum ; dans au moins un cas, les soldats ont déserté avant même que les résistants n'ouvrent le feu. La deuxième ligne est soviétique ; on sait qu'elle arrive car l'appui-feu est nettement plus développé, et les hélicoptères font la noria pour décharger leurs roquettes. Dès que les soldats parviennent aux vignes, la belle ordonnance se défait ; mal à l'aise, les premiers Soviétiques se font tirer comme des lapins, et les autres se retirent rapidement. Les résistants montrent avec fierté les nouveaux fusils d'assaut AK-74 pris à cette occasion, preuve indiscutable qu'ils ont tué des Soviétiques, car les gouvernementaux ne sont pas équipés de cette arme.

Le neuvième jour au soir, après un bouquet final impressionnant, l'artillerie se tait. Le lendemain, pendant que les Soviétiques se retirent méthodiquement, les Afghans tuent le mouton et font la sieste. Le surlendemain, les Mig sont de nouveau au rendez-vous, et la routine recommence.

Il y a une nette escalade de la guerre dans les deux camps. Les Soviétiques ont indiscutablement renforcé leur corps expéditionnaire, qui doit approcher les deux cent mille hommes, en comptant les forces situées sur la frontière en territoire soviétique. *Ils* concentrent troupes et opérations sur trois zones : la région de Kaboul (jusqu'au Logar, au sud, et le Panshir, au nord), Hérat et Kandahar. Ils peuvent désormais mener des offensives simultanées dans ces régions, à un rythme de une tous les deux ou trois mois. Bombardements et *sorties aériennes sont quotidiens.* Les Soviétiques montent aussi des embuscades de nuit sur la frontière pakistanaise (c'est lors d'une de ces embuscades de routine que le journaliste Jacques Abouchar a été capturé). Les offensives contre le Panshir sont de plus en plus perfectionnées et font intervenir des *troupes spéciales. Dans le reste du* pays, c'est l'armée soviétique classique, avec ses lourdeurs et sa lenteur, mais désormais autorisée à user sans restriction de sa puissance de feu considérable. Devant le progrès de la résistance, les Soviétiques ont répondu dans le style Tchernenko : inertie politique et recours à la force.

Face à cette escalade, le tableau que présente la résistance est plus complexe. Dans les zones de guerre, on assiste à de nets progrès techniques des moudjahids : mieux armés et plus aguerris, ils s'adaptent sans trop de difficultés à l'intensification de la guerre. Les civils, en revanche, fuient vers le Pakistan, la ville, ou la montagne. Les tensions entre résistants restent vives, mais surtout dans les régions où l'absence de pression soviétique ne fait pas jouer le réflexe de l'union sacrée. La guérilla urbaine est en net progrès et des attentats de type nouveau témoignent d'une évolution vers une plus grande organisation et une plus grande technicité. Si les livraisons d'armes restent limitées et en deçà du seuil qualitatif qui mettrait les Soviétiques en danger, ce n'est plus la pénurie des années précédentes : seules les munitions des armes « lourdes » (mitrailleuses, mortiers et canons sans recul) restent insuffisantes.



Des rapports plus complexes avec les civils

Cependant, cette « professionnalisation » des moudjahids rend les rapports avec la population civile plus complexes : bien des villages se contenteraient d'un *modus vivendi* avec les Soviétiques qui assurerait au moins la simple survie. Il est évident *que l'URSS mène une guerre* d'usure à long terme dont le but est moins la destruction des forces vives de la résistance que l'érosion lente et méthodique de la base populaire de cette même résistance. Au-delà de l'intensification de la guerre, c'est bien la question politique qui se pose.

Le matraquage des zones résistantes a eu pour effet de figer les maquisards sur la défensive (sauf à Kaboul) et de bloquer le processus d'unification derrière les principaux commandants – comme Massoud au Panshir – car ceux-ci passent désormais leur temps à esquiver les coups de boutoir de l'armée soviétique. Durant cette année 1984, les Soviétiques n'ont cependant obtenu aucun succès vraiment significatif. La résistance n'est pas saignée, même si les pertes au combat sont plus élevées ; les principaux chefs n'ont été ni tués ni capturés. Les troupes d'occupation n'ont réussi à pacifier aucune des vingt-huit provinces, et leurs gains territoriaux se ramènent à *quelques chefs-lieux de* district encerclés par la résistance. Surtout l'armée gouvernementale, hormis quelques brigades de choc déployées au Paktia, est absolument incapable de se substituer aux Soviétiques. La force du régime repose sur les milices locales, formées de communistes, de mercenaires ou des quelques bénéficiaires de la réforme agraire. Mais ces milices sont très statiques, même si elles sont parfois combatives, et elles sont très mal appuyées par les soldats réguliers, à plus forte raison par les Soviétiques. Au mois d'août, dans la région de Sarobi, à l'est de *Kaboul, le grand chef milicien et* notable tribal Hassan Khan Karokheyl, chargé de la protection de la ligne électrique qui alimente la capitale, a émigré au Pakistan avec tout son clan (trois cents familles en tout), à la suite d'un ultimatum lancé par le jeune commandant de la région de Kaboul, Abdul Haq, du parti de Younous Khales. Soviétiques et gouvernementaux se sont révélés incapables de protéger leurs sympathisants et, depuis, la ligne électrique est coupée.

Paradoxalement, l'intensification de la guerre est souvent souhaitée par les commandants les plus dynamiques, car elle les débarrasse des éléments opportunistes et permet de resserrer les rangs. De nombreuses *régions s'étaient assoupies dans* une paix irréelle, et les dissensions locales comme les particularismes et les égoïsmes reprenaient d'autant plus le dessus que la société afghane reste extrêmement segmentée. Plus grave, dans les zones frontalières ou le long des axes, un banditisme commence à se développer (souvent en *liaison avec les agents* gouvernementaux). Certes ce phénomène est inhérent à l'histoire afghane, et les tribus pillardes sont les mêmes depuis des siècles (Mohmand et Shinwari sur la fameuse Khyber Pass), mais le risque était grand de voir la population confondre moudjahids et bandits. Les zones de combats intenses sont celles où la résistance est la plus unie, que ce soit par l'intermédiaire d'un parti (comme le Jamiat à Hérat), ou par une solidarité horizontale entre comités locaux affiliés à la *totalité de l'éventail* des partis de la résistance (comme à Kandahar). Les zones de conflit (Helmand, Hazaradjat) sont celles où les Soviétiques se gardent bien d'intervenir.

On ne saurait donc attendre dans un proche avenir un changement radical dans la situation intérieure de la résistance afghane. *La clef* d'un changement est dans le contexte international et d'abord chez les deux voisins de l'Afghanistan, l'Iran et le Pakistan. A court terme, c'est le Pakistan qui est le plus important, mais à long terme l'évolution de l'Iran est une des clefs du conflit. Or, lentement mais sûre*ment,* l'Iran est de plus en plus impliqué.

OLIVIER ROY.

Prochain article :

L'INFLUENCE DE L'IRAN

Le Monde

politique

APRÈS LE VOYAGE DE M. MITTERRAND EN AQUITAINE

Le test de la solidarité

Les appels au rassemblement que M. François Mitterrand ne cesse de lancer avaient, il y a peu, un petit air cocasse. Ils ont, aujourd'hui, quelque chose de pathétique.

Ils étaient cocasses parce qu'ils appartiennent au grand répertoire classique des présidents de la Ve République, et que M. Mitterrand s'est constamment opposé à ce discours – aux fortunes diverses – commun au général de Gaulle, à Georges Pompidou et à M. Valéry Giscard d'Estaing. Depuis 1981, le chef de l'Etat paraissait sacrifier, distraitement, à un rituel sans conséquence.

Ils sont aujourd'hui un rien pathétiques parce que, de son point de vue, ils ne peuvent plus être sans conséquence. Le président de la République est dans une situation telle qu'il est contraint d'être entendu par un peuple qui – si l'on en croit les sondages – l'écoute de moins en moins. Il y a longtemps, déjà, que M. Mitterrand redoute de n'avoir plus le temps de convaincre d'ici à 1986. Il sait, depuis le mois de juillet au moins, que son allié d'hier, le Parti communiste, placé hors jeu, est disqualifié pour une majorité future. Il lui faut donc faire en sorte que l'hypothèse d'un *« nouveau scénario »*, organisé autour du même acteur vedette, le Parti socialiste, prenne corps.

Au fond, le rassemblement est devenu nécessité à mesure que la crise est ressentie plus douloureusement. La *« solidarité »* réclame la participation de tous, comme l'exige la modernisation des structures économiques du pays. Encore fallait-il, pour donner quelque crédit à cet appel, évacuer les vieilles querelles. C'est fait pour l'école, et d'une façon générale, pour le « dogmatisme » attribué à la gauche. Admirable façon de récupérer ses erreurs et celles de son gouvernement ! Il a *« apaisé les passions »*, c'est vrai – la fin de la querelle scolaire en témoigne – mais après avoir permis, par obstination, qu'elles s'exacerbent. Il s'efforce de mobiliser, c'est vrai, en décrivant l'angoisse de la pauvreté, mais avec un train de retard sur une opposition qui a commencé d'exploiter un phénomène qu'elle dit nouveau, et qui ne l'est pas tant que cela.

Il y a plus de six mois que le Parti socialiste avait sonné l'alarme – trop discrètement sans doute – sur ce problème né des accumulations de dix années de crise, et commun à la plupart des pays industrialisés. Le pouvoir a jugé qu'il convenait de ne pas accorder à ce phénomène une publicité inopportune, dans la mesure où l'opposition aurait pu en tirer argument. La droite, au contraire, a su profiter du silence.

Il reste que M. Mitterrand tient là une bonne occasion de tester ses capacités de rassembler. Si la modernisation de l'appareil industriel est le fond de sa politique, la correction des injustices en est une constante.

« Soyez solidaires », dit-il à ceux qui ont tiré la meilleure part d'une période de croissance économique aujourd'hui lointaine, et à ceux qui, aujourd'hui, sont encore relativement épargnés par la crise. Le gouvernement, a-t-il annoncé, présentera *« à bref délai »*, une série de mesures en ce sens. Elles coûteront cher. Au Parti socialiste, l'idée a été émise d'une sorte d'impôt de solidarité – il s'agit de dégager 6 milliards de francs – qui remettrait en cause l'objectif annoncé par M. Mitterrand de réduire de un point le taux des prélèvements obligatoires en 1985. On attend la réponse, test pour l'opposition comme pour la majorité, de l'exigence de solidarité. Test aussi, même s'il est modeste, du taux d'écoute des appels au rassemblement.

JEAN-YVES LHOMMEAU.

A MONT-DE-MARSAN

Rassembler contre la crise

M. François Mitterrand a terminé samedi 13 octobre à Mont-de-Marsan (Landes) sa visite de trois jours en Aquitaine. Devant plusieurs milliers de personnes rassemblées autour de l'hôtel de ville – dans cette municipalité socialiste où les sections du PS avaient puissamment mobilisé – il a affirmé que *« ce que demandent le gouvernement et son chef est perçu de mieux en mieux par ceux qui sont sur le terrain »*. Il a ajouté : *« Nous cherchons à établir plus de justice ; nous ne disons pas aux Français : luttez les uns contre les autres ; une large fraction de la France souffre encore d'avoir été exploitée par l'autre. Nous disons à ceux qui ont connu le meilleur que le moment est venu d'aider davantage. »*

Le chef de l'Etat a remarqué que, dans ces circonstances difficiles, se manifeste *« une certaine incompréhension »*. *« Qui s'en étonnerait ? Pas moi, en tout cas ; cela m'ancre davantage encore dans la résolution, telle que l'a exprimée récemment le jeune premier ministre que j'ai donné à la France. Il faut rassembler tous ceux qui le veulent pour faire reculer la crise. La France gagnera si l'on sait répondre aux problèmes sociaux auxquels nous sommes affrontés. »*

Après avoir parlé de la pauvreté, qui *« n'est pas née d'aujourd'hui »*, il a noté que *« la réponse sociale ne suffira pas »*. Le gouvernement, a-t-il indiqué, devra *« à bref délai »* proposer des solutions, qui permettront de parer aux effets de cette pauvreté. Mais l'essentiel est, à ses yeux, *« le réveil de l'économie »*. *« Pourquoi ne chanterait-on pas les louanges de ceux qui ont entrepris ? Ils ont pris des risques »*, a-t-il ajouté. M. Mitterrand a conclu : *« J'ai l'amour de la France, de la patrie. Nous sommes et devons être frères. Des frères, ça se querelle ! Vous appartenez à la même famille. Rassemblez-vous pour que la France réussisse, pour qu'elle gagne. Poursuivons notre route. Ne changeons pas tout le temps de cap. Tenons bon partout où il faut. »*

La machine Giscard est relancée

Après quelques « ratés », la machine « Giscard » semble avoir été remise en marche, et le retour de l'ancien président de la République à l'Assemblée nationale doit s'accompagner rapidement de mises au point au sein de la famille UDF.

Ce fut, il y a une semaine, la reprise en main, par M. Valéry Giscard d'Estaing, des clubs Perspectives et Réalités qu'il a fondés et qu'il préside de nouveau. Ce sera, dans quelques jours, lors du conseil national du PR, le rappel très ferme par M. François Léotard – assuré de sa réélection au secrétariat national – du *« lien de filiation historique »* qui existe, *« qu'on le veuille ou non »*, entre le Parti républicain et l'ancien chef de l'Etat.

A la tête d'un parti qu'il veut *« indépendant »* mais *« fidèle »*, M. Léotard, *« intellectuellement et affectivement très proche »* de M. Giscard d'Estaing, ne saurait donc accepter d'officialiser l'existence d'un courant barriste, dont il paraît mettre en doute la réalité au-delà des quelques parlementaires qui l'incarnent. Il ne saurait pas davantage accepter de débattre du choix d'un « présidentiable », M. Giscard d'Estaing et M. Barre ne pouvant, selon cette même logique, *« être mis sur le même pied »*.

Fort de l'image qu'il a su imposer depuis deux ans et de la notoriété dont il jouit, sa récente entrée au baromètre de la SOFRES (publié par *le Figaro Magazine*) avec une cote de popularité de 24 % vient, à cet égard, à point nommé. Bref, M. Léotard ne craint rien ni personne. Reste à savoir comment le PR, et principalement ses parlementaires, s'accommoderont des conceptions d'un homme qui, lors de son élection à la tête du PR en 1982, se voulait *« l'homme de la synthèse »*.

En octobre 1983, au terme d'une année de mandat, le secrétaire général du PR considérait que sa plus grande réussite était d'avoir *« maintenu dans son unité »* le Parti républicain, parti où il *« fallait faire cohabiter les anciens ministres et les nouveaux militants, les hyper-libéraux et les « réformistes », les hyper-giscardiens et les « barristes »*. Et *« ce n'est pas toujours facile »*, ajoutait-il (*le Monde* du 22 octobre 1983). Sans doute est-ce encore moins facile, à mesure qu'approchent des échéances décisives qui impliquent des choix stratégiques, sur lesquels, comble de malchance, MM. Giscard d'Estaing et Barre ne sont pas d'accord.

M. Léotard et les « susceptibilités » barristes

Cette difficulté nouvelle, loin d'inciter M. Léotard à la prudence, semble, au contraire, le pousser à user plus que jamais de son franc-parler. C'est ainsi qu'au moment où la « cohabitation », au sein du PR, connaît quelque tension, au moment où il est demandé au secrétaire général de s'attacher au respect du *« pluralisme »*, celui-ci n'hésite pas à tenir des propos peu aimables à l'encontre de M. Barre et de *« ses amis, les barrillons »*. Par le passé, il préférait dire qu'il avait *« beaucoup d'admiration pour M. Barre, homme de qualité et de courage »* (*le Monde* du 22 mars 1983). Aujourd'hui, il se demande si un homme politique doit être un *« expert-comptable »* (*le Monde* du 13 octobre). *« Tout le monde a le droit d'évoluer »*, ironise-t-il à ce propos, en se défendant d'être responsable d'une *« éventuelle division »* au sein du PR. Celle-ci ne peut qu'être le fait de *« ceux qui veulent précipiter le choix d'un présidentiable »*, tranche-t-il.

S'il semble faire si peu de cas *« des susceptibilités »* qu'il heurte, c'est que M. Léotard juge que la majorité de son parti est tout aussi attachée à M. Giscard d'Estaing qu'il l'est lui-même, ou, à défaut, qu'elle est suffisamment attachée à son secrétaire général pour le suivre. Sans doute garde-t-il en mémoire l'enthousiasme qu'il avait fait naître en manifestant l'intention, il y a quelques mois, de présenter sa propre liste aux élections européennes. Cet enthousiasme n'avait d'ailleurs pas échappé à M. Giscard d'Estaing, qui, après s'être rallié à la liste unique de l'opposition, s'était empressé d'attribuer publiquement à M. Léotard les qualités d'un homme d'Etat. Qualités qui aideront ce dernier à conduire son parti à la bataille des législatives.

Quant à 1988, pas de précipitation inutile ! *« Si Giscard se présente, je le suivrai »*, a déjà précisé le secrétaire général du PR, qui, cependant, précaution de pure forme, *« n'est pas sûr du tout »* que l'ancien président de la République soit candidat.

Le consensus libéral

Pour l'heure, M. Léotard pense qu'il tient bien en main son parti et s'accommode, avec un flegme apparent, des états d'âme des parlementaires. Il est vrai que, depuis la création des républicains indépendants, cette distorsion entre le groupe et le parti a toujours existé (lors du référendum de 1969, par exemple, les parlementaires avaient voté le « oui » tandis que le parti votait le « non »).

Cette querelle ne saurait être seulement réduite aux péripéties d'un affrontement entre giscardiens et barristes. Elle porte aussi sur la conception de l'indépendance d'un parti, sur la définition du pouvoir et sur les choix stratégiques. Les différents responsables du PR veulent, toutefois, croire qu'un « ciment » existe toujours entre eux : celui des idées libérales qui, disent-ils, ont aujourd'hui *« le vent en poupe »*, mais dont, par *« notre tradition, nous sommes les inévitables détenteurs »*. *« Notre rôle est d'affirmer ce que nous entendons par système libéral, de définir la pensée libérale et ce que devrait être un gouvernement libéral, de favoriser l'identification des libéraux au PR »*.

Sur ce point, ils sont tous d'accord, de M. Michel d'Ornano à M. Charles Millon, en passant par M. François Léotard. D'accord aussi pour reconnaître qu'ils ont encore du chemin à faire. Le secrétaire général du PR, quand il sollicitera, les 20 et 21 octobre prochain, du conseil national de son parti, le renouvellement de son mandat, proposera un projet : « Pour une démocratie libérale ». *« Il est temps que nous réaffirmions en tant que formation – les leaders l'ont déjà fait – notre hiérarchie des valeurs et notre projet de société »*, reconnaît M. Millon.

Seulement, M. Millon pense aussi que le PR doit aborder parallèlement les questions stratégiques, faute de quoi il se résoudrait à n'être à l'avenir qu'une *« force d'appoint »*. Il reste aussi au PR à combler d'autres faiblesses, sur le terrain où son implantation reste inégale et présente des « lacunes » dans la perspective des élections législatives de 1986.

« Ce n'est pas la guerre des tranchées que nous préparons, mais la bataille de l'intelligence », a récemment annoncé M. Léotard. De toute cette intelligence, le PR aura sans doute besoin face à la majorité, mais aussi pour maintenir cet équilibre souhaité par son secrétaire général, équilibre entre l'indépendance et la fidélité.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

LES EMBARRAS MUNICIPAUX DU RPR

A Brest

Les deux adjoints contestataires quittent le RPR

De notre correspondant

Brest. – MM. Bertrand Cousin et René Gil, les deux adjoints contestataires de la municipalité de Brest, ont présenté leur démission au RPR, dimanche 14 octobre.

En remettant nos délégations à la disposition du maire, M. Jacques Berthelot, ont-ils commenté, *« nous avons voulu provoquer un sursaut salutaire afin que soit reconstruite pour Brest l'union de la majorité municipale. »* De son côté, M. Leclercq, conseiller général du RPR et adjoint au maire, a lancé un appel pour reconstituer une équipe unie et sans exclusive. Enfin, M. Bernard Pons, secrétaire général du RPR, au cours d'une réunion à Paris, a souhaité une réconciliation des élus du mouvement débouchant sur une consultation de la majorité municipale.

« Loin d'entendre ces appels à la raison, ajoutent les deux adjoints, *M. Berthelot s'enfonce dans le sectarisme en demandant aux instances du RPR de prononcer notre exclusion pour avoir osé poser les vrais problèmes de la gestion municipale. Nous ne souhaitons pas que le RPR, qui est un des partis politiques porteur de l'espérance des Français, ait à souffrir des remous qui peuvent résulter, tant au niveau local que national, d'un conflit né de la personnalité d'un seul homme. C'est pourquoi nous avons décidé, dans l'intérêt supérieur du mouvement, de rendre nos cartes de membres du RPR au président départemental. »*

M. Berthelot avait demandé l'exclusion du RPR de MM. Cousin et Gil. L'assemblée départementale du RPR était partagée. Il semblait tout aussi difficile pour elle de rejeter les volontés du maire RPR de la principale ville du département que d'exclure les deux contestataires, qui, de toute façon, ont pris les devants.

G. S.

A MARSEILLE : TROIS EXCLUSIONS

Trois conseillers municipaux du RPR, MM. Jacques Santis, José Yborra et Eric Turcon ont été exclus du Rassemblement. Cette sanction fait suite au différend qui les oppose à M. Hyacinthe Santoni, président du groupe RPR au conseil municipal, député, secrétaire départemental du RPR.

Ces conseillers municipaux contestaient les méthodes utilisées par M. Santoni pour l'organisation des élections au sein des instances départementales du RPR. Afin de lever ces soupçons, M. Santoni a organisé, dimanche 14 octobre, une opération *« portes ouvertes »* au siège de la fédération des Bouches-du-Rhône, à l'occasion de l'élection de M. Marc Michel Leroux à la présidence de cette fédération.

● *Le MRG en désaccord sur l'immigration.* – M. Jean-François Dauriac, président de la section des droits de l'homme du MRG, a indiqué, le vendredi 12 octobre, qu'il *« regrette les mesures prises par le gouvernement à l'encontre des immigrés »*. Selon M. Dauriac, ces mesures sont *« contraires au préambule de la Constitution, qui affirme le droit de vivre en famille des Français aussi bien que des étrangers qui sont sur le sol français »*. Il estime que le gouvernement *« devrait être plus fidèle aux idéaux de la gauche quant à la dignité de l'homme »*.

Une élection municipale

ALPES-MARITIMES : Valbonne (premier tour).

Inscr., 2 566 ; *vot.*, 1 820 ; *suff. exp.*, 1 761. – Un. opp. (M. Giraud, m.s., PR), 751 (42,64 %) ; div. opp. (M. Barbine), 526 (29,86 %) ; PS-div. g. (M. Rolant), 484 (27,48 %). *Il y a ballottage.*

Cette élection partielle est consécutive à la dissolution du conseil municipal, survenue le 21 août dernier, à la demande du maire, M. Giraud (PR), en conflit avec une dizaine de ses colistiers. Regroupés derrière l'ancien premier adjoint, M. Aimé Barbine (div. droite), ces derniers lui reprochaient ses méthodes autoritaires et l'endettement excessif de la commune, lié à la réalisation du parc international d'activités de Valbonne-Sophia-Antipolis. Aux élections municipales de mars 1983, M. Giraud l'avait emporté au premier tour de scrutin avec 58,31 % des suffrages exprimés.

Il sollicitait à nouveau les suffrages des électeurs à la tête d'une liste d'union de l'opposition, comprenant également trois représentants du Front national, et soutenue personnellement par M. Jacques Médecin, député (RPR) et maire de Nice, président du conseil général des Alpes-Maritimes. La liste des élus dissidents, conduite par M. Barbine, a été nettement distancée. La seule liste de gauche (PS et divers gauche) était conduite par M. Michel Rolant, président de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie et ancien secrétaire national de la CFDT. Le PC a *« regretté »* officiellement le refus des socialistes de constituer cette fois une liste d'union sur le modèle de celle dirigée par M. Tabet en mars 1983. Avec 27,48 % des suffrages exprimés, M. Rolant améliore d'un peu plus de 2 points le score réalisé par M. Tabet, devenu son second de liste. Mais il est loin de retrouver le total des suffrages recueillis en 1983 par les trois listes de gauche qui s'opposaient à celle de M. Giraud (41,68 %).

Le 6 mars 1983, les résultats avaient été les suivants : Inscr., 2 465 ; vot., 2 048 ; suff. expr., 1 996. – Un. opp. (M. Giraud, m.s.), 1 164 (58,31 %), 22 ELUS ; Un. g. (M. Tabet, PS), 506 (25,35 %), 3 ELUS ; div. g. (M. Vieilleville, MRG), 274 (13,72 %), 2 ELUS ; div. g. (M. Maupetit), 52 (2,60 %).

Election cantonale

UNE VICTOIRE DU PC

GARD : canton de Barjac (deuxième tour).

Inscr., 2 476 ; vot., 1 823 ; suf. expr., 1 717. MM. Chaulet, PC, 950, *Elu ; Tailland (div. droite)*, *767*.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Jean-Robert Tassy, conseiller général (mod.), décédé au mois de juillet. Il avait été élu au premier tour des élections cantonales de mars 1979, avec 1 058 voix, contre 483 à Mme Alivon (PC), et 256 à M. Vigne (PS), pour 1797 suf. expr., 1 850 vot. et 2 303 élect. inscr.

Le candidat communiste, M. Chaulet, a été élu le 14 octobre avec une confortable avance sur son adversaire de l'opposition. Il a recueilli 55,32 % des suffrages exprimés. M. Chaulet a semble-t-il bénéficié d'un bon report des voix socialistes et divers gauche du premier tour, et d'une plus grande participation des électeurs (73,62 % au lieu de 69,16 % le 7 octobre).

A l'inverse, le candidat de l'opposition n'a pas fait le plein des voix de droite. Il n'a obtenu que 44,67 % des suffrages, alors qu'au premier tour les trois candidats de l'opposition en avaient totalisé 54,13 %.

Le 7 octobre, les résultats avaient été les suivants : insc., 2 481 ; vot., 1 716 ; exp., 1 655. MM. Chaulet (PC), 491 ; Tailland (div. dr.), 329 ; Borie (div. dr.), 287 ; Four (div. dr.), maire de Barjac, 280 ; Beau (div. gau.), 111 ; Garcia (PS), 105 ; Raymond (Mouv. occ.), 52.

Propos et débats

M. Barre : gare à la mixité !

Invité du Mouvement des jeunes gaullistes, l'Union des jeunes pour le progrès (UJP), qui organisait, samedi 13 octobre à Paris, une « journée de l'opposition », *M. Raymond Barre a insisté sur* « l'importance » *des élections législatives de 1986,* « première consultation qui pourra avoir une incidence directe sur le pouvoir », *et souhaité que l'opposition les prépare dans* « la cohésion et la clarté ». « Comment ne pourrais-je le souhaiter, moi qui ai vécu 1981 à Matignon ? », *a-t-il souligné. Après avoir exprimé la crainte que ne* « s'amorce une évolution qui porterait pratiquement atteinte aux institutions de la Ve République telles *que nous les avons pratiquées* (...) », *il a réaffirmé qu'il souhaitait ardemment que* « la lecture de la Constitution demeure celle qui a été faite jusqu'ici par tous les présidents de la République ». *Il a ajouté :* « Veillons à ce que notre pays ne se retrouve pas *par un beau matin dans cette curieuse situation où il jouirait à la fois* de la société d'économie mixte, du scrutin mixte et de la politique mixte d'un gouvernement mixte. » *A cette journée de l'UJP ont pris la parole MM. Couve de Murville, ancien premier ministre, député (RPR) de Paris, et Jean Charbonnel, ancien ministre, maire (RPR) de Brive. MM. Chirac, Debré et Chaban-Delmas, invités eux aussi, avaient envoyé des messages de sympathie.*

M. Chirac : il reste seize mois

M. Jacques Chirac a déclaré, dimanche 14 octobre à Ussel (Corrèze) : « Il reste seize mois aux grands partis d'opposition, déjà d'accord en chaque domaine sur l'essentiel, pour développer le goût et l'habitude de travailler ensemble puisque c'est ensemble qu'ils seront tôt ou tard en charge des affaires publiques. Il s'agira de ne pas gâcher notre état de grâce et de justifier la confiance que les électeurs nous aurons manifestée. »

« Il est clair que le redressement sera national ou ne sera pas. Et *j'ajoute qu'il ne sera pas socialiste, car, dans les remous, les volte*-face et les reniements dont la politique gouvernementale est si prodigue, je ne vois aucun soleil se lever sur l'économie française. » *M. Chirac a ajouté que* « les socialistes, même s'ils disposent toujours *de la majorité absolue à l'Assemblée nationale,* sont désormais, du fait du retrait des communistes, encore plus minoritaires dans le pays réel que par le passé, ce qui leur pose un véritable problème de crédibilité ».

M. Chevènement : pas de cohabitation durable

M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'éducation nationale, a déclaré, dimanche 14 octobre, au « Forum » *de Radio-Monte-Carlo :* « Je ne pense pas qu'il puisse y avoir une cohabitation durable entre un président de la République élu par la gauche et une Assemblée de droite. Mais rien n'autorise, aujourd'hui, à dire que cette cohabitation ne serait pas possible pendant un certain temps. » (...) « Il peut y avoir une dissolution (...), le président peut organiser un référendum (...), il peut démissionner s'il le fallait (...), il peut aussi aller au terme de son mandat. De toute façon, c'est le suffrage universel qui tranchera. »

Selon le fondateur du CERES, « le Parti communiste sous-estime *la solidarité qui s'est créée en vingt ans d'union de la gauche. Il est* dans le même train que le Parti socialiste. Je souhaite que le PC, dans la bataille qui se livrera d'ici un an, soit du bon côté. »

Concernant le mode de scrutin applicable aux prochaines législatives, M. Chevènement estime : « Personnellement, ma préférence va pour l'addition, à un mode de scrutin majoritaire d'un scrutin proportionnel portant sur cent ou cent cinquante députés. »

M. Debarge (PS) : nous n'avons pas le pouvoir

M. Marcel Debarge, secrétaire national du PS, a déclaré, le 14 octobre à Guérigny (Nièvre) : « Que la gauche sache se mobiliser, car, si nous sommes au pouvoir, nous n'avons pas pour autant le pouvoir. » *Après avoir reproché aux communistes de n'accepter* « d'être au pouvoir que dans la mesure où ils y sont seuls », *et de ne* « préparer ainsi qu'une alternative : le retour de la droite », *M. Debarge a affirmé que, lors des élections, le PS observera* « le principe du candidat de gauche le mieux placé au second tour ».

Au baromètre de l'IFOP

FORTE BAISSE DES COTES DE POPULARITÉ DES TROIS CHEFS DE FILE DE L'OPPOSITION

Le baromètre mensuel de l'IFOP, publié par *le Journal du dimanche* du 14 octobre, fait apparaître une légère baisse des cotes du président de la République et du premier ministre. D'après cette enquête, réalisée du 1er au 9 octobre auprès d'un échantillon représentatif de mille neuf cent trente-huit personnes, 31 % des Français (33 % en septembre) se déclarent satisfaits de M. François Mitterrand, contre 52 % (54 % le mois dernier) qui se déclarent mécontents. M. Laurent Fabius satisfait lui aussi 31 % des Français, soit un peu moins que lors de l'enquête précédente (32 %), mais il en mécontente davantage : 22 % (au lieu de 16 %).

Cette tendance à la baisse n'épargne pas l'opposition, et ses trois principaux chefs de file enregistrent une chute sensible de leur cote de popularité. Avec 43 % d'opinions favorables (au lieu de 50 % précédemment), M. Raymond Barre perd sept points. *Il est devancé par* Mme Simone Veil, qui voit sa cote de popularité chuter de cinq points (44 % d'avis positifs au lieu de 49 %). M. Giscard d'Estaing, qui passe de 43 % d'opinions favorables à 38 %, et M. Chirac, de 40 % à 32 %, perdent respectivement cinq et huit points. *Le président du RPR* réalise ainsi son plus mauvais score au baromètre IFOP-*le Journal du dimanche.*

Le budget de l'Etat est entré dans une crise grave et durable

(Suite de la première page.)

Tandis que certains s'inquiétaient en 1981 des conséquences de cette politique, M. Delors, alors grand maître de l'économie et des finances, affirmait, avec une clairvoyance qui aurait dû le rendre moins consentant : *« Un tel déficit est supportable pendant une année ou deux sans drame. Puis il faudra redescendre » (1).*

Le déficit, hélas! ne redescend plus. Bien au contraire, il augmente d'année en année, et cela pour deux raisons. La première est que le budget de l'Etat a été profondément déstabilisé. On ne licencie pas facilement des fonctionnaires après les avoir recrutés en masse; on n'interrompt pas d'un seul coup des travaux qui doivent être réalisés sur plusieurs années (par exemple, les « grands projets du président » à Paris) ; surtout on n'échappe pas à l'effet de boule de neige de la dette publique.

La seconde raison tient à la politique économique globale du gouvernement. La politique de relance avait provoqué le déficit par l'augmentation inconsidérée des dépenses. La politique de « rigueur », conçue comme une politique de contrôle des prix et des revenus et de ponction fiscale systématique, accroît le déficit, car elle paralyse l'activité économique et la vide lentement de sa substance.

C'est dans ce contexte de dégradation structurelle des finances publiques que, à la stupéfaction générale, M. Mitterrand ordonna de préparer celui de 1985 avec une diminution des impôts et dans le respect du principe élyséen de limitation du déficit budgétaire à 3 % du PIB. Comment le gouvernement a-t-il pu atteindre ces deux objectifs difficilement conciliables ? La réponse est simple : par l'artifice. Des débudgétisations, complétées par des sous-évaluations manifestes de dépenses, permettent de présenter un déficit de 139,8 milliards de francs. En réalité, il dépassera largement ce montant. Calculé selon les définitions et les structures budgétaires en vigueur en 1980, il serait six fois plus élevé que celui de 1980. Quant à la baisse de 1 % des prélèvements obligatoires, un examen attentif et objectif du projet conduit à la conclusion que les décisions gouvernementales proprement dites n'en expliquent que 0,1 %.

Mais, au-delà des apparences, la réalité du projet de budget pour 1985 ne peut manquer de susciter des inquiétudes justifiées pour l'avenir.

Des efforts importants ont certes été accomplis pour réduire la progression des dépenses publiques et pour réparer les dégâts de la politique budgétaire du début du septennat. Le gouvernement a notamment entrepris de réduire les effectifs de fonctionnaires. Il s'est trouvé dans l'obligation de renoncer à deux engagements solennels pris il y a *moins de deux ans ; la loi*-programme sur la recherche et la loi de programmation militaire ne seront pas respectées. Malgré cela, la maîtrise des dépenses publiques n'est pas recouvrée.

La critique majeure que mérite le projet de budget est qu'il implique en 1985 un fort accroissement des besoins de financement – de l'ordre de 40 milliards de francs – pour l'Etat et la Sécurité sociale, sans compter l'augmentation des besoins d'emprunt des organismes sur lesquels le gouvernement a transféré certaines de ses charges. En 1985, la dette publique dépassera 1 000 milliards de francs, contre 418 milliards de francs à la fin de 1980. Désormais, le problème financier le plus difficile auquel le pays devra faire face est, avec la dette extérieure, la dette intérieure de l'Etat.

Par ailleurs, alors que le gouvernement proclame que l'effort national de redressement doit porter en priorité sur les entreprises, on constate que le projet de budget pour 1985 a pour effet global d'alléger la fiscalité pesant sur les ménages et d'alourdir celle pesant sur les entreprises.

En réduisant les investissements de l'Etat, en stimulant la demande des ménages et en accroissant les charges des entreprises, il risque de continuer à retarder le redressement des échanges extérieurs et de provoquer une nouvelle poussée de l'endettement du pays à l'égard de l'étranger.

La dernière observation qu'appelle le projet de budget pour 1985 a trait à la politique fiscale qu'il retient. A l'encontre de toutes les positions qu'avaient prises les dirigeants de la gauche avant 1981, le gouvernement socialiste n'a pas cessé, depuis 1982, de majorer les impôts indirects. Il a fortement accentué la progressivité de l'impôt sur le revenu jusqu'en 1983, mais devant les risques graves de démobilisation des cadres et des membres des professions indépendantes, il a fait une pause dès 1983 en instituant la contribution sociale au taux proportionnel de 1 %. Il recule en 1985, en procédant à une réduction proportionnelle de 5 % de l'impôt sur le revenu. Tant de volte-face inquiètent pour l'avenir.

En fait, le projet de budget pour 1985 a été conçu sous le signe de l'opportunisme, sinon de l'électoralisme. Il contredit le « nouveau discours » gouvernemental sur la nécessité de la vérité. Ce n'est pas un budget qui peut contribuer à la modernisation de l'économie française.

C'est une toute autre politique budgétaire qu'il conviendrait de mettre en œuvre aussi rapidement que possible.

Plutôt que de courir après les idées à la mode, il faut concevoir la politique budgétaire en fonction des exigences qu'impose la situation économique de la France. L'objectif prioritaire de la politique économique – le gouvernement l'a compris en 1983 – doit être le redressement de la balance des paiements et la réduction progressive de l'endettement extérieur. C'est à cette tâche que doit être utilisée la politique budgétaire qui est, avec la politique monétaire, l'instrument le plus efficace à la disposition du gouvernement. Il est donc nécessaire de commencer à réduire le déficit budgétaire et, à tout le moins, de le stabiliser en francs courants.

Cependant, le redressement des échanges extérieurs et la réduction du déficit budgétaire ne pourront être obtenus durablement sans une revitalisation de l'économie. Dans une économie frappée de leucémie, le budget de l'Etat est pris en tenailles entre les dépenses d'intervention économique et sociale, qui s'accroissent, et les recettes, qui s'étiolent. Dans une économie qui retrouve son dynamisme, le phénomène inverse se produit. Afin de stimuler l'esprit d'entreprise, la productivité et la compétitivité de l'économie, il est nécessaire que soient supprimées les réglementations et les contrôles mis en place depuis trois ans et qui handicapent les entreprises dans le domaine des prix, des changes et de l'emploi. Il est aussi nécessaire que soient réduites ou supprimées de façon méthodique les aides, bonifications et subventions, qui ont proliféré durant ces dernières années. Cela suppose enfin que soit engagée de manière progressive la dénationalisation des entreprises privées passées sous contrôle de l'Etat depuis 1981, et en premier lieu des banques. Ainsi serait-il possible de réduire les dépenses et de dégager des recettes sans prélèvements fiscaux nouveaux et d'obtenir ainsi une marge de manœuvre budgétaire.

Si l'ampleur du déficit ne me paraît pas autoriser une diminution générale des impôts sur le revenu de type réaganien, je considère cependant comme indispensable de supprimer aussi rapidement que possible la superfiscalité mise en place depuis 1981 sur les revenus des cadres, des professions libérales et des dirigeants d'entreprise (en particulier la tranche à 65 %), ainsi que de créer une incitation fiscale durable à l'investissement des entreprises. De telles mesures favorables à l'épargne et à l'investissement ne manqueraient pas d'avoir un effet positif sur l'emploi.

S'il n'entend point se référer à ce qui a été fait en matière budgétaire avant 1981, le gouvernement peut méditer les exemples fournis par le gouvernement britannique et le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne. Jouant sans réserve la carte de la liberté pour les acteurs de l'économie, ils ont défini, à côté d'une politique monétaire stricte, une stratégie financière à moyen terme qui comporte une première phase de contrôle du rythme des dépenses et de réduction du besoin de financement du secteur public, puis une seconde phase durant laquelle les marges de manœuvre ainsi dégagées seront affectées à la diminution des impôts payés par les entreprises et les particuliers. En Grande-Bretagne, cette deuxième phase commencera en 1985, en RFA en 1986. La baisse des impôts qu'on annonce chez nous pour 1985 sera en revanche payée par un déficit plus important, donc par plus d'inflation. Même si les indices de prix apparaissent modérés, le gouvernement n'a pas vaincu l'inflation; il la déguise pour un temps grâce au contrôle des prix et des salaires.

En dépit des jugements empressés portés depuis l'été sur le nouveau cours de la politique gouvernementale, sur l'heureuse alliance de la jeunesse et de la modernité, les trois défauts majeurs de la gestion socialiste depuis 1981 sont toujours présents : décalage entre le discours et la réalité; recours systématique aux artifices; équivoque dans l'action. Le projet de budget pour 1985 n'y échappe pas. Je le regrette pour la France.

RAYMOND BARRE.

(1) Interview donnée à J. Boissonnat, *l'Expansion*, septembre 1981.

ÉVOLUTION DU SOLDE FINANCIER DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES EN % DU PNB

	1980	1983 a	1984 b
FRANCE	+ 0,2	– 3,2	– 3,5
ETATS-UNIS	– 1,2	– 3,9	– 3,1
RFA	– 3,1	– 2,7	– 1,4
ROYAUME-UNI	– 3,5	– 9,7	– 2,8
JAPON	– 4,5	– 3,1	– 2,3

Source : OCDE.
a : estimation.
b : prévision de l'OCDE de juillet 1984.
Signe + : excédent.
Signe – : déficit.

POLITIQUE

VERTUS ET LIMITES

Première des réformes entreprises après l'arrivée au pouvoir de la gauche, la décentralisation continue d'être un sujet de polémique. Au sein de l'opposition, où la quasi-totalité des responsables y étaient hostiles, les appréciations portées sur sa mise en place sont devenues nuancées.

Alors que M. Michel Barnier (RPR), président du conseil général et député de la Savoie, a relevé des points positifs (dans *le Monde* des 17 et 18 août), un autre de ses collègues RPR, M. Philippe Séguin, député des Vosges et maire d'Epinal, estime qu'elle n'est *« une bonne affaire ni pour la France ni pour les Français »*, tandis que l'ancien secrétaire d'Etat apparenté UDF, M. Maurice Ligot, souhaite que l'expérience ne soit pas gâchée et propose des remèdes pour qu'elle ne devienne pas une *« idée folle »*.

Quant aux habituelles récriminations des élus, notamment sur les coûts des transferts de compétences, le président de la République a apporté des précisions, lors de son voyage en Savoie, devant le conseil général. Le chef de l'Etat s'est même déclaré disposé à *« aller plus loin »* dans la voie de la décentralisation.

M. Mitterrand : aller plus loin

Nous publions ci-dessous les principaux extraits relatifs à la décentralisation de l'allocution prononcée par M. François Mitterrand, le jeudi 6 septembre dernier, devant le conseil général de la Savoie. Dès le début de son discours, le président de la République a rappelé qu'il avait été trente-deux ans conseiller général, dont dix-sept ans président, « cela dans le cadre d'une représentation parlementaire qui a duré trente-cinq ans », *et maire de Château-Chinon pendant vingt-deux ans.*

Pour la première fois dans le système colbertiste, jacobin, napoléonien, l'Etat a accepté de perdre une large partie de ses pouvoirs et compétences et donc de ses financements. Aujourd'hui nous sommes tous pour ! Et j'observe avec intérêt et un certain plaisir que ceux qui étaient le moins pour sont ceux qui voudraient que cela allât plus loin. Eh bien, je suis disposé à aller plus loin, avec eux, à la condition de savoir de quoi on parle !

Au centime près

Les financements des compétences décentralisées ont été si scrupuleusement établis qu'ils ont été effectués sous le contrôle d'une commission. Cette commission s'appelle « commission d'évaluation des charges », est présidée par un magistrat de la Cour des comptes. Les élus locaux y sont majoritaires, et les élus de l'opposition sont les plus nombreux.

Depuis 1983, la commission a toujours constaté à l'unanimité que les mesures de compensations financières permettaient de couvrir « *exactement* » – c'est leur terme, – au centime près, les charges des compétences transférées.

Ces compensations sont exactes, donc, au centime près, c'est-à-dire que toute compétence transférée qui appartenait précédemment à l'Etat, transférée à une région ou à un département, a été accompagnée de la soustraction aux finances de l'Etat, au centime près, et apportée à la collectivité locale bénéficiaire de la compétence : 50 % sous forme d'une dotation de l'Etat, c'est ce que l'on appelle la dotation générale de décentralisation, et 50 % par des impôts transférés. Cela correspond au souhait du Parlement de faire moitié/moitié en laissant donc une marge fiscale, fort précieuse, aux élus locaux. Oh ! je sais bien que l'on dit : *« Mais ce sont des impôts pourris »*... oui, mais enfin, ces « impôts pourris », la carte grise et la vignette automobile, les droits de mutations, ont été choisis en fonction de quelques critères.

D'abord ils sont facilement localisables. Et comme il s'agit de pouvoirs locaux, c'est indispensable (...). Si vous trouvez un meilleur système, je suis preneur mais je tiens ici à dire que les financements ont suivi exactement les transferts. Je sais bien comment cela se passe : au travers de la décentralisation, vous voudriez obtenir de l'Etat ce que vous n'obteniez pas, ce que nous n'obtenions pas lorsque la décentralisation n'était pas faite.

Vous avez souhaité que les services de l'Etat et le préfet ne soient plus à la charge du département. C'est logique. Donc, l'Etat financera ces dépenses qui lui incombent. Pour cela il prélèvera les sommes nécessaires soit sur cette fameuse dotation globale de fonctionnement, soit sur la dotation générale de décentralisation. Les services seront très bientôt répartis entre l'Etat, les départements et les régions de manière à ce que, désormais, chacun, Etat ou collectivité, dispose des moyens qui lui soient propres.

Ce n'est pas très facile à faire parce qu'il y a le statut des fonctionnaires, et ces fonctionnaires n'aiment pas être comme cela considérés comme des colis que l'on transporte ; ils ont un statut, ils ont passé des examens en vue de telle ou telle carrière, et voilà que tout d'un coup il y a une déviation subite dans leur destination. Il faut en tenir compte. On en discute, mais il est vrai que la fin de ce transfert doit être hâtée pour que chacun sache où il se trouve, que vous ayez vos fonctionnaires, que l'Etat ait les siens.

Les services inutiles

Les services inutiles, il y en a, des administrations centrales seront supprimées ou transférées, cela sera le résultat de la mission Debacq, que vous connaissez certainement. Enfin, M. le Ministre de l'intérieur [m'a dit] que des directives étaient données aux préfets en matière de déconcentration, car il s'agit aussi de savoir qui commande. Et les administrations centrales ne devront avoir de liens avec les collectivités locales que par le canal du préfet, de façon que vous trouviez un interlocuteur unique, même si certaines nuances peuvent être établies, je pense en particulier à l'éducation.

Voilà quelques précisions apportées. Quant aux compétences transférées, vous m'avez dit : ce n'est pas assez ! Mais vous demandez que l'on étale dans le temps et vous avez raison.

Par exemple, l'aide sociale : vous savez bien que jusqu'à présent les deux tiers de l'aide sociale étaient distribués par les élus locaux en commission cantonale, alors que les collectivités supportaient à peine le quart des dépenses, tout cela avec parfois une certaine absence de contrôle, peut-être même quelque démagogie. Vous êtes donc responsables. Vous mesurerez votre effort selon votre capacité. Quel que soit mon désir de répondre le mieux possible à votre attente, je crois qu'il sera très difficile de vous transférer la défense nationale, les affaires étrangères, la justice... c'est ce qui reste ! Bref, je suis tout prêt à me livrer avec vous à l'examen de ce que vous avez et de ce qui reste à l'Etat, et vous me direz, de façon concrète, quels sont les domaines qui pourraient être transférés aux collectivités locales. Je suis tout prêt à cet examen.

POLITIQUE

DE LA DÉCENTRALISATION

POINTS DE VUE

Le pouvoir éclaté

par MAURICE LIGOT (*)

LA décentralisation continuera à faire couler beaucoup d'encre, parce qu'elle constitue un nouvel état de la France, pas seulement administratif et politique, mais aussi psychologique et même économique. Les difficultés de sa mise en œuvre résultent de cette double réalité : que l'Etat existe, mais qu'il n'est plus tuteur.

La décentralisation n'entraîne pas la mort de l'Etat. L'Etat lui-même comme les collectivités territoriales devront le reconnaître.

L'Etat continue de fonctionner, comme il continue d'avoir des devoirs vis-à-vis de la nation et des citoyens. Il conduit des politiques qui doivent être appliquées sur toutes les parties du territoire, quelles que soient les politiques conduites d'autre part par les collectivités locales. Il doit de même assurer la défense des intérêts nationaux. Pour ce faire, il dispose dans les départements des commissaires de la République, dont les pouvoirs ne doivent pas être considérés systématiquement par les présidents de conseils généraux et les maires comme des atteintes à *leurs propres pouvoirs : il faut que* cessent les « guéguerres » absurdes, inutiles et coûteuses entre président de conseil général et préfet, par ignorance de la décentralisation. De même, l'Etat dispose des sous-préfets, dont le nombre peut-être discuté mais non l'utilité.

Si la présence de l'Etat ne peut être mise en cause, en revanche, la conception de la préfecture et des services de l'Etat dans les départements avant la décentralisation doit être complètement repensée pour devenir de plus en plus celle d'une équipe de direction et d'animation autour du commissaire de la République.

L'existence parallèle des préfectures de départements et des préfectures de régions pose un problème de taille. Il y a là un « maquis » qui doit être éclairci, pour que les collectivités locales n'aient en fait qu'un seul interlocuteur.

Pour l'exécution de sa politique, l'Etat a la possibilité d'user de divers moyens et l'un de ceux qui paraissent le plus conformes – et non le moins conformes, – c'est la collaboration dans ce but avec les collectivités *locales, si elles le souhaitent,* donc le contrat entre l'Etat et les collectivités locales : région, département et ville ou groupement de communes. Cette formule juridique paraît à la fois nécessaire et libérale, en même temps qu'incitative. Elle permet des actions renforcées et bien acceptées, en même temps que l'existence de financements associés et croisés. Elle n'est pas contraire à l'esprit de la décentralisation.

L'Etat n'est plus tuteur des collectivités locales, *que ce soit directement par l'autorité préfectorale, ou* indirectement et de façon larvée par des procédures techniques et financières. Toute tentative pour restaurer ces dernières devra être considérée comme une atteinte grave et même la négation de la décentralisation, qui implique, de façon explicite, un transfert de pouvoirs, de responsabilités, de décisions, du Parlement, du gouvernement, des administrations de l'Etat, vers les collectivités locales et leurs élus, qui doit être accompagné immanquablement d'un transfert de ressources : la part des prélèvements des collectivités locales dans le PIB doit donc augmenter et celle de l'Etat diminuer. C'est mathématique. *Est-ce bien le chemin que l'on prend,* est-ce bien le tableau que l'on voit se dessiner devant nous ? Les déclarations du président de la République vont dans ce sens, mais les moyens n'apparaissent guère.

L'un des moyens pour y parvenir *concrètement serait la mise en œuvre* réelle et sur une grande échelle de la mobilité entre les deux fonctions publiques, celle de l'Etat, et celle des collectivités locales.

D'autre part, en décidant du taux de la taxe professionnelle, les élus lo*caux prennent une décision indépendante* du pouvoir central et assument librement le financement de leur budget. Que restera-t-il de cette indépendance, si l'on réforme ou supprime cet impôt, pour le remplacer totalement ou partiellement par une attribution financière de l'Etat ? Toute réforme serait envisageable, à *la condition que le montant de l'impôt* nouveau soit décidé librement par les collectivités territoriales.

Si les collectivités territoriales ne disposent que de ressources provenant, pour la plus grande part, du budget de l'Etat, les budgets locaux ne seront plus que le pâle reflet de celui-là et les élus des « potiches », totalement responsables aux yeux de leurs mandants mais sans réel pouvoir. On ne pourrait accepter cette déviation de la décentralisation, pas plus que la tendance qui se dessine d'un Etat disant : *« Je fais une autoroute, un pont, à condition que les collectivités y participent fortement. »* Ce serait une façon de forcer la main et de mettre à la charge des contribuables locaux ce qui doit s'imputer au budget de l'Etat, autre *forme de tutelle réinventée par le* pouvoir central.

L'un des grands défauts de la loi de décentralisation est d'avoir laissé planer trop de doutes et d'incertitudes.

Un autre grand défaut réside dans la multiplication des niveaux de décentralisation. Le pouvoir est éclaté, la bureaucratie se multiplie, on s'y perd. En outre, le contribuable croule sous les charges multipliées.

Idée juste, la décentralisation peut *aussi devenir une calamité pour la* nation et pour les citoyens. Prenons garde de ne pas en faire une idée folle, une réalité ruineuse.

(*) Ancien secrétaire d'Etat, député (app. UDF) de Maine-et-Loire, maire de Cholet.

Des tutelles plus contraignantes

par PHILIPPE SEGUIN (*)

EN 1981, l'opposition – à tout le moins le RPR – avait mené une vigoureuse campagne, fortement argumentée, contre la première loi de décentralisation, celle qui jetait les bases et fondait l'armature de toutes les initiatives ultérieures.

Trois années plus tard, la résignation des uns, le silence des autres, voire l'adhésion d'un petit nombre, pourraient donner à croire que la réforme est admise dans ses principes et ne mériterait guère d'être contestée que dans ses modalités, notamment financières.

En réalité, l'expérience vécue depuis que les lois connaissent un début d'application confirme, *pratiquement en tous points*, les réticences exprimées lors du grand débat initial, et il est peu de craintes alors formulées qui n'aient été malheureusement vérifiées.

La « décentralisation » est une formule qui a atteint les dimensions d'un mythe. La potion n'a pourtant pas les vertus magiques qu'on lui prête. Et quand certains évoquent le « pas décisif » qu'elle aurait fait accomplir à la démocratie, on est aux limites de l'escroquerie.

Pour s'en convaincre, il faut revenir à l'essentiel : en vérité, il n'est que deux collectivités de base. Lorsque, en France ou ailleurs, on demande à un homme « d'où il est », il répond quasi immanquablement par le nom de la ville où il réside, et par celui de son pays d'origine. Cela n'est pas par hasard...

Car c'est un fait que l'Etat et la commune existent – presque – partout dans le monde. Et que l'Etat et la commune plongent leurs racines au plus profond de notre histoire

Certes il existe aussi d'autres niveaux d'administration des hommes et des choses dans des collectivités qu'on baptisera volontiers « collectivités intermédiaires », puisque s'intercalant entre l'Etat et les communes. Mais le nombre et la nature de ces collectivités intermédiaires varient, en France, selon les époques, et varient, dans le monde, selon les pays.

Il n'est pas d'autre réalité vivante que l'identification à la nation à laquelle on appartient – et que traduit l'Etat – et que l'attachement à ce qui est le cadre de vie immédiat, c'est-à-dire la commune.

Toute réforme, fût-elle affublée du masque de la décentralisation, qui se fait contre l'Etat ou la commune (ou, *a fortiori*, contre les deux) est donc mauvaise, car elle néglige l'essentiel.

Or c'est très précisément la caractéristique de la décentralisation socialiste, dont, hélas ! certains, hors la majorité actuelle, ne refusent pas de goûter les délices.

L'Etat abandonne une part de son pouvoir d'arbitrage et renonce à sa vocation essentielle, qui est de guider, d'encadrer, de coordonner. Vingt et quelques plans régionaux ne font pourtant pas un plan national. Vingt et quelques politiques régionales ne font pas une politique pour la France. Le maître mot politique est la cohérence. Sans avoir à évoquer longuement la déperdition d'énergie, les gaspillages financiers et les conflits qu'entraîne la création de nouvelles administrations régionales ou départementales, on peut se poser la question : où est la cohérence pourtant plus que jamais nécessaire pour adapter le pays aux exigences de son temps ? Quant à la commune, serait-il exagéré d'écrire qu'elle est la dinde de la farce décentralisatrice ? Où est le changement *pour ce qui* la concerne, hors le transfert de charges, unanimement reconnu, et ce qui apparaît plus comme un transfert d'impopularité que comme un transfert de compétence ?

Il est devenu plus facile de modifier un POS. Soit. Mais encore ? Le fait pour le maire d'être désormais le dernier à apposer sa signature sur un permis de construire, au terme d'une procédure qui demeure (heureusement) un « *dialogue singulier* » entre les services de l'équipement et lui, constitue-t-il une « *avancée démocratique* » si décisive ? Que le tampon qu'on appose sur des milliers et des milliers de délibérations porte simplement un « *reçu le* » au lieu du « *vu* » ou du « *vu et approuvé* » de naguère constitue-t-il bien cette « *véritable libération* » dont nous parlait M. Defferre ?

Et en dehors de ces gains illusoires, que de dangers nouveaux ! Qui ne voit qu'à la tutelle « *douce* » de l'Etat pourrait se substituer une tutelle autrement plus présente et plus contraignante des régions, désormais élevées au rang des collectivités territoriales et des départements. C'est la triste logique de la réforme : les collectivités intermédiaires s'engouffrent dans le vide ainsi créé ; l'Etat se réfugiant par ailleurs dans l'alibi de la dotation globale d'équipement, elles sont les seules à offrir des perspectives de subventions aux communes *et*, partant, peuvent peser sur leurs choix ; enfin, les services de l'Etat mis à la disposition des présidents de conseils régionaux et généraux font « *passer* » *une part non négligeable* des options de collectivités sous l'autorité desquelles ils se retrouvent, de fait.

Or une tutelle ne gagne rien à se rapprocher par trop de son terrain d'exercice : ni l'objectivité ni l'efficacité ne s'en trouvent renforcées.

La démocratie n'est-elle pas finalement la principale victime de ces *marchés de dupes* ? *On voit tout ce* qu'elle y perd. On ne discerne pas au juste ce qu'elle y gagne. Que les hommes et les femmes qui dirigent les collectivités intermédiaires voient leurs pouvoirs singulièrement augmentés, c'est indéniable. Mais où est le profit pour le citoyen ? Il n'existe ni opinion publique régionale, ni opinion publique départementale et le contrôle sur les collectivités intermédiaires est inexistant. En revanche, il existe un contrôle permanent des citoyens sur l'Etat et la commune. Or les pouvoirs de l'un, l'autonomie de l'autre, sont remis en cause.

Au total, ce qu'on appelle la décentralisation n'est une bonne affaire ni pour la France ni pour les Français. Cela est d'autant plus regrettable que les surcoûts qu'elle entraîne *sont loin d'être négligeables*. Et qu'elle servira surtout au pouvoir à l'heure du bilan. Bilan non point des apports de la réforme, mais des charges fiscales nouvelles que, dernier maillon de la chaîne, les communes auront dû imposer à leurs administrés.

Entre un gouvernement – de gauche – qui affichera une baisse (illusoire) de ses prélèvements obligatoires et des collectivités – présumées dans l'opposition – qui auront dû, par sa faute, augmenter les leurs, la balance ne sera pas égale. La « décentralisation » n'aura été que le moyen d'une culpabilisation.

Qu'y aura gagné le citoyen ?

(*) Vice président de l'Assemblée nationale, député (RPR) des Vosges, maire d'Epinal.







Le Monde

sports

FOOTBALL

EN MATCH ÉLIMINATOIRE POUR LA COUPE DU MONDE

La France bat le Luxembourg 4-0

Quatre mois après avoir conquis le titre de championne d'Europe, l'équipe de France n'a pas raté son premier match des éliminatoires de la Coupe du monde 1986 de football en s'imposant 4-0 au Luxembourg, le 13 octobre. Les deux points de cette victoire permettent aux « bleus » du nouvel entraîneur, Henri Michel, d'occuper la tête du classement provisoire du groupe 4 de la zone européenne devant la Yougoslavie et la Bulgarie (1 point), la RDA et le Luxembourg (0 point).

Pourtant, cette rencontre a laissé un goût d'inachevé. Après quatre buts marqués en trente-cinq minutes — Battiston (2ᵉ), Platini (13ᵉ), Stopyra (24ᵉ et 33ᵉ), — les Français, privés de Platini à la 57ᵉ minute (ce dernier devait s'économiser en vue de son match avec Turin le lendemain contre Vérone), n'ont pas pu aggraver le score en dépit de trois belles occasions. Or l'équipe nationale avait pu se qualifier pour le Mundial 1982 grâce au 7-0 obtenu à Limassol contre Chypre en 1980. Avant les deux prochaines rencontres que l'équipe nationale disputera au Parc des princes contre la Bulgarie, le 21 novembre, et contre la RDA, le 8 décembre, le successeur de Michel Hidalgo a cependant pu enregistrer avec satisfaction les bons comportements en attaque de Stopyra et surtout en défense de Bibard, dont c'était la première sélection internationale.

Un successeur prudent

« Etes-vous l'héritier de Michel Hidalgo? » La question n'a pas vraiment fait sourire Henri Michel. Le nouveau patron de l'équipe de France de football s'est juste fait un peu plus sérieux pour dire : *« Non, chacun a sa propre personnalité. Je ne cherche à ressembler à personne. Si je voulais, au demeurant, lui ressembler, je n'y parviendrai pas. »*

Modestie ou fausse pudeur, Henri Michel pouvait-il rendre un hommage plus remarqué à son prédécesseur? Juste retour des choses. On n'est jamais trop solidaire quand on exerce cette responsabilité.

Du temps où il portait encore le maillot tricolore, Henri Michel (cinquante-huit fois international) mesurait déjà la difficulté de la carrière. Remarquant que les entraîneurs étaient toujours tenus pour responsables des échecs de leur équipe, il répliquait un jour à l'adresse de Georges Boulogne, rarement épargné par la critique : *« Et vous voudriez que j'exerce ce métier-là! »*

Chevelure abondante, accent chantant qu'il tient de ses origines méditerranéennes, Henri Michel a choisi d'être l'entraîneur de l'équipe de France à trente-sept ans. C'était le seul poste qui pouvait l'intéresser. Quand on a, comme lui, été le premier sur le terrain, on n'accepte pas d'être relégué au second plan. Carrière programmée, dit-on à son propos. De fait, il n'a jamais connu vraiment la mise à l'écart. Tout jeune, il souhaitait devenir professeur d'éducation physique. L'attrait du ballon rond le poussera vers d'autres sentiers. *« Vous consacrez trop de temps au football »*, lui dit un jour, à Aix-en-Provence, son professeur. Qu'importe, il sera professionnel.

Rien ou presque, depuis, n'a contrarié sa carrière. Dans son premier club, l'Association sportive d'Aix-en-Provence, il rencontre Joseph Ujlaki, qu'on désigne alors sur le terrain sous le nom de « père Joseph ». De lui, Henri Michel retient le meilleur : la manière élégante de conduire le ballon, le port de tête altier, qui lui confère un air dominateur, une technique inégalable. Pour autant, le jeune homme ne tombe pas dans les défauts de cet artiste du ballon. C'est un battant que le travail ne rebute pas. Aussi n'apprécie-t-il guère que, plus tard, la presse spécialisée ne lui reconnaisse pas cette qualité. *« Si j'ai raté un match, je conçois qu'on le dise. Laisser entendre, en revanche, que sur le terrain je ne donne pas le meilleur de moi-même m'est insupportable. »*

Philosophie inchangée

A Nantes, où il arrive à dix-neuf ans, son transfert est l'événement footballistique de l'année. Il y trouve des partisans, mais aussi des détracteurs. Il finit par imposer son jeu et sa personnalité. Il est le joueur le mieux payé de l'équipe. Il conquiert les jeunes, qui l'écoutent et le respectent.

A l'école de José Arribas, qui fut l'un de ses maîtres avec Georges Boulogne, Henri Guérin et Michel Hidalgo, il apprend qu'un entraîneur de football est surtout un pédagogue. Il restera quinze années sur les bords de la Loire, où il a trouvé une seconde famille.

Dans cette ambiance, Henri Michel s'est épanoui. Faut-il s'étonner alors qu'au sein du club France il tienne le langage de Michel Hidalgo dans l'ombre duquel il a vécu ces derniers mois : *« Une équipe, c'est un groupe d'individualités. Fragile, il faut le protéger. La vie collective est facteur d'équilibre et de réussite. »* Les mots ont à peine changé, la philosophie est restée la même.

De son prédécesseur, Henri Michel n'a toutefois pas encore acquis l'esprit d'ouverture, ni le sens des relations publiques. Se méfie-t-il, comme on le prétend, des interlocuteurs qu'il ne connaît pas? Il se réfugie alors derrière un humour de bon aloi ou évite les réponses qui pourraient le desservir. Il est sensible, voire pudique. Lui demande-t-on pourquoi les clubs français ont, jusqu'à présent, régulièrement échoué en Coupe d'Europe, il répond : *« Difficile d'y trouver une explication rationnelle. Le football n'est pas une science exacte. »* Il s'irrite même un peu si on insiste. *« Les clubs ne sont pas les parents pauvres du football. Ils ont les moyens de former des jeunes. L'équipe de France finira bien par exercer son influence... »*

Comment explique-t-il alors la désaffection du public pour le championnat? *« Trop tôt pour le dire »*, affirme le patron de l'équipe de France. *« Si Paris-Saint-Germain et Marseille, notamment, avaient connu leur début de saison habituel, la fréquentation moyenne des stades n'aurait pas baissé à ce point. »*

Et les concours de pronostics? Henri Michel y est-il favorable? *« Bien sûr*, dit-il, *je les souhaite. On cherche de l'argent, organisons-les. Le Totocalcio italien, contrairement à ce qu'on dit, est un modèle. La réussite du sport français en dépend. »* Même s'il affirme cela avec conviction, Henri Michel ne se découvre pas vraiment, car c'est l'avis de tous les dirigeants du football français. Mais il est sans doute trop tôt pour que le nouvel entraîneur de l'équipe de France impose ses idées propres. C'est aussi cela l'héritage d'Hidalgo.

GILLES MARTINEAU.

CYCLISME

Record pour Hinault en Lombardie

Deux courses en Italie, deux victoires pour le cyclisme français et pour le groupe *La vie claire*. Quarante-huit heures après le Tour du Piémont gagné par Christian Jourdan, le Tour de Lombardie s'est terminé, le 13 octobre, à l'avantage de Bernard Hinault, qui a renouvelé dans cette épreuve son succès de 1979. Il s'agit d'un doublé sans précédent. Jourdan est d'ailleurs le seul autre Français dont le nom figure au palmarès du Tour du Piémont créé en 1906.

Si l'attaque victorieuse de Christian Jourdan la semaine passée dans les rues de Novarre a provoqué l'étonnement des observateurs, celle de Bernard Hinault sur la route de Côme n'a surpris personne... à l'exception peut-être du Néerlandais Adrie Van der Poel qui tenta vainement de le suivre dans la dernière côte du Tour de Lombardie. La réussite de l'ancien champion du monde est un résultat logique. Le Breton a recouvré une forme satisfaisante qui lui avait déjà permis de remporter le Grand Prix des nations, puis le Trophée Baracchi associé à Francesco Moser. Il a ainsi obtenu trois grandes victoires internationales en l'espace de trois semaines. Il avait préparé la fin de saison avec soin, alors que la plupart de ses adversaires paient leurs efforts ou baissent les bras. Sa supériorité sur les merveilleux itinéraires des lacs italiens n'a pas souffert la contestation. Servi par sa condition athlétique, sa volonté, sa connaissance du terrain et son expérience, — qui pouvait réunir de tels atouts? — il a contrôlé la course en permanence, se réservant d'intervenir dans la montée de San-Fermo-della-Pattaglia à une dizaine de kilomètres de l'arrivée. A cet endroit, il devait distancer Van der Poel définitivement, après avoir enrayé l'offensive du Belge Ludo Peeters et celle du Suédois Tomi Prim.

Auparavant, le jeune Français Charles Mottet, récent vainqueur du Tour de l'avenir, s'était détaché sur les pentes de Schignano, à quelque quarante kilomètres du but, en compagnie de Stephen Roche. Mais cette échappée ne parvint jamais à creuser un écart décisif. La tâche de Bernard Hinault fut facilitée par l'éclatement du peloton qui élimina les deux tiers de l'effectif avant que les difficultés sérieuses ne commencent. Sean Kelly lui-même se trouva pris au piège. Quant à Criquielion, classé septième à 2 mn 25 s, il ne possédait plus l'inspiration et moins encore l'efficacité qui lui avaient valu de conquérir le titre de champion du monde le mois dernier à Barcelone.

En bref, Bernard Hinault a respecté, une fois de plus, un programme établi méthodiquement. Et pour faire oublier que l'opposition était un peu faiblarde, il a battu le record de l'épreuve en roulant à 40,831 kilomètres à l'heure de moyenne.

JACQUES AUGENDRE.

VOILE

Brest veut changer la vitesse

Brest. — Faute de vent, aucun record n'a été battu au cours de la Semaine internationale de vitesse à la voile de Brest, qui a réuni, du 6 au 13 octobre, une centaine d'engins, dont les multicoques de Philippe Jeantot *(Crédit Agricole)*, Alain Gabbay *(Charles-Heidsieck)*, Alain Petit-Etienne *(Région de Picardie)*, Eric Tabarly *(Paul-Ricard)* et Olivier Moussy *(MACSF)*.

Cette Semaine internationale de vitesse a été marquée par la volonté de la ville de Brest et celle de la Fédération française de voile (FFV) de moraliser l'épreuve bretonne, qui était, jusqu'à présent, une initiative privée.

De notre envoyé spécial

La FFV aurait-elle décidé de se *mettre en question?* Après avoir accueilli dans son giron la planche à voile, elle affiche, aujourd'hui, un nouvel intérêt vis-à-vis des courses vedettes. *« Oui aux commanditaires. Non aux marchands du temple. »* La ville de Brest et la Fédération française de voile ont repris en main l'organisation de cette Semaine internationale de vitesse à la voile et mis fin aux pratiques établies sur le plan d'eau breton par une société privée. L'importance des primes aurait amené à privilégier certains concurrents. Reste que, une fois leurs engins exposés à la curiosité du public, beaucoup de ceux-ci s'empressent de traverser la Manche pour gagner la base anglaise de Wymouth, dont le plan d'eau en cette saison est plus propice aux exploits. Le véliplanchiste Arnaud de Rosnay a suivi en cela l'exemple d'Alain Gabbay.

Heureusement, quelques passionnés sont venus présenter à Brest des engins peu ordinaires. Avec eux, la Semaine ressemble à un concours Lépine nautique. Le bricolage pur et simple prend le pas sur la technique. Rien ne permet de dire cependant que certaines idées ne seront pas reprises un jour sur des voiliers plus prestigieux.

Le bateau conçu par Gilles Goarin a reçu, par exemple, le prix de l'ingéniosité du *Télégramme de Brest*. Employé au centre de jeunesse de la SNCF de Rennes, Gilles Goarin a construit un catamaran d'une valeur de 80 000 F, de type Tornado (6 m de long, 3 m de large et une voilure de 22 m²). Il a monté, de part et d'autre du bateau, une planche à voile et une aile d'avion, ce qui a pour effet d'éviter à l'engin de s'enfoncer dans l'eau et, ainsi, en pleine vitesse, de s'arrêter instantanément. Le bateau ne fait plus sourire depuis qu'il a battu l'an passé des multicoques renommés. Seule l'entreprise qui a vendu l'aile d'avion s'est refusée à prendre le moindre risque et a demandé au skipper amateur de taire le nom de la société afin d'éviter, en cas d'échec, une contre-publicité.

La recherche du vent

Un jeune Brestois, Maurice Gahagnon, a fabriqué, pour sa part, un « tripod », nommé *OK Shape* (trois flotteurs dont un à l'avant), dépourvu de coque centrale et muni d'hydrofoils (plans porteurs) à l'arrière. Le voilier a déjà atteint plus de 20 nœuds par vent de force 6. L'inventeur a pour objectif de créer sa propre écurie de course en construisant le même type de bateau dans les trois catégories de vitesse.

Un architecte néerlandais, Piet Vieges, a présenté enfin à Brest un « amaran », sorte d'araignée, baptisée *High Tension* (12 m de long, 10 m de large et 11 m de haut, avec une voilure de 18 m²). Cet engin est doté d'une nacelle supportée par trois échasses qui prennent appui chacune sur un flotteur. Le bateau peut atteindre, selon son architecte, la vitesse de 20 nœuds. En raison du petit temps, il n'a pas été possible de vérifier les dires de ces « inventeurs ».

Pour pallier le manque de vent fréquent en cette saison, la Semaine internationale de Brest ne sera probablement plus organisée en octobre. Les techniciens de la Météorologie nationale de Guipavas (Finistère) ont constaté que *« 14 % seulement des vents de ce mois étaient favorables »* à la pratique de la voile. Cette proportion *« atteint 40 à 45 % pour les mois de mars et d'avril »*. Pour garder sa vocation de haut lieu de plaisance, la ville de Brest, en collaboration avec la Fédération française de voile, envisage d'organiser la semaine au printemps en la couplant, au besoin, avec les « Océanides » qui ont lieu à la même saison. En outre, la base pourrait rester ouverte toute l'année aux tentatives de records.

G. M.

ATHLÉTISME

Levisse précède 30 000 joggers à travers Paris

La sixième édition des 20 kilomètres de Paris organisée le 14 octobre à travers les rues de la capitale par l'Association culturelle et sportive de l'armée de l'air, avec, notamment, le patronage de la mairie de Paris, a été l'occasion, pour quelques trente mille joggers, d'une immense procession pour célébrer le culte du corps et du souffle retrouvés.

Le succès toujours croissant de cette grande manifestation populaire soulève néanmoins de nombreuses questions. Question aux organisateurs : le parcours mesure-t-il vraiment les 20 kilomètres annoncés? Si c'est la cas, il faut que les responsables de l'athlétisme national organisent rapidement une tentative contre le record du monde de l'heure pour Pierre Levisse. En bouclant le parcours en 57 mn 17 s, celui-ci a au moins montré que, à trente-deux ans, il aurait sans doute mérité d'être sélectionné pour les Jeux de Los Angeles.

Question au service d'ordre : le parcours étant connu plusieurs mois à l'avance, n'est-il pas possible de prévoir un plan de circulation? Cela éviterait à de nombreux automobilistes de vider leur batterie en klaxonnant pour sortir des embouteillages dans lesquels ils se sont précipités en ignorant le plus souvent que le pavé de la capitale réservé, ce jour-là, aux coureurs à pied.

Question à certains concurrents : pourquoi y a-t-il autant de tricheurs? Comme chaque année, des centaines de coureurs sont partis avec plusieurs centaines de mètres d'avance pour éviter la cohue du départ : d'autres, encore plus nombreux, ont pris des raccourcis. Ils cherchent sans doute à impressionner leur entourage en simulant des performances dont ils ne sont pas capables. En fait, ils ne réussissent à tromper qu'eux-mêmes ; chaque course de fond est d'abord une victoire sur soi-même.

Question enfin aux Cassandres : pourquoi la mode du jogging ne se dément-elle pas? Lors de la première édition des 20 kilomètres de Paris, il n'y avait pas plus de treize mille concurrents sur le bitume et ils avaient prédit que cette mode ne résisterait pas à l'hiver. Six ans après, vingt mille concurrents terminent dans des temps témoignant d'un entraînement régulier sinon assidu. Il est curieux, à cet égard, que le ministère de la jeunesse et des sports choisisse ce moment pour retirer son patronage à la course et le laisse à la mairie de Paris, qui a déjà en charge le marathon organisé au mois de mai.

A. G.

LES RÉSULTATS

Automobilisme

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PRODUCTION

Dany Snobeck (Alfa Romeo) a gagné le championnat de France des voitures de production, qui s'est terminé le 14 octobre avec l'épreuve disputée sur le circuit de Linas-Montlhéry. Celle-ci, disputée en deux manches, a été remportée par Jean-Pierre Jarier (Camaro-Facom) devant Jean-Pierre Malcher (505 Peugeot) et Claude Ballot-Léna (BMW M-635)

RALLYE D'ANTIBES

L'Italien Carlo Capone (Lancia Rallye-037) a gagné, le 13 octobre, le 19ᵉ Rallye d'Antibes, comptant pour le championnat d'Europe, après une lutte serrée avec le Français Beguin (BMW M-1), à 73 centièmes de seconde, et son compatriote Fréquelin (Opel Manta-400), à 77 centièmes.

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Nationale 1
(Troisième tour, matches aller)

*Caen BC b. ES Avignon	90-81
*SMC Le Mans b. AS Monaco	98-69
*EB Orthez b. Tours-BC	81-74
*CSP Limoges b. Mulhouse-BC	83-73
*AS Villeurbanne b. St-Etienne	112-94
*ESM Challans b. JA Vichy	83-72
*Ol Antibes b. Stade Français	91-83

Classement. — 1. Limoges, 9 pts ; 2. Villeurbanne, Antibes, Orthez, Le Mans, Stade Français et Mulhouse, 7 pts, etc.

Cyclisme

Affecté par la sanction dont il a été l'objet à l'issue de Paris-Bruxelles — déclassement de la troisième place pour contrôle anti-dopage positif — et nettement battu la veille dans le tour de Lombardie, l'Irlandais Sean Kelly a pris sa revanche, le 14 octobre à Montreuil-sous-Bois, en gagnant au sprint devant Jean-Luc Vandenbroucke, Hinault et Criquelion le traditionnel Critérium des As, disputé sur 100 kilomètres derrière vélomoteur Burdin.

Cette victoire, dans une épreuve réservée à l'élite (ils n'étaient que seize au départ) et héritière d'un passé glorieux, est une première pour le champion irlandais. Elle prend ainsi valeur de symbole puisque Kelly, vainqueur final du Trophée Super-prestige, est le meilleur routier sur l'ensemble de la saison.

Chez les féminines, la première place est revenue à Jeannie Longo.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Deuxième division
(Dixième journée)

Groupe A

*Orléans b. Dunkerque	1-0
*Mulhouse b. Quimper	4-0
*Rennes b. Besançon	2-0
Red Star b. *Châteauroux	1-0
Guingamp b. *Amiens	3-1
*Valenciennes b. Abbeville	3-1
*Le Havre b. Caen	1-0
*Angers b. Stade Français	5-1
*Sedan et Reims	1-1

Classement. — 1. Mulhouse, 16 pts ; 2. Orléans, 15 pts ; 3. Reims et Guingamp, 14 pts, etc.

Groupe B

*Valence et Sète	0-0
*Martigues et Thonon	2-2
*Saint-Etienne b. Grenoble	3-0
*Montpellier b. Gueugnon	4-0
*Alès b. Lyon	2-1
Nice b. *AEPB La Roche-sur-Yon	2-1
*Limoges b. Le Puy	2-1
*Cannes b. Cuiseaux-Louhans	2-1
Nîmes b. *Béziers	2-1

Classement. — 1. Nice, 15 pts ; 2. Montpellier et Cannes, 14pts, etc.

Handball

COUPES D'EUROPE

Coupe des champions : Stade Marseillais (SMUC) b. *Pallamano Scafati, 24 à 16.

Coupe des coupes : *Krems (Autriche) b. USM Gagny, 24 à 19.

Coupe de la Fédération : Nimes bat *Berchem (Luxembourg), 21 à 18.

Coupe des champions (dames) : *Stade Français b. RTV Bâle, 16 à 10.

Hockey sur glace

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(5ᵉ tour)

*Français Volants et Megève	3-3
*Chamonix et Amiens	5-5
*Tours et Villars-de-Lans	4-4
Gap b. *Viry	7-5
*Grenoble b. Briançon	15-7
*Saint-Gervais b. Caen	10-2

Classement. — 1. Saint-Gervais, 10 pts ; 2. Grenoble, 9 ; 3. Gap, 8 ; etc.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Première division
Groupe A
(Quatrième journée)

Poule 1

Tyrosse b. *Tarbes	12-10
RCF b. *Aire	21-18
Stade Toulousain b. *Narbonne	21-18
*Aurillac b. Montauban	32-15
Béziers b. *Carcassonne	40-16

Classement. — 1. Stade Toulousain, 12 pts ; 2. Aurillac, Béziers, 10 ; etc.

Poule 2

Oloron b. *La Rochelle	15- 6
*Dax b. Romans	29-27
Biarritz b. *Valence	26-15
*Boucau b. Agen	10- 9
*Hyères b. Bègles-Bordeaux	19-12

Classement. — 1. Agen, Dax, Hyères, Le Boucau, 10 pts ; etc.

Poule 3

*Montferrand b. Le Creusot	36-3
*Grenoble b. Brive	12-6
*Pau b. Angoulême	29-0
*Lourdes b. Bagnères	25-9
*Bayonne b. La Voulte	28-6

Classement. — 1. Bayonne, Lourdes, Montferrand, 11 pts ; etc.

Poule 4

*Castres b. Mont-de-Marsan	10- 3
*Tulle b. Bourgoin	21-15
Toulon b. *Nîmes	7- 3
Graulhet b. *Albi	20- 0
Nice b. *Perpignan	12- 9

Classement. — 1. Nice, Toulon, 12 pts ; etc.

Sports équestres

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DRESSAGE

La Normande Dominique d'Esmée, de Pont-l'Evêque, sur Fresh-Wind, *a emporté le 14 octobre, à Saumur (Maine-et-Loire), son huitième titre de championne de France de dressage, devançant Jean Morel (Fontainebleau) sur* Kopal Fleury.

Sur Hava, *Dominique d'Esmée a gagné, d'autre part, le Critérium national, devançant la Parisienne Marina Caplain Saint-André sur* Hardit Quess.

Tennis

TOURNOI DE BALE

Le Suédois Joakym Nystroëm a gagné, le 14 octobre, le tournoi de tennis en salle de Bâle, comptant pour le Grand Prix et doté de 100 000 dollars, en battant en finale l'Américain Tim Wilkison (6-3, 3-6, 6-4, 6-2).

TOURNOI DE CASABLANCA

Le Suédois Henrik Sundstroëm a gagné, le 14 octobre, le tournoi du Racing universitaire de Casablanca en battant en finale l'Espagnol Emilio Sanchez (7-5, 7-5).

TOURNOI DE SYDNEY

Le Suédois Anders Jarryd a gagné, le 14 octobre, le tournoi de tennis de Sydney, comptant pour le Grand Prix et doté de 225 000 dollars, en battant en finale le Tchécoslovaque Ivan Lendl (6-3, 6-2, 6-4).

Le Monde

société

L'ÉCOLE CATHOLIQUE ET SON AVENIR

Les petits matins d'une après-guerre

De notre envoyé spécial

Tourcoing. – La guerre scolaire a-t-elle vraiment eu lieu au « Sacré-Cœur » ? L'hiver et le printemps derniers avaient pourtant été chauds dans cette institution dont les élèves – mille six cents au total, du cours préparatoire à la terminale – n'appartiennent pas seulement, comme jadis, aux grandes familles textiles de Tourcoing. Des mots rarement entendus derrière les murs de brique noirâtre (« manif' », « meetings », « tracts », « mobilisation ») avaient soudain retenti. Mais l'été, fertile en rebondissements sur le front scolaire, n'a laissé subsister que quelques traces fort discrètes de ces anciennes batailles. Et les affiches qui accueillent le visiteur entre le parloir et les bureaux de l'administration ne sont pas vraiment belliqueuses : *« L'école libre vivra... oui, mais comment ? »*

Ce thème choisi par le Père Guiberteau pour sa conférence publique, le 11 octobre à Lille, donne bien le ton. L'école catholique a gagné mais, déjà, elle s'inquiète des conditions de cette victoire. L'institution des crédits limitatifs, déjà utilisés en fait depuis deux ans, et le retour à la loi Debré pour la procédure de nomination des professeurs par les recteurs fournissent à présent de nouveaux thèmes de mécontentement. Le premier est d'autant plus sensible dans le Nord que les demandes d'inscription dans les établissements catholiques y ont été particulièrement nombreuses (+ 3 % globalement par rapport à la rentrée 1983, en effectifs constatés selon des chiffres non définitifs, contre 1,8 % dans le public). Pour la première fois, M. Georges Denys, directeur du lycée du Sacré-Cœur, a dû refuser des élèves dans les grandes classes et se résigner à entasser quarante-trois élèves dans une classe de terminale A. La détérioration des conditions de travail mécontente les enseignants, malgré le climat plutôt calme de cette rentrée 1984.

Le travail de l'année scolaire passé n'avait jamais été vraiment perturbé, mais la communauté scolaire que tente de préserver l'école catholique avait subi au Sacré-Cœur plusieurs fractures. Les professeurs, divisés entre un syndicat CFTC majoritaire, très virulent contre le projet Savary, et une section CFDT, influente et engagée dans la lutte pour la titularisation des maîtres, affirment pourtant avoir réussi à préserver leur cohésion pédagogique. Sous le choc des événements, les projets de rénovation, les expériences avaient cependant dû être mis en sourdine.

Dans les classes du lycée, les élèves n'entendaient pas rester neutres. Ceux qui avaient atteint l'âge de la majorité étaient officiellement invités à se mobiliser. Les petites provocations contre les professeurs pro-savarystes s'étaient multipliées : cahiers et vêtements ostensiblement recouverts d'autocollants pour « l'école libre », invectives en pleine classe sur le thème *« Que faites-vous là, vous qui défendez l'école publique ? »* La responsable des parents d'élèves du lycée, Mme Nicole Derville, regrette aujourd'hui encore le *« manque de discrétion des jeunes »*. Simultanément, le climat s'était tendu entre les enseignants, surtout après que le chef d'établissement les eut réunis pour démontrer la nocivité du projet Savary. Chacun alors avait dû se résoudre à une *« profession de foi publique »*, comme le rappelle M. Jean-François Berghe, délégué académique du SNEC-CFTC.

Un nouveau souffle

La bataille de mots et d'affiches n'avait pourtant pas dégénéré en procès politique *« grâce à notre implantation suffisante »*, précise le représentant de la FEP-CFDT, M. Philippe Lallemant. *« Il n'y a pas eu de sang, les rapports sont restés corrects »*, ironise M. Pierre Bailleul, cadre éducatif et adhérent SYNEP-CGC. En fait, les coups de bec avaient laissé la place à des démarches plus discrètes. Les professeurs, avouent-ils aujourd'hui, tentaient de gommer les conflits qui les divisaient et préféraient garder le silence pour pouvoir continuer à travailler ensemble. *« On risquait de perdre de vue les élèves »*, avoue le directeur. Après le paroxysme de la manifestation du 24 juin à Paris, l'année scolaire s'était achevée par de bons résultats au baccalauréat, mais les inquiétudes demeuraient.

Le nouveau contexte de la rentrée a modifié l'ambiance de l'établissement. Dans la salle des professeurs, les débats sur les expériences pédagogiques mises ou remises en chantier ont remplacé les silences gênés sur la fonctionnarisation des maîtres. Des groupes de niveau en mathématiques ont été organisés en seconde. Le tutorat est expérimenté dans deux classes de sixième, et l'équipe d'animation pédagogique moribonde connaît un nouveau souffle. *« On retombe dans les préoccupations quotidiennes,* explique une enseignante, *l'échec scolaire et le nombre d'élèves par classe, comme dans le public. »* Chez les militants syndicaux, l'amertume et la déception des uns est la mesure de l'inquiétude des autres. Les premiers, à la CFDT, estiment avoir été *« floués »* et tentent de se remobiliser sur le terrain de la rénovation pédagogique et des droits syndicaux dans l'entreprise. Au SNEC, on se refuse surtout à écouter les sirènes rassurantes du nouveau ministre : *« Ils n'ont pas abandonné leur projet,* assure M. Berghe. *M. Chevènement voudrait nous endormir. »* Au-delà des discours cependant, le retour sur le terrain pédagogique, celui des vrais problèmes de l'école, est général. Les parents de l'APEL eux-mêmes voudraient, cette année, consacrer à construire de nouvelles relations avec les professeurs, à participer à la vie de l'établissement, autant d'énergie qu'ils ont utilisée l'an dernier *« à se défendre ». « La liberté, d'accord, mais pour quoi faire ?* interroge Mme Nicole Derville. *C'était facile d'aller faire la fête à Paris. Maintenant, il faut affirmer la raison d'être de l'enseignement catholique qui est l'accueil de tous, des parents et élèves en difficulté particulièrement. »*

L'institution du Sacré-Cœur n'a pas fini de mesurer les conséquences de son effervescence de quelques mois. Les liens entre parents se sont affermis, quelques lycéens se sont rapprochés des mouvements politiques d'opposition, mais surtout l'établissement recherche de nouvelles manières d'affirmer sa spécificité sur le plan pédagogique notamment, afin que, selon le mot de son directeur, *« il vaille la peine d'être libre »*.

PHILIPPE BERNARD.

POINT DE VUE

Rien n'est réglé

par ODON VALLET (*)

LES projets de loi concernant l'enseignement privé règlent la question scolaire pour le court terme. Avec logique et méthode, ils reprennent, à l'exception notable du maintien du contrat simple, les dispositions du projet socialiste « Libérer l'école » (dans sa version de 1978) pour sa première phase d'intégration, phase dont la durée est indéfinie.

Reste à s'interroger sur le moyen et sur le long terme. Ainsi la nécessité d'accords amiables entre communes pour le financement des écoles primaires conduit à des remises en cause à chaque échéance électorale. Avec la décentralisation, l'école catholique, et donc la religion, redevient un enjeu politique constant.

En matière financière, l'enseignement catholique avait refusé la loi Savary, qui lui apportait de 1 à 2 milliards de crédits nouveaux. Curieusement, il semble accepter la loi Chevènement, qui limite les anciens crédits évaluatifs. Mais, jusqu'à présent, la gauche a très bien traité l'école catholique : en francs constants, de 1981 à 1985, la hausse de crédits a été de 9,5 %.

Les projections à moyen terme du budget de l'éducation montrent cependant l'inéluctabilité de la rigueur, en raison des dépenses de personnel mal maîtrisées (par exemple, à cause du vieillissement du corps enseignant, payé à des indices plus élevés). Dans quelques années, l'enseignement catholique regrettera peut-être les propositions Savary, si avantageuses.

La dimension pédagogique n'est pas moins importante. Avec le départ d'Alain Savary s'est éloigné, pour les uns, le spectre, pour les autres, l'espérance de réformes fondamentales, telle l'application du rapport Legrand dans ses mesures essentielles.

Or, face à la menace de gauche, l'enseignement catholique avait retrouvé son unité, naguère fragile. S'étaient regroupés pour le même combat des établissements hétérogènes et même opposés quant aux méthodes de lecture, à l'information sexuelle, à l'apprentissage de l'histoire, aux mathématiques modernes, etc.

L'école catholique comprend certains enseignants à la pointe de l'innovation et d'autres au traditionnalisme éprouvé. Ils adhèrent à des syndicats parfaitement antagonistes comme la CFTC et la CFDT. Comment croire que, demain, l'harmonie régnera ?

D'autant que de délicats problèmes de statut continuent à se poser, surtout dans le second degré. Compte tenu du faible nombre de diplômés (quinze fois moins d'agrégés et dix fois moins de capésiens que dans l'enseignement public), les écarts de salaire et de conditions de travail sont considérables. Et les modalités des mutations, naturellement souples dans le privé, forcément rigides dans le public, risquent d'être, à terme, remises en cause.

Les structures de l'enseignement catholique pourront-elles résister à ces forces d'éclatement ? Le clivage entre « modérés » et « durs », accentué par les récents événements, ne prépare-t-il pas des ruptures, tant dans les instances nationales que dans les comités diocésains ? Ces derniers avaient d'ailleurs connu une sérieuse crise en 1978. La tentation sera grande pour certains établissements, à l'imitation de ceux des jésuites et de quelques ordres religieux, de quitter des structures mal adaptées.

Or la défense de l'enseignement catholique vient de révéler un affaiblissement de l'autorité des évêques par rapport à celle des laïques (parents, enseignants, gestionnaires) ou des partis politiques : les évêques ont dû suivre, jamais ils n'ont précédé.

La rupture est déjà consommée entre une droite catholique moins concernée par les orientations des pasteurs que par les stratégies des partis de l'opposition et une gauche chrétienne qui se retrouve comme assommée par le double soutien des évêques à l'institution scolaire catholique et à la force de dissuasion nucléaire, prises de position interprétées comme un double virage à droite.

Au total, le plan Chevènement a l'avantage d'indiquer nettement aux partisans de l'école laïque et à ceux de l'école catholique les limites de l'intervention de l'Etat. Mais, faute d'un impossible compromis historique, les contradictions de la querelle scolaire, internes à chaque camp, laissent prévoir de nouveaux développements.

(*) Professeur à l'Ecole nationale d'administration et à l'Institut d'études politiques de Paris.



SOCIÉTÉ

LES OBSÈQUES DU GARDIEN DE LA PAIX TUÉ A PUTEAUX

M. Pierre Joxe interdit la manifestation annoncée par un syndicat de policiers

Les obsèques, mardi matin 16 octobre, du gardien de la paix Joseph Léon, tué le 11 octobre lors d'un contrôle d'identité à Puteaux (Hauts-de-Seine), ne devraient pas donner lieu *à une réédition des manifestations policières* qui, le 3 juin 1983, avaient suivi, à Paris, la mort en service de deux policiers. Ainsi en a préventivement décidé M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, qui a interdit, dimanche, la marche *silencieuse* annoncée par l'Union des syndicats catégoriels de la police (USC-Police, proche de l'opposition).

« *J'ai appris*, explique M. Joxe dans un communiqué, *qu'une organisation professionnelle, cherchant sans doute à exploiter l'émotion de tous, appelait à une manifestation sur la voie publique, dans des conditions et dans des termes qui relèvent d'une procédure disciplinaire. Ladite manifestation est interdite et elle n'aura pas lieu.* » Estimant que les problèmes policiers *« ne seront débattus ni dans la rue ni par voie de communiqués »*, le ministre annonce qu'il saisira *« prochainement de* [ses] *intentions le Parlement, qui pourra en débattre dans les conditions légales »*.

L'USC-Police a annoncé qu'elle renonçait à la manifestation prévue, tout en *« protestant solennellement contre cette nouvelle atteinte aux libertés »*. Mais le Front national a appelé, malgré le communiqué de M. Joxe, *« la population de la région parisienne à assister massivement et dans le recueillement »* aux obsèques du gardien de la paix, qui auront lieu à 10 h 30 mardi, dans la cour de la préfecture de Nanterre (Hauts-de-Seine).

Cependant, l'enquête sur les conditions de la mort du gardien de la paix Léon — cité à l'ordre de la Nation au *Journal officiel* du dimanche 14 octobre — n'exclut toujours pas l'hypothèse qu'il ait pu être malheureusement tué par ses propres collègues (*le Monde* du 13 octobre) durant la fusillade confuse qui a suivi la tentative d'interpellation de deux malfaiteurs, dont l'un a été arrêté et inculpé. Une reconstitution *devrait, prochainement,* tenter d'établir les responsabilités de chacun.

Les surenchères et la discipline

M. Pierre Joxe veille. Le ministre de l'intérieur n'a pas laissé passer la première occasion de rappeler à l'ordre les troupes policières et de se dresser face aux tentations d'indiscipline. Sans doute profite-t-il des mésaventures de son prédécesseur : la fronde du 3 juin 1983, l'imprévoyance du secrétaire d'Etat à la sécurité publique, M. Joseph Franceschi, mettant en porte à faux M. Gaston Defferre, sont encore dans les mémoires.

Cependant, M. Joxe ajoute à ces leçons du passé sa vigilance particulière, son propre sens de l'opportunité. Déjà, en août, il avait su rappeler d'élémentaires principes de déontologie policière quand, dans l'affaire du « groupe M-5 », un commissaire de police désigna à la vindicte publique des *« suspects maghrébins »*. La suite des événements devait donner raison au ministre : point d'immigrés parmi les « terroristes » de ce groupe rapidement démantelé.

Aujourd'hui, le ministre riposte à la tentative d'une exploitation partisane de la mort du gardien de la paix Joseph Léon. Là encore, la suite pourrait donner doublement raison à M. Joxe : sur les faits comme sur les principes.

Les faits, d'abord. Si elle illustre, à nouveau, l'insécurité des policiers, la fusillade de Puteaux, jeudi 11 octobre, dans la nuit, confirme aussi le manque de qualification professionnelle des policiers. Les responsabilités des deux malfaiteurs qui ont ouvert le feu sur les trois policiers de la brigade anticriminalité de Nanterre (BAC) sont certes claires. L'un, identifié, est en fuite ; l'autre, arrêté, a reconnu avoir tiré trois fois et, puisque ses intentions criminelles ne sont pas niables et qu'un gardien a été tué, il a été logiquement inculpé d'« homicide volontaire ». Pour autant, en l'état actuel de l'information judiciaire, *rien ne permet d'affirmer que* ce malfaiteur ou son compagnon ont abattu le gardien Léon.

Trois éléments jettent, en effet, le doute et rendent possible l'hypothèse selon laquelle, dans la confusion de la fusillade, le policier ait pu avoir été frappé d'une balle tirée par l'un de ses deux collègues. D'abord, douze balles ont été tirées par les policiers. Surpris par la réaction des malfaiteurs, ils ne s'étaient pas préalablement réparti les rôles et poursuivaient en courant les deux individus. Ensuite, l'autopsie devait révéler que la balle mortelle avait pénétré dans le dos du gardien Léon, alors que, selon le rapport du brigadier de la BAC, il courait devant ses deux collègues, partant à la poursuite des malfaiteurs.

Enfin, un témoin, entendu durant la traditionnelle « enquête de voisinage », a affirmé avoir assisté à la scène *depuis sa fenêtre et avoir vu le* gardien *« sauter en avant »* sous le choc de la balle, alors qu'il tournait le dos à ses collègues. La balle mortelle n'ayant pas été retrouvée, son arme d'origine n'est pas identifiable.

Il faudra donc attendre la reconstitution organisée, vendredi probablement, par le juge d'instruction, M. Jean-Claude Pometan, du tribunal de Nanterre, pour en savoir plus.

Au delà des faits, il y a les principes. Par-delà l'émotion légitime après la mort d'un policier, il convient de rappeler que, dans un métier où le risque est inhérent à la fonction, il n'y a pas plus de décès aujourd'hui qu'hier : six policiers tués dans des actions de service depuis le début de l'année, mais, pour s'en tenir aux pires « hécatombes », cinq en 1983, huit en 1982, cinq en 1978, six en 1976, six en 1974, sept en 1970. Dans le même ordre d'idées, pas plus qu'hier la justice et le garde des sceaux ne sont responsables de cette situation. Le Syndicat indépendant de la police nationale (SIPN), membre de l'USC-Police et l'un des organisateurs de la manifestation interdite par M. Joxe, est obligé de le reconnaître au détour d'un tableau publié dans le numéro de septembre de sa revue *Police nationale* : comparant le taux de récidive et celui des permissions de sortir accordées aux détenus dans les principaux pays occidentaux, il montre que le cas de la France n'est pas particulier. La récidive y est même moins élevée qu'aux Etats-Unis ou en Angleterre, et les permissions de sortir moins rapides qu'en RFA...

Une profession sûre

De même, les critiques policières après la décision récente de la Cour de cassation sur les contrôles d'identité, qui a rappelé leurs limites, relèvent *souvent* de l'omission volontaire. Affirmer, comme le dit l'USC-Police, que *« la police ne peut plus rien faire »*, qu'elle n'a plus les moyens légaux de son travail, témoigne d'une méconnaissance juridique. En l'état actuel des textes, outre les cas de flagrants délits, la police peut contrôler tout conducteur d'un véhicule (code de la route), tout étranger (décret de 1946), toute personne exerçant une profession réglementée (démarcheurs, étalages...), tout nomade, toute personne dont elle peut soupçonner qu'elle a commis un crime ou un délit, tout individu pouvant fournir des renseignements utiles sur un crime ou un délit.

Bref, la police n'est pas si mal lotie, ni juridiquement ni même matériellement. S'il en fallait une preuve, le fait que 60 % des gardiens et gardiennes de la dernière promotion, sortie en septembre des écoles, soient du niveau du baccalauréat, et que 20 % soient même d'un niveau supérieur, démontre que, en ces temps de crise, le métier de policier paraît une profession bien payée et plutôt sûre.

L'exploitation des drames policiers n'est donc pas tout à fait innocente ni dénuée d'arrière-pensées politiques. Le fait que le Front national ait pris le relais, après l'interdiction de la manifestation appelée par l'USC-Police, le confirme. A trop mélanger les genres, certains syndicats desservent l'institution policière. A l'évidence, le « sondage » lancé récemment dans la police par le SIPN ne vise pas tant à améliorer le fonctionnement de ce service public qu'à le monter contre le pouvoir en place. Trois thèmes : politique judiciaire, peine de mort et immigration; trois questions : *« Les policiers sont-ils suffisamment protégés par la loi? »*; *« La peine de mort, fallait-il l'abolir? »*; *« La politique d'immigration est-elle source d'insécurité? »*. Les « sondés » n'ont le choix qu'entre oui ou non...

Il est, au contraire, d'autres problèmes, réels et urgents : la modernisation et la professionnalisation de l'outil policier. Le gouvernement semble avoir compris qu'il pourra d'autant mieux exiger la discipline dans la police qu'il lui prouvera sa volonté de la moderniser. Un conseil des ministres sur la sécurité est annoncé avant la fin de l'année, et M. Joxe profitera du débat budgétaire à l'Assemblée pour annoncer aux députés ses projets.

EDWY PLENEL.

LE CONTROLE DE L'IMMIGRATION

Nouvelles réactions

Les décisions du conseil des ministres du mercredi 10 octobre sur le contrôle de l'immigration (*le Monde* du 12 octobre) continuent de susciter de nombreuses réactions :

● **La Ligue des droits de l'homme** *« s'élève contre la décision d'interdire tout regroupement familial par régularisation sur place. Elle rappelle à cet égard que la possibilité pour toute personne régulièrement installée en France de mener une vie familiale normale est un droit qui trouve son fondement dans les principes de la Constitution et des accords internationaux et qui a été rappelé par le Conseil d'Etat »*.

● **Le conseil des associations d'immigrés en France (CAIF)** *« note avec inquiétude l'orientation nouvelle de la politique gouvernementale en matière d'immigration »*. Il estime que *« la plupart de ces mesures ont un caractère répressif et s'attaquent aux victimes du travail clandestin au lieu de chercher les causes de ce phénomène »*. Le CAIF *« s'élève contre la remise en cause d'un droit aussi inaliénable que le droit au regroupement familial »*.

● **Le groupement d'information et de soutien des travailleurs immigrés (GISTI)** constate avec *« consternation »* que *« par le recours à des grandes déclarations de principe sur l'insertion des immigrés — que démentent comme auparavant les pratiques administratives abusives et la discrimination quotidienne — le discours du gouvernement rejoint malheureusement celui de tous ses prédécesseurs, y compris sur l'immigration clandestine »*. Selon le GISTI, *« la preuve en est que le gouvernement traite au chapitre de la lutte contre l'immigration clandestine le moyen le plus fondamental de l'insertion : le regroupement familial »*.

● **Le Syndicat de la magistrature** *« en a assez que le gouvernement se préoccupe uniquement de modifier son image de marque alors qu'il a changé radicalement de politique dans plusieurs domaines. Les mesures annoncées sur l'immigration sont à ce sujet particulièrement révélatrices. Les restrictions touchant au regroupement familial sont inacceptables pour ceux qui croient encore aux valeurs de progrès d'une société multiculturelle »*.

● **M. Bernard Pons**, secrétaire général du RPR, estime qu'*« en matière d'immigration comme en d'autres, le pouvoir n'en finit pas de se renier et de nous assener ses incohérences »*. M. Pons estime que *« les socialistes ont fait voter une loi qui interdit pratiquement aux policiers d'effectuer les contrôles d'identité »*. Il réclame l'expulsion quasiautomatique par la voie administrative des étrangers en situation irrégulière qui ne sont pas impliqués dans des affaires judiciaires.

● **Le mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP)** estime que *« les restrictions apportées au regroupement des familles des travailleurs immigrés en France ne peuvent que favoriser l'arbitraire et aggraver au plan moral, social et économique la situation de ces familles. Le MRAP préconise une tout autre orientation consistant à améliorer les conditions d'accueil, notamment dans les domaines de l'habitat, de l'école, de la formation »*.

● **La Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA)** *« se réjouit de constater l'intérêt accru porté au sort des immigrés* [et] *se félicite de la volonté gouvernementale de lutter contre le racisme dont souffrent les immigrés »*. Cependant, si elle *« accueille avec satisfaction les mesures de lutte contre l'immigration clandestine »*, la LICRA *« demande au gouvernement de réexaminer le problème du regroupement familial dans le sens d'une humanisation »*, car elle *« demeure attachée au principe universel de la réunion des familles »*.

● **La CGT** *« manifeste une profonde inquiétude sur les conditions mises au regroupement familial qu'elle considère comme un droit humain fondamental »*. Selon M. Joannès Galland, secrétaire confédéral, *« l'on ne peut avoir pour les immigrés des exigences supérieures aux conditions courantes des travailleurs français.* Si elle comprend la *« nécessité d'une maîtrise des flux migratoires »*, la CGT déplore le *« flou des dispositions et sanctions contre ceux qui continuent de favoriser l'emploi clandestin »*.

L'AMBITIEUX PROJET DE M. CALMAT

Maths le matin, sport l'après-midi

Ouvrir les écoles chaque jour aux activités sportives dès 15 h 30, c'est le souhait formulé, le 13 octobre, par M. Alain Calmat, ministre de la jeunesse et des sports, à l'inauguration du premier Salon du temps libre à Toulouse. « Je souhaite, a-t-il déclaré, que d'ici à la rentrée 1985 des dispositions soient prises pour mettre en place dans le cadre de la décentralisation un système permettant aux enfants d'âge scolaire d'être libérés à partir de 15 h 30 et peut-être même avant, pour se consacrer aux activités sportives et socio-éducatives. »

Déjà, le 19 septembre dernier, M. Calmat et le ministre de l'éducation nationale, M. Jean-Pierre Chevènement, s'étaient rencontrés et avaient décidé la création immédiate d'un groupe de travail restreint chargé d'examiner les problèmes communs aux deux ministères.

La durée de la journée de travail des élèves est un de ces problèmes communs, et non le moindre. La déclaration de M. Calmat ressemble à un pavé dans la mare. L'idée n'est pas nouvelle, ce qui ne signifie pas qu'elle soit mauvaise.

L'écolier français est celui qui travaille le plus grand nombre d'heures par jour sur le plus petit nombre de jours dans l'année. Quand on observe le tableau des vacances scolaires dans les Etats membres de la communauté, on lit : France 112 jours de congés annuels, Irlande 111, Italie 110, Belgique et Luxembourg 109, puis RFA 93, Royaume-Uni 91, Pays-Bas 80, Danemark 74.

Si l'on veut réduire chez les élèves la somme de travail intellectuel, non proprement physique ou plastique, au cours d'une journée, il faut soit répartir ces activités sur un nombre de jours plus étendu dans l'année scolaire, c'est-à-dire réduire la durée des vacances (celles de l'été ont déjà été raccourcies d'une semaine depuis trois ans), soit diminuer le volume total des activités de type intellectuel. Mais qui est prêt à accepter que l'on diminue le temps de cours en mathématiques, en histoire (alors que l'on s'apprête à lui redonner plus de place), en biologie, en économie ? Les enseignants parcourent l'année scolaire dans l'obsession de programmes encyclopédiques à terminer, dans la hantise d'une baisse de niveau que traduirait une autolimitation du champ des connaissances transmis.

Leur tentation est d'élargir, voire d'alourdir les programmes, non d'en cerner les noyaux-clés. Quant aux parents, beaucoup s'enflamment dès qu'ils découvrent que telle partie du programme, qu'ils étudiaient de leur temps, n'est plus à l'ordre du jour. Au moment où l'on parle de redéfinir les contenus d'enseignements, M. Chevènement se savait exposé à de douloureux arbitrages.

L'intention de son collègue des sports ajoutera à sa migraine !

Et pourtant. Par la vertu des lois de décentralisation, les maires disposeront plus librement des locaux scolaires. Trop d'équipements sommeillent. Certes, il faut aussi du personnel, surtout pour les jeunes enfants. Mais plusieurs pays ont montré que les adolescents, mis en situation de responsabilité, sont capables de faire du sport et de se détendre sans l'ombre d'un surveillant. C'est aussi cela qui prépare l'entrée dans l'âge adulte. Et, à condition qu'on n'arrive pas, au bout du compte, à reléguer toute éducation physique et sportive, tout apprentissage sportif, dans des activités informelles de fin de journée...

CHARLES VIAL.

MÉDECINE

Les psychiatres hospitaliers s'inquiètent des insuffisances de la recherche dans leur discipline

Le Syndicat national des psychiatres des hôpitaux, qui a réuni son congrès à Lille du 10 au 13 octobre, sous la présidence du docteur Jean Ayme, a exprimé l'inquiétude que lui inspire l'attitude des pouvoirs publics à l'égard de la psychiatrie. Certes, le gouvernement a rétabli 290 des 350 millions de francs qui manquaient pour clore l'exercice 1984 (*le Monde* du 9 octobre). Mais, disent les psychiatres de service public, les prévisions budgétaires *« ne garantissent pas l'équilibre nécessaire entre la psychiatrie extra-hospitalière et intra-hospitalière et laissent la prise en charge du secteur extra-hospitalier dans un cadre marginal et précaire »*.

D'autre part, les psychiatres de service public s'alarment de la diminution massive — de 90 % disent-ils — du nombre d'internes affectés à leur discipline, conséquence de la réforme des études médicales. Ils estiment que, d'ici trois ans, les internes auront pratiquement disparu des hôpitaux psychiatriques.

Enfin, les psychiatres des hôpitaux jugent la « départementalisation » inapplicable dans leurs établissements, en l'état actuel du projet. Ils s'inquiètent, en outre, dans l'une de leurs motions finales, *« des insuffisances de la recherche clinique. Celle-ci, en effet, n'est pas organisée. Elle est laissée aux seules initiatives individuelles ou des sociétés savantes. L'absence de psychiatres cliniciens dans les instances officielles (CNRS, INSERM, Délégation générale à la recherche scientifique et technique...) en témoigne. Actuellement*, soulignent-ils, *la recherche officiellement encouragée est limitée, quasi exclusivement, au champ des neurosciences, et confiée à des équipes de laboratoire coupées des réalités du terrain »*.

D'autre part, nous signale notre correspondante à Dunkerque, Sylvie Bonzé, le Groupe d'études et de réflexion des responsables du secteur psychiatrique (GERSS) vient de réunir à Dunkerque ses premières journées nationales. Cette association, qui groupe quelque quatre-vingts chefs de services d'hôpitaux psychiatriques, a souligné, elle aussi, les difficultés de la mise en place des traitements extra-hospitaliers dans cette discipline : *« Les murs de l'asile jettent toujours une ombre sur les expériences les plus novatrices »*, a dit l'un des participants. La départementalisation inquiète aussi les membres du GERSS, en particulier parce qu'elle institue l'élection des responsables, ce qui ne garantit pas nécessairement leur compétence.

EN BREF

Création de mentions pour le baccalauréat de technicien

Des mentions vont être mises en place pour la session de juin prochain des baccalauréats de technicien, a annoncé le ministre de l'éducation nationale, dimanche 14 octobre, au micro de Radio Monte-Carlo.

Cette décision répond, selon M. Chevènement, au *« souci de revaloriser l'enseignement technique et de le mettre tout à fait à égalité avec l'enseignement général »*. Elle correspond aussi à la nouvelle ligne de conduite adoptée en la matière au printemps dernier, lorsque les mentions traditionnellement décernées aux meilleurs bacheliers de l'enseignement général avaient été rétablies (*le Monde* du 25 avril 1984), après avoir été supprimées dans les textes, un an auparavant, par un décret du 5 mai 1983.

M. Michel Rocard confirme la création d'un Institut du paysage

Aix-les-Bains. — M. Michel Rocard, qui participait, samedi 13 octobre, aux premières assises nationales du paysage, a confirmé la création de l'Institut français du paysage. Installé à Guyancourt (Yvelines), il accueillera en 1987 ses premiers élèves. L'institut formera des paysagistes DPLG capables d'apporter un concours spécifique à tout programme d'aménagement. Il sera également chargé de mettre en œuvre une pratique expérimentale et de conduire une réflexion théorique sur le paysage. Enfin, il aura pour mission d'assurer des actions de sensibilisation, d'information et de formation à l'intention du grand public mais aussi des acteurs de l'aménagement des espaces.

M. Michel Rocard a souligné le rôle des agriculteurs dans la politique du paysage. *« Sur ce point, la politique agricole commune n'est pas mauvaise*, a indiqué M. Rocard. *En stabilisant les prix, elle a permis de conserver une bonne utilisation des sols. »* — *(Corresp.)*

Metropolis 84 : une concertation permanente entre les grandes villes du monde

Les huit cents responsables politiques et techniques des plus grandes métropoles mondiales, réunis depuis le mercredi 10 octobre à Paris, à l'initiative du conseil régional d'Ile-de-France, ont achevé, vendredi 12 octobre, les travaux de Metropolis 84, après avoir décidé la création d'un secrétariat des grandes métropoles, la constitution de groupes de réflexion rassemblant des experts internationaux et la réunion d'un symposium Metropolis tous les deux ans.

A l'occasion de ce premier symposium, le conseil régional de l'Ile-de-France a signé deux accords d'échanges et de coopération technique dans les domaines de l'urbanisme, de l'aménagement et des transports avec les villes de Pékin, de Shanghai et d'Abidjan. Un troisième accord de même nature est en préparation avec Mexico.

Un « tireur fou » au Havre

Ce terrain en friche du quartier de Frileuse, au Havre (Seine-Maritime), tous les gosses du voisinage le connaissent bien. Ils savent qu'il suffit d'en escalader le *mur pour se retrouver entre* copains de jeux, et que le propriétaire des lieux, qui entrepose là toutes sortes d'objets hors d'usage, ne s'est jamais opposé à leur présence.

Le samedi 13 octobre, vers 18 heures, Alexandre Gomis, neuf ans, l'un des cinq enfants d'une famille sénégalaise habitant le quartier, s'apprête à franchir le mur, une fois de plus, avec un camarade. Il est arrivé en haut lorsqu'un coup de feu retentit. Atteint d'une balle à la nuque, Alexandre s'effondre. Il mourra peu après son admission au centre hospitalier du Havre : le projectile a traversé la base de la tête et est ressorti par la gorge de l'enfant.

Pour les enquêteurs de la PJ du Havre, les recherches devraient s'orienter vers l'un de ces maniaques des armes à feu, l'un de ces « tireurs fous » qui, chaque année, tuent au hasard pour peu que l'envie les prenne de presser sur la détente. Au moment où la balle l'a tué, Alexandre, perché au faîte du mur, tournait le dos à un groupe d'immeubles d'habitation. Cela fait bien des fenêtres suspectes...

Le Monde

culture

ROCK

John McLaughlin branche sa guitare sur ordinateur

John McLaughlin réforme le Mahavishnu orchestra et réapparait sur scène et sur microsillon. En mars dernier, il avait fait sa première tournée en Inde. Il vient de repartir sur la route après avoir publié chez Warner Bros un nouvel album où, guitariste virtuose du rock et du jazz, il développe sa magie à l'aide d'une nouvelle guitare branchée avec l'ordinateur. Et en toute sérénité.

Né dans le Yorkshire il y a quarante-deux ans, John McLaunghlin a étudié le piano et le violon dès l'âge de sept ans avant de jouer avec une guitare acoustique à partir de quinze ans : *« Elle a été mon premier amour. Je l'avais achetée dans un supermarché mais je m'en foutais, et toutes les nuits, je dormais avec elle. »*

Dans les années 60, John McLaughlin utilise la guitare électrique. Avec un certain ennui : *« J'en joue encore pour certaines choses mais c'est vraiment trop limité comme moyen d'expression. Maintenant, j'ai une guitare reliée à un ordinateur et je peux créer ainsi des sons très personnels. J'avais commencé à expérimenter ce système il y a déjà dix ans, mais ce n'était pas encore au point et c'est pour cela que j'ai joué si souvent de la guitare acoustique. Mais je me contraignais à ne pas avoir de dialogue avec un batteur. Cela m'aurait tué tout de suite.*

» J'aime la guitare acoustique. Cela m'a amené à faire la connaissance de Paco de Lucia : on s'est trouvé pour la première fois ensemble en 1978, on a dîné, on a pris nos instruments et on a commencé à jouer. Avec un sentiment fraternel très fort. »

Depuis plus de vingt ans, l'aventure de John McLaughlin est une suite de rencontres, de Ginger Baker et Jack Bruce à Buddy Miles, Jerry Goodman, Billy Cobham, Jean-Luc Ponty et Miles Davis, qui a composé pour lui deux titres : *Go ahead John* et *John McLaughlin*.

« Les formes changent, dit McLaughlin *mais ce qu'il y a dans la musique continue à exprimer la vie et il n'y a que l'amour qui fasse bouger les gens. Il y a quatre ans, j'ai vu au journal télévisé un reportage sur le violoniste soviétique Gidon Kremer. J'ai eu le coup de foudre. Le soir, je suis allé l'entendre. C'était fantastique. Après le concert, je n'ai pas osé le déranger. Un an plus tard, j'ai lu dans une revue que Kremer me citait parmi ses musiciens préférés, et, quand je l'ai enfin rencontré, j'ai appris que lui aussi était venu un soir m'écouter dans un théâtre et qu'il était reparti discrètement.*

» Les gens aujourd'hui sont de moins en moins coincés. Ils sont de plus en plus intéressés par toutes les musiques. J'ai commencé à quinze ans par écouter le blues. Celui du Mississippi. Muddy Waters m'a épaté. Ensuite il y a eu Robert Johnson et beaucoup d'autres. Pour moi qui habitais alors une petite ville anglaise, c'était une découverte extraordinaire. Je suivais chaque semaine une émission d'Alan Lomax et je voulais tout apprendre. » Big Bill Broonzy appelait le blues *« un fait réel, quelque chose qu'un type est en train de vivre »*, et le romancier noir Ralph Ellison le définissait comme la *« chronique autobiographique de catastrophes personnelles exprimées sous une forme lyrique »*.

« J'ai découvert des musiques plus complexes, dit John McLaughlin, *mais toujours quelque part, dans le flamenco comme dans la musique indienne, je retrouve un blues fou. »*

Aujourd'hui, il n'y a pas beaucoup de place pour la guitare acoustique. Mais John McLaughlin renoue avec elle quand l'occasion se présente. Ainsi l'orchestre philharmonique de Los Angelès lui a demandé de préparer pour 1985 un concert pour guitare acoustique et orchestre : *« J'ai accepté à la seule condition de pouvoir me brancher sur un haut-parleur. Je veux jouer avec des cuivres et des percussions. »*

CLAUDE FLÉOUTER.

CINÉMA

« LE JUMEAU », d'Yves Robert

Deux plus un égalent quatre

Une dizaine d'années ont passé depuis les deux films d'Yves Robert où Pierre Richard était le « grand blond », personnage farfelu, toujours à côté de la plaque. Le réalisateur et l'acteur viennent de se retrouver pour une comédie, tirée d'un roman américain de Donald Westlake, publié en France sour le titre *Un jumeau singulier* (1).

C'est l'histoire d'un type dragueur et fauché. Il rencontre deux sœurs jumelles très riches, Liz et Betty : il en séduit une puis, une idée bizarre lui passant par la tête, il prétend avoir un frère jumeau... qui va plaire à l'autre. Tout l'humour du film repose sur le fait que Pierre Richard doit être alternativement Matthias et Matthieu, et passer de Liz à Betty ou inversement, sans se faire pincer en délit d'imposture. Or les jumelles, qui se disputent l'héritage de leur père, ont besoin, chacune, d'un mari...

Yves Robert aime divertir le public, mêler au comique de la psychologie, de la tendresse, un petit peu d'émotion, mais surtout pas de drame. Sous son aspect burlesque, *Un jumeau singulier* est un roman noir avec des machinations sordides. La transposition française les a écartées. Carey et Camilla More sont très jolies et délicieusement chipies. Et si Jean-Pierre Kalfon connaît un triste sort, il a une telle figure de faux jeton qu'on ne peut pas le plaindre.

Pourtant, ce film d'Yves Robert tourne moins rond que les précédents. A l'exception d'Evie, la fidèle secrétaire de Matthias, jouée par Andréa Ferréol avec du sentiment, les personnages agissent comme des marionnettes. Il y a quelque part dans le scénario – souvenir du roman, sans doute – une ambiguïté que la mise en scène s'efforce de refouler. D'où quelques passages à vide.

On est exigeant avec Yves Robert parce qu'on l'aime bien. Dans le vaudeville, il est très fort. Ainsi cette séquence (techniquement impeccable, comiquement délirante) où Pierre Richard passe, dans le même appartement, de la chambre à coucher et de la salle de bains d'une jumelle à celles de l'autre, avec accélération de ses transformations à vue. Et puis la fin a la joyeuse « immoralité » d'une comédie de Lubitsch. Pour le reste, on a l'impression d'un recueil de morceaux choisis piqués au hasard de la fourchette. Que manque-t-il au *Jumeau* ? L'unité stylistique de ce brillant et charmeur cinéma de boulevard dont Yves Robert est le spécialiste.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

(1) Editions Fayard/Noir, 1981.



MUSIQUE

Les journées françaises à Brême

(Suite de la première page.)

Cette œuvre profonde et intérieure, remarquablement dirigée par Jean-Louis Petit, faisait paraître quelque peu banale la *Huitième symphonie* (dédiée aux Percussions de Strasbourg) du Tchèque Miloslav Kabelac, scandant inlassablement les mots de feu inscrits sur le mur du festin de Balthazar (*Mene, Tekel, Upharsin*, et aussi *Hosanna, Amen, Alleluia*), malgré l'excellente interprétation des chœurs de la cathédrale de Brême, de la soprano Toni Sellers et de l'organiste Georges Guillard.

Du concert-fleuve préparé par Harry Halbreich, avec des œuvres fort intéressantes de Monnet, Taïra, Bancquart, Ibarrondo, Mefano et Dusapin, on retiendra en particulier trois partitions : le *Trio* de Claudy Malherbe, navigation déroutante à travers un espace « non euclidien » de taches colorées qui se pénètrent et se déforment sans cesse avec une logique qu'on appréhende difficilement (interprété par l'extraordinaire Trio à cordes de Paris que rien ne rebute) ; puis une pièce frénétique pour piano de Claude Vivier, *Chiraz*, entrechoc de pierreries, à travers laquelle passe de beaux courants de poésie frémissante. Mais surtout *le Triptyque de l'eau*, d'Ahmed Essyad, où la flûte basse (l'admirable Pierre-Yves Artaud) et le piano (Michael Levinas) jouent tour à tour, seuls, les deux premiers volets, avant de s'unir dans le troisième ; on est captivé de bout en bout par cette musique fondamentale, intime, violente et mystérieuse, qui ne ressemble à aucune autre, un authentique chef-d'œuvre.

Le même Levinas donnait, avec sa virtuosité bouillonnante, un magnifique récital où le *Regard sur l'esprit de joie*, de Messiaen, et la *Première sonate* de Boulez précédaient deux œuvres fortes : la *Sonate* de René Koering, grand combat entre une écriture sans doute sérielle, volcanique, sèche, brutale, et un fond lyrique d'esprit très romantique, avec beaucoup de rêve; et puis les étonnants *Territoires de l'oubli*, de Tristan Murail, vaste paysage maritime, dirait-on (peut-être parce que la pédale reste enfoncée de bout en bout), riche en événements qui se forment et se dénouent selon une technique assez répétitive, à travers lesquels passent un souffle incontestable soutenu par une imagination superbe.

Ce ne sont là que de trop brefs exemples de ce festival hors du commun, qui se poursuit ces jours-ci avec des artistes tels que Michel Portal, le Quatuor Arditti, Frédéric Lodéon, Elisabeth Chojnacka ou Sylvio Gualda (qui fait également un cours d'interprétation de percussion), et des œuvres de Dutilleux, Xenakis, Ferrari, Jolivet, Chaynes, Mâche, etc. On souhaite que l'exemple de Bertrand Espouy suscite des initiatives analogues dans d'autres pays.

Cette manifestation devrait en tout cas laisser une empreinte durable à Brême, d'autant qu'à l'Institut français va s'ouvrir prochainement une annexe (la deuxième, après Tokyo) du Centre de documentation pour la musique contemporaine de Paris, qui couvrira l'Allemagne fédérale et l'Europe du Nord.

JACQUES LONCHAMPT.

OPÉRAS D'UNE HEURE AU CHATELET

Menotti serait-il plus moderne que Berio ?

Fidèle au principe des opéras d'une heure en fin d'après-midi, le Théâtre musical de Paris-Châtelet a choisi pour cette saison deux compositeurs italiens fort différents *a priori* : Luciano Berio et Gian-Carlo Menotti, dont les esthétiques opposées pourraient bien se confondre un jour cependant dans l'esprit du public.

Le Medium de Menotti, qu'on pourra voir en mars, constituait lors de sa création, en 1946, une tentative assez audacieuse de renouveler l'opéra mais suffisamment respectueuse des conventions du théâtre lyrique pour que ses aspects réellement forts et originaux soient bientôt masqués par d'autres, plus conformistes. Aussi y a-t-il longtemps qu'on ne considère plus Menotti (né en 1911) comme un compositeur « moderne ».

Passagio, de Berio, que le Festival d'automne, le TMP, l'ensemble Musique vivante et Musique en théâtre viennent en commun de présenter au Châtelet, était sans doute plus déroutant pour le public milanais, en 1967, que ne l'avait été *le Medium* : les interventions violentes d'un chœur disséminé parmi les spectateurs et réclamant le silence, invectivant l'actrice, les derniers mots de celle-ci au public *(« Allez-vous-en ! Dehors ! »)*, créent une situation assez inconfortable, même si l'on comprend vite qu'il ne s'agit là que d'un vieux truc de théâtre. Seulement, depuis vingt ans, on a vu cela si souvent qu'on serait tenté de trouver dans *le Medium* une fraîcheur qu'on ne veut plus accorder à *Passagio*.

Quelque opinion que l'on ait à ce sujet, il faut reconnaître que la mise en scène de Claude Régy, suivant avec fidélité les indications de la *partition, recréait parfaitement* ce chemin de croix en six stations évoquant les diverses étapes du destin tragique d'une femme : arrestation, torture, prison, chambre d'hôtel (?).

L'héroïne, incarnée par June Card, possède une présence vocale et dramatique impressionnante ; dans la fosse, les London Voices et l'ensemble Musique vivante, placés sous la directin de Diego Masson, ont rendu la partition dans ses moindres détails.

En première partie figurait une œuvre plus récente de Berio, *A-ronne* (1975) pour cinq voix ; on ne distinguait, devant le rideau, que la tête des chanteurs encadrée dans un cercle de lumière. Cette longue conversation mi-parlée mi-chantée, en cinq langues, peut sembler excessivement culturelle et sèche, mais il existe certainement une façon plus naïve de la percevoir, qui doit être la meilleure. L'exécution par les Electric Phœnix est d'une perfection électrisante.

GÉRARD CONDÉ.

THÉATRE

« LA LOI DE LUISMAN »

Les cancres de la mer du Nord

Cela commence par une chanson en néerlandais, une langue qui ressemble à du breton moyenâgeux. Ils sont huit garçons pour interpréter ce qui pourrait être une complainte sur un rythme de musique contemporaine. Poésie des mots qu'on devine, violence des sons qu'on subit. Le « Chien mexicain » est une troupe de théâtre exceptionnelle. Une bande de copains, musiciens et acteurs, en goguette.

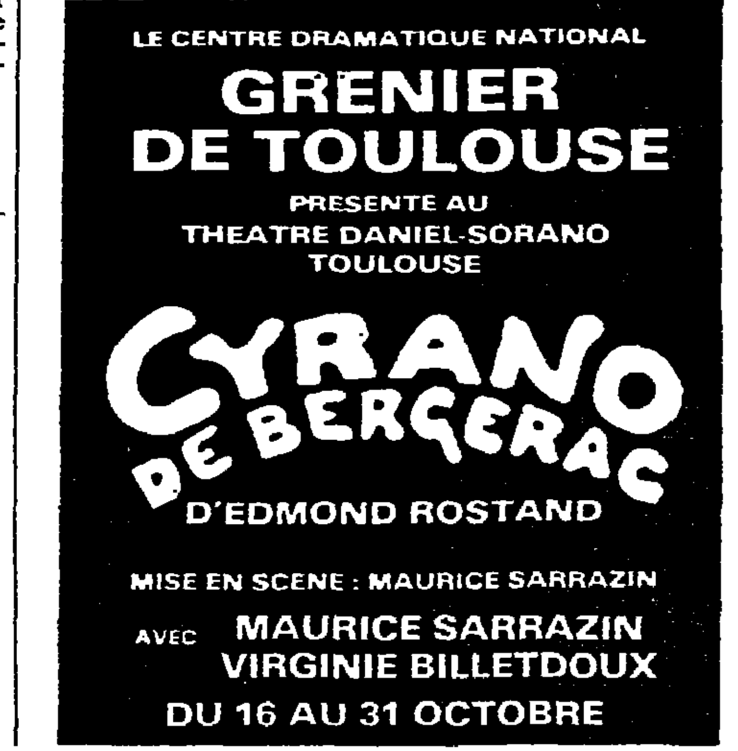
Leur spectacle, *la Loi de Luisman*, est constitué de morceaux musicaux et de courtes scènes dont le lien est une école stylisée par un escalier. Sur chaque marche, il y a un pupitre où s'accoudent les élèves de maître Luisman. De grands dadais, un peu nigauds, binoclards goguenards qui ricanent à la manière des cancres et posent des questions aussi pertinentes qu'impertinentes. Affreux jojos, odieux scribouillards qui rendent des compositions minables et se liguent contre le « nouveau » qui arrive dans leur classe.

Cours privés pour imbéciles ou cours particuliers pour génies ? Luisman, le professeur, imperturbable, parle du rire, de l'humour, de l'insignifiance d'un homme, du cri d'un animal étrange qui vit agenouillé. Sujets qui suscitent de nombreuses réflexions de la part des élèves. Dialogues irrésistibles faits de phrases courtes, prononcées avec un accent qui atténue les voix. Ces huit garçons qui donnent l'impression d'avoir toutes les audaces s'expriment en français doucement, timidement, comme des enfants pris en faute. Des enfants qui se font des farces et qui, subrepticement, parlent des choses sérieuses sans être graves.

Un tour de force qui réclame l'attention d'un chartiste pour découvrir tous les détails de la mise en scène, apparemment simple et naïve, mais où se glissent l'imaginaire, le surréalisme, l'extraordinaire. Rêves en dessins animés au-dessus de la tête du dormeur. Personnages de carton. Lanterne magique invisible qui éclaire deux visages, l'un qui rit, l'autre qui pleure. Chaque geste quotidien – la manière de tenir son chapeau, une démarche, une attitude, – prend alors une nouvelle dimension, inquiétante parfois, dans un univers où tous les individus sont bâtis sur le même modèle et portent un uniforme, veste et pantalon, couleur mer-du-Nord-un-soir-de-tempête. *La Loi de Luisman* est un spectacle drôle, surprenant, interprété par des comédiens qui ne sont pas des clowns, mais des philosophes du rire.

CAROLINE DE BARONCELLI.

★ Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis. 20 h 30.



PETITES NOUVELLES

■ PRIX THEATRAL. – Le prix du Brigadier 1983-1984 fondé en 1960 par *l'association de Régie théâtrale*, a été attribué à Jean-Laurent Cochet et à sa compagnie, qui assurent un programme classique permanent au Théâtre Hébertot. Les derniers lauréats ont été Raymond Jérôme pour sa carrière, et Roman Polanski pour sa mise en scène d'*Amadeus*, au Marigny.

■ CONCOURS. – A Osaka, le 7 octobre, au concours mondial de ballet Masako Ohya, deux danseurs français de l'Opéra de Paris, Élisabeth Maurin et Manuel Legris, ont remporté le premier prix, ex æquo avec un couple soviétique.

■ PHOTOGRAPHIE DE PLATEAU. – Dans le cadre du mois de la photo à Paris, Raymond Voinquel vient de se voir décerner le grand prix européen de la photographie de plateau.

■ FESTIVAL. – Le second Festival de la Vallée de Montmorency et du Val d'Oise commence ce vendredi 12 octobre à Saint-Gratien et se terminera le 18 novembre, à l'abbaye de Royaumont, par une « carte blanche » au Théâtre Ouvert de Micheline et Lucien Attoun. Entre-temps, vingt villes reçoivent quarante troupes (amateurs et professionnels), dont la compagnie de Jérôme Deschamps avec *les Blouses* et celle de Catherine Dasté avec une création, *les Amours de Dom Perlimplin*.

★ Renseignements et réservation : (3) 412-85-19, et à Paris dans les trois FNAC.

■ CENTRE D'ARCHEOLOGIE URBAINE. – Un centre national d'archéologie urbaine est créé à Tours. C'est un arrêté du ministre de la culture, publié au *Journal Officiel* du 11 octobre. Le projet avait été annoncé le 22 novembre 1980 par M. Jean-Philippe Lecat, alors ministre de la culture et de la communication. Le centre – qui devait être terminé fin 1982 – a pour mission *« d'étudier les aspects scientifiques de la recherche archéologique en milieu urbain, ainsi que les conditions permettant une meilleure prise en compte de l'archéologiedans l'aménagement et le développement urbains »*.

La rançon du succès

Après son succès au Festival de Cannes avec The Element of crime, le jeune cinéaste danois Lars von Trier s'est retrouvé chez lui presque mis à l'index et un temps sans travail. Cet exil intérieur semble devoir prendre fin avec l'attribution, samedi 13 octobre, à Mannheim, du Prix Josef von Sternberg et sa visite imminente au Festival de Londres, où il en profitera, pendant un mois, pour parler cinéma à la Royal Academy of Art.

Des contrats l'attendent ensuite, à Copenhague, où il s'apprête à rendre hommage à son compatriote Carl Dreyer, puis en Allemagne fédérale (il rêve de mélodrame dans le grand style).

Lars von Trier sera à Paris en février prochain pour la sortie de son film.

Jack Garfein à la Cinémathèque

La Cinémathèque française, au Palais de Chaillot, présente le 17 octobre, à 19 heures et à 21 heures, *The Strange one* et *Something Wild*, de Jack Garfein, en présence du réalisateur.

Jack Garfein est né en 1930, en Tchécoslovaquie. Ses parents périrent à Auschwitz. Lui, rescapé, fut recueilli par les Américains. Aux États-Unis, Garfein apprit la mise en scène de théâtre. Il avait beaucoup d'admiration pour Kazan et l'Actor's Studio. Ce qui l'a sans doute influencé pour les deux films qu'il a tournés.

The Strange one (Demain ce seront des hommes, 1957) tiré d'une pièce elle-même adaptée d'un roman, se passe dans un collège militaire où Ben Gazzara, surnommé Jocko de Paris, malmène, terrorise « les bleus ». Ce rôle odieux, équivoque (le film traite insidieusement de l'homosexualité) le rendit célèbre au cinéma.

Something wild (Au bout de la nuit, 1961), fut écrit et réalisé pour Caroll Baker, la *« Baby Doll »* de Kazan, que Garfein avait épousée en 1955. Violée dans un parc, elle s'enfuit chez elle, est sauvée du suicide par un homme qui la recueille mais lui fait peur.

Il y a dans ces deux œuvres un climat pesant, un style de malaise social et psychologique dérangeant. Ce furent des échecs auprès du public et des critiques. Alors, Jack Garfein s'est consacré, depuis, à la mise en scène et à la production théâtrales. Cette soirée à la Cinémathèque sera peut-être l'occasion d'une redécouverte.

Syndicats et cinéma

La loi sur les syndicats a cent ans. L'Association française pour les célébrations nationales organise du 17 au 23 octobre une manifestation cinématographique, *Syndicats et cinéma : le centenaire*. Le lieu : les salles de *l'Espace-Gaîté* (35, rue de la Gaité, 14e). Les films : une soixantaine venus de divers pays, avec des classiques : *la Grève*, *La terre tremble*, *le Sel et la Terre* et des inédits. Séances de 14 heures à 24 heures. Inauguration par M. Jack Lang, ministre délégué à la culture, mardi 16, à 20 h 30. Dans le programme de cette soirée, le tout premier film d'Yves Allégret, jamais cité dans ses filmographies, *Prix et profits* (1932) interprété par les frères Prévert.

Pour le rayonnement de l'Opéra de Paris

L'Association pour le rayonnement de l'Opéra de Paris a entrepris de donner un nouvel essor à ses activités, sous l'impulsion de M. Michel David-Weill, son président, et en collaboration avec la direction du palais Garnier. Elle compte favoriser de nouvelles tournées, s'associer à des productions exceptionnelles, contribuer à l'enrichissement de ses collections, décerner en fin de saison un Prix du public pour la meilleure représentation lyrique et la meilleure représentation chorégraphique et, enfin, offrir une bourse à un ou une élève de l'Ecole de danse et à un ou à une élève de l'Ecole d'art lyrique.

La première manifestation que propose l'Association est une soirée de gala qui aura lieu le 20 décembre pour l'avant-première du ballet *le Lac des cygnes*, de Rudolf Noureev, directeur de la danse à l'Opéra de Paris.

★ Association pour le rayonnement de l'Opéra de Paris : 8, rue Scribe, 75009 Paris.

Donavan est de retour

Il y a presque vingt ans, il était apparu avec *Catch the wind*, *Sunshine Superman* et une manière presque insolente d'inventer des mélodies plus riches, plus raffinées les unes que les autres. Et puis Donavan avait repris sa liberté. Il était parti vivre sa vie, d'abord au fond des bois sauvages de l'Ecosse, puis non loin de Palm-Springs, dans une région désertique appelée Joshua-Tree. Le voici de retour sur scène aujourd'hui, toujours aussi fasciné par les sons et la nature. Concerts à Montpellier (le 23 octobre), Toulon (le 26), Toulouse (le 25), Angoulême (le 26), Caen (le 27), Paris, à l'Olympia (le 28).

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

EMIATEJ : Quai de la Gare (585-88-88), 20 h 30.

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : la Critique de l'École des femmes/l'École des femmes.

BEAUBOURG (277-12-33), Débats : 21 h : Autour de F.T. Marinetti. – Cinéma/Vidéo : Nouveaux films Bpi, à 13 h : Fala Mangueira, de F. Confalonieri ; 16 h : Mémoires de la mine (la Mémoire) ; 19 h (le Cœur), de J. Renard ; 15 h : Peter Peereboom (la Normandie/le Polder/les gorges du Verdon, etc.) ; 18 h : Joseph Morder (journal filmé). – *Concert/Animation* : 20 h 30, 18 h 30 : cf. Festival d'automne. – Théâtre/Danse : 22 h : Rêves de F. Kafka.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83). Concerts : 20 h 30 : Hermann Prey/Hockenson.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77) : 20 h 15 : les Nègres.

Les autres salles

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), 21 h : le *Mariage de Figaro*.

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h 30 : l'Apologue.

CARTOUCHERIE, *Épée de Bois* (808-39-74), 20 h : Paradoxe sur le comédien.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : *Reviens dormir à l'Elysée*.

DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : le Prophète ; 21 h : la Mer blanche.

DIX HEURES (606-07-48), 22 h : *la Mouche et le Pantin*.

FONTAINE (874-74-40), 20 h 15 : les Trois Jeanne ; 22 h : *Riou-Pouchain*.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; *21 h 30 : Offenbach, tu connais ?*

LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : Pas ; 20 h 15 : Ubu roi ; 22 h : Hiroshima mon amour ; II. 20 h 15 : Pour Thomas ; 22 h 15 : Du côté de chez Colette. Petite salle, 18 h 15 : le Sang des fleurs ; 22 h 30 : le Seaside rendez-vous.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h : l'École des filles ; 22 h 30 : Waiting for the Sun ou la Nef des fous.

MATHURINS (265-90-00), 20 h 45 : la Dernière Classe. Petite salle, 21 h : Attention à la p'tite marche.

MUSÉE GRÉVIN (608-04-32), 20 h 30 : les Enfants terribles.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.

PÉNICHE-THÉATRE (245-18-20), 21 h : le Principe de solitude.

POINT VIRGULE (278-67-03), 18 h : Nicomède.

TAI TH. D'ESSAI (278-10-79). I. 20 h 30 : l'Ecume des jours.

TH. D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

TOURTOUR (887-82-48), 20 h 45 : Vie et mort de P.P. Pasolini.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 15 : Rhinocéros ; 21 h 30 : Baby or not Baby ; 22 h 45 : le Président.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 20 h 15 : Super Lucette ; 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

BOURVIL (373-47-84), 20 h : Et si le bon Dieu en était une bonne ?

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 21 h : Impasse des morts.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ! ; *21 h 30* : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II. 20 h 15 : Imprévu pour un privé ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

L'ÉCUME (542-71-16), 20 h 30 : Polaroïd.

PATACHON (606-90-20), 20 h : F. Godard ; 23 h : Patachanson.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Il n'y a pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Attention, belles-mères méchantes.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent.

SAN PIERU CORSU 21 h 15 : Ch. Bruno.

TH. 3 sur 4 (327-09-16), 20 h 30 : Psy cause toujours ; 22 h : J'le f'rai plus, c'est promis.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

DIX HEURES (606-07-48), 21 h 30 : P. Font.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : La gauche mal à droite.

DEUX ANES (606-10-26), 21 h : Les *zéros sont fatigués*.

Opérettes

ELDORADO (241-21-80), 20 h 30 : Hourra Papa.

Opéra

TH. DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), 20 h 30 : La Périchole.

Les concerts

Radio-France, Auditorium 105, 20 h 30 : A. Dumond.

Th. de la Cité internationale, 20 h 30 : Ensemble Sempré Crescendo (Beethoven, Bruck, Wagenaar).

Salle Gaveau, 20 h 30 : N. Eymeric (Schubert).

Athénée, 20 h 30 : P. Gottlieb, Ch. Ivaldi.

Salle Cortot, 20 h 30 : H.E. Dentler, A. Schalker (Bach, Beethoven).

Jazz, pop, rock, folk

ATMOSPHÈRE (249-74-30), 20 h 30 : Sun Glasses ; 22 h 30 : A. Lowman.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : J. Banjo Walters.

Lundi 15 octobre

ÉCUME (542-71-16), 21 h : Parioca.

MONTANA (548-93-08), 22 h : R. Urtreger.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : P. Lasma and the Fire Birds.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : Blue Doctors.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : S. Levitt, A. Jean-Marie, A. McKee, A. Levitt.

PHIL'ONE (776-44-26), 22 h : *Super Diamond*.

SUNSET (261-46-60) 22 h : J.-P. Fouquey.

ZENITH (245-44-44), 20 h 30 : Téléphone.

En région parisienne

CLAMART, CC J.-Arp. (645-11-87), 20 h 30 : L. Ferré.

CLICHY, ARC (270-03-18), 20 h 30 : les Maux pour le dire.

VILLEJUIF, Th. R.-Rolland (726-15-02), 21 h : Cie Force 7.

Festival d'automme

(296-12-27)

Centre G.-Pompidou (277-12-33), 20 h 30 : Ensemble intercontemporain, dir. : P. Boulez (Boulez).

Th. de la Ville (274-22-77), 20 h 30 : Die Neger.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Relâche

BEAUBOURG (278-35-67)

6e Festival de Biarritz du film ibérique et latino-américain : 17 h, Cœurs à la folie, de J.T. Azulay ; 19 h, Cinéma japonais (adaptation littéraire) : Histoire d'Osaka, de K. Yoshimura.

Les exclusivités

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

AMERIKA/RAPPORTS DE CLASSES (All., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).

ANOU BANOU, LES FILLES DE L'UTOPIE (Germano-Israélien). – V.o. : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).

BESOIN D'AMOUR (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00). – *V.f. : Paramount Marivaux*, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Passy, 16e (228-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

CARMEN (Esp., v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).

CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

CONAN LE DESTRUCTEUR (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

2020 TEXAS GLADIATEURS (A., V.f. : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32.

EMMANUELLE IV (**) (V. Ang., V.f.) : *George V, 8e (562-41-46)*.

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LES FAUSSES CONFIDENCES (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; George-V (h. sp.), 8e (562-41-46) ; Lumière (h. sp.), 9e (246-49-07).

LA FILLE EN ROUGE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; V.f. : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LE FUTUR EST FEMME (*It., v.o.*) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA GARCE (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

LES GRANDES VACANCES DE DONALD (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; George V, 8e (562-41-46).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (An., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; *UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59)* ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).

HISTOIRE D'O No 2 (Fr.) (**) : George-V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bergère, 9e (770-77-58) ; Miramar, 14e (320-89-52).

LES FILMS NOUVEAUX

LE BAROUDEUR, film anglais de Philip Chalong, avec Robert Ginty, Sarah Langenfeld, William Stevens. V.f., Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Convention *Saint-Charles, 15e (579-33-00)*.

LE JUMEAU, film français d'Yves Robert, avec Pierre Richard, Carey More, *Camilla More*. Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; La Bastille, 12e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

VOLS ENTRE RÊVE ET RÉALITÉ, Film soviétique de Roman Balaian, avec Cleg Yankovski, Lioudmilla Gourtchenko, Oleg Tabakov. V.o., Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Cosmos, 6e (544-28-80) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

HOLLYWOOD VIXENS (A., v.o.) (**) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; *Parnassiens*, 14e (329-83-11). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Images, 18e (522-47-94).

HOTEL NEW HAMPSHIRE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95). – V.f. : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; *Hautefeuille, 6e* (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; *Bretagne, 6e (222-57-97)* ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

L'INTRUS (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (575-94-94).

JOURNAL INTIME (Hongrois, v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LIBERTÉ LA NUIT (Fr.) : 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15) ; Saint-André des Arts, 6e (326-80-25) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LISTE NOIRE (Fr.) : Français, 9e (770-33-88).

LOCAL HERO (*Brit., v.o.*) : *14 Juillet-Parnasse*, 6e (326-58-00).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : *Boîte à films, 17e (622-44-21)*.

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action rive gauche, 5e (354-47-62) ; UGC Champs-Elisées, 8e (561-94-95) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, *15e (575-79-79)* ; (v.f.) : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94).

LE MEILLEUR (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Publicis Champs Elysées, 8e (720-76-23). – (V.f.) : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.o.) : *Forum Orient Express, 1er (233-42-26)* ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – (V.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.), Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; *Elysées Lincoln, 8e (359-36-14)* ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Movies les Halles, 1er (260-43-99) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; *Panthéon, 5e (354-15-04)* ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Action Lafayette, 9e (329-79-98) ; UGC Boulevards, 9e (574-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Olympic Marilyn, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). – V.f. : Rex, 2e (286-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (575-94-94) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94).

PINOT SIMPLE FLIC (Fr.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50).

POLICE ACADEMY (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

LES RIPOUX (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LA SMALA (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Normandie, 8e *(563-16-16)* ; *UGC Boulevards, 9e* (574-95-40).

SOUVENIRS, SOUVENIRS (Fr.) : Gaumont *Halles*, 1er (297-49-70) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.), LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR *DU JEDI* : Escurial, 13e (707-28-04).

STRESS (Fr.) : Quinquette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

SUDDEN IMPACT (A., v.o.) (*) : George V, 8e (562-41-46). V.F. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LE TARTUFFE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

TIR A VUE (Fr.) (*) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

TOP SECRET (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10). – (V.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (552-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LA TRICHE (Fr.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

SPECTACLES

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).
UNDER FIRE (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).
UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).
UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).
LE VOL DU SPHINX (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-90) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

Les grandes reprises

AFRICAN QUEEN (A., v.o.) : Epée de bois, 5e (337-57-47).
ALEXANDRE NEWSKY (Sov., v.o.) : Olympic Luxembourg (h.sp.), 6e (633-97-77).
ALIEN (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; République cinéma, 11e (805-51-34) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Austr., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).
BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).
BLANCHE-NEIGE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).
LA CINQUIÈME COLONNE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (329-44-40) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).
CITIZEN KANE (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).
COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Templiers (h.sp.), 3e (272-94-56).
LE CRI (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
CUL DE SAC (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (329-11-30)
DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LES DIABLES (Ang., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A. v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).
DON GIOVANNI (It., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).
L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE (A., v.o.-v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LES ENFANTS DU No 67 (All., v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).
L'ÉNIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
ERENDIRA (v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).
EXCALIBUR (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60). – V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).
LA FEMME FLAMBÉE (A. v.o.) (**) : Ursulines, 5e (354-39-19).
FITZCARRALDO (All., v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-56).
GEORGIA (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.o.-v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04). – V.f. : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
LES HAUTS DE HURLEVENT (A., v.o.) : Châtelet Victoria (h.sp.), 1er (508-94-14) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).
L'HÉRITIÈRE (A., v.o.) : Reflet Quartier latin, 5e (326-84-65).
HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
HISTOIRE DE PIERRA (It., v.o) : Latina, 4e (278-47-86) (ex-Marais).
L'HOMME AU COMPLET BLANC (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).
HONKY TONKMAN (A., v.o.) : Ciné-13 Première (sam., dim.), 19e (259-62-75).
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à Films (h.sp.), 17e (622-44-21).
IVAN LE TERRIBLE (Sov.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
JESUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LIQUID SKY (A., v.o.) (**) : Cinoches, 6e (633-10-82).
LA LÉGENDE DU GRAND JUDO (Jap., v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).
LILI MARLEEN (All., v.o.) : Rivoli, 4e (272-63-32).
LA MAIN AU COLLET (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89).
LA MALLE DE SINGAPOUR (A., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).
LA MARQUISE D'O (Fr.-All.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
MEAN STREETS (A., v.o.) (*) : Boîte à Films, 17e (622-44-21).
MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).
METROPOLIS (All.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).
MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS (ex-LE BAL DES VAURIENS) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
LA MORT EN CE JARDIN (Fr.) : Logos II, 5e (354-42-34).
NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Reflet Quartier latin, 5e (326-84-65).
LES NUITS DE CABIRIA (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
ŒIL POUR ŒIL (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76).
L'OMBRE D'UN DOUTE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).
ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Galande (h.sp.), 5e (354-72-71) ; Balzac, 8e (561-10-60). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).
PARSIFAL (All., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (**) : Châtelet Victoria (h.sp.), 1er (508-94-14) ; Club de l'étoile, 17e (380-42-05).
PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Club de l'étoile, 17e (380-42-05).
PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Latina, 5e (278-47-86).
RASHOMON (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
RENCONTRE DE LAUREL ET HARDY (A., v.f.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LE RETOUR DU JEDI (A., v.o.-v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).
RUE CASES-NEGRES (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-56-85) ; Club, 9e (770-81-47).
LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
SCIUSCIA (It., v.o.) : Logos I, 5e (354-42-34).
TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Boîte à Films, 17e (622-44-21).
THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
THE ROSE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).
TRISTANA (Fr.-It.-Esp., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
VIVRE ET LAISSER MOURIR (Ang., v.o.) : Marbeuf, 8e (561-94-95). – V.f. : Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).
WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).
ZABRISKIE POINT (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
ZELIG (A.) : Galande, 5e (354-72-71).



COMMUNICATION

LE DIXIÈME VIDCOM

Inventer la « communication institutionnelle »

Cannes. – M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, a inauguré, le 13 octobre, le dixième Marché international de la vidéo-communication (VIDCOM) à Cannes, en s'efforçant de rassurer les professionnels de la vidéo. Sans s'engager sur des mesures précises, le secrétaire d'Etat a indiqué que le gouvernement étudierait avec soin les possibilités de réforme de la redevance vidéo.

Défendant une fois de plus la nécessité d'un développement régulé des médias, M. Fillioud a engagé les professionnels à investir les nouveaux créneaux de diffusion ouverts dans le cadre de la Régie française des espaces.

De notre envoyé spécial

« Bon courage ! », a dit M. Fillioud en guise de conclusion à son discours. Et c'est vrai qu'il en faut parfois pour trouver son chemin dans le maquis des nouveaux espaces audiovisuels. Apparemment, tout est simple, comme vont s'efforcer de le démontrer les responsables de la Régie française des espaces au cours de ce VIDCOM. Ni décret ni réglementation *a priori* : la commercialisation aux entreprises et aux institutions des treize mille heures d'antenne sur les chaînes de télévision n'aura pour guide que le pragmatisme et l'expérience acquise en matière de publicité.

Cela n'a pas empêché les patrons de la RFE d'être soumis à un feu roulant de questions, tant il est vrai qu'entre la publicité et le mécénat la voie de la « communication institutionnelle » n'est pas facile à inventer. Comment une entreprise peut-elle parler d'elle-même sans vendre ses produits ? Quelle audience trouvera-t-elle sur ces créneaux horaires matinaux ou très tardifs ? Quels seront les critères pour accepter ou refuser une émission ?

« Les entreprises françaises doivent découvrir peu à peu une communication globale, grand public, différente de la publicité, répond M. Jean-Paul Ciret, directeur à la Régie française de publicité de la RFE. *Le reste se stabilisera automatiquement. Si le message est trop publicitaire, il lassera le public. Nous proposons aux entreprises une sorte de pacte : nous leur vendons à bas prix des espaces libres, sans audience établie, à elles d'inventer une nouvelle communication. »*

La seule certitude est là : un objectif d'environ cinq cents heures pour l'année 1985 commercialisées à 3 000 F la minute. Il devrait mobiliser producteurs, agences de publicité, commanditaires et rapporter environ 90 millions de francs au service public de la télévision. Au-delà de cette équation de base les problèmes commencent.

L'affaire d'Espace Provence

Ainsi, que s'est-il passé le 5 octobre à 12 h 29, quand FR 3 Provence-Côte-d'Azur a expédié vers l'émetteur de Télédiffusion de France l'émission Espace Provence, commanditée par le conseil régional et la Sécurité routière ? Pourquoi n'a-t-on vu sur les écrans que le magazine ANTIOPE ? Pourquoi la présidence de TDF a-t-elle interdit la diffusion de l'émission au dernier moment ? Certes, la Régie française des espaces n'était pas encore en mesure de s'occuper de ce contrat de commercialisation, *mais l'équipe de* Public Images, société de production privée dirigée par M. Laurent Broomhead, avait en main l'accord du directeur de FR3, M. Serge Moati.

Il semble que TDF ne soit pas d'accord sur les conditions de commercialisation des nouveaux espaces. Se sentant propriétaire des réseaux hertziens, l'établissement public considère la RFE comme un nouveau partenaire et entend lui vendre l'antenne au prix fort. La RFE, elle, se réfugie derrière les chaînes publiques, qui bénéficient auprès de TDF de tarifs beaucoup plus bas quand elles ont besoin de temps d'antenne supplémentaire. Sur la pression du secrétariat d'Etat, Espace Provence a pu obtenir sa diffusion dès le lendemain. Mais le conflit interne au service public reste latent. La logique de la commercialisation risque de faire voler en éclats une unité déjà fort compromise.

A Cannes, TV Système a eu plus de chance. Son émission, commanditée par une dizaine d'annonceurs, a pu être diffusée sans problème le 13 octobre sur les antennes de TF1, après un accord de dernière minute entre TDF et la chaîne. A 1 h 15 la speakerine de TF1 a annoncé la fin du programme et présenté ceux du lendemain, avant de signaler une émission de la RFE sans plus de détails. Que restait-il alors comme audience pour ces petits films promotionnels sur la vidéo, plus ou moins bien faits et liés par des plateaux maladroits ? *« Ce n'est qu'une première tentative*, reconnaît M. Ciret. *Le principe de rendez-vous réguliers rendra plus facile l'articulation avec le programme normal de la chaîne et la rencontre avec le public. Et puis, un magazine ponctuel sur un Salon, ce n'est pas le prototype des émissions de la RFE. Il y a bien d'autres choses à inventer. »*

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

RECTIFICATIF. – Dans l'article publié dans nos éditions du 12 octobre sous le titre « Micro trottoir en URSS », et qui annonçait le magazine « Vendredi » de FR3, diffusé le même jour à 20 h 30, nous avons involontairement attribué à M. Claude Frioux un propos de M. Alexandre Adler. C'est en effet ce dernier qui a dit à la fin de l'émission : *« Il ne faut pas prendre les Soviétiques pour des imbéciles. »* Nous prions M. Claude Frioux d'accepter nos excuses pour cette erreur.

LE LANCEMENT DE CANAL PLUS

Jour J moins vingt : un instrument de rêve

Avant tout, il y a du câble : 82 kilomètres sous 1 500 mètres carrés de plancher pour relier les studios, les machines, les armoires de contrôle. Et, au milieu des gens qui câblent, qui soudent, qui testent, il y a ceux qui peignent, posent la moquette ou percent des trous. Ça parle anglais, italien, portugais, français. A vingt jours du début des émissions de Canal Plus, la tour Olivier-de-Serres ressemble plutôt au chantier de la Tour de Babel.

Dans un des studios, Patrick Poivre d'Arvor répète déjà *« Tous en scène »* ; trois journalistes, un peu plus loin, montrent des images reçues par satellite ; l'atelier graphique enregistre sur la bibliothèque électronique l'habillage de la chaîne. A la régie finale, on simule déjà depuis dix jours la diffusion du programme complet de Canal Plus de 7 heures à 3 heures du matin. *« On sera prêt*, soupire M. Sylvain Anichini, le jeune directeur technique de Canal Plus, *mais quelle course ! On a été obligés de tout faire en même temps : le gros-œuvre, l'installation du matériel, la climatisation et les répétitions. »*

Pour lui, tout a commencé il y a un an lorsque, après avoir travaillé sur le décodeur de la quatrième chaîne, il commence à étudier la tête de réseau de la station. Un défi pour ce jeune ingénieur venu des télécommunications, qui a ainsi la possibilité de créer de toutes pièces une chaîne de télévision en bénéficiant de l'avancée technologique des dix dernières années. En quinze jours, il visite vingt-sept studios en Europe et aux Etats-Unis, rassemble les catalogues des fournisseurs et rêve d'une station entièrement automatisée, informatisées, sur le modèle de Channel Four, en Grande-Bretagne.

Mais M. Anichini ne peut rien faire tant que se négocie avec Télédiffusion de France l'accord qui départagera les rôles de l'établissement public et de la chaîne privée dans l'ingénierie de la tête de réseau. L'arbitrage tombe fin février : à Canal Plus, les équipements de production et de post-production, à TDF la régie de diffusion. *On passe alors de l'épure à la* réalité, du rêve aux contraintes.

Les consignes de la direction de Canal Plus sont formelles : sécurité d'abord. Les équipements doivent être cohérents, déjà expérimentés et ne poser aucun problème de maintenance. Le choix se porte sur du matériel anglais et japonais. Il faudra résister à ceux qui voulaient du « tout français », même si l'industrie nationale emporte finalement 34 % du contrat.

Fin août, les bâtiments ne sont pas encore libres. Le matériel est livré en Angleterre où, dans un hangar, on effectue une première simulation. Fin septembre, on démonte, on remballe, pour s'installer tour Olivier-de-Serres. Là, on découvre que l'architecture offre quelques nouvelles contraintes inattendues et que les conditions de sécurité draconiennes de la tour obligent à de douloureuses révisions. *« Ce furent des moments difficiles*, avoue M. Anichini, *avec des journées de seize heures, sans climatisation, et des températures qui nous amenaient au bord de la catastrophe. »*

Le résultat de cette course contre *la montre est spectaculaire : un* endroit de rêve pour les professionnels de la télévision. Studios, salle de maquillage, régie, stock d'images, tout est groupé sur deux étages. Un système d'interconnexion contrôlé par ordinateur permet à chaque poste de travail de gérer directement toutes les sources d'images, rentabilisant ainsi au maximum chaque équipement, qui sert à la fois à la diffusion et à la production. Seuls les journalistes, privilégiés, ont leur autonomie avec, sur leur bureau, les images venues des quatre coins du monde et leur *atelier de montage.*

Quelle différence avec les studios de Cognaq-Jay, où l'on court sans cesse entre les étages pour récupérer une bande, un magnétoscope ou une *salle de montage.* Bien sûr, les studios de Canal Plus sont bien moins importants que ceux d'une chaîne traditionnelle. On y fait peu de production, surtout de la diffusion quasi automatisée. L'extrême rationalisation des équipements colle de très près à la grille des programmes et aux exigences de l'équilibre économique de la chaîne payante.

« Pourtant, remarque M. Anichini, avec un brin de nostalgie, *c'est sans doute la dernière grande tête de réseau que l'on fait en France. Le câble et le satellite auront des équipements plus légers. Mais je vous garantis que les images qui sortiront ici seront d'une qualité inhabituelle sur les écrans français. »*

J.-F.L.

VU

Vin de palme

Attention au vin de palme ! Le héros et narrateur en buvait immodérément, et ce depuis la tendre enfance. Et Dumayet est entré dans le livre un peu comme *Manu Dibango, le saxophoniste a* retrouvé (dit-il) le monde de son enfance en le lisant : on entre dans le livre de Tutuola, et on sort secoué, légèrement différent.

L'Ivrogne dans la brousse raconte l'histoire d'un homme riche qui aimait tellement le vin de palme *qu'il décida d'y consacrer* sa vie de se saouler – dès l'âge de six ans. Quand son malafoutier (l'homme qui lui préparait sa boisson) tombe un jour d'un arbre et meurt, notre héros décide d'aller le chercher au pays des Morts. Voyage homérique, peuplé d'épreuves terribles, racontées par le narrateur avec un mélange de placidité (dont on ne sait si elle est une forme de courage ou d'inconscience), de malice, d'humour étrange.

Paru il y a trente ans chez Gallimard, le livre a été écrit en anglais par un écrivain nigérian, Amos Tutuola – planton à Lagos à l'époque, – et traduit par Raymond Queneau – livre jazzique donc. C'est un récit fabuleux, assez difficile à saisir, un livre plein d'un grand mystère avec des répétitions qui donnent le vertige, une monotonie « magique ».

Comme d'habitude, Pierre Dumayet feuillette nonchalemment les pages, dont ses invités ont été conviés à l'avance à souligner des passages, il lit... puis son silence interroge. Il attend. Ça vient toujours. Comme les *morceaux d'un puzzle*. Avec Mosco, le réalisateur, il a « illustré » des passages par des statuettes – petites statuettes africaines qui se déplacent dans un paysage *tropical aux tons de sa*ble, de bruns ocres et sombres, – Dumayet ne peut être que fasciné par le livre. Par l'alcool d'abord – il goûte sous nos yeux au vin de palme, moins fort que le vin rouge, *« mais ça saoûle ! »*, – par sa double et secrète signification, révélée en fin d'émission comme après une course d'obstacles.

Fin magnifique et proprement africaine. Clé seulement d,une allégorie hallucinante. *« Même le vin ? » Le* vin ne serait-il pas une forme de la connaissance, et le malafoutier un maître, une sorte de gourou. Quelle intelligence de construction ! On exulte. Dumayet aussi (pour « entrer » dans les livres) est une sorte de maître.

CATHERINE HUMBLOT.

COMMUNICATION

Lundi 15 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Cinéma : Est-ce bien raisonnable ?
Film français de G. Lautner (1981), avec Miou-Miou, G. Lanvin, R. Saint-Cyr, M. Galabru, J. Guiomar (Redif.).
Une jeune journaliste qui veut faire la lumière sur un scandale, à Nice, ramène de Paris un truand évadé qu'elle a pris pour un juge redresseur de torts. Le personnage de Miou-Miou semble avoir fait hésiter Lautner entre la parodie socio-politique (les meilleurs moments du film) et le drame. Tout de même, on s'amuse.

22 h 20 Etoiles et toiles.
Magazine du cinéma de F. Mitterrand et M. Jouando.
*Un portrait du décorateur Alexandre Trauner, qui créa notamment les décors d'*Hôtel du Nord, du Million, des Enfants du paradis. *Un entretien avec Claude Autant-Lara, et une séquence sur Jean-Pierre Kalfon.*

23 h 15 Journal.
23 h 30 C'est à lire.
De Luce Perrot.
23 h 40 Clignotant.
23 h 50 Vidéo-première.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Le grand échiquier.
De Jacques Chancel.
Autour du metteur en scène Gérard Oury, Michèle Morgan, François Périer, Jacques Higelin, Diane Dufresne, Claude Berri, Pierre Richard, Barbara et Michel Polnareff.

23 h 15 Journal
23 h 30 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : Serpico (cycle le Grand Frisson).
Film américain de S. Lumet (1973), avec Al Pacino, J. Randolph, J. Keboe, B. McGuire, B. Eda-Young.
Un Américain d'origine italienne entre dans la police de New-York par idéalisme. Il perd vite ses illusions sur la pratique du métier mais lutte pourtant contre la corruption. Film à retenir pour l'interprétation d'Al Pacino seulement. Le sujet est trop étiré, la mise en scène de facture série B.

22 h 45 Journal.
23 h 10 Thalassa.
Magazine de la mer, de G. Pernoud.
Les derniers jangadeiros du Brésil.
23 h 55 Une bonne nouvelle par jour.
De Brice Lalonde.
24 h Prélude à la nuit.
Suite italienne, *de Stravinsky, par R. Oleg, violon, et P. Dumay, piano.*

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Dessin animé : Oum le dauphin ; 17 h 10, Jazz : Festival d'Antibes 1979 (Bunny Quintet) ; 17 h 40, Jeu : Chansons puzzle ; 17 h 55, A propos de l'exposition Aujourd'hui la dent ; 18 h 5, Dessin animé : Inspecteur Gadget (et à 18 h 55) ; 18 h 30, Magazine des sports.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 La désillusion, de S. Lenz; avec J. Topart, C. Nicot, D. Ivernel.
21 h 45 Musique : Latitudes.
22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné le 22 juillet en l'église de Villedieu-les-Poêles) : *Troisième Concerto en sol majeur, Quatrième Concerto en fa majeur*, de Soler; *Concerto brandebourgeois nº 6*, de J.-S. Bach; *Deuxième Concerto en la mineur, Sixième Concerto en ré majeur*, de Soler, par S. Ross et H. Gramy-Chuliac, clavecins.
22 h Les soirées de France-Musique : cycle acousmatique; à 23 h 20, œuvre de Schumann.

Mardi 16 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 20 TF1 Vision plus.
11 h 50 La une chez vous.
12 h Feuilleton : Nans le berger.
12 h 30 Variétés : La bouteille à la mer.
13 h Journal.
13 h 45 A pleine vie.
13 h 50, Série : Franck, chasseur de fauves ; 14 h 45, Téléfilm : Le jardinier récalcitrant, de Maurice Failevic (redif.) ; 16 h 15, Tant que les hommes auront faim (journée mondiale de l'alimentation) ; 17 h 35, Court métrage : *L'écuelle et* l'assiette.
17 h 55 Mini journal pour les jeunes.
18 h 10 Le village dans les nuages.
18 h 30 Série : Danse avec moi.
Feuilleton brésilien.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Cocoricocoboy.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord (INC).
20 h 35 Série : L'équipe Cousteau en Amazonie.
Nº 6. Un avenir pour l'Amazonie.
L'équipe visite la plantation Henry Ford, Fordlandia, dont les arbres à caoutchouc devaient alimenter la firme en « pneus ». Dernier épisode de l'épopée amazonienne. Enfin !
21 h 30 L'Histoire à la une.
De Gérard Lauzun.
« Fermez la parenthèse » : vingtième anniversaire de la destitution de Khrouchtchev, réal. Nat Lilenstein ; conseiller historique, André Fontaine.
Il y a vingt ans, le 15 octobre 1964, Nikita Khrouchtchev donnait sa « démission » de premier secrétaire du PCUS. L'émission retrace les grands événements de cette époque, commentés par des Français et des étrangers, les Soviétiques ayant refusé leur participation.
23 h Journal.
23 h 10 C'est à lire.
23 h 15 Chants d'espérance.
Emission de Roger Gicquel et Monica Soro.
Du « piano militant » de l'Uruguayen Estrella à la complainte de l'Haïtienne Bissainthe, l'expression artistique au service de la démocratie et des luttes de libération, avec M.A. Estrella, Francis Bebey, Toto Bissainthe, Paco Ibanez, Nicolas Peyrac.
24 h Clignotant.
0 h 10 Vidéo première.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal et météo.
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13 h 45 Aujourd'hui la vie.
On s'interroge : le chômage.
14 h 50 Série : l'Homme à l'orchidée.
15 h 40 Reprise : La chasse aux trésors.
A Syracuse.
16 h 45 Le journal d'un siècle.
De L. Beriot.
1887 : année mouvementée. Boulanger perd son portefeuille de ministre de la guerre, un fou tente d'assassiner Jules Ferry. Difficiles rapports entre la France et l'Allemagne. Avec des historiens, gastronomes, couturiers.
17 h 45 Récré A 2.
Les devinettes d'Epinal ; Les Quat'z'amis ; Latulu et Lireli ; Terre des bêtes ; C'est chouette.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord (INC).
20 h 40 Cinéma : Coup de torchon.
Film français de B. Tavernier (1981), avec P. Noiret, I. Huppert, J.-P. Marielle, S. Audran, G. Marchand, E. Mitchell.
En 1938, dans une bourgade d'AEF, le chef de la police, humilié par tout le monde et trompé par sa femme, commet ou organise des assassinats dont il fait porter la responsabilité à d'autres. Adaptation bouffonne et tragique d'un roman de Jim Thomson transposé en Afrique sous le système colonial français. Du super-Tavernier, et Noiret formidable en « ange exterminateur ».
22 h 45 Documentaire : Tant qu'il y aura des profs.
Nº 1 : Mission impossible, de Hervé Hamon et Patrick Rotman.
Premier épisode d'une série de trois consacrée à la « dérive » du corps enseignant face au profond refus de l'école qui se manifeste de plus en plus chez les lycéens.

23 h 25 Journal.
23 h 50 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 55 Dessin animé : Lucky Luke.
20 h 5 Les jeux.
20 h 30 D'accord pas d'accord (INC).
20 h 35 La dernière séance : Soirée Polar.
Emission d'Eddy Mitchell et Gérard Jourd'hui.
Actualités 1959 : Dessin animé de Tex Avery, à 22.50 dessin animé : Bugs Bunny ; réclames de l'époque ; attraction et présentation du deuxième film.
20 h 50 Premier film : La police fédérale enquête.
Film américain de M. Le Roy (1959), avec J. Stewart, V. Miles, M. Hamilton, L. Pennell, N. Adams, D. Jergens.
La remise sur pied de l'organisation policière du FBI à partir de 1924, et ses activités jusqu'en 1959. Un film très « officiel » sur lequel il y aurait beaucoup à redire mais où James Stewart, agent héroïque blanchissant sous le harnais, est très attachant.
23 h 15 Journal.
23 h 35 Deuxième film : la Chute d'un caïd.
Film français de B. Boetticher (1960), avec R. Danton, K. Steele, E. Stewart, J. White, S. Oakland, R. Lowery (v.o. sous-titrée. N.).
Dans les années 20-30, l'ascension puis la dégringolade d'un danseur devenu cambrioleur et ganster. L'histoire vraie de Jack « Legs » Diamond, aussi redoutable qu'Al Capone, racontée par un scénario solide et une mise en scène musclée. Les acteurs, peu connus, ont une sorte de vérité documentaire.
1 h 15 Une bonne nouvelle par jour.
De Brice Lalonde.

FR3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Dessin animé : Oum de dauphin ; 17 h 15, Ciné 16 : La maison d'Albert, de S. Joubert ; 18 h 55, Dessin animé : Inspecteur Gadget ; 19 h, Feuilleton : Monsieur Benjamin ; 19 h 15, Informations ; 19 h 50, Atout PIC.

FRANCE-CULTURE

7 h Le goût du jour.
8 h 15 Les enjeux internationaux.
8 h 30 Les chemins de la connaissance (et à 10 h 50).
9 h 5 La matinée des autres : Veillée de contes sur le bord du Rio Tambo.
10 h 30 Musique : Miroirs (et à 17 h).
11 h 10 L'école des parents et des éducateurs : Les bourses « jeunes découvertes ».
11 h 30 Feuilleton : « La San Felice ».
12 h Panorama.
13 h 40 Musique : Instantané.
14 h Un livre, des voix : « l'Amour dérangé », de D. Martin.
14 h 30 La réserve.
15 h 30 Mardis du Théâtre : « Les métamorphoses de K » : *Kafka* et les autres.
17 h 10 Le pays d'ici : le Berry.
18 h Subjectif : Agora ; à 18 h 35, Tire la langue ! ; à 19 h 15, Rétro 1954 ; à 19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30 Perspectives scientifiques : P. Tomkins explore l'atome.
20 h Musique mode d'emploi : entendre le clavecin : W. Landowska.
20 h 30 Agora.
21 h Musique : Diagonale ou l'actualité de la chanson française et étrangère.
22 h 30 Nuits magnétiques : séance tenante.

FRANCE-MUSIQUE

6 h Musique légère : œuvres de Dubois, Rauber, Roger-Roger, Mozart.
7 h 10 Actualité du disque.
9 h 08 Le matin des musiciens : Roger Désormière.
12 h 5 Concert : œuvres de Mozart, par le Wiener Kammerensemble.
13 h 32 *Les enfants d'Orphée.*
15 h Après-midi des musiciens : XIXe siècle quand tu nous tiens ; œuvres de Wagner, Alkan.
18 h L'imprévu.
19 h 15 Le temps du jazz : portrait d'un jazzman; Intermède; Feuilleton : *Tout Duke.*
20 h Premières loges : T. Stracciari, baryton.
20 h 30 Concert (donné le 19 septembre) : *Dracoula*, de Ballif, par l'Ensemble Musique Oblique ; dir. M. Swierczewski, sol. J. Wham, soprano, B. Brewer, ténor, J. Bonda, basse.
22 h 55 Les soirées de France-Musique (en direct de Brême) : Concert de jazz, carte blanche à Michel Portal.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 15 OCTOBRE

— *M. Lionel Jospin*, premier secrétaire du Parti socialiste, répond aux questions des auditeurs, sur France-Inter, à 19 h 15.

LE CARNET DU Monde

Naissances

— M. Guillaume MARÇAIS et Mme,
née Sabine JEANSON
laissent à Ambroise et Baptiste la joie d'annoncer la naissance de

Juliette.

Paris, le 24 septembre 1984.

Décès

— M. André Boutboul,
M. et Mme Bernard Boutboul
et leurs enfants,
M. et Mme Claude Boutboul
et leurs enfants,
M. et Mme Roger Lapidouse
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Jacqueline BOUTBOUL,
née Lapidouse,

leur épouse, mère, grand-mère, sœur et tante.

Les obsèques auront lieu le mardi 16 octobre, à 10 h 30, au cimetière de Boulogne, avenue Pierre-Grenier.

9, rue Lazare-Hoche,
92100 Boulogne.

— Judith et Hugo,
Les familles Grajdos et Lindenberg,
Leurs alliés et leurs amis,

ont eu la douleur de perdre

Catherine,
enseignante
à l'unité pédagogique d'architecture nº 2
de Nanterre,

le 30 septembre 1984.

— M. et Mme Claude Lacert
et leur fils Aymeric,
M. et Mme Philippe Lacert
et leurs enfants, Sophie, Benoît et Perrine,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Roger LACERT,
née M.-Madeleine Bazor,

survenu le 2 octobre 1984, dans sa *quatre-vingt-deuxième année.*

Les obsèques religieuses ont été célébrées le 6 octobre dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.
1, rue de la Tour,
92190 Meudon.
6, rue Victor-Duret,
92420 Vaucresson.

— *Pierre, Florence, Dora, Alexandre, Elsa,*
ont le profond chagrin de faire part de la mort de

Natacha LINDEN,

survenue brutalement le 11 octobre à Valence.

Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale à *Milon-la-Chapelle.*

— Mme René Moreau
et ses enfants,
Jacqueline, Marie-Jeanne,
Olivier et Odile
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. René MOREAU,
ministre plénipotentiaire,
ancien ambassadeur,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945
et des TOE,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
commandeur de l'ordre national
et du Mérite sénégalais,

survenu le 13 octobre 1984, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée *le mardi 16 octobre, à 10 h 30, en* l'église Saint-Sulpice.

L'inhumation aura lieu au cimetière central de Toulon, le mercredi 17 octobre, à 11 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

6, place Saint-Sulpice,
75006 Paris.

— *On nous prie d'annoncer le décès* de

Mme Roger SEYDOUX,
née Jacqueline Doll,

survenu le 11 octobre 1984.

Ses obsèques ont *eu lieu le 13 octobre* au Val-Richer, dans l'intimité familiale.

De la part de
M. Roger Seydoux,
son époux,
M. Eric Seydoux,
M. et Mme Pierre Seydoux,
M. et Mme Philippe Mirabaud,
Mme Lartigue Mirabaud,
ses enfants,
Caroline, Charlotte, Roch, Douce et Amélie,
ses petits-enfants.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Christine SIMONIAN,

De la part de ses amis,
Claudine, Michèle, Nicole et Jean-Jacques.

— La famille et les amis de

Simone VOGEL,
fonctionnaire international
OCDE,

ont la grande tristesse de faire part de son décès après une longue lutte acharnée contre la maladie.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Joinville.

13, avenue Oudinot,
94340 Joinville.

Remerciements

— Prety (Saône-et-Loire).
Montgenèvre (Hautes-Alpes).

Annie Loyseau du Boulay et toute sa famille remercient très sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, des envois de messages ou de fleurs, des dons de messes, ont pris part à leur deuil lors du décès de

M. Albert
LOYSEAU DU BOULAY,

et les prient de bien vouloir trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance.

— Serent (56). Pacé (35). Bruhl (RFA). Lyon (69). Alger.

M. et Mme Alain Rollet,
M. et Mme Dieter Schaffrath,
M. et Mme Olivier Rollet,
M. et Mme Jean Rollet,
Mlle Hélène Kineider,
M. et Mme Lucien Harel,
M. et Mme Toni Schaffrath,

très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès, survenu le 8 octobre 1984, du

docteur Yves ROLLET,
président
de l'Association du musée du Crevy,
président du Festival de Suscinio,

remercient toutes les personnes qui ont bien voulu s'associer à leur deuil.

Anniversaires

— Au plus haut de nos vies, Il nous accompagne.

Marc AUTENZIO,

16 octobre 1978.
7, *rue Boissière,*
(41) Villiers-sur-Loir.

— Il y a quarante ans, le 14 octobre 1944,

Marcel GOLTMAN

périssait dans une chambre à gaz d'Auschwitz-Birkenau.

Avis de messes

— Les amis de

André CIVET

sont invités à se réunir ou à s'unir d'intention à la messe qui sera célébrée *pour lui* en l'église Saint-François-Xavier, à Paris, le vendredi 26 octobre, à 10 h 30.

ANCIENS COMBATTANTS

Le président de l'UFAC qualifie d'« inacceptable » le budget de 1985

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — Il y a quarante ans, à quelques jours près, la capitale de l'Alsace était libérée du joug nazi et de quatre longues années d'asservissement. Le choix de Strasbourg pour tenir les trente-neuvième assises nationales de l'Union française des associations de combattants (UFAC), les 12 et 13 octobre, n'était donc pas fortuit.

Créée en mai 1945, sur l'initiative du général de Gaulle, l'UFAC — qui groupe deux millions d'adhérents — est largement représentative de ceux qui, à travers les différents conflits armés, ont acquis ce qu'il est convenu d'appeler des « droits à réparation ». La revalorisation du taux des pensions (rapport constant) constitue, en conséquence, une des préoccupations majeures de l'UFAC et fait même l'enjeu, actuellement, d'un certain contentieux (*le Monde* du 5 octobre). M. René Peyre, président de l'UFAC — brillamment réélu à la fin du congrès — l'a réaffirmé avec force à la tribune, non sans avoir souligné préalablement que *« le gouvernement* [né des élections de 1981] *a accompli des choses que nous apprécions »*. Mais sur les 14,26 % de retard que M. François Mitterrand s'était engagé à réduire s'il était élu président de la République, il en reste encore la moitié à honorer. M. Peyre, exprimant l'avis unanime de ses mandants, considère que ce rattrapage devrait être accompli avant 1986, *« car après, qu'en sera-t-il ? Et je ne suis pas Mme Soleil ! »*. Dans ces conditions, il a qualifié d'*« inacceptable »* le budget de 1985 qui ne prévoit que 1 % de revalorisation au 1er octobre prochain (ce qui représente une dépense en année pleine de 220 millions de francs) selon le secrétariat d'Etat).

Répondant au président de l'UFAC, M. Jean Laurain, secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants, a reconnu : *« Ce budget ne répond pas à vos espérances* (un temps), *ni aux miennes. Mais si nous voulons, comme vous le voulez, que la France ne recule pas, qu'elle garde sa place, si nous voulons ensemble donner un avenir digne de notre passé, à nous tous de faire la preuve, dans les faits, du sens de la solidarité nationale. »* Toutefois, M. Laurain a réaffirmé que *« les engagements pris seront tenus »*, qu'il consacrerait tous ses efforts *« à réduire le délai »* et, qu'au-delà — *répondant ainsi à une crainte exprimée* par M. Peyre, — il restait *« attaché au respect de l'application intégrale du rapport constant »*.

Le secrétaire d'Etat a mis en relief, par ailleurs, les crédits consacrés à la médicalisation de certains établissements réservés aux pensionnés et aux handicapés, ainsi que l'œuvre accomplie par la commission historique pour la paix. La paix, c'est précisément l'autre préoccupation constante de l'UFAC, comme l'a rappelé M. René Peyre dans la seconde partie de son intervention, souhaitant en particulier que l'organisation qu'il préside soit associée à la préparation du 8 mai 1985, qui, en raison du quarantième anniversaire, *doit revêtir un éclat particulier.*

Mettant en relief *« les 1 000 milliards consacrés à la course aux armements »*, de part et d'autre, il s'est écrié : *« Nous disons assez ! Mettez un terme à cette absurdité, alors que deux milliards d'êtres humains souffrent et meurent de malnutrition. »* Le président de l'UFAC s'efforcera d'ailleurs de faire partager sa conviction aux participants, anciens combattants de l'Est et de l'Ouest, réunis à Belgrade du 17 au 20 octobre.

Les représentants de huit pays — Bulgarie, Hongrie, Tchécoslovaquie, URSS, Roumanie, Pays-Bas, Luxembourg, Sénégal — ont participé aux assises de Strasbourg. Ils ont tous plaidé, à leur manière, en faveur de la paix et de la coexistence. Mais il a suffi que l'amiral Sakharov, porte-parole des vétérans soviétiques, assortisse ses propos pacifiques de quelques mises en garde contre *« les fauteurs de guerre et les revanchistes »* pour qu'une demi-douzaine de congressistes quittent ostensiblement la salle des travaux. Renseignements pris, il s'agissait d'anciens de la 2e DB.

CLAUDE DURIEUX.

Le Monde

ÉCONOMIE

L'AVENIR DE LA CONSTRUCTION AUTOMOBILE EN FRANCE

Un système de gestion tripartite inefficace

par DIDIER PÈNE (*)

A la fin des années 70, l'industrie automobile française contrôlait 80 % du marché national et plus de 30 % du marché européen, où le groupe Peugeot occupait la première place.

Au cours du premier trimestre de 1984, la part des constructeurs français est descendue à 65 % en France et à 22 % en Europe.

Le groupe PSA perd de l'argent depuis 1980, Renault depuis 1981, et les déficits de 1984 seront lourds. Malgré l'optimisme de commande de certains, la situation est si grave que la survie de l'industrie automobile française est en cause.

Comment en est-on arrivé là ?

Il faut d'abord évoquer la responsabilité des constructeurs. Leurs erreurs stratégiques ont pesé lourd. Les deux firmes se sont adaptées trop lentement à l'évolution de la demande et de la technologie. Et puis chacun porte sa croix. Pour PSA, c'est la malheureuse acquisition de Chrysler-Europe et ses lourdes conséquences. Pour Renault, c'est surtout le camion. Dix ans après l'achat de Berliet, la Régie n'est toujours pas parvenue à redresser RVI.

La gestion des deux groupes appelle également des crititiques.

Chez Renault, les coûts de personnel sont élevés, et la machine est pesante. Pour que la Régie gagne de l'argent, il faut que les ventes croissent fortement, alors qu'il suffit qu'elles ne baissent pas chez la plupart des concurrents. Chez PSA, les difficultés sont surtout d'ordre social. Le groupe n'a pas fini de payer un recours excessif à la main-d'œuvre immigrée et une tradition paternaliste qui a retardé la prise de conscience des sureffectifs.

Mais les pouvoirs publics et les syndicats portent aussi leur part de responsabilité.

La politique conjoncturelle n'a pas ménagé l'industrie automobile. En 1982, la combinaison du blocage des prix et de l'importante augmentation des charges a pesé lourd sur des entreprises déjà fragiles. S'y sont ajoutés des troubles sociaux qui ont coûté environ 100000 véhicules et dans lesquels les constructeurs n'ont pas eu le sentiment d'être aidés par les pouvoirs publics.

Ne pouvant profiter de la relance de 1982, Renault et PSA ont subi tous les effets de la rigueur en 1983 et 1984. Le meilleur contrôle des salaires et les dévaluations ont vu leurs effets annulés par la baisse de la demande, le contrôle des prix, une inflation plus rapide que chez la plupart des concurrents, sans oublier la hausse des tarifs d'assurance et de l'essence.

(Lire la suite page 22.)

(*) Professeur (HEC, ISA).

Un enjeu considérable pour d'autres secteurs de l'industrie

L'AN passé, la régie Renault a acheté, pour 23 milliards de francs, toute une série de produits pour lesquels elle est souvent l'un des principaux consommateurs *français. Acier bien sûr* (132000 tonnes de produits longs, 770000 tonnes de produits plats et 116 000 tonnes de fonte et d'alliages), mais aussi aluminium (45300 tonnes), autres métaux non ferreux (4350 tonnes), charbon (72 000 tonnes), fuel (74500 tonnes), gaz (1 milliard de kWh), électricité (1 milliard de kWh), peintures, solvants et diluants (27000 tonnes), textile (26 200 000 mètres carrés), matières plastiques (90000 tonnes), glaces (5100000 mètres carrés), pneumatiques (7110000 unités), roulements et galets. Accumulation quasi surréaliste mais significative : l'automobile est vitale bien au-delà de ses frontières proches.

Des fournitures surtout françaises

Le poids de ce secteur dans l'industrie française, le Conseil économique et social, dans un rapport publié en août sur *« le devenir de l'industrie française de l'automobile »* a tenté de le définir par l'importance de ses fournisseurs, de ses emplois, de ses ressources en devises et de ses recettes fiscales.

Les comptes de la nation pour 1982 permettent en effet de recenser les grandes industries fournisseuses de constructeurs qui constituent le principal débouché de deux autres branches industrielles, celle des produits de fonderie et du travail des métaux (17,4 milliards de francs) et celle des minerais et métaux ferreux (12 milliards de francs). Mais c'est aussi un débou*ché important pour les caoutchoucs* et les matières plastiques (9 milliards de francs) et aussi pour le textile, le verre, la peinture et divers autres (15,3 milliards de francs).

Il faut noter que ces achats sont réalisés pour l'essentiel en France. *Tant chez* Peugeot SA *que chez* Renault on sent une volonté de privilégier les fournisseurs français. Ces achats hors des frontières portent donc sur moins de 10 % de livraisons qui, en 1982, ont représenté 68,16 milliards de francs.

Important débouché de branches industrielles, l'automobile française l'est évidemment pour des sociétés dont elle représente la partie prépondérante de leurs activités. Globalement, les 36 milliards de francs de chiffre d'affaires des équipements en 1982 (hors pneumatiques, glaces et pare-brise) ont été réalisés pour 62,6 % auprès des constructeurs et pour 10,8 % auprès des réseaux de distribution pour l'entretien et la réparation du parc national.

Les exportations directes n'ont atteint que 26,6 %. Autant dire que toute baisse de l'activité des constructeurs est directement ressentie par les grands (Valéo, Matra) et par les petits équipementiers comme par les sous-traitants (Renault achète par exemple 51 % de ses pneus chez Michelin).

BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page 23.)

LA CONTESTATION DES CHIFFRES DU BUDGET PAR LES EXPERTS DE M. BARRE

Un bon débat

LES critiques faites au pro*jet de budget 1985 par* une équipe d'économistes proches de M. Barre ne sont *ni* une mauvaise querelle ni une vaine polémique, comme le déclare M. Bérégovoy. Elles ne sont pas non plus le fait *d'experts incompétents, comme* le dit M. Pierret, rapporteur général à l'Assemblée nationale. Elles posent au contraire correctement des questions importantes sur l'équilibre des finances de l'Etat et de la Sécu*rité sociale, les besoins de* financement du secteur public, la baisse des prélèvements obligatoires, les destinataires des transferts opérés (ménages et entreprises).

Les *réponses* apportées de part et d'autre ne convaincront personne dans une première phase et surtout pas les parties en présence. Le ton montera cette semaine à l'Assemblée nationale quand le sujet sera *abordé. Mais un bon débat est* engagé. Il serait souhaitable qu'il progresse.

L'équipe Barre estime que l'Etat ne maîtrise pas – ou pas assez – ses dépenses. Les efforts faits pour économiser sont réels, reconnaît-on, mais insuffisants. Si les chiffres de la dépense publique qui sont avancés ne marquent qu'une faible progression par rapport à 1984 (5,9 %), c'est parce qu'ils minorent la réalité par le biais d'opérations de débudgétisation. Et de citer le transfert de sommes importantes (17,6 milliards de francs) du budget général sur des budgets annexes.

On pourra discuter du montant de ces opérations de débudgétisation qui en elles-mêmes ne sont pas critiquables lorsqu'elles consistent à sortir de la caisse commune des opérations qui par leur caractère industriel ou commercial ont vocation à équilibrer leurs dépenses par des recettes équivalentes. Mais satisfont-elles toutes à ce critère ? Il est clair que la volonté depuis deux ou trois ans de minimiser les charges de l'Etat a conduit à forcer la mesure. On a « satellisé » certains budgets, comme le fonds spécial des grands travaux et le budget annexe de la navigation aérienne, auquel il manquera un bon demi milliard pour être équilibré.

Il est vrai aussi que certaines dépenses budgétaires sont sous-estimées comme on le voit depuis quelques années avec les charges de la dette publique *(une bonne dizaine de milliards* de francs en 1984). Les taux du marché monétaire s'établiront-ils à 8,5 % en moyenne l'année prochaine comme il est prévu, ou ce taux, qui postule une forte baisse par rapport à cette année est-il irréaliste ? La question *vaut des milliards de francs* puisqu'elle conditionne le coût pour l'Etat des bons du Trésor émis pour couvrir une partie importante du déficit budgétaire.

On en arrive tout naturellement à s'interroger sur la réalité d'un déficit budgétaire contenu depuis deux ans aux environs de 3,3 % du produit national brut et qui reviendrait – malgré les réductions d'impôts consenties par l'Etat – à 3 % en 1985. La même question se pose pour les comptes de la Sécurité sociale, dont l'important excédent de trésorerie attendu pour cette année (18 milliards de francs) devrait l'année prochaine fondre *du fait de la suppression du* 1 % et de l'évolution divergente des dépenses (7,2 %) et des recettes (5,5 %). L'expérience a montré qu'il est impossible de prévoir à un an de distance les comptes de la Sécurité sociale. Disons simplement que les conditions sont réunies pour une détérioration sans doute importante de la situation.

Le besoin de financement des administrations publiques (Etat et Sécurité sociale) va-t-il se stabiliser comme l'indiquent les comptes officiels ou va-t-il augmenter comme le prévoit le document Barre ? Là encore la question doit être posée.

La baisse des prélèvements obligatoires, dès lors qu'elle fit l'objet d'une promesse du président de la République, devint un débat en partie artificiel. On l'a vu lorsque le gouvernement a dû – pour limiter le déficit budgétaire – augmenter très fortement certaines taxes et qu'il s'est arrangé pour ne pas en tenir compte dans le calcul de prélèvements (sous prétexte qu'il s'agissait de tarifs dans le cas des PTT) ou sans l'annoncer complètement à l'opinion publique comme cela a été le cas avec la taxe sur les produits pétroliers. M. Bérégovoy ne reconnaît que 7,2 milliards de francs alors que le prélèvement pétrolier sera de 15 milliards de francs l'année prochaine.

Ce qui reste vrai est que l'Etat a consenti pour la première fois depuis longtemps une baisse d'une dizaine de milliards de francs sur les impôts et les *cotisations des ménages (entre* 7,5 et 13 milliards de francs selon les calculs) alors que les entreprises se verront plutôt plus imposées. Une sorte de relance par la consommation qui commencera à faire sentir ses effets à l'automne 1985 lorsque arriveront les soldes – allégés – de l'impôt sur le revenu. A quelques mois des élections...

ALAIN VERNHOLES.

MALGRÉ L'AMÉLIORATION DE LEURS RÉSULTATS

Les entreprises auront du mal à financer leur modernisation

par F. JENNY et A. P. WEBER (*)

SE fondant plus ou moins implicitement sur le fait que les résultats financiers des entreprises se seraient améliorés en 1983 – ainsi le taux d'autofinancement serait passé de 48,2 % en 1982 à 62,5 % en 1983, – les autorités publiques anticipent, dans un terme relativement bref, la restauration de la compétitivité de l'économie française et, par voie de conséquence, une amélioration de la situation tant au niveau du marché de l'emploi qu'au plan du déséquilibre des échanges extérieurs. Ainsi présentés, les espoirs gouvernementaux conduisent à s'interroger sur l'état de la santé financière des entreprises, ses causes et ses perspectives d'évolution. En d'autres termes, ils conduisent à se demander si l'évolution récente de la rentabilité du capital laisse bien augurer de la réalisation de l'objectif de modernisation qui est devenu la principale préoccupation des responsables de notre politique économique et industrielle.

L'observation de l'évolution de la rentabilité des capitaux investis proposée dans cet article est fondée sur l'examen des comptes d'un échantillon de mille dix entreprises – appartenant aux secteurs de l'industrie (énergie comprise), du bâtiment-travaux publics et du commerce – qui, en raison de leur statut juridique ou de leur taille, sont tenues de publier annuellement leurs bilans et comptes d'exploitation au Bulletin des annonces légales obligatoires.

Des résultats concordants

Diverses sources suggèrent que l'année 1983 a été caractérisée par un redressement de la situation éco*nomique des entreprises.* Tel est, par exemple, le cas du dernier rapport sur les comptes de la nation élaboré à partir des comptes trimestriels de la comptabilité nationale, dont les estimations sont encore provisoires, des enquêtes de conjoncture et des enquêtes de branches. Tel est également le cas de récents travaux conduits dans le cadre de la centrale des bilans de la Banque de France. F. Jenny et A.-P. Weber se sont efforcés de préciser l'ampleur du phénomène et d'en examiner les causes en s'appuyant sur l'étude des comptes définitifs pour les années 1980 à 1983 d'un large échantillon qu'ils ont établi de sociétés regroupées par grands secteurs.

Pour éviter tout double compte, les entreprises présentant des résultats consolidés ont été éliminées et n'ont été retenues que les entreprises pour lesquelles on disposait d'une information homogène sur l'ensemble de la période 1980-1983. Pour donner un ordre de grandeur quant à la dimension de l'échantillon, relevons qu'en 1983 le chiffre d'affaires cumulé de ces mille dix entreprises s'élevait à 1 072,29 milliards de francs ; à la même date, le montant de leurs actifs nets était de 832,77 milliards de francs.

Il convient de rappeler que, dans leur ensemble, les entreprises françaises ont gravement souffert en 1981 et en 1982. Elles ont alors simultanément subi l'accroissement sensible du montant de leurs charges (diminution de la durée légale du travail, adoption de la cinquième semaine de congés payés, augmentation sensible du SMIC), le phénomène du ralentissement général des affaires, et elles ont enregistré de lourdes pertes. Comme en témoigne le tableau nº 1 (voir page 22), le montant global de leurs bénéfices comptables rapporté à leurs capitaux propres (actif net-endettement total) avait alors dangereusement décliné ; il était passé de 4,86 % en 1980 à – 4,90 % en 1982. Pour le seul secteur industriel (activité énergétique comprise), ce même rapport bénéfice comptable/capitaux propres avait pour sa part chuté de 4,17 % en 1980 à – 7,10 % en 1982.

Pour mieux fixer les idées, tandis que, dans leur ensemble, ces entreprises avaient réalisé un profit global après impôt de 9,18 milliards de francs en 1980, le montant cumulé de leurs pertes nettes s'était élevé à 10,65 milliards en 1982. Dans le même temps, l'évolution du ratio bénéfice d'exploitation/chiffre d'affaires reflétait le préoccupant déclin de la compétitivité des entreprises française. Parallèlement, les années 1981 et 1982 s'étaient encore caractérisées par l'accroissement sensible du niveau de l'endettement des entreprises et par le net gonflement de leurs frais financiers, ainsi que la lecture des tableaux nºs 2 et 3 (voir page 22) permet de le constater. Plus précisément, sous le double effet de la décroissance relative du *montant de leurs fonds propres* (la part des capitaux propres par rapport aux actifs nets est en effet passée de 31,01 % en 1980 à 28,21 % en 1982) et du gonflement des taux d'intérêt nominaux, les entreprises ont alors enregistré un accroissement du coût de leur endettement. Par rapport au chiffre d'affaires, le montant des frais financiers était ainsi globalement passé de 2,31 % en 1980 à 2,85 % en 1982.

Par opposition au déclin général constaté en 1981 puis en 1982, les résultats relatifs à l'année 1983 marquent incontestablement un tournant. Au total, le montant des pertes nettes comptables se contracte, le bénéfice d'exploitation sur chiffre d'affaires s'améliore, le niveau d'endettement se stabilise et une décroissance du coût des frais financiers paraît s'amorcer. Mais, pour l'essentiel, le secteur industriel est à l'origine de ces changements. A cet égard, si l'on comprend aisément la persistance du déclin des secteurs commerce et bâtiment-travaux publics, respectivement lié à la politique du « pincement » des marges commerciales, au jeu du raccourcissement des délais de paiement et au ralentissement du rythme de la demande, le redressement relatif du secteur industriel peut étonner. *A priori* on voit mal en effet la façon dont, tout en enregistrant un taux de croissance de son chiffre d'affaires inférieur au taux de l'inflation (de 5,48 % contre 9,3 %), l'industrie est parvenue, du moins sur la base de l'échantillon examiné, à diminuer sensiblement le montant de ses pertes comptables et à améliorer son bénéfice d'exploitation dans une notable proportion, du moins par rapport à 1982. Son taux de marge est ainsi passé de 0,87 % en 1982 à 1,40 % en 1983 et son gain net à ce titre s'est accru de 4,5 milliards de francs.

Deux séries de facteurs, qui conditionnent pour partie l'avenir, sont susceptibles d'expliquer ce résultat.

– En premier lieu, on peut penser que les entreprises françaises, ayant dès 1982 sensiblement réduit le volume de leurs effectifs – globalement l'emploi industriel (BTP exclu) a diminué de 6,22 % de mars *1981 à avril 1982 et de* 1,36 % d'avril 1982 à mars 1983, – ont progressivement adopté des mesures de réorganisation leur permettant, le chômage déguisé étant éliminé, de restaurer quelque peu leur productivité. Il faut d'ailleurs noter que l'incidence des déflations d'effectifs a, en 1983, été d'autant plus nette que, dans le même temps, contrairement aux années antérieures, les entreprises du secteur industriel ont sensiblement limité le montant de gain de pouvoir d'achat distribué à leurs salariés. Ce montant, calculé sur la base du pourcentage d'accroissement annuel de rémunération diminué du taux d'inflation, s'est, en effet, élevé à 0,51 % en 1983 contre 2,90 % en 1982, 2,35 % en 1981 et 1,79 % en 1980.

(Lire la suite page 22.)

(*) Professeurs d'économie à l'ESSEC.

L'ÉVOLUTION DE L'EMPLOI

Une proportion grandissante de salariés dans les activités de services

A scruter continuellement les chiffres du chômage et à les disséquer, mois après mois, on en vient à *oublier des données, tout aussi importantes, qui* composent l'autre versant d'une réalité sociale en pleine évolution. Le marché de l'emploi subit une adaptation profonde qui rompt avec des traditions que l'on pouvait croire établies. Le paysage économique se transforme, à grands coups de mutations ou de restructurations.

Alors que des secteurs d'activité perdent des effectifs ou s'effondrent littéralement, d'autres *connaissent des développements inattendus et* augmentent leurs effectifs salariés. Des régions jusqu'à présent industrialisées sont en perte de vitesse, tandis que d'autres restées longtemps à l'écart de la croissance se découvrent créatrices d'emplois. Parallèlement, les grosses entreprises employant plus de 500 personnes voient leur influence et leur poids remis en cause par les petites sociétés (moins de 50 salariés), qui font désormais travailler près d'un salarié sur deux.

Pour juger de ces changements fondamentaux, les statistiques fournies par l'UNEDIC depuis 1976 permettent de prendre le recul nécessaire. En effet, les *entreprises assujetties à la cotisation* pour l'assurance chômage de leurs personnels représentent, pour l'essentiel, le secteur privé, à l'exception, toutefois, des employés de maison et des effectifs employés par l'agriculture, dont les coopératives, qui ne sont pas soumis à ce régime (1). En sept années, de 1976 à 1983, des tendances nouvelles apparaissent clairement.

L'évolution des effectifs salariés recensés dans chaque branche, dans chaque région, montre bien comment la France, progressivement, se modifie en profondeur. Les tableaux et les cartes que nous publions illustrent ces changements.

EN sept ans, de 1976 à 1983, la France aura donc perdu 167 829 emplois salariés *dans le secteur privé, soit 1,3 %* de ses effectifs. En sept ans aussi, le paysage économique et *social* aura été profondément bouleversé puisque, si 1 029 699 emplois disparaissaient dans l'industrie et dans le bâtiment, le secteur tertiaire — commerce et services confondus — en créait 885 947.

A eux seuls, ces quelques chiffres résument la révolution qui vient de se produire sous nos yeux. Mais il faut aller plus loin, voir les tendances qui se dégagent et tenter de comprendre les causes, nécessairement multiples. Si le bâtiment et les travaux publics sont manifestement des secteurs sinistrés (300 262 emplois en moins), quelle est la part de la restructuration, des gains de productivité ou de l'abandon dans la situation de l'industrie des biens d'équipement (— 213 575), des *biens intermédiaires* (— 288 642) et des biens de consommation courante *(— 245 666) ? A l'inverse, la progression du tertiaire ne se confond* pas toujours avec un redéploiement ou une modernisation. Qu'y a-t-il de commun entre la forte poussée des commerces (+ 136 282), l'explosion enregistrée par des services marchands souvent très différents (+ 481 684), la montée des services non marchands (+ 182 311) ou la relative stagnation des banques et des assurances (+ 46 095) ?

D'un côté, on assiste à la quasi-disparition de pans entiers du tissu industriel ou, à tout le moins, à leur sévère amputation. Quand plus du quart des effectifs disparaissent *dans des branches, on peut se poser* plusieurs questions sur les conséquences *d'un recul aussi important*, même si aucune réponse satisfaisante *ne peut être fournie. Dans* les fils artificiels, la machine-outil ou le cuir, *le seuil* est peut-être *franchi* en deçà duquel le maintien de l'activité deviendrait problématique. *Dans* certaines branches qui soit n'ont pas une importance stratégique, soit ne pèsent pas très lourd en effectifs, on pourrait se résoudre à accepter l'inéluctable, au-delà des problèmes humains. Dans d'autres activités, encore, la situation est peut-être plus grave, puisque quelques branches présentent l'inconvénient de cumuler de fortes pertes d'emplois, en chiffres absolus, et des baisses tout aussi impressionnantes en pourcentage. Ainsi en est-il de la récession qui frappe le textile et la sidérurgie, où ont été perdus respectivement 103 645 et 60 670 emplois, soit 28,3 % et 36,4 % des effectifs totaux. Un danger mortel existe à terme ou, du moins, un risque.

Là où se trouvent les gros bataillons des *salariés* comme l'automobile, l'habillement, le travail des métaux, etc., mais où les effectifs diminuent proportionnellement moins, les causes et les conséquences peuvent également être multiples. Cela va de la modernisation de l'appareil productif, impliquant son complet renouvellement, au changement des conditions de travail en passant par la condamnation d'équipements obsolètes ou par la pression d'une concurrence étrangère aux coûts de main-d'œuvre plus faibles. Entre le voulu et le subi, entre ce qui relève d'*une politique économique* et ce qui s'est fait sous la contrainte, il *y a place pour toutes les variantes*.

L'avenir économique

Une *seule chose est sûre* cependant : le phénomène vient de loin et ne date *ni* du deuxième choc pétrolier ni de l'arrivée de la gauche au pouvoir. *Trente-huit* branches ont connu leur plus haut niveau d'effectifs en *1976 — toutes* les entreprises privées sont ventilées en quatre-vingt-dix-neuf branches selon la classification officielle — trois en *1977*, dix en *1978*, quatre en *1979*, deux en 1980 et en 1981, huit en 1982 et huit sont restées stables. Mais, en 1983, année où le chômage a franchi le seuil des deux millions à partir de novembre, vingt-quatre autres branches atteignaient à leur tour leur sommet en effectifs. Toutes, ou presque, relevaient du secteur tertiaire, à la notable exception de l'industrie — privée — de l'armement. Il est clair que l'emploi n'obéit pas seulement à des mouvements conjoncturels. Des facteurs structurels influent sur sa composition.

Cette dernière indication nous amène à observer les branches qui ont connu une évolution positive de l'emploi au cours de ces sept dernières années et qui ont ainsi des chances de représenter l'avenir économique. Figurent dans cette catégorie quelques branches industrielles, comme les machines de bureau ou tout ce qui concerne l'agro-alimentaire (dont les boulangeries ou la viande). Mais, pour l'essentiel, on y trouve surtout les bureaux d'études, les services et, assez curieusement, tout un secteur consacré à la qualité de la vie tels les *services de santé*, les *services* d'action sociale ou les services *récréatifs*.

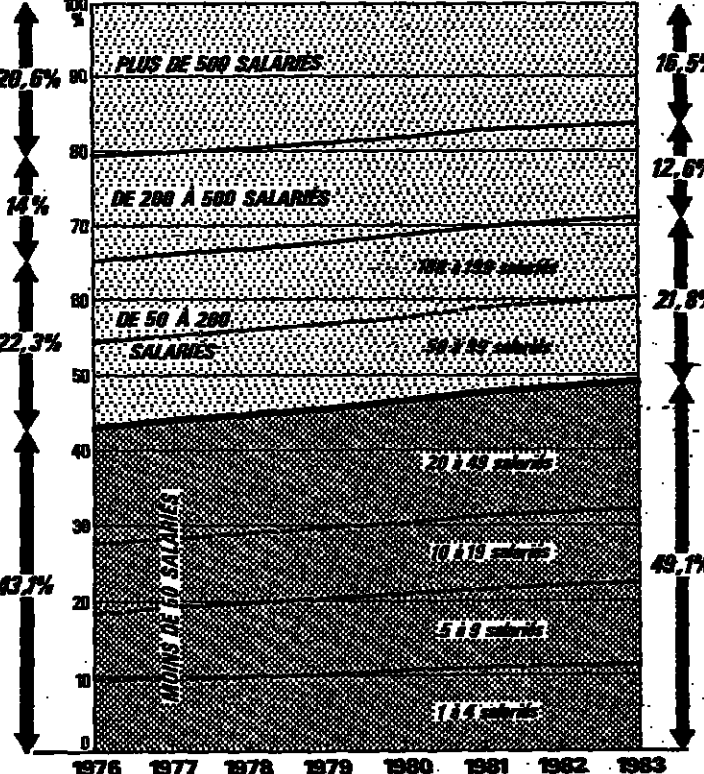
Dans ces activités en expansion, on trouve des branches qui se sont énormément modernisées, comme le commerce de grandes surfaces (+ 95 645), ou qui sont restées très traditionnelles, comme les hôtels, cafés et restaurants (+ 95 647).

Pour autant, on serait bien en peine de voir dans cette évolution la marque de l'introduction des nouvelles *technologies*. On *serait plutôt* tenté d'y distinguer un déplacement *vers des emplois peu qualifiés*, à temps partiel ou précaire qui pourraient annoncer une *évolution* ressemblant un peu à ce qui a pu se produire aux États-Unis.

La revanche des ruraux

De façon tout aussi significative, ces glissements opérés entre le secteur industriel et le secteur tertiaire *se sont* accompagnés d'un mouvement géographique qui modifie *complètement* la *carte* de France des emplois. Tandis que, grossièrement, *les régions du* Nord perdent des effectifs salariés, les régions du Sud enregistrent des augmentations, parfois importantes en chiffres absolus. La France de vieille tradition industrielle accuse le coup de la récession et, quand elle était vouée à une forme de mono-industrie — le Nord, la Lorraine, — elle voit le nombre de ses emplois salariés diminuer dangereusement. On retrouve là l'effet des mutations en cours dans la sidérurgie, le textile ou le travail des métaux.

A l'inverse, la Bretagne, grâce sans doute à l'agro-alimentaire et au tourisme, et bien des *régions rurales* occupent davantage de travailleurs. *Midi-Pyrénées* avec *Toulouse* et Languedoc-Roussillon avec Montpellier font même preuve d'une étonnante vitalité, qui doit en partie s'expliquer par l'adaptation de ces régions aux technologies nouvelles et à la présence sur place d'une main-d'œuvre formée (voir à ce sujet la carte des niveaux de formation publiée dans *le Monde* du 5 octobre).



Source : UNÉDIC

Une interrogation pour les syndicats

Encore faut-il se méfier d'une vision trop globalisante. Si l'on regarde les statistiques par département, on observe que les situations sont plus nuancées. Ainsi, en région *parisienne, Paris et la Seine*-Saint-Denis perdent des emplois, *alors que la* grande banlieue en gagne (Val-d'Oise, Essonne, Seine-et-Marne). Même dans des régions en bonne santé, les bassins d'emplois les plus anciens enregistrent des reculs comme la Loire et le Rhône pour Rhône-Alpes, les Bouches-du-Rhône pour la Provence-Côte d'Azur. Gagnent des emplois, en proportion, les départements les plus ruraux, et parfois les plus déshérités comme la Manche, la Vendée, la Creuse, le Gers, le Lot, la Savoie et la Haute-Savoie, les Hautes-Alpes et les Alpes de Haute-Provence.

Pourtant, le *développement* local ne suffit pas pour tout expliquer, d'autant que, en *comparaison*, ces mêmes régions créatrices d'emplois doivent *faire* face à des *taux de chômage* élevés, et parfois bien supérieurs à la moyenne nationale. On pourrait, certes, penser qu'il y a là une *contradiction que* mettraient en lumière les deux cartes que nous publions. *En fait, il n'en est rien.* Sous l'effet de l'évolution démographique et du maintien *« au pays »* de populations actives formées (ou non, dans le cas de la Bretagne) qui ne peuvent plus émigrer comme autrefois vers les bassins d'emplois, on assiste tout à la fois à un développement du chômage et à une augmentation du recrutement régional. En conséque Enfin, l'évolution des activités et leur déplacement géographique produisent un dernier *effet* que les statistiques de l'UNEDIC permettent de mesurer dans *toute leur ampleur. Il s'agit de la* taille des entreprises, au regard des *effectifs employés. En sept années*, la part des salariés travaillant dans *les entreprises de plus de 500 personnes* est passée de 20,6 % à *16,5 %. Parallèlement*, la part des salariés occupés dans les entreprises de moins de 50 personnes est passée de 43,1 % à 49,1 %, soit près de la moitié de la population salariée.

Ce mouvement, impressionnant, s'est essentiellement développé en raison de la place désormais occupée par le secteur tertiaire, qui emploie 8,7 % de ses effectifs, seulement, dans les entreprises de plus de 500 personnes et 61 % dans celles de moins de cinquante (30 % dans les entreprises de moins de 10 salariés, 31 % dans les entreprises employant entre 10 et 49 salariés).

Aujourd'hui, les salariés français *travaillent donc de plus en plus* dans les activités de services, sont géographiquement *disséminés sur* le territoire national et dispersés dans de petites unités. A terme, ces tendances devraient s'accentuer. Par contrecoup, elles auront pour résultat de changer l'image du monde salarial, trop souvent assimilé à la classe ouvrière, et d'introduire des révolutions dans les mentalités.

Par exemple, les organisations syndicales qui se sont toujours appuyées sur la masse des salariés des grosses entreprises devront faire évoluer leur comportement si elles veulent adapter leur influence aux réalités du marché de l'emploi. Mais, en même temps, on comprend mieux pourquoi, dans un réflexe naturel de défense, elles se soucient tant, actuellement, d'obtenir une protection sociale satisfaisante pour les salariés des anciens bastions industriels, profondément marqués par leur activité et leur situation géographique. Elles tentent d'organiser une retraite, quitte à *encourir* le reproche de protéger des privilégiés, *alors que le monde du travail se* développe ailleurs, sans les mêmes avantages.

ALAIN LEBAUBE.

(1) *La fonction publique*, les établissements publics et les collectivités locales *ne sont pas soumises à la cotisation* UNEDIC.

Où se créent des emplois...

LES SECTEURS QUI ONT ENREGISTRÉ LES PLUS FORTES AUGMENTATIONS ENTRE 1976 ET 1983

	Progressions	%
Activités études assistance	+ 125 817	+ 20,9
Commerce grandes surfaces	+ 95 647	+ 134,8
Hôtels, cafés, restaurants	+ 90 505	+ 24,9
Santé*	+ 85 574	+ 34,4
Action sociale**	+ 59 976	+ 87
Services divers*	+ 58 945	+ 22,2
Services divers**	+ 51 047	+ 46,4
Commerce non alimentaire spécialisé	+ 47 728	+ 7
Action sociale*	+ 41 558	+ 111,9
Transports routiers	+ 34 138	+ 13,7
Boulangeries	+ 32 381	+ 28,9
Réparations commerciale automobile	+ 31 453	+ 9,9

* Services marchands

LES SECTEURS QUI ONT AUGMENTÉ LEURS EFFECTIFS DE PLUS DU QUART ENTRE 1976 ET 1983

	Progressions	%
Services récréatifs	+ 22 052	+ 145,7
Commerce grandes surfaces	+ 95 647	+ 134,8
Action sociale*	+ 41 558	+ 111,9
Recherche*	+ 4 507	+ 110,1
Action sociale**	+ 59 976	+ 87
Enseignement*	+ 11 277	+ 62,8
Service domestique	+ 11 787	+ 59
Services divers**	+ 51 047	+ 46,4
Machines de bureau	+ 14 576	+ 35,3
Réparations diverses	+ 4 872	+ 29,5
Boulangeries	+ 32 381	+ 28,9
Industrie de l'armement privée	+ 1 375	+ 28,9
Industrie de la viande	+ 16 321	+ 27,5

** Non marchands

...et où ils disparaissent

LES SECTEURS QUI ONT ENREGISTRÉ LES PLUS FORTES PERTES ENTRE 1976 ET 1983

	PERTES	%
Bâtiment, génie	— 300 262	— 18,3
Textile	— 103 645	— 28,3
Construction automobile	— 79 924	— 15
Habillement	— 63 158	— 21,8
Sidérurgie	— 60 670	— 36,4
Travail métaux	— 45 886	— 11,1
Equipement industriel	— 41 626	— 15,2
Matériaux de construction et céramique	— 38 959	— 20,2
Papier-carton	— 28 544	— 20
Chimie de base	— 28 434	— 18,7
Commerce non alimentaire non spécialisé	— 27 117	— 24,3
Fonderie	— 24 493	— 24
Machines-outils	— 21 462	— 27,5

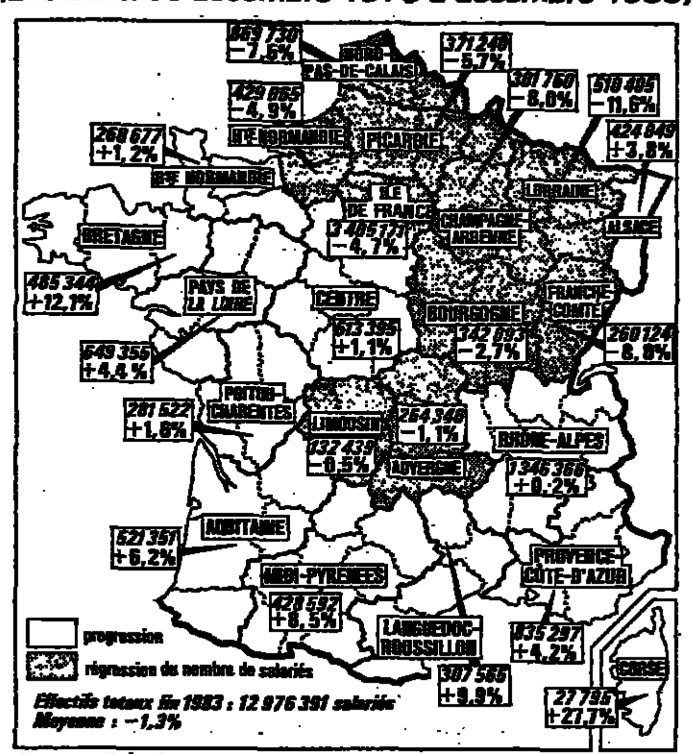
LES SECTEURS QUI ONT PERDU PLUS DU QUART DE LEURS EFFECTIFS ENTRE 1976 ET 1983

	PERTES	%
Extraction du fer	— 5 913	— 61,7
Fils artificiels	— 12 472	— 61,4
Extraction non-ferreux	— 1 609	— 37
Sidérurgie	— 60 670	— 36,4
Navigation intérieure	— 1 127	— 35,1
Textile	— 103 645	— 28,3
Machines-outils	— 21 462	— 27,5
Construction navale	— 15 657	— 25,8
Industrie du cuir	— 11 393	— 25

EN FRANCE

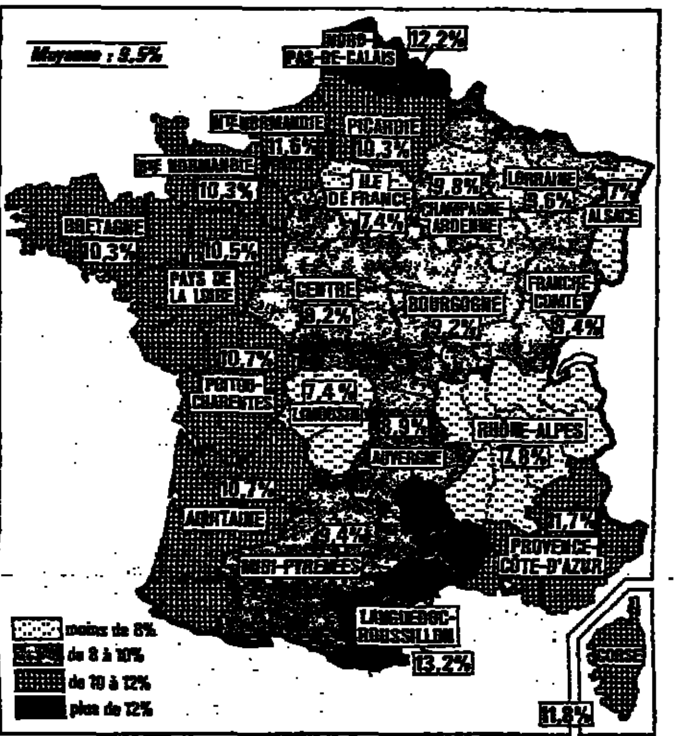
LES RÉGIONS DU NORD DE LA FRANCE ONT PERDU DES EMPLOIS CELLES DU SUD EN ONT GAGNÉ

(Evolution de décembre 1976 à décembre 1983)



Source : UNÉDIC

TAUX DE CHOMAGE EN DÉCEMBRE 1983



Source : ANPE

La CGC fête ses quarante ans et cherche à jeter les bases d'un « nouveau syndicalisme »

LA Confédération française de l'encadrement CGC entre dans l'âge mûr : elle fête, le 15 octobre, ses quarante ans. L'existence d'une confédération de cadres est une originalité du syndicalisme français. En Grande-Bretagne et aux États-Unis, on trouve plutôt des associations professionnelles ; en Allemagne, en Italie et surtout en Suède, des groupes de cadres syndiqués. Certes, il existe bien une Confédération internationale des cadres, mais il n'y a pratiquement que la Belgique, les Pays-Bas et l'Espagne qui soient dotés, comme la France, de confédérations en bonne et due forme regroupant un personnel d'encadrement dont la définition varie d'un pays à l'autre.

La CGC a quarante ans, mais l'idée de regrouper les cadres dans des syndicats est plus ancienne. Après le temps des amicales d'anciens élèves de grandes écoles ou d'ingénieurs d'une même branche industrielle, est venu celui des associations professionnelles, avant la guerre de 1914-1918. En 1919, on trouve à la fois une Union syndicale des techniciens de l'industrie, du commerce et de l'agriculture (USTICA) et une Union des syndicats d'ingénieurs français (USIF) qui regroupe des syndicats de la chimie, de l'électricité, de la mécanique, de la métallurgie et des travaux publics. Il s'agit pour ces ingénieurs de *bien se démarquer des confédérations* ouvrières, selon une démarche qui a constitué la raison d'être du syndicalisme de l'encadrement.

L'ère du « malterrisme »

En 1937, en pleine période du Front populaire, se créent à la fois une Fédération nationale des syndicats d'ingénieurs (FNSI) et une Confédération générale des cadres de l'économie (CGCE) rassemblant des syndicats de l'aéronautique, des assurances, des mines et du pétrole. Sous le régime de Vichy, la Charte du travail devait accorder la même importance aux regroupements de cadres qu'à ceux d'ouvriers ou d'employeurs. Mais le jour même de la libération de Paris, un Comité d'action syndicale des ingénieurs et cadres se créait pour établir une liaison entre tous les cadres, indépendamment de leur appartenance syndicale. C'est le retrait rapide de ce comité des adhérents de la CGT et de la CFTC *qui aboutit à la fondation* d'un mouvement autonome, la Confédération générale des cadres, le 15 octobre 1944, par la fusion de trente-deux fédérations et syndicats dont la FNSI et la CGCE. Les voyageurs-représentants-placiers (VRP) *devaient y adhérer* rapidement.

L'histoire de la CGC et de ses idées se confond, pour une bonne part, avec celle d'André Malterre, qui devint président en 1956, après la mort du fondateur Jean Ducros, et le resta jusqu'en 1975. Ce conservateur brillant, cet homme autoritaire et passionné a profondément contribué à renforcer l'audience de sa centrale et à peaufiner sa doctrine. A l'origine, la CGC, qui éprouve bien des difficultés pour se voir reconnaître sa représentativité, se bat autour de trois fronts : la hiérarchie salariale, la justice fiscale et la défense du régime de retraites complémentaires des cadres, dont elle est à l'origine. Le « malterrisme » a ainsi dessiné de grandes orientations que l'on retrouve encore aujourd'hui avec M. Paul Marchelli, qu'il s'agisse de la hiérarchisation des salaires, de la conception de la sécurité sociale ou de l'attachement à l' *« économie concertée »*.

Les combats d'André Malterre se sont parfois situés à la lisière de la politique – surtout lorsque la CGC se prononça, en congrès, pour le maintien de la France en Algérie, – mais ils ont surtout eu pour but de créer à travers la Confédération une élite syndicale capable de *« faire contrepoids »* tant à la *« technocratie publique »* qu'au *« phénomène de massification »*. André Malterre entendait clairement lutter contre *« la termitière, l'aliénation, la prolétarisation généralisée, en un mot la médiocratie »*. Hostile tant aux nationalisations qu'aux idées, lancées dès 1965, de retraite par capitalisation – une *« spoliation pure et simple »*, – la CGC a fait en sorte de valoriser la hiérarchie des salaires et des rôles dans l'entreprise, considérant que *« l'égalité n'est pas la justice »*. C'est, du reste, le soutien du syndicat de l'EDF aux contrats de progrès de M. Chaban-Delmas qui amplifia le premier conflit majeur à l'intérieur d'une organisation qui devait en connaître beaucoup d'autres (notamment entre 1973 et 1979) et fut une des causes de la scission de l'Union des cadres et techniciens en 1969.

Ayant souvent des difficultés à se situer dans le jeu social, qu'il s'agisse de ses relations avec le pouvoir politique ou avec les confédérations ouvrières, la CGC a, dès 1959, défendu l'idée de l' *« économie concertée »*, présentée comme une voie médiane entre l'économie « libérale » et l'économie « étatique ».

Défense catégorielle et classes moyennes

Le malterrisme n'est pas tout à fait mort avec son fondateur, puisque ses idées survivent dans la Charte pour l'avenir adoptée en 1982. Ce document préconise également la recherche d'une troisième voie entre le *« libéralisme archaïque »* et les *« tenants du marxisme »*, celle d'un *« syndicalisme réformiste et évolutionnaire »*. Les mots changent, mais la philosophie reste.

Au-delà de ces permanences, la CGC a évolué dans sa conception du syndicalisme de l'encadrement. Avec M. André Malterre, la démarche apparaissait élitiste et catégorielle, même s'il affirmait que son organisation n'entendait pas *« combattre systématiquement les autres catégories sociales »*, mais *« s'identifier avec la défense d'un idéal, ce qui n'est possible que si les intérêts fondamentaux des cadres sont sauvegardés »*. Devenu président en 1975, en pleine tourmente interne, M. Yvan Charpentié tenta d'aller plus loin en rapprochant la CGC des *« classes moyennes »* avec sa participation, le 1er mars 1977, au Groupement initiative et responsabilité (GIR), dans lequel se trouvaient aussi bien les agriculteurs que les PME. Ce choix fut vivement contesté, notamment par la métallurgie et la banque, et contribua à l'échec de M. Charpentié, remplacé en 1979 par M. Jean Menu, qui s'efforça, tout en défendant la *« spécificité cadres »*, de se rapprocher des autres catégories de salariés.

Ces évolutions entre une démarche purement catégorielle et une autre « salariale » *ont reflété, en fait*, celles de la composition de la CGC. En 1963, elle comptait 30 % de VRP, 50 % d'ingénieurs et cadres, 20 % d'agents de maîtrise. En 1973, sa physionomie avait changé : 18 % de VRP, 45 % d'ingénieurs et cadres et 37 % d'agents de maîtrise. *Depuis* 1979, les agents de maîtrise représentent à peu près la moitié des adhérents de la centrale. Quoi qu'il en soit, de M. Malterre à M. Menu ou de M. Charpentié à M. Marchelli, il y a toujours eu le sentiment très fort que les cadres sont porteurs de l'intérêt général, ou même du *« bien commun »*, et que ce qui est positif pour eux aura des retombées également positives pour l'ensemble des salariés. Une avant-garde, en quelque sorte..., qui bénéficiera pour l'avenir du repli de la classe ouvrière en tant que telle et de la montée des « cols blancs ». M. Marchelli s'adresse de plus en plus – et quelques consécrations électorales, comme celle du 19 octobre 1983 aux élections de la Sécurité sociale, l'ont confirmé dans cette voie – à l'ensemble des salariés, mais il sait que c'est chez les cadres, au demeurant moins syndiqués que les autres catégories, qu'il trouvera les bases de ce *« nouveau syndicalisme »* qu'il prétend ériger.

MICHEL NOBLECOURT.

La syndicalisation des cadres

DANS un rapport présenté en 1977 au XXIIIe congrès de la CGC, sur l'engagement syndical du personnel d'encadrement, M. Marc Vilbenoit estimait, avec beaucoup de prudence, que le taux de syndicalisation variait de 12 % à 15 % pour l'ensemble du personnel d'encadrement.

La CGC revendiquait 100 000 adhérents en 1947, 120 000 en 1955, 280 000 en 1973, 302 000 en 1979 et 299 000 en 1983, mais à cette date elle ne comptait que 143 000 adhérents ayant cotisé *quatre trimestres. Les* confédérations ouvrières sont également dotées d'unions de cadres, sans regrouper chacune les mêmes catégories du personnel d'encadrement.

L'Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens (UGICT-CGT) revendique 320 000 adhérents dans les secteurs privés et publics. L'Union confédérale des ingénieurs et cadres (UCC-CFDT) déclare 50 000 adhérents seulement cadres et ingénieurs. L'Union des cadres et ingénieurs (UCI-FO) affirme regrouper 60 000 adhérents. Quant à l'Union générale des ingénieurs, cadres et assimilés (UGICA-CFTC), elle revendique 10 000 adhérents mais 30 000 adhéreraient directement à la confédération.

L'UCC-CFDT a présenté récemment, à l'occasion de son prochain congrès du 18 au 20 octobre à Strasbourg, une étude sur la représentativité des organisations syndicales dans la catégorie *« cadre »*. A partir d'une synthèse des élections prud'homales de 1982 et des élections dans la fonction publique (1980-1981-1982), l'UCC-CFDT obtient 17,7 % des voix sur 1 222 325 suffrages exprimés (pour 1 973 936 cadres inscrits), derrière la CGC (31 %) et devant le CGT (11,3 %) et la FEN (11,3 %), FO (10,9 %), les autres syndicats (10,7 %) et la CFTC (7,1 %). Aux élec*tions aux comités d'entreprise* (1982-1983), la CGC obtient 46,6 % dans le troisième collège *« cadre »* et la CFDT 12,2 %, en seconde position parmi les cinq centrales. Aux élections aux conseils d'administration de secteur nationalisé en 1984, l'UCC-CFDT a obtenu chez les 187 000 cadres inscrits 14,3 %, derrière la CGC, 54,2 %.

L'AVENIR DE LA CONSTRUCTION

Un système de gestion tripartite inefficace

(Suite de la page 19.)

La politique sociale du gouvernement a également été un handicap. Pendant la lune de miel entre les socialistes et les communistes, une complaisance excessive à l'égard de violences syndicales a même fini par choquer le ministre du travail ! Des hésitations ont accompagné la détérioration des rapports entre les partis au pouvoir depuis le printemps 1983. Et ce n'est que depuis le départ des communistes que se manifeste un « réalisme » malheureusement symbolisé par la première intervention de la police à la demande de la direction depuis 1981 !

Cette politique sociale a ensuite longtemps ignoré la logique économique. Le premier exemple est cette curieuse disposition du droit des licenciements qui rend les formalités pour les suppressions d'emplois dites « structurelles », par définition vitales pour la survie de l'entreprise, plus longues que pour les suppressions d'emplois conjoncturelles. Le second est l'insistance avec laquelle on a, jusqu'à récemment, demandé à une entreprise comme Citroën, qui perd plus de 5 % de son chiffre d'affaires, de se comporter en « laboratoire social » en instaurant les trente-cinq heures, alors qu'on y avait renoncé pour les entreprises rentables !

Au-delà des politiques et même des textes, l'évolution des rapports de force a encore affaibli les pouvoirs des directions.

Ainsi, paradoxalement, le maintien de l'ouverture du marché français sur l'extérieur a renforcé l'influence des syndicats. Constatant que les troubles sociaux entraînaient une baisse des ventes de voitures françaises au profit des étrangères supérieure aux effets mécaniques des arrêts de production, les directions s'efforcent d'éviter les conflits et, comme on l'a encore vu récemment, les syndicats n'ont souvent qu'à élever la voix pour être entendus.

Quant à l'Etat, il s'est arrogé le pouvoir de décider seul ce qui est structurel et conjoncturel, tandis que les difficultés de communication entre les directions et les syndicats ont également renforcé son influence.

Des rôles stéréotypés

Ainsi s'est instauré un système de gestion tripartite original, mais inefficace.

C'est d'abord du « management-spectacle ». Les Français aiment leur industrie automobile, et rien de ce qui la concerne ne les laisse indifférents. Les médias en profitent pour monter en épingle tout ce qui la regarde. L'inconvénient de cette notoriété est que des syndicats trouvent parfois commode de provoquer des troubles dans ces entreprises pour attirer l'attention sur eux et que certains dirigeants peuvent être tentés de monter sur scène pour leur donner la réplique !

C'est ensuite du « management-tribunal ». Les exigences du spectacle populaire conduisent à dramatiser les conflits en opposant des acteurs réduits à des rôles schématiques, l'entreprise, dans celui de l'accusé, le représentant de la CGT, de procureur, le juge étant incarné naturellement par les pouvoirs publics. Pour frapper le public, il faut également que ces rôles soient stéréotypés. L'entreprise doit choisir le meilleur moment pour obliger les pouvoirs publics à prendre leurs responsabilités face aux syndicats. L'Etat s'efforce d'abord d'amener les partenaires à négocier directement. En cas d'échec, il fait traîner les choses jusqu'à l'extrême limite. Il coupe alors la poire en deux parts rarement égales. L'entreprise n'obtient jamais tout ce qu'elle réclame, ce qui l'oblige à étaler ses demandes dans le temps, à solliciter chaque fois plus qu'elle n'espère obtenir et lui fait perdre un temps précieux. Les syndicats, pour leur part, doivent inquiéter les pouvoirs publics quant aux risques de troubles et de désaffection de la base et endosser le moins possible les décisions pénibles. Cela les a conduits depuis peu à proposer une stratégie alternative où tout paraît facile.

Un processus de type judiciaire implique aussi le recours à des experts, comme MM. Dupeyroux, Prada et Dalle, dont on suit plus ou moins les conseils. Ils sont censés dénouer une situation bloquée, assumer des responsabilités délicates à la place du gouvernement, gagner du temps et contourner la langue de bois engendrée par ce management-spectacle. Ainsi le PDG de Renault ne peut parler des sureffectifs officialisés par les fuites calculées de la commission Dalle.

Le principal inconvénient de ce système est qu'il ne fonctionne pas au rythme des exigences de grands groupes exposés à la concurrence internationale.

Les résultats sont là. Depuis que ce triumvirat fonctionne, les groupes français perdent beaucoup d'argent, quelle que soit la conjoncture et malgré la sortie maintenant fréquente de modèles de qualité, ce qui est le signe d'une industrie sérieusement malade.

Le plus grave est que cette situation a obligé les groupes français, et surtout PSA, à réduire leurs investissements à un moment où les profits procurés par la reprise mondiale permettaient aux fabricants étrangers d'augmenter les leurs. La concurrence sera ainsi en meilleure position pour affronter un possible ralentissement de la demande.

Que faire ? Certainement pas se substituer aux dirigeants pour définir une stratégie copiée sur des modèles étrangers correspondant à des situations et à des contextes différents.

Renforcer les fonds propres ? Sans doute. Mais le faire sans rétablir simultanément la rentabilité revient à gaspiller de l'argent. Depuis le début de 1974, Renault a reçu environ 6 milliards de francs actuels de capitaux propres. Or sa part de marché a stagné en Europe, et elle fera en 1984 des pertes plus importantes que jamais !

Faire assumer par l'Etat les dettes à terme des firmes serait dangereux. La confusion des pouvoirs serait encore accrue. On alléguerait cette aide pour retarder les véritables choix. On risquerait de créer une situation de type « sidérurgie » où l'on s'enfoncerait encore quelques années dans les pertes avant que les déficits aberrants n'obligent à tailler dans le vif.

Le sauvetage de Renault et de PSA passe par le rétablissement des marges, qui, comme le montre l'exemple de Chrysler et de Fiat, peut être rapide et spectaculaire. La disparition des sureffectifs est un moyen plus immédiat et plus sûr de l'atteindre qu'un éventuel changement de stratégie. De plus, seul l'argent dégagé par ces marges permettrait d'autres choix que la défense de positions acquises aux frais de la collectivité ou le repli sur des objectifs plus modestes.

Si l'Etat refuse cette solution, la meilleure aide qu'il pourrait apporter aux entreprises serait la prise en charge financière des sureffectifs, quel que soit le nom qu'on leur donne, définis par rapport à la productivité des concurrents pendant la durée de leur résorption. Un lien serait enfin établi entre la décision et ses conséquences financières.

Le triumvirat laisserait la place à une coopération où chacun retrouverait un rôle spécifique. Si l'on ajoute une liberté des prix promise depuis longtemps, ces mesures rendraient sûrement possibles les augmentations de capital, dont PSA a si dramatiquement besoin. Elles permettraient à Renault de rentabiliser les fonds reçus et d'en demander moins à l'Etat. L'automobile française aurait des chances d'être sauvée.

DIDIER PÈNE.

Les entreprises auront du mal à financer leur modernisation

(Suite de la page 19.)

En second lieu, la diminution du coût des crédits à court terme (coûts des découverts bancaires, de mobilisation des créances et des crédits financiers à court terme) amorcée en 1982 et constatée en 1983, jointe à la baisse des taux d'intérêt à long terme des obligations privées, n'a pas manqué d'alléger les coûts d'exploitation des entreprises. Ainsi, toujours pour le secteur industriel, le rapport frais financiers sur endettement total est passé de 5,74 % en 1982 à 5,40 % en 1983. Sur la base du montant de l'endettement constaté en 1983, la décroissance du taux moyen d'intérêt a permis une économie de frais financiers que l'on peut évaluer à plus de 1,5 milliard de francs. En effet, au taux moyen de 5,74 %, le montant total de la dette 1983 aurait entraîné un coût de 25,92 milliards de francs mais, au taux moyen constaté de 5,40 %, la dépense pour frais financiers s'est limitée à 24,39 milliards de francs.

Toutes choses égales par ailleurs, la comparaison des résultats 1982-1983 conduit ainsi à penser que, à hauteur de 30 %, l'amélioration observée sur le plan des bénéfices d'exploitation – qui se sont élevés, on le rappelle, à 4,5 milliards de francs environ – a résulté de la diminution des frais financiers et que, à hauteur de 70 %, cette amélioration a découlé des mesures de réorganisation qui ont été adoptées sur le plan du facteur travail.

∴

S'agissant de l'avenir, si la diminution attendue de la taxe professionnelle paraît devoir s'inscrire dans le cadre des mesures destinées à renforcer l'amélioration récemment observée – du moins pour le secteur industriel, – on ne saurait cependant se masquer la fragilité de la situation.

Il faut en effet remarquer que, compte tenu des efforts structurels déjà entrepris dans l'industrie pour réorganiser la production, les réserves de productivité liées à l'élimination du chômage déguisé dans les entreprises sont minces, sauf à permettre un raccourcissement important du délai d'ajustement entre l'emploi réel et l'emploi désiré, ce qui impliquerait une modification profonde et sensible de la législation française du travail. Dès lors, les gains futurs de productivité passeront essentiellement pour l'acquisition d'équipements neufs rendue nécessaire par le vieillissement de l'appareil productif dans les années récentes. Mais il en découle un double problème. En premier lieu, nous n'avons pas l'assurance que les perspectives devant s'offrir aux chefs d'entreprise seront suffisamment attrayantes pour qu'ils s'engagent dans de massifs programmes d'investissement. En second lieu, à supposer que les industriels anticipent l'attrait qu'il y a, fût-ce à débouché constant, à s'engager dans la voie de la modernisation, on doit se demander quelle en sera la conséquence sur l'évolution des taux d'intérêt.

La demande de financement du secteur des entreprises risque alors d'entrer en concurrence avec la demande du Trésor qui pourra souhaiter, par voie d'emprunts accrus, financer un déficit alourdi, selon toute vraisemblance, par l'augmentation de charges liées au remboursement des emprunts passés. Or le fait que le taux d'autofinancement des entreprises se soit amélioré en 1983 ne doit pas faire oublier l'extrême sensibilité de leurs résultats à l'évolution du loyer de l'argent.

Si, au total, la modernisation présuppose la poursuite de l'amélioration de la santé financière des entreprises et des investissements, ces quelques observations témoignent également de la contrainte fondamentale, à savoir celle du financement, à laquelle l'entreprise France considérée dans son ensemble est susceptible de se heurter. En raison des déficits accumulés, plus encore qu'hier, la modernisation exige en définitive formation accrue d'épargne et diminution correspondante du niveau de la consommation des ménages.

F. JENNY
et A. P. WEBER.

I. – UNE RENTABILITÉ QUI, APRÈS AVOIR SÉRIEUSEMENT DÉCLINÉ EN 1981 ET 1982, EST GLOBALEMENT EN LÉGÈRE AMÉLIORATION

	BÉNÉFICE COMPTABLE capitaux propres				BÉNÉFICE D'EXPLOITATION chiffres d'affaires			
	1980	1981	1982	1983	1980	1981	1982	1983
Énergie et industries manufacturières	4,17	– 2,73	– 7,10	– 3,56	2,85	1,31	0,87	1,40
Bâtiments et travaux publics	8,63	6,87	6,18	4,93	2,20	2,05	1,81	1,99
Commerces et activités connexes	8,93	8,77	6,99	6,36	2,16	2,39	1,84	1,44
Ensemble des entreprises	4,86	– 1,11	– 4,90	– 2,06	2,68	1,56	1,12	1,45

II. – UN NIVEAU D'ENDETTEMENT EN VOIE DE STABILISATION

	ENDETTEMENT TOTAL actif net (%)				ENDETTEMENT TOTAL chiffre d'affaires (%)			
	1980	1981	1982	1983	1980	1981	1982	1983
Énergie et industries manufacturières	66,96	68,13	69,94	69,53	54,37	54,58	57,83	57,48
Bâtiment et travaux publics	82,59	84,03	85,61	85,72	92,30	95,13	107,75	112,65
Commerces et activités connexes	72,66	73,42	72,43	73,33	31,59	32,15	30,45	30,62
Ensemble des entreprises	68,99	70,22	71,84	71,79	52,38	52,88	55,03	55,71

III. – UNE DIMINUTION DES FRAIS FINANCIERS LIÉE A LA DÉCROISSANCE DU COUT DES EMPRUNTS

	FRAIS FINANCIERS chiffres d'affaires				FRAIS FINANCIERS Endettement total			
	1980	1981	1982	1983	1980	1981	1982	1983
Énergie et industries manufacturières	2,62	3,07	3,27	3,10	4,81	5,62	5,74	5,40
Bâtiment et travaux publics	2,12	2,49	3,02	3,15	2,30	2,62	2,80	2,79
Commerces et activités connexes	1,16	1,21	1,19	1,06	3,67	3,76	3,92	3,47
Ensemble des entreprises	2,31	2,68	2,85	2,70	4,41	5,07	5,17	4,84

AUTOMOBILE EN FRANCE

Un enjeu considérable pour d'autres secteurs de l'industrie

(Suite de la page 19.)

Lorsque la production de la Régie recule – ce qui est le cas depuis deux ans – Michelin en subit les conséquences. D'autant que la faible intégration des équipements français, par rapport à celle des équipements allemands et japonais, laisse subsister parmi un petit millier d'entreprises une forte concurrence franco-française dommageable. A titre d'exemple, l'allemand Bosch est cinq fois plus gros que Valéo ; Nippon Denso, le numéro un japonais, plus de deux fois.

3,3 % ou 10 % de la population active ?

Les effectifs sont une autre approche de l'importance du secteur automobile. Selon la Chambre syndicale des constructeurs automobiles, les effectifs employés dans la production automobile étaient de 753 000 à la fin de 1983. Dans l'activité de construction proprement dite, Citroën employait 39 103 personnes, Peugeot-Talbot 77 590, Renault 83 210, Renault Véhicules Industriels 26 944 et IVECO-UNIC 3 468, soit 233 000 salariés. Si l'on retient les effectifs globaux de ces sociétés, on arrive à environ 270 000 personnes, un nombre qui sera sensiblement moindre à la fin de 1984.

A cela il faut ajouter les équipementiers (160 000 salariés, eux aussi en nombre déclinant) et toute une série d'activités en amont : la métallurgie (155 000), le caoutchouc (80 000), les textiles, verre et peintures (85 000), les carrosseries neuves de caravanes (30 000), la *construction étrangère* en France (pièces et organes, comme les transmissions automatiques fabriquées à Strasbourg par General Motors : 10 000), etc. Voilà qui, sur une population active en France de 23,5 millions (21,4 millions si l'on s'en tient aux actifs disposant d'un emploi), représente déjà une proportion non négligeable (de l'ordre de 3,3 %). C'est sur ces salariés que les effets de l'évolution des techniques de production sont les plus forts. « *En 1970*, souligne le Conseil économique et social, *la production automobile française, tous véhicules, s'était élevée à 2 503 000 unités avec des effectifs de 234 800 personnes ; en 1983, les chiffres correspondant s'établissent respectivement à 3 335 000 et 233 000. Le nombre de véhicules produits par salarié est aussi passé, en douze ans, de 10,7 à 14,3, soit un gain proche de 34 %.* »

Mais, pour parvenir au pourcentage impressionnant de 10 % de la population active, la Chambre syndicale de la construction automobile inclut aussi les personnes liées à l'usage et à l'entretien des véhicules (carburant, auto-écoles, assurances), soit 512 000 personnes, et les transports (des taxis aux travaux publics et à la presse spécialisée), soit 876 500 personnes, ce qui est excessif.

Près de 15 % des recettes de l'Etat

Les recettes qui entrent dans les caisses de l'Etat grâce à l'automobile sont aussi un indice de l'importance du secteur. En 1983, les taxes spécifiques – « *qui ne frappent que l'automobile et la circulation routière ou qui les frappent à des taux supérieurs à ceux du droit commun* » – ont représenté 89,5 milliards de francs. Les carburants ont évidemment un rôle privilégié (68 milliards de francs) et qui sera en nette augmentation tant en 1984 qu'en 1985, mais la majoration du taux de TVA sur les véhicules particuliers (soumis au taux de 33,3 %) a rapporté 11,9 milliards et la vignette 7,58 milliards pour ne prendre que les rubriques principales. Si l'on y ajoute le produit des impôts de droit commun sur la construction automobile (25,3 milliards), l'industrie du pétrole et des carburants (16,1 milliards), les garages et la réparation (13,3 milliards) les assurances automobiles (4,5 milliards), etc., « *ce sont 160 milliards de francs que la collectivité nationale aura reçus de l'automobile et des activités qui s'y rattachent* », soit 14,6 % du budget de l'Etat (y compris les lois de finances rectificatives) de cette même année.

Un solde positif de devises

L'industrie automobile française, grâce à ses exportations, rapporte à la France des devises particulièrement précieuses en ces périodes de déséquilibre des échanges extérieurs. Et paradoxalement si cette industrie apparaît en difficulté, ses résultats à l'exportation progressent de nouveau, notamment à l'égard des Etats-Unis (+4,5 milliards de francs de solde). Globalement en 1983 les constructeurs automobiles ont exporté pour 79,1 milliards de francs quand le pays n'importait que pour 56,4 milliards d'automobiles et de véhicules industriels, soit un solde positif de 22,7 milliards de francs. Une remontée, car, depuis le record de 1979 (+28,2 milliards) en francs courants, les résultats se dégradaient (+26 milliards en 1980, +23,3 en 1981, +18,6 en 1982). En outre, malgré la vigueur de la pénétration des marques étrangères sur le marché français (35,4 % fin août), ce solde positif était déjà de 19 milliards de francs pour les sept premiers mois de l'année. Et Renault et Peugeot étaient – pratiquement sur la même ligne – les deux principaux exportateurs français. Signe selon M. Jacques Calvet, que l'automobile française, avec 8 % de la production mondiale et 27 % de celle de l'Europe, ne se portait pas trop mal.

On comprend dans ces conditions que les pouvoirs publics se penchent avec sollicitude sur ce secteur économique essentiel, et pas seulement pour traiter des effectifs en surnombre. Le rapport Dalle, réclamé par M. Mitterrand au président de L'Oréal, montre bien que la situation financière des groupes est au moins aussi périlleuse que le nombre de ses salariés. Et que l'adaptation des effectifs au niveau de production – par une prise en charge par l'Etat – ne suffira pas à rétablir une situation financière saine. Il préconise donc que l'Etat actionnaire de Renault verse 2,5 milliards de francs par an à la Régie pendant quatre ans (contre 1 milliard ces dernières années) et appuie le groupe public par un prêt participatif de 10 milliards afin de réduire l'endettement et d'accroître sa capacité d'autofinancement. Pour Peugeot, un prêt participatif de 4,5 milliards de francs permettrait d'augmenter des fonds propres insuffisants. Compte tenu du retard pris par les deux constructeurs nationaux et de l'intrusion permanente du pouvoir dans leurs activités (contrôle des prix, autorisation de licenciements, réduction du temps de travail sans diminution des salaires), il y va de la santé d'un pan entier de l'industrie nationale.

BRUNO DETHOMAS.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	90,00	106,74
DEMANDES D'EMPLOI	27,00	32,02
IMMOBILIER	60,00	71,16
AUTOMOBILES	60,00	71,16
AGENDA	60,00	71,16
PROP. COMM. CAPITAUX	177,00	209,92

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/col. TTC
OFFRES D'EMPLOI	51,00	60,48
DEMANDES D'EMPLOI	15,00	17,79
IMMOBILIER	39,00	46,25
AUTOMOBILES	39,00	46,25
AGENDA	39,00	46,25

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

Notre client, entreprise privée, siège à Paris, est un important producteur européen de matériaux de constructions second œuvre. Il atteint maintenant une taille importante et ses finances sont solides. Son excellente réputation et son dynamisme technique et surtout commercial lui permettent de maintenir une forte expansion en France et à l'exportation.

En vue de la retraite de son PDG actuel en 1985, il recherche son futur

PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

pour diriger et coordonner l'équipe de Direction, définir les choix fondamentaux de l'entreprise ainsi qu'organiser et contrôler leur application.

Ce poste convient à une personnalité de premier plan à l'esprit ouvert, dynamique et d'un bon contact humain, avec :

- Formation de base universitaire ou grande école avec de solides connaissances économiques, administratives et financières aussi bien qu'une bonne compréhension des problèmes techniques et commerciaux,
- Expérience réussie au moins comme chef d'un centre de profit ou directeur de département dans *une entreprise industrielle,*
- Bonne réussite pour la gestion d'un personnel de plusieurs centaines de personnes,
- Bonne connaissance de l'anglais et si possible d'une autre langue étrangère en raison des activités internationales,
- Agé de 40 à 45 ans environ.



Si cette position vous intéresse, veuillez m'adresser votre candidature avec un dossier. Je vous garantis la discrétion la plus absolue.

Dr. Hans-Rudolf Merz AG Unternehmensberatung CH-9100 Herisau Bahnhofplatz 11 Tel. 19-41/71/52 42 11 Postfach 145

AREA MANAGER

350 000 F — **Electronique**

Une société étrangère spécialisée dans la commercialisation d'équipe-*ments et matériels destinés à la fabrication de semi-conducteurs,* recherche UN AREA MANAGER pour l'Europe Francophone, *l'Espagne, le Portugal. En liaison avec la direction du siège et dans le* cadre des objectifs de la Société, il sera chargé de promouvoir la vente de ces équipements auprès d'une clientèle de l'industrie électronique extrêmement exigeante. Il mènera les négociations commerciales en s'appuyant sur une argumentation technique très poussée en vue de résoudre les problèmes posés par les clients. Il assurera le suivi des contrats qu'il aura négociés et conclus. Il participera à la mise en route de ces matériels et il prendra en charge la formation des personnels devant les utiliser. Il aura un rôle de conseil en maintenance et il pourra avoir à traduire des manuels d'utilisation. Il sera responsable des résultats de sa zone et il en assurera la gestion administrative et comptable. *Le candidat retenu, âgé d'au moins 32 ans, de formation* ingénieur grande école ISEP, ISEN, ESE, INSA,..., parfaitement *bilingue français/anglais, possèdera une expérience professionnelle* de plusieurs années de la vente de biens d'équipements sophistiqués mettant en oeuvre des technologies de pointe. Il sera appelé à voyager 30 à 50 % de son temps.
Ecrire sous référence 722/M à :

GRH conseils

3, avenue de Ségur 75007 PARIS.
Discrétion assurée.

AFCOREM

HEC - ESSEC - ESC

Filiale d'un groupe multinational, nous fabriquons et vendons des biens d'équipement dont le développement est lié en partie à l'informatique. **Gérer, négocier** au plus haut niveau et **animer,** sont les trois composantes de la mission que nous souhaitons confier à notre futur directeur des ventes. Rattaché directement au directeur général, vous serez pleinement responsable et autonome. Nos vendeurs étant diplômés d'enseignement supérieur, vous devez l'être également, et posséder 6 à 10 ans d'expérience de la vente (biens de consommation ou biens d'équipement). Les perspectives d'évolution et la rémunération sont très motivantes. Notre conseil Gérard PONT sera heureux de vous rencontrer. Merci de lui adresser lettre, CV et rémunération actuelle, 15 Rue du Louvre 75001 PARIS sous la Réf. 41138G.

Directeur des Ventes
Paris



Carrefour

Dans une grande ville de la CEE — **Env. 300 000**

Une societé de dimension internationale (CA 110 MF. 250 personnes) specialisee dans la conception, l'intégration, l'installation et la maintenance de reseaux modernes de telecommunications recherche son

Directeur de la Division Engineering

pour participer a sa croissance et au developpement d'une activité de pointe exercee dans une quinzaine de pays.

Assisté d'un expert en télécommunications et d'un responsable marketing, vous encadrez les 170 personnes assurant les activités de maintenance en Europe, en Afrique et au Moyen-Orient, en assurant un rôle de formation et d'animation. Responsable de votre division, vous en définissez la strategie, vous établissez des plans et des budgets et prévoyez les investissements nécessaires à son évolution.

De formation superieure (Télécom si possible), vous avez une expérience de plus de 5 ans qui vous a permis d'acquérir une grande ouverture d'esprit, un sens de *l'international (bilingue français-anglais)* et une aptitude certaine aux relations humaines à tous les niveaux.

Nous vous remercions d'écrire, sous réf. 2681 à ERNST & WHINNEY *Conseil, 150 Bd Haussmann, 75008 Paris, qui étudiera votre candidature* avec soin et discrétion avant de vous répondre.

Ernst & Whinney Conseil

AFCOREM

CLINIQUE CHIRURGICALE MODERNE
(plus de 140 lits)

RÉGION PARISIENNE

Cherche

UN DIRECTEUR (H. F.)

40 ans environ, (expérience similaire) dans la fonction de directeur d'une clinique d'importance équivalente. Dynamique, grande disponibilité, bien préparé à collaborer dans une équipe professionnelle.

NOUS OFFRONS :

- *une rémunération très motivante en fonction des résultats obtenus ;*
- contexte performant en expansion.

Seuls les candidats pouvant justifier d'une expérience solide seront retenus.

Adresser curriculum vitae sous nº 8492 *le Monde* Pub. service ANNONCES CLASSÉES. 5, rue des Italiens. 75009 PARIS.

Directeur de production

Cosmétiques - *La filiale française d'un très important groupe international,* spécialisée dans la fabrication et la distribution de produits maquillage et parfums, recherche son directeur de production. Il aura dans le cadre d'une large autonomie, la responsabilité technique et humaine d'une unité employant près de 100 personnes, et comprenant le laboratoire (développement et contrôle), la fabrication, le conditionnement, la maintenance. Ce poste s'adresse à un candidat âgé d'au moins 30 ans, d'un niveau de formation scientifique supérieur (chimie), et disposant d'une *réelle* expérience de la production *idéalement* de produits de maquillage et parfums. La rémunération sera essentiellement fonction de l'expérience du candidat retenu. La pratique de l'anglais est souhaitable. Le poste est situé en très proche banlieue parisienne. Ecrire à J.A. DENNINGER en précisant la référence A/2572M.



3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Vous confier notre marketing...

250 000+

Telle est la décision que notre président a prise devant le développement de nos activités. Leaders en Europe du petit emballage plastique par injection, notre société dont le CA est de 60 MF, *appartient à un groupe diversifié* (CA 135MF). Nos clients sont parmi les plus prestigieux.

Agissant en parallèle et en synergie avec notre directeur des ventes, votre mission est de définir et quantifier nos marchés, de les segmenter et d'apprécier leur évolution. Elle est aussi d'apporter les *informations qui autorisent les grandes orientations de notre* entreprise, et bien sûr de définir et lancer les produits nouveaux.

La trentaine ou un peu plus, de formation supérieure (école de *commerce ou ingénieur), vous avez une expérience d'au moins* 5 ans dans le marketing plutôt industriel. Vous parlez anglais. Le poste est basé à Paris.

Bernard Julhiet Psycom vous assure étude sérieuse de votre dossier (lettre, CV, photo), réponse et discrétion. Merci d'écrire sous *référence 2995M, 1 rue de Berri - 75008 Paris.*



Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

SOURCES

ETABLISSEMENT FINANCIER SITUE A PARIS
Filiale de BANQUE, recherche

DIRECTEUR

Cet établissement financier, membre de l'ASF, *est destiné à :*

- assumer la gestion des Fonds Collectifs du groupe,
- effectuer tous arbitrages sur les marchés monétaire et financier,
- servir de base à la création des produits financiers nouveaux,
- être l'interlocuteur des investissements institutionnels clients ou *non clients.*

Le *Directeur que nous recherchons sera placé sous l'autorité immédiate du Directeur Général de l'Etablis*sement. Agé de 30 à 40 ans, il sera un spécialiste des MARCHES OBLIGATAIRES FRANCAIS. Il pourra justifier d'une expérience réussie de la gestion de SICAV OBLIGATAIRES et de FONDS COMMUNS DE PLACEMENT. Il *devra avoir une grande habitude des négociations sur les* MARCHES PRIMAIRE et SECONDAIRE.

Il possèdera un réel tempérament de «BATTANT» et disposera d'un esprit certain d'ORGANISATION.

IL S'AGIT D'UNE OPPORTUNITE EXCEPTIONNELLE POUR UN CANDIDAT DE VALEUR.

La rémunération, motivante, sera fonction de l'expérience prouvée acquise.

Prière d'adresser CV, photo et *prétentions sous référence* 1736M à

SOURCES *16 rue Jean-Jacques Rousseau, 75001 Paris (qui transmettra)*



emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

esa
agence spatiale européenne

L'Agence offre plusieurs postes
POUR SON CENTRE DE RECHERCHE ET DE TECHNOLOGIE
installé aux PAYS-BAS

L'Agence spatiale européenne a pour mission d'assurer et de développer, à des fins exclusivement pacifiques, la coopération entre Etats européens dans les domaines de la recherche et de la technologie spatiales.

INGENIEUR THERMICIEN

Il devra assurer la réalisation et la supervision d'études et d'enquêtes ainsi que la mise en place d'équipements et d'installations d'essais dans le domaine de la simulation spatiale et des essais sous vide thermique du matériel à usage spatial faisant appel aux technologies suivantes : vide poussé, cryogénie, rayonnement thermique sous vide. Les candidats devront être titulaires d'un diplôme universitaire d'ingénieur thermicien ou de physicien assorti d'une expérience acquise dans l'industrie ou dans la recherche.

INGENIEUR SPECIALISTE DES BATTERIES

Il devra apporter un soutien aux projets de satellites et aux études de système, définir et gérer le programme de développement technologique en matière de batteries, évaluer les piles et les soumettre à des essais d'endurance.

Les candidats devront être titulaires d'un diplôme de niveau universitaire d'ingénieur électricien ou d'ingénieur chimiste et avoir une expérience du développement des couples électrolytiques de pointe ou des équipements d'essais informatisés (électronique et logiciel).

INGENIEUR EN PROPULSION CHIMIQUE

Il sera chargé de faire des recherches appliquées et d'apporter un soutien aux projets de satellites dans le domaine des systèmes de propulsion à mono- et bi-ergols liquides pour la commande d'orientation et la correction d'orbite des véhicules spatiaux. Les candidats devront être titulaires d'un diplôme universitaire d'ingénieur en mécanique avec une spécialisation dans les domaines de la thermodynamique et des systèmes de propulsion, et justifier d'une expérience de la conception, du développement et des essais des systèmes et des composants.

INGENIEUR EN PROPULSION ELECTRIQUE

Il sera chargé de faire des recherches appliquées et d'apporter un soutien aux projets de véhicules spatiaux dans le domaine des systèmes de propulsion électrothermique, électrostatique et par magnétoplasma, pour la commande d'orientation et la correction d'orbite des satellites. Les candidats devront être titulaires d'un diplôme universitaire d'ingénieur en mécanique ou en électricité ou encore de physique. Ils devront être spécialisés dans la physique ionique ou la physique des plasmas, la technologie des hautes tensions et la technologie du vide, et posséder une expérience pratique de la technologie, des instruments, des techniques d'essais et de l'électronique de base en matière de physique ionique ou de physique des plasmas.

Une excellente connaissance de l'anglais ou du français et une bonne connaissance pratique de l'autre de ces deux langues sont exigées.
Les candidats doivent être prêts à effectuer de fréquents déplacements.

CONDITIONS D'EMPLOI : les conditions offertes sont celles des organisations internationales et comprennent prestations familiales, indemnités d'expatriation, *systèmes de sécurité sociale et de pension et indemnité d'installation.*

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae détaillé, doivent être adressées au Chef du Personnel, ESTEC, Postbus 299, 2200 AG Noordwijk ZH (Pays-Bas).

Emplois et Entreprises

Importante société recherche pour

OUTRE-MER

INGÉNIEUR QUALITÉ-FIABILITÉ

pour systèmes informatique et électronique.

Âgé de 30-35 ans, il est de formation Ingénieur Grande École.
Options électroniques et informatiques.
Connaissances particulières: Anglais nécessaire.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous réf. 81199 M, à HAVAS- CONTACT – 1, place du Palais-Royal – 75001 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Amnesty International recherche un

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT

pour son secrétariat international à Londres

Amnesty International est un mouvement mondial, indépendant et impartial, qui travaille pour la libération des prisonniers d'opinion et s'oppose à la torture et aux exécutions. Son secrétariat international comprend 180 membres de 27 nationalités différentes qui assurent la recherche d'informations, la planification de l'action, la liaison entre les membres et l'information du public. Son budget annuel est de 4.600.000 livres sterling.

Le *secrétaire général adjoint fera partie d'une équipe* administrative dirigée par le secrétaire général qui est le responsable exécutif. Le titulaire de ce poste sera responsable de la planification et de la supervision du programme d'action de l'organisation ainsi que des relations les sections dans le monde entier. Il sera également responsable du développement des politiques de gestion et du personnel, et des reltions avec le syndicat du personnel ; le développement et la mise en œuvre d'une politique sur le traitement des données et sur l'informatique relèveront aussi de ses fonctions.

Les candidats doivent posséder une expérience étendue des responsabilités de supervision à haut niveau, de préférence auprès d'associations bénévoles à but non lucratif. La connaissance et la compréhension de sujets relevant des droits de l'homme et la capacité de discernement politique sont essentielles. La parfaite maîtrise de l'anglais et une bonne connaissance du français et/ou de l'espagnol sont indispensables ; l'expérience de travail avec un personnel multi-culturel est un avantage.

Traitement annuel : £ 15.000 (à l'étude) indexé, augmenté annuellement et versé sur la base d'un contrat renouvelable de cinq ans. Frais de déménagement assurés aux termes du règlement du personnel et des conditions d'emploi.

Pour recevoir la description détaillée du poste et une formule de candidature, prière de s'adresser au service du personnel, Amnesty International, secrétariat international, 1, Easton Street, Londres WC1X 8DJ. Téléphone : (1) 833-1771, postes 5145/5146. Telex : 28502.

DATE LIMITE POUR LA RÉCEPTION DES CANDIDATURES : 19 novembre 1984.

URGENT

recherchons

ANIMATEURS

ÉLECTROTECHNIQUE – ÉLECTROMÉCANIQUE – NIVEAU INGÉNIEUR

parlant anglais

pour déplacement 4 mois à ABU DHABI (Arabie Saoudite)

EDUVISION

Téléphone : 227-77-10.

J. ménage en Bavière cherche j.f. au pair. Lui a perdu la vue mais s'intéresse au français. Elgass, D-8963 Hof 8, RFA.

INFORMATIS
INGENIERIE

PROJETS CAO-ROBOTIQUE

INGÉNIEURS SYSTÈME

3 ans expér. opérating système pour participer à d'importants projets de CAO et ROBOTIQUE

Fréquents déplacements : U.S.A. - ESPAGNE - ITALIE GRÈCE - ALLEMAGNE

Voiture fournie pour la région parisienne. 26, r. Daubenton, 5e. 337-99-22.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

GEOMEX SURVEYS

cherche pour postes en Asie

TECHNICIENS et INGÉNIEURS

DANS LES DOMAINES :
TOPOGRAPHIE, HYDROGRAPHIE, ÉLECTRONIQUE

Solide formation professionnelle et expérience de l'off-shore pétrolier de préférence.
Anglais indispensable. Poste nécessitant fréquents déplacements sur nos chantiers.

Adresser C.V. + photo à GEOMEX SURVEYS S.A. 36, bd des Océans, 13275 Marseille cedex 9.

LYCÉE FRANÇAIS DE NEW-YORK
recherche

PROFESSEURS HAUTEMENT QUALIFIÉS

- Lettres classiques
- Lettres modernes
- Mathématiques
- Sciences naturelles
- Sciences physiques
- Éducation physique

Bibliothécaires. Informaticiens
Instituteurs.

Les fonctionnaires devront demander leur mise en disponibilité.

Adresser C.V. très complet + photo, diplômes, références et recommandations en double à
Monsieur le Directeur du personnel
LYCÉE FRANÇAIS DE NEW-YORK
3-5 East, 95 th Street, New-York, N.Y. 10128, USA.

SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE recherche

CHEF DE CENTRALE HYDRO-ÉLECTRIQUE

Pour poste d'assistant technique à pourvoir rapidement en Afrique de l'Ouest francophone

Ce poste nécessite une expérience d'au moins cinq ans en tant que chef de centrale. Il comporte une fonction d'organisation de l'entretien et de l'exploitation des ouvrages, une fonction de dépannage et une fonction de formation du personnel local.

Ce poste est prévu pour une durée de deux ans, *éventuellement renouvelable.*

Les candidatures sont à adresser sous réf. 14.742 à Contesse Publicité, 74, rue Béchevelin. 69363 Lyon cedex 07 qui transmettra.

DIRECTIONS

MAIRIE DE VILLIERS-SUR-MARNE (Val-de-Marne)
22.000 habitants
recherche d'urgence :
Un ou une

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL (e) ADJOINT (e)

par voie de mutation ou sur titres, ayant vocation à devenir secrétaire général de Mairie.

Expérience en gestion administrative et financière exigée aptitude à la direction générale des services municipaux.

Adresser candidature + C.V. + photo à M. le Maire 94350 VILLIERS-SUR-MARNE.

POITOU-CHARENTES
Une entreprise de taille moyenne (270 p.)
recherche son

SECRETAIRE GENERAL

Le titulaire du poste aura la responsabilité d'une petite équipe administrative. Il devra superviser la Comptabilité. Il assurera toutes les fonctions administratives et la gestion du Personnel. Il étudiera et implantera un service informatique adapté à la Société. De façon constante, il secondera la Direction Générale dans les activités quotidiennes de l'Entreprise. Une formation supérieure est demandée : E.S.C., ESSEC, ISSEC, Maîtrise de gestion ou équivalent. Une expérience de plusieurs années devra être *prouvée, ainsi que la maîtrise des techniques* informatique. Le poste se situe dans une ville agréable de la Charente-Maritime. Il suppose que le candidat soit apte à s'intégrer dans un contexte de province, qu'il fasse preuve d'aisance dans les rapports humains et de savoir-faire dans sa fonction. Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo + références + Nº de tél. à :

infora conseils
INFORA-CONSEILS
GRAPHOLOGIE-Recrutement
Référence 1 220 02 - BP 14
38640 CLAIX.

Grenoble - Angoulême - Rennes

One of the leading companies for hydraulic components in the MOBILE-MINING-MARINE field has an opening for

1. A Product Engineer

specialized in pumps.

The person we are looking for will
- report to our marketing manager within the product engineer group (2 engineers)
- promote sales of gear and piston pumps in continental Europe
- back up field sales people in all technical aspects of sales
- follow up personally some big accounts
- be based in Diekirch, Luxembourg.

The successful candidate should:
- be 28-40 years old
- have an engineer or equivalent degree
- have at least 2 years experience with an hydraulic company, in the technical or sales field
- be very much sales-orientated
- be fluent in English and/or German and/or French.

2. An Export Sales Engineer

The person we are looking for will
- report to our marketing manager as his direct assistant
- be closely involved in sales and results in Europe
- develop sales in new potential markets through a network to be created.
- be based in Diekirch, Luxembourg.

The successful candidate should:
- be 25-35 years old
- be a technical engineer or have a good technical background
- have at least 2 years experience in the sales department of an *hydraulic company*
- be experienced in the follow-up of distributors
- be fluent in English, in French and in a third language.

Applicants are invited to send detailed C.V. and present salary to



Commercial Hydraulics SA
Personnel Manager
Route d'Ettelbruck
Diekirch / Luxembourg

De renommée et d'activité internationales notre société crée, fabrique et distribue des produits de luxe.

Nous recherchons :

UN(E) ATTACHE(E) DE DIRECTION

pour s'intégrer à l'équipe de notre Direction Extrême-Orient / USA.
- *suivi administratif de dossiers,*
- *analyse de contrats,*
- *études à caractère commercial et administratif (statistiques, budget, analyses de marchés...).*

Exigences :
- *études supérieures : école de commerce ou formation juridique,*
- *parfaite maîtrise de l'anglais (écrit / parlé),*
- *expérience de 3 ans dans fonction similaire.*

Ecrire avec C.V., photo, salaire actuel, sous référence 3550 à PIERRE LICHAU S.A., BP 220, 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.



emplois régionaux

LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT DE L'AUDE
recrute :

1 CHEF D'ATELIER

pour le parc à matériel départemental
(poste à pourvoir à CARCASSONNE).

Conditions exigées :
- Posséder le brevet de technicien supérieur (B.T.S.) option : exploitation des véhicules à moteurs ou diplôme équivalent ou supérieur.
- Justifier d'une expérience professionnelle suffisante dans des fonctions équivalentes.

Conditions d'âge :
- Etre âgé de 18 ans au moins et 38 ans au plus : dernière limite d'âge pouvant être majorée d'un temps égal à celui des services militaires et de guerre accomplis par les intéressés.

Rémunération :
Traitement brut de début de carrière .... 8 350 F
Traitement brut de fin de carrière ......11 250 F

Les candidats intéressés devront adresser leur c.v. et copie de leurs diplômes à la Direction Départementale de l'Equipement, service du Personnel. 22, rue du Cherche-Midi, B.P. 838, 11012 CARCASSONNE. Tél. : (68) 47-88-10, avant le 27 OCTOBRE 1984.

LA RÉGION DE LORRAINE
recrute
POUR SA MISSION ÉCONOMIQUE

1 CHARGÉ DE MISSION chargé de la promotion de l'action économique régionale auprès des entreprises. Il collaborera également à la recherche d'investisseurs extérieurs. Prise de fonctions immédiate.

1 CHARGÉ DE MISSION chargé des entreprises en difficulté. Prise de fonctions : 1er trimestre 1985.

DIPLOMES REQUIS : HEC, ESSEC, ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE DE PARIS

Les postes sont à pourvoir à Metz.

Rémunération annuelle brute : 206.000 F.

Les candidatures sont à adresser avant le 26 octobre 1984 accompagnées d'un curriculum vitae détaillé et d'une photo d'identité à
Monsieur le Président de la région de Lorraine
direction du personnel et de l'administration générale.
1, place Saint-Clément, 57036 METZ CEDEX 1.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Futur Responsable du service juridique et de propriété industrielle

Jeune ingénieur Mécanicien - diplômé C.E.I.P.I. Bilingue allemand - anglais courant

Groupe international, leader européen sur le marché de la ferrure pour le bâtiment, nombreux brevets, modèles et *marques déposés* en France et à l'étranger recherche un jeune ingénieur compétent en mécanique générale, bonnes bases juridiques, diplômé CEIPI et ayant, si possible, une expérience de 2 à 3 ans dans ce domaine. Après une période active de formation *avec l'actuel titulaire du poste qui doit partir prochainement* à la retraite, il devra pouvoir assumer seul la responsabilité du service. Lieu de travail : **SARREBOURG.** Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée sous réf. 73733/M à Mme CLERE, *Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 204 rond-point du pont de Sèvres, 92516 BOULOGNE CEDEX.*

Publival

sélé CEGOS

SALOMON

ANNECY



Nous formons une équipe, passionnée par son travail et ses produits : et nous pensons que *c'est un facteur important de notre réussite actuelle : position de leader mondial, forte* progression du C.A.
Pour nous aider à plus de performance, nous vous proposons la fonction de

JEUNE CADRE **GESTION**

formation maîtrise, sup. de co...

En collaboration avec les dirigeants d'une Division, vous prendrez en charge la gestion prévisionnelle, les études de rentabilité, la conception et la tenue des tableaux de bord ; ce qui vous amènera progressivement *à les conseiller dans l'analyse de leur activité,* la recherche d'améliorations et les études de développement.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération actuelle) à notre Conseil Monsieur L. JUSTET - 18, rue des Grottes - 84000 AVIGNON, qui garantit la confidentialité de votre démarche.

Organisation et Publicité

aéroport international marseille marignane

2e aéroport français par le trafic passager et fret, *Marseille Marignane* est situé dans une zone géographique naturellement ouverte aux échanges avec l'étranger.

Une croissance régulière du trafic et une adaptation permanente de l'infrastructure et des services offerts sont la preuve de son dynamisme.

Pour favoriser cette expansion, la Direction recherche son :

Responsable marketing et commercial

Responsable du marketing (stratégie, plan, communication) et des négociations commerciales tant en France qu'à l'étranger, il sera aidé par une équipe d'une dizaine de personnes.

Esprit créatif, vous concevrez et développerez des services nouveaux pour stimuler le trafic aérien et améliorer les prestations aux Compagnies et aux passagers.

Vous avez une dizaine d'années d'expérience marketing et/ou commercial de préférence dans le domaine des services.

Vous maîtrisez parfaitement l'anglais. Votre formation supérieure commerciale vous a sensibilisé aux techniques modernes du marketing.

Le salaire est de très bon niveau. La poste offre une véritable possibilité d'épanouissement professionnel et des perspectives d'évolution.

Documentation sur poste aux candidats présélectionnés
Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, salaire actuel et photo (retournée) sous référence 410 M
2, rue de Beausset - 13001 MARSEILLE



CONSEILS EN MARKETING

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE BORDEAUX RECHERCHE

Un chargé de mission responsable secteurs aéronautique et spatial, métallurgie et mécanique.

Mission :
- Développement d'actions de promotion industrielle ;
- Assistance aux entreprises.

Profil :
- Ingénieur technico-commercial (Centrale, ENSI, AM... ou *HEC, ESSEC, ESCAE*) avec expérience technique ;
- 5 ans expérience milieu industriel (production ou service).

Les cand. c.v. photo et prét. sont à faire parvenir au : **Service du Personnel et des Relations Sociales, 12, place de la Bourse, 33076 BORDEAUX CEDEX.**

Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux

AUDITEUR INTERNE

Un groupe d'ingéniérie, performant et fortement exportateur, recherche un auditeur interne. Il rendra compte au Président du groupe.

Sa fonction sera celle d'un contrôleur de gestion dans son sens le plus large.

Il devra faire preuve d'un vif esprit critique, mais essentiellement constructif. Il devra être un organisateur expérimenté qui appliquera, avec rigueur, des techniques de gestion sophistiquées, à l'aide d'un conseil extérieur, dans un environnement très dynamique.

De formation supérieure, il devra avoir une expérience positive dans un poste similaire.

Lieu de travail : une agréable ville de Haute-Savoie.

Si vous estimez avoir le profil correspondant à ce poste, transmettez votre dossier de candidature (C.V. et photo, en indiquant votre rémunération actuelle), qui sera *examiné* avec toute la discrétion souhaitable, sous la réf. PR-912

ROLAND DERKUM CONSEILS
48 rue de Margnolles
69642 Lyon-Caluire cedex

Responsable comptabilité/gestion
H/F

ETABLISSEMENT DE CREDIT
VILLE AGREABLE DU SUD-OUEST

Il sera chargé de l'établissement du budget prévisionnel et du suivi de sa réalisation, du contrôle de la comptabilité, de l'exploitation des résultats comptables et financiers de l'établissement et de la gestion de sa trésorerie.
Le *poste exige une formation* supérieure en *comptabilité* et en *gestion* et une expérience de Responsable Comptable (2/3 ans) dans un établissement analogue.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous la référence 3771 à :

Organisation et Publicité

2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

CREDIT INDUSTRIEL DE NORMANDIE

Dans le cadre du développement de notre Inspection Générale, nous recherchons :

JEUNE AUDITEUR INTERNE

Diplômé Grandes Ecoles de Commerce, *Maîtrise* Sciences Economiques, D.E.S.S. ou équivalent.

Vous effectuerez au sein d'une petite équipe :
- un diagnostic - des systèmes d'information
  - de l'application de la politique générale
- l'évaluation des risques.

Après une formation adaptée et quelques années d'activité, une évolution de carrière est à prévoir *au sein de la banque.*

Adresser lettre, C.V. et photo à **M. Joseph LE MEUR - C.I.N.**
15, place de la Pucelle **76000 ROUEN**

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 296.10.85

DUOLITE INTERNATIONAL S.A.
recherche

UN TECHNICIEN-CHIMISTE

pour analyses physico-chimiques.

Titulaire d'un BTS ou DUT :
de bonnes connaissances en chromato, spectro, ajoutées à une expérience de laboratoires d'analyses pharmacie *ou chimie sont nécessaires.*

Le candidat devra avoir une bonne pratique de la langue anglaise.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo à
Chef du Personnel - B.P. 48
02301 CHAUNY CEDEX.

Emplois et Entreprises

Beckman. une valeur sûre.

Mariage de rigueur, de qualité, de haute technologie et de dynamisme, *c'est ainsi que l'on peut définir BECKMAN.*

Dans son domaine - l'instrumentation Analytique de très haute précision -, l'entreprise offre la gamme la plus étendue du marché.
Sa notoriété n'est plus à faire.
C'est une société jeune (moyenne d'âge 38 ans), filiale d'un grand groupe américain, qui *souhaite s'attacher le concours d'hommes de qualité* et d'expérience.

INGENIEURS COMMERCIAUX

• basés à NICE, ROUEN et POITIERS

Mission : commercialisation de nos matériels à une clientèle hospitalière et laboratoires privés.
Profil : niveau Licence, Bac + 3 Biologie, Biochimie, diplôme de Pharmacie, *connaissances en Biologie Humaine, expérience 2 à 3 ans de la vente.*

• basés à TOURS et PARIS

Mission axée principalement sur le Conseil à une clientèle de chercheurs et d'industries de pointe.
Profil : niveau Maitrise Biophysique, Biochimie, Chimie,... rompu à un argumentaire technique élaboré.

INGENIEURS DE MAINTENANCE

• basés à PARIS et en BRETAGNE

expérience de 4 à 5 ans dans la maintenance d'appareils scientifiques de haute technologie indispensable.

Pour l'ensemble de ces postes nous proposons :
- un secteur géographique restreint (qualité de vie préservée),
- un intéressement direct au fonctionnement de l'Entreprise,
- une autonomie dans le travail, mais un suivi constant de vos résultats.

Merci d'adresser votre candidature manuscrite avec c.v. et photo s/réf. 8181 en précisant le poste choisi à la Direction des Ressources Humaines BECKMAN INSTRUMENTS FRANCE - 52/54, Chemin des Bourdons 93220 GAGNY.

BECKMAN

SmithKline Beckman INDUSTRIES

Banque Populaire de la Côte d'Or (360 personnes - 18 agences)

pour renforcer ses équipes d'exploitation et poursuivre prioritairement le développement de sa clientèle PME-PMI recherche :

* Directeur d'agence et adjoints

(50 à 100 millions de dépôts)

* Chargés de Clientèle "Entreprises".

Nos atouts :

* **Une solide implantation** : près de 12% du marché en ressources, une entreprise sur quatre est déjà cliente.
* Avec le groupe des Banques Populaires, nous sommes engagés dans une **importante évolution technologique,** qui vous donnera encore plus de moyens pour exercer efficacement votre métier.
* Notre taille et la souplesse de nos structures permettent des décisions rapides.
* Réelles possibilités d'évolution dans le réseau pour des professionnels de bon *niveau,* motivés et performants.

Adressez votre C.V. accompagné d'une lettre manuscrite, en mentionnant votre rémunération à : M. Daniel JOLAS - Direction des Relations Humaines - *B.P.C.O.* 14 Bld de la Trémouille -
B.P. 310 - 21008 DIJON CEDEX.



électronicien

Notre entreprise se situe parmi les leaders sur le marché des terminaux et des systèmes TELEPHONIQUES

Nous recherchons pour notre direction QUALITE, un

électronicien

Ce technicien, dans le cadre d'une large délégation assurera :
- le CONTROLE des entrées de COMPOSANTS,
- l'animation d'une équipe d'O.P.

La personne recherchée, H. ou F., sera titulaire d'un DUT ou BTS.

Notre société, compte tenu de ses exigences sur le plan QUALITE, offrira à un candidat EXPERIMENTE des conditions *particulièrement motivantes* : entreprise ouverte aux technologies de pointe, conditions et cadre de travail *attrayants, implantation* dans une région de Haute-Savoie à proximité des lacs et de Genève.

Ecrire à : H.P.F. - Direction du Personnel
BP 29 - 74130 BONNEVILLE (Haute-Savoie)

Emplois et Entreprises



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

SPOT IMAGE

Société chargée de commercialiser les produits des satellites SPOT d'observation de la terre, recherche pour son établissement de TOULOUSE.

UN INGENIEUR INFORMATICIEN

Ingénieur système et applications sur un système informatique TEC, du type VAX sous V.M.S., il participera au développement et à l'intégration d'applications nouvelles sur ce système ainsi qu'à la mise en place du service d'exploitation.

Ce poste requiert une formation d'ingénieur avec une spécialisation informatique et une expérience de quelques années acquises avec des matériels TEC, comportant des utilisations temps réel et réseaux. Une bonne connaissance de la langue anglaise sera appréciée.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à SPOT IMAGE, 18, avenue Edouard-Belin, 31055 TOULOUSE CEDEX.

Responsable relations humaines

250.000 F

Rhône-Alpes - Cette entreprise à taille humaine (650 personnes) exporte 45 % *de son chiffre d'affaires et appartient à un important groupe industriel français.* Elle recherche son responsable des relations humaines et sociales. Il élabore, propose, met en œuvre et anime, pour l'ensemble du personnel de la société, une politique dynamique en matière de gestion du personnel et de relations sociales. Son action porte notamment sur les qualifications, les rémunérations, la formation, les systèmes et procédures de gestion prévisionnelle, l'élaboration et le suivi de tableaux de bord, les relations avec les partenaires sociaux. Ce poste s'adresse à un candidat diplômé de l'enseignement supérieur, possédant une expérience significative dans les principaux domaines de la gestion du potentiel humain ; d'une durée de cinq ans minimum, elle aura été impérativement acquise dans un établissement industriel de préférence affilié à l'UIMM. La réussite dans cette fonction doit permettre à son titulaire d'évoluer vers un poste de direction. La rémunération sera liée à l'acquis du candidat retenu ; un ordre de grandeur de 250.000 francs est envisagé. Écrire à *M.* FOBY en précisant la référence A/3840M.

MEMBRE DE SYNTEC

PA

78, Bd du 11 Novembre - 69100 VILLEURBANNE - Tél. (7) 893.90.63

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Contrôleur de gestion

240.000 F

Région lyonnaise - Cette importante société (2 milliards de francs de chiffre d'affaires), filiale d'un groupe français mondialement connu, est spécialisée dans la *fabrication et la commercialisation de* composants électroniques. *Suite* à une promotion du titulaire actuel dans un autre département du groupe, elle recherche son contrôleur de gestion. Rattaché au directeur de la plus grosse unité, il prendra en charge l'élaboration des budgets, leur suivi et l'explication des écarts. Il supervisera la consolidation des comptes et la comptabilité générale au niveau des unités françaises. Il assurera le reporting auprès de la maison-mère. Il sera assisté par une équipe d'une vingtaine de collaborateurs qu'il animera. Ce poste ne s'adresse qu'à un candidat diplômé ESSEC, ESC ou équivalent, titulaire du DECS, pouvant justifier d'au moins cinq années d'expérience dans un poste similaire acquise obligatoirement en milieu industriel. Il pratiquera couramment l'anglais. Des possibilités d'évolution existent à terme au sein du groupe pour un candidat de valeur. La rémunération sera fonction de l'acquis professionnel du candidat retenu, elle se situera aux alentours de 240.000 francs. Ecrire à M. FOBY en précisant la référence A/3841M.

MEMBRE DE SYNTEC

PA

78, Bd du 11 Novembre - 69100 VILLEURBANNE - Tél. (7) 893.90.63

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

CHEF DE SERVICE EQUIPEMENT ELECTRIQUE INDUSTRIEL

NORMANDIE

Notre Société est une des plus importantes Entreprises Normandes spécialisées dans l'étude et la réalisation d'installations électriques et d'automatismes industriels. Elle recherche un *INGENIEUR GRANDE ECOLE (E.S.E., I.E.G., ENSEM, etc)* pour diriger un service opérationnel de 130 personnes.

Possédant une expérience technique suffisante, le candidat devra également s'imposer comme :

- gestionnaire de son service, organisé en centre de profits,
- animateur de son équipe de cadres et techniciens, afin d'en assurer le développement et l'évolution.

Adresser lettre de candidature manuscrite, CV, photo sous référence 2334 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 266.10.65

Administration des ventes

PATRICK

PATRICK S.A. (600 personnes), un des leaders européens de la chaussure de sport recherche, pour son siège en Vendée, le responsable de son service administration des ventes France et export. Ce cadre, rattaché à la direction commerciale, aura pour principale mission, en liaison avec la production et le département informatique, d'assurer la gestion des ventes sous leur aspect commercial et administratif. Interlocuteur de la force de vente et de la clientèle, il suivra les commandes et les délais de livraison et organisera le tableau de bord destiné à la direction commerciale pour le contrôle du respect des objectifs. Agé d'au moins 30 ans, de formation supérieure, il aura acquis ses connaissances par son expérience d'entreprise et développé ses dons de contact et de négociation, mais aussi ses qualités de rigueur et d'organisation. Enfin, il sera familier des procédures d'exportation et parlera impérativement l'anglais. La rémunération, fonction de l'aptitude du candidat, *réserve d'intéressantes perspectives d'évolution.* Ecrire à N. ELTCHANINOFF en précisant la référence A/1291M.

MEMBRE DE SYNTEC

PA

1, rue Duguesclin - 44000 NANTES - Tél. (40) 48.48.82

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Jeune contrôleur de gestion

Cette société (300 personnes) est la filiale française d'un groupe international. Elle est spécialisée dans la fabrication de produits destinés à la métallurgie et occupe la première place sur son marché. Elle recherche un jeune contrôleur de gestion. Collaborateur immédiat du directeur administatif et financier, et dirigeant une petite équipe, sa mission sera de suivre les coûts d'exploitation et de fonctionnement de la société au travers de la comptabilité analytique, de procéder à l'établissement des différents budgets et d'en suivre leur utilisation. Ce poste s'adresse à un jeune candidat de formation supérieure (niveau *ESC* ou *DECS*), justifiant d'une première expérience de la comptabilité industrielle. La connaissance de la langue anglaise, de l'informatique ou du reporting anglo-saxon constituerait autant d'atouts, mais les qualités d'analyse et d'ouverture d'esprit seront déterminantes pour une réussite dans ce poste. La rémunération proposée sera essentiellement fonction de la valeur du candidat retenu, l'importance du groupe garantissant par ailleurs d'excellentes possibilités d'évolution en France et à l'étranger. Ecrire à Ch. SANCHEZ en précisant la référence A/4708M.

MEMBRE DE SYNTEC

PA

19, Résidence Flandre - 59170 CROIX - Tél. (20) 72.52.25

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Société de distribution instruments scientifiques (microscopes, appareils de mesure et de contrôle industriel) recherche

2 TECHNICO-COMMERCIAUX

pour prospection, vente, assistance technique dans laboratoires de recherche industrielle.

Vendeurs confirmés, bon niveau technique en physique et électronique exigé. Anglais indispensable. Régions Rhône-Alpes et Sud-Ouest. Rémunération : fixe + intéressement + frais.

Adresser c.v., photo, lettre manuscrite et prét. à Contesse Publicité s/référence 1.983, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transm.

Festival du cinéma français GRENOBLE recherche sur Paris pour novembre et décembre *PRÉ-SÉLECTIONNEUR* de films français inédits, produits depuis décembre 83, *longs et courts métrages.* Le candidat devra être introduit dans les milieux de la production et de la réalisation. Envoyer c.v. et prétentions à Festival du cinéma français, 3 A, quai Stéphane-Jay, 38000 GRENOBLE.

M.P.T. BOLBEC recherche

ANIMATEUR

Stage, orientation 16-18 Coordination, contrat 12 semaines. Embauche 22 octobre *Env.* C.V. et lettre manuscrite *impérativ.* pour le 17 octobre 27, r. des Martyrs, 76210, *Bolbec.*

NICE, ÉCOLE DE FRANÇAIS pr *adultes étrangers recherche*

PROFESSEUR

exp. pratique VIF et DVV exigée, parlant bien l'anglais, plein temps, poste permanent. Écrire sous le nº T 068.578 M *RÉGIE-PRESSE* 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

IMPTE STÉ CONSTRUCTION Gros matériel électrique recherche pour son bureau d'études à LYON

INGÉNIEURS ÉLECTRICIENS DÉBUTANTS

Diplômés grandes écoles Écr. HAVAS RÉGION 15283 B.P. 1000-69222 LYON Cedex 02.

Proche province Mécanique aéronautique

TECHNICIENS SUPÉRIEURS

Établissement spécifications techniques, passage dossiers proto à phase industrialisation.

SEGIS 506-88-75.

Analyste Responsable de Projet

à fort potentiel **Informatique de Gestion de Pointe sur IBM 38**

L'ORÉAL Nous sommes rattachés à la Division "Parfums et Beauté" de l'OREAL. La croissance soutenue de la demande de nos produits, le remplacement du 4331 existant par un IBM 38, nous amènent à mettre en place rapidement un nouveau système de traitement des informations, au top niveau de fonctionnement, pour toute la logistique commerciale France.

Pour renforcer le développement sur l'IBM 38, nous souhaitons intégrer un Analyste Responsable de Projet à fort potentiel. Il jouera un rôle imaginatif et moteur au sein de l'équipe chargée de la refonte des applications. Il travaillera en liaison étroite avec tous les services utilisateurs.

De niveau de formation ingénieur + formation complémentaire IAE ou ICG souhaitée, il a une expé*rience d'au moins trois ans de la conduite et de la réalisation d'applications de gestion moyen système.*

Ce poste, basé à Vichy, doit permettre à un candidat de valeur de réelles perspectives d'évolution à moyen terme au sein du Groupe.

Pour recevoir des informations complémentaires, merci de téléphoner ou d'écrire sous référence 9302 M à François CORNEVIN qui garantit la confidentialité.

EQUIPES ET ENTREPRISES
11 bis rue Portalis 75008 PARIS - Tél. 293.18.72

Adjoint directeur commercial export

L'un des cinq premiers laboratoires pharmaceutiques vétérinaires français, se consacrant à la recherche et au développement d'une gamme de produits très performants souhaite renforcer sa structure commerciale et recherche l'adjoint de son directeur commercial exportation. Il aura pour mission de participer au développement du courant d'affaires à l'exportation en menant des actions sur le terrain et d'assurer l'intérim en cas d'absence du directeur commercial exportation. Ce poste s'adresse à un candidat âgé d'au moins 26 ans, diplômé de l'enseignement supérieur commercial, bon gestionnaire et excellent animateur, disposant d'une première expérience de la fonction exportation, de préférence dans des produits de consommation (*alimentation, entretien, hygiène, pharmacie*). *La pratique* de l'anglais est indispensable, celle de l'allemand ou de l'espagnol appréciée. Ce poste, situé en Franche-Comté, suppose 40 % de déplacements. Ecrire à B. AUBRY en précisant la référence *A/2574M.*

MEMBRE DE SYNTEC



3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

ENERTEC

Recherche pour son **DEPARTEMENT INSTRUMENTATION GENERALE de Saint-Etienne** qui conçoit, fabrique et commercialise des instruments et des Systèmes de mesure électronique, des

Ingénieurs d'études

Electroniciens Grandes Ecoles

Vos connaissances dans les domaines des techniques analogiques et numériques, des microprocesseurs, des télécommunications ou de l'informatique, permettront de vous intégrer dans une équipe d'études qui conçoit et développe des nouveaux pro*duits.*

Le GROUPE MESURE ET REGULATION vous offrira des opportunités d'évolution au sein de ses différentes Divisions en France ou à l'étranger à travers les études, la production, les ventes ou le marketing.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à C RIOS, Service du Personnel, 5 rue Daguerre 42030 St-Etienne Cédex.

ENERTEC
Schlumberger

CONTROLEUR DE GESTION

SAVOIE



La Société d'Aménagement et d'Exploitation LES MONTAGNES DE L'ARC (CA 350 millions de Francs - Effectif 450/1200 personnes en saison), recherche UN CONTROLEUR DE GESTION. Il sera, dans un premier temps, chargé de mettre en place et d'assurer le contrôle de gestion d'une division opérationnelle : la station d'ARC 2000 (hôtel, résidences, restaurants, animation...). Dans une deuxième phase, intégré à l'équipe de Direction Gestion et Informatique, il préparera les budgets annuels du Groupe et il en suivra l'exécution avec analyse des écarts. Il établira et mettra à jour les plans pluri-annuels (investissements, exploitation) et divers tableaux de bord de gestion (hôtellerie, restauration, remontées mécaniques, immobilier). *Une solide connaissance* en informatique le conduira à participer aux études devant permettre une évolution et une amélioration des outils de gestion. Le candidat retenu, âgé d'environ 25 ans, de formation type HEC, ESSEC, ESCP,... possèdera si possible une première expérience de la fonction acquise de préférence dans une société du secteur Hôtellerie-Loisirs - Lieu de travail : *LES ARCS.*

Ecrire sous référence 724/M à :

GRH conseils
3, avenue de Ségur 75007 PARIS.
Discrétion assurée.

AFCOREM

exploitant, en province

Pour soutenir l'expansion de son réseau (au sud de la Loire) un Groupe Bancaire recherche

exploitants Cl.V,VI

aptes à seconder les responsables de succursales (Métropoles Régionales).

L'évolution de carrière intègre, à moyen terme, des affectations à l'Etranger.

Adresser C.V. détaillé + photo à : M. BRY - référence 4072/0 12, rue de Dantzig - 75015 PARIS (qui trans.)

GRANDE BANQUE NATIONALE
recherche pour son implantation à LYON

gestionnaire de patrimoine

susceptible de s'intégrer dans l'équipe de la clientèle de particuliers et de participer au développement du portefeuille qui lui sera confié.

Expérience équivalente de quelques années indispensable.

Merci d'adresser votre CV complet en rappelant la référence 51235 à PROJETS 12, rue des Pyramides 75001 Paris. Discrétion totale assurée.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

ENTREPRISE INDUSTRIELLE
ROUEN recherche

un jeune controleur de gestion

De dimension moyenne mais très connue au plan national, cette entreprise met en place un outil de contrôle sophistiqué. Dans ce cadre, elle recherche un jeune Contrôleur spécialiste des prix industriels.

Le poste intéresse un cadre jeune (env. 30 ans) très affirmé au plan personnel et ayant une expérience probante de la fabrication industrielle.

De bonne formation générale il aura fait des études comptables sanctionnées au moins par un D.E.C.S.

France Cadres — Adresser votre candidature s/réf CT 543/95 à FRANCE CADRES 22, rue St Augustin 75002 Paris qui vous garantit le plus strict anonymat.

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Yves Rocher La Gacilly (56)

JEUNE CHEF DE MARCHE ACHATS

Cette société (2000 personnes. C.A. 83 - *1,3 Milliards de Francs*) réalise et commercialise des produits cosmétiques (première marque française). La croissance forte et soutenue est due *notamment à une politique créatrice de nouveaux produits* (150 *par an*). Le Directeur des Achats (plus de 500 MF de valeur achetée) renforce son équipe.

Sous l'autorité du Chef de Marché Emballage Produits (*contenants et packaging* représentent 50 % de la valeur achetée), il exercera ses responsabilités sur une gamme de *produits : développement nouveaux produits*, en relation étroite avec le marketing, les services techniques et les fournisseurs, consultations, négociations, analyse de la valeur, marketing achats.

Nous souhaitons rencontrer pour ce poste évolutif un jeune diplômé Sup de Co ou équivalent, justifiant d'une première expérience dans un service achats, ou ayant reçu une formation spécialisée Achats (IMAI Bordeaux, Sigma et Omega Grenoble...).

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. M 7/1020 G, à :

EGOR OUEST-ATLANTIQUE
15, rue Charles Monselet - 44000 Nantes.

EGOR S.A.
8, rue de Berri 75008 Paris.

egor — PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID TOKYO MONTREAL

MEMBRE DE SYNTEC



REMY MARTIN

CONTROLEURS DE GESTION

Groupe international de production et de distribution des vins et spiritueux. REMY MARTIN produit des cognacs de grande qualité, depuis plus de deux siècles. Le Groupe, *qui emploie plus de 1700 personnes dans le monde*, réalise plus de 90 % de son C.A. à l'exportation. Agissant en tant que holding, REMY MARTIN INTERNATIONAL souhaite conforter ses structures en intégrant deux jeunes Contrôleurs de Gestion.

Ils ont pour mission d'assurer le suivi et le développement d'outils de gestion fiables et performants pour les zones géographiques dont ils ont le contrôle. Directement rattachés au Contrôleur de Gestion Groupe, ils sont basés à Cognac mais sont ponctuellement amenés à se déplacer sur les pays concernés.

Pour ces postes rapidement évolutifs, nous souhaitons rencontrer de jeunes professionnels justifiant d'une formation de type HEC, ESSEC, ESCP, ou ECOFI et d'au moins 3 ans dans un contexte international soit en tant qu'Auditeur interne ou externe, soit en tant que Contrôleur de Gestion Junior.
La pratique de l'anglais est impérative.
Les perspectives du poste et du Groupe sont de nature à motiver de jeunes professionnels ambitieux.

Pour recevoir informations complémentaires, merci d'écrire sous réf. M 3/1001 B, à :

EGOR S.A.
8, rue de Berri 75008 Paris.

egor — PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DÜSSELDORF LONDON MADRID TOKYO MONTREAL

MEMBRE DE SYNTEC

Levage et manutention

développer et diriger un centre de profits

Cette société de dimension nationale, est présente sur différents secteurs d'activité et plus particulièrement sur celui du levage et de la manutention.
Répartie entre plusieurs agences exploitées en centres de profits, elle recherche pour l'une d'entre elles son **nouveau responsable.** Ses résultats (CA, marge) doivent être améliorés. La tâche est difficile et exigeante, mais ce nouveau patron aura tout l'appui de la direction pour y réussir.

Avant tout homme de terrain, de formation ingénieur mécanicien ou hydraulicien, vous avez exercé avec succès de véritables responsabilités de direction dans une unité de levage, batiment, chaudronnerie ou de montage. Excellent gestionnaire, mais aussi technicien de valeur, vous avez une bonne connaissance des engins de levage, manutention et du matériel lourd en général.
A la tête de ce centre de profits (100 personnes), vous mettrez en place des procédures et outils de gestion rigoureux et fiables, vous permettant de contrôler quotidiennement le bon déroulement et la rentabilité des marchés contractés.

Le sens de l'animation des hommes, avec ce que celà suppose de souplesse et de fermeté, une grande rigueur intellectuelle et de la ténacité, font partie des qualités indispensables pour réussir à ce poste.

Merci d'adresser votre candidature (LM + CV + photo) sous réf. 10364 à Média-System, 104 rue Réaumur 75081 Paris Cédex 02.

MÉTALLURGIE FINE

INGÉNIEUR FABRICATION

Notre usine à taille humaine (200 personnes) réalisant des produits *métallurgiques de haute technicité*, rattachée à un important groupe français, recherche un ingénieur pour son service fabrication.
Adjoint au chef de ce service, il assurera la mise au point de nouveaux moyens de fabrication et proposera des évolutions de processus tendant à optimiser les équipements existants.
Ce poste conviendrait à un ingénieur grande école E.C.P., Mines, A. & M., etc. débutant ou ayant 2 ou 3 ans d'expérience industrielle.
Le poste est basé dans une petite ville de l'Ouest sur le littoral atlantique.
Merci d'adresser lettre de candidature, photo, c.v. complet et prétentions.

Ecrire sous n° 8.479 *le Monde* Publicité,
SERVICE ANNONCES CLASSÉES,
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

CHEF DE ZONE EXPORT

Niort



ROUGIER OCEAN LANDEX (2500 personnes ; 1,5 Milliards de Chiffre d'Affaires), société du Groupe Saint-Gobain, est un des premiers producteurs français de contre-plaqués et de panneaux de particules. Elle recherche pour son service Export, réalisant 20 % du chiffre d'affaires, un Jeune Chef de Zone.
Rattaché au Directeur Export, et assisté de trois collaborateurs, il aura en charge, dans une grande autonomie, le développement commercial de son secteur géographique (Grande Bretagne, Scandinavie, et ultérieurement Bénélux) avec pour tâches principales : participer à la définition des objectifs, l'élaboration des budgets, les études de marché, l'animation promotionnelle, l'accroissement actif des ventes (en volume et en marge), le suivi de la distribution, etc... Il assurera pour ce faire des relations commerciales directes et suivies (plus du tiers de son activité) auprès des agents et clients.
Ce poste, basé à NIORT, doit motiver un commercial de terrain, âgé de 28 ans minimum, de préférence diplômé de l'enseignement supérieur (*Ecole de Commerce* ou équivalent), possédant de bonnes notions de marketing, et pouvant justifier d'au moins trois années d'*expérience professionnelle. La pratique courante de l'anglais* est indispensable : celle de l'allemand souhaitée. La réussite dans la fonction *implique une disponibilité certaine, un sens aigü des négociations* à haut niveau, ainsi que des qualités d'analyse et de synthèse prononcées.
Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. M 17/954 B, à :

EGOR OUEST-ATLANTIQUE
15, rue Charles Monselet - 44000 Nantes.

egor — PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DÜSSELDORF LONDON MADRID TOKYO MONTREAL

média-system

DIGITONE — AIX EN PROVENCE

INGENIEURS ELECTRONICIENS

débutants à 3 ans *d'expérience*.
Vous concevrez et réaliserez des systèmes électroniques multi-processeurs.
Vos connaissances en architecture de machines informatiques et réseaux seront appréciées.

Envoyer C.V. à
S.A. DIGITONE
13970 LA BARQUE

Conseiller les entreprises, optimiser leurs performances

Val de Loire

Organismes Consulaires du Val de Loire, l'une de nos *priorités consiste à aider les PMI dans leur développement* en leur apportant des informations et des conseils, notamment *dans le domaine technologique*. Et c'est vous que nous allons déléguer si, Ingénieur Electromécanicien de préférence, vous vous sentez la carrure pour épauler les PMI dans ce domaine. Une connaissance de la propriété industrielle est un atout supplémentaire, non indispensable. Mais votre action ne saurait être bien menée si vous ne montriez pas des qualités de gestionnaire avisé ainsi qu'une connaissance de l'entreprise (fonctionnement et problèmes de la PME) ceci pour donner toute l'objectivité requise à vos propositions. Aussi 3 ans d'expérience au sein d'une PMI doivent tout à fait convenir pour tenir ce poste.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous *référence 84/37/174 PG à notre Conseil.*

DOMINIQUE LELIGOIS — 1 rue Grecourt - BP 1522 - 37015 Tours Cx

DESSEIN

ASSOCIATION NATIONALE DE PRÉVENTION DE L'ALCOOLISME
recrute deux

DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX

(Lorraine et Rhône-Alpes) chargés d'une fonction de *conseil* (*administration, finances*) et de coordination auprès des établissements départementaux. *30* ans minimum, bac + 3 + 1re exp. profess. de préférence dans secteur social. Rém. brute de départ 7.690 F. Ecrire lettre manuscrite avec c.v. à C.N.D.C.A., 20, *rue* Saint-Fiacre, 75002 PARIS.

---

elf aquitaine

recherche

JEUNE INGENIEUR (ENSI ou équivalent)

Ayant une première expérience d'automatismes électro-hydrauliques ou d'instrumentation industrielle, de préférence en milieu pétrolier, pour se joindre à l'équipe des spécialistes en télécommande de production sous-marine.

Dans ce domaine, il participera :
- d'une part au développement de matériels nouveaux,
- d'autre part, à l'ingénierie de systèmes opérationnels ;

Goût de l'innovation et précision sont les qualités requises.

Une bonne pratique de l'anglais est indispensable.

Ce poste basé à PAU implique des déplacements en France et à l'étranger.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous référence 2324 à SNEAP - Service Recrutement - *26, avenue des Lilas - Bât. Mestressat 64018 PAU Cedex.*

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 298.10.66

---

are GIAT

L'ATELIER DE CONSTRUCTION DE ROANNE

Etablissement industriel de 3200 personnes dépendant du Ministère de la Défense, recherche :

UN INGENIEUR

CHARGÉ DE MÉCANISMES HYDRAULIQUES

DOMAINES D'INTERETS :
- *Transmission hydrostatique*
- Régulation et distribution
- Sécurités hydrauliques
- Mécanismes divers (Engins Blindés), Boîte de vitesses, suspension, servitudes diverses.

MISSION :
Sous l'autorité du Chef de Service Bureau de Fabrication il aura un rôle de spécialiste et de conseil pour l'établissement en ce qui concerne :
- *la définition d'une politique hydraulique*
- les travaux d'industrialisation
- la mise en place des moyens de fabrication et de contrôle.

PROFIL :
- Ingénieur électro-mécanicien ou mécanicien
- Formation complémentaire (expérience) acquise dans entreprise ayant des références dans des domaines similaires (ou voisins) en mécanismes hydrauliques.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé et prétentions à :
ATELIER DE CONSTRUCTION DE ROANNE
B.P. 504 — 42328 ROANNE CEDEX.

JRP/Jean Regnier Publicité

IMPORTANTE SOCIALE NATIONALE
recherche

1 TECHNICIEN SUPÉRIEUR

(BTS ou DUT) pour son unité de production d'anticorps monoclonaux.
Ce poste exige une expérience confirmée dans les domaines de la culture cellulaire et de la purification des protéines.
Section recherche (1)

1 TECHNICIEN BAC F7

pour un poste fabrication de produits pour l'analyse médicale.
Section production (2)

1 PHARMACIEN OPTION INDUSTRIE ou INGÉNIEUR CHIMISTE

pour un poste d'assistant du responsable de production de *réactifs pour analyse médicale. Il sera chargé* de la mise en place du GMP (dossiers d'autorisations de mise sur le marché).
Expérience souhaitée en production ou GMP ou contrôle *de qualité de réactifs* biologiques.
Section production (2)

1 INGÉNIEUR NIVEAU DOCTORAT 3e CYCLE

et/ou diplôme d'ingénieur ayant une solide formation en *biochimie et immunologie* (expérience *souhaitée dans* le domaine de l'immunoessai). Poste proposé : responsable du *développement* d'une ligne de produits en immuno-diagnostic.
Section *développement* (3)

Lieu de travail :
MARCOULE (GARD)

Adresser les c.v. à CEN/VALRHO — MORIS/LAPAM
Section (1) ou (2) ou (3), B.P. 171.
30205 BAGNOL-SUR-CÈZE.

Poste clé entre commercial et production

REGION OUEST

Mondialement connue dans son domaine, filiale d'un groupe étranger très performant, notre Société recherche, pour un poste en création, un cadre

INGENIEUR OU ECOLE SUPERIEURE DE GESTION.

Il assumera au plus haut niveau la responsabilité du flux produits (EQUIPEMENTS INDUSTRIELS complexes - plusieurs milliers de références en pièces détachées) : administration des ventes, planification de la production, gestion de la distribution industrielle en France et à l'étranger.
Il pilotera l'étude et l'informatisation des systèmes de gestion commerciale et, dans un second temps, il concevra et animera un réseau de *recueil des prévisions.*
Les candidats à ce poste auront à justifier d'une expérience réussie de 3 ans minimum dans des activités similaires de gestion et d'organisation, et dans des situations de négociation et d'arbitrage. Ils devront parler anglais et allemand.
Nous vous remercions d'envoyer votre CV détaillé sous réf. 933-2 R à notre Conseil.

CENAS Tour Neptune - Cédex 20
92086 PARIS LA DEFENSE

Premier groupe français de Forge et de Fonderie recherche *pour son usine près de* Rouen le



Rattaché au Chef *d'établissement, il aura en* charge l'ensemble des problèmes de comptabilité et de finance, le contrôle de gestion et l'établissement du budget.
Ce poste convient à *un candidat de haut niveau de* formation Ecole Supérieure de Commerce + DECS.
Expérience confirmée dans un poste similaire.
Anglais indispensable.

Adresser CV, prétentions et téléphone sous réf. CA 142, à : PROFILS
43 rue Vineuse, 75016 Paris.

PROFILS

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Vous avez 10 bonnes raisons de rejoindre IBM France

1

Une grande entreprise privée française. Plus de 20.000 Françaises et Français travaillent chez IBM France, 5ème exportateur français dans des unités à taille humaine, dont quatre usines et deux centres de recherche.

2

Un secteur d'avenir. L'informatique l'est par excellence. Ses applications à tous les domaines de l'industrie et de la vie ouvrent des perspectives illimitées.

3

L'avance technologique. A l'écoute du besoin des clients, IBM développe constamment des produits nouveaux, destinés à des utilisateurs nouveaux. L'avance technologique explique leur succès.

4

Une entreprise en bonne santé. Nous nous portons bien, grâce à des efforts de rationalisation et de rigueur. Cette bonne santé, nous en sommes fiers, car elle est un gage de sécurité pour nos collaborateurs.

5

De bonnes conditions de travail. Vivre et travailler dans un climat social serein, bénéficier de nombreux avantages, avoir des rapports simples et directs avec la hiérarchie : ce sont les conditions de travail à IBM France.

6

De réelles responsabilités. Analyser le besoin du client, l'étudier, soumettre une solution adaptée, aider au démarrage du système et en assurer le suivi : voilà les responsabilités de nos ingénieurs commerciaux.

7

Une évolution ouverte. Toutes les évolutions sont envisageables dans des postes fonctionnels ou hiérarchiques et des fonctions commerciales, techniques ou administratives, à Paris, en province ou même parfois à l'étranger. En un mot, rester dans la même entreprise, mais changer de métier.

8

Une formation réputée. Quand vous entrez, elle complète vos études par la théorie et la pratique. Cela nous permet de recruter aussi bien de jeunes ingénieurs que de jeunes diplômés d'Ecoles de Commerce. Ensuite, la formation IBM vous aidera à tous les stades de votre évolution.

9

Une grande liberté. Nous tenons à la liberté dans l'organisation du travail. Pour nous, il y a d'abord une mission à remplir, sans contrôles tatillons ni systématiques.

10

La dernière raison... Ce sont nos collaborateurs actuels qui vous la donnent: Ils sont bien chez nous; ils le disent et ne cherchent pas à partir. C'est pour nous le meilleur témoignage. C'est pour vous la meilleure raison de rejoindre IBM.

JEUNES DIPLOME(E)S D'ECOLES D'INGENIEURS ET DE COMMERCE,

hommes et femmes, vous qui souhaitez devenir ingénieur commercial, adressez-nous votre candidature. Si vous avez une courte expérience professionnelle, écrivez-nous aussi.
IBM France, Département Recrutement - Orientation - Conseils, (Référence ICM15/10)
2, rue de Marengo, 75001 PARIS.
Nous rembourserons vos éventuels frais de déplacement



France

Organisation et Publicité

Paris **220/250 000 F**

AUDIT

dans un organisme financier

Cet établissement financier (500 personnes, 50 agences) est filiale d'une des premières banques françaises. Il est spécialisé dans le financement de biens de consommation tels que matériel roulant, équipement professionnel ou industriel. Ses dirigeants conduisent une politique de développement qui nécessite auprès d'eux la présence d'une équipe d'audit de haut niveau.

Le titulaire du poste encadre deux personnes et dispose de la plus large autonomie pour intervenir dans tous les domaines de l'entreprise. Il intervient au siège comme dans les filiales ou les agences, et pratique un audit complet qui va au-delà du simple contrôle financier et comptable. Il se voit parallèlement confier des missions ponctuelles très variées : évaluation de la fiabilité des procédures, tests des systèmes d'information, mise en place des outils de gestion... La conception et la mise en oeuvre des solutions préconisées lui permettent de jouer un rôle actif dans le devenir de l'entreprise.

Nous souhaitons rencontrer un diplômé de l'enseignement supérieur (type ESCAE ou maîtrise de gestion + DECS) âgé de 30 ans minimum. Idéalement issu de l'inspection bancaire, il peut avoir à défaut une expérience de 3 à 4 ans dans une entreprise de services ou dans un grand cabinet d'audit de type anglo-saxon. La réussite dans ce poste nécessite une excellente pratique comptable et financière, la capacité de cerner l'essentiel et de hiérarchiser les problèmes et surtout une personnalité solide, alliant rigueur et facilité de communication.
Cette société offre à la fois sécurité, dynamisme et devenir. La collaboration à une équipe d'état major permettra à un candidat de valeur de mesurer son talent de voir s'ouvrir de réelles possibilités de carrière.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, en précisant la référence M 2/1084 A, à :

EGOR PROMOTION
63, rue de Ponthieu 75008 Paris.

PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID TOKYO MONTREAL

egor

média-system

ELECTROMECANIQUE

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Cette Société (86 personnes, 28.000.000 de francs de C.A) étudie, fabrique et commercialise une gamme complète et originale de systèmes de contrôle et de régulation.

Leader sur son créneau, ses performances et son développement la conduisent à créer un nouveau poste d'Ingénieur Technico-commercial.

Il développe la prospection, assure les réponses aux appels d'offre, négocie les commandes et en suit la réalisation. En relation avec les clients et le bureau d'études, il participe à la définition et à la conception des produits.

Nous souhaitons rencontrer un Ingénieur Electromécanicien de formation supérieure. Son expérience de quelques années s'est déroulée dans le secteur de la mécanique (en bureau d'études ou en production par exemple).

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous réf M 10622 G, à

EGOR S.A.
8 rue de Berri 75008 Paris.

PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID TOKYO MONTREAL

egor

MEMBRE DE SYNTEC



Voir en page 31

CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

recherche

un Cadre d'Etudes

pour son service **réglementation des changes**

Il devra avoir une expérience d'au moins 10 ans dans un poste similaire ou avoir exercé une responsabilité hiérarchique dans un service Etranger.

Adresser CV, photo et prétentions sous référence ***JH/5492 bis*** à
CNCA - Gestion des Personnes - 75710 Paris Brune

LEVI TOURNAY

INSTITUTION NATIONALE DE GRANDE NOTORIETE PARIS

recherche

HEC-ESSEC SUP.DE.CO-MIAGE

Débutant ou ayant une première expérience.

Dépendant du D.G., il aura rapidement la responsabilité de fonctions diversifiées, en particulier le contrôle de gestion, la gestion financière et la trésorerie.

A CE POSTE, DES CONNAISSANCES EN INFORMATIQUE ET *BUREAUTIQUE ET LE GOUT DE* CES TECHNIQUES SONT INDISPENSABLES.

Si vous souhaitez vous intégrer à notre équipe envoyer votre dossier sous référence 9385 à Média-System, 104 rue Réaumur 75081 Paris Cédex 02, qui nous le transmettra.

Motivation des hommes : concevoir les outils du futur

Paris - 220 000 F+

Responsable de la communication et de l'innovation sociale
HF

La réussite de l'entreprise passe par la communication et par l'innovation sociale.

Au sein de notre groupe, nous disposons déjà d'outils d'information et de communication et appliquons une politique sociale active. Mais nous souhaitons aller encore plus loin.

Nous recherchons l'homme qui saura concevoir et mettre en œuvre les outils du progrès social.

Homme d'analyse et de réflexion, passionné et innovateur, il sera aussi un homme de terrain, réaliste, qui saura « faire passer » ses idées.

Pour ce poste qui se conçoit au niveau du groupe, nous attendons un candidat de formation supérieure, *ayant une bonne connaissance de l'anglais. Il aura une expérience* professionnelle de six années minimum à un poste d'encadrement (direction d'un service commercial ou marketing, organisation, formation, gestion des hommes...). Mais, avant tout, **c'est sa connaissance approfondie de l'entreprise** et son sens de la communication qui détermineront sa réussite dans cette fonction.

Si vous êtes l'homme de ce challenge, téléphonez au 296.12.22 (précisez la réf. 10001) du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, ou envoyez votre dossier *de candidature en précisant sur l'enveloppe la référence* 10001/LM à **LIGNE DIRECTE** - 9, boulevard des Italiens - 75002 PARIS, qui transmettra.



CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE ET D'ORGANISATION

Recrute pour

Ses ACTIVITÉS de CONSEIL auprès des entreprises de l'economie sociale (SCOP, MUTUELLES...)

CHARGÉS DE MISSION

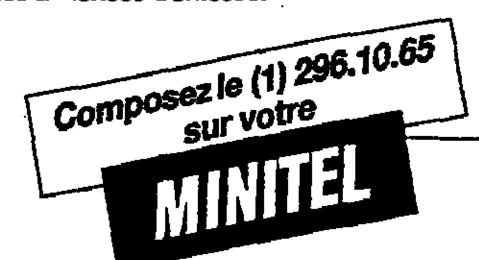
de formation type HEC, ESC... et/ou DECS ayant une expérience de 2/3 ans soit dans un cabinet d'expertise ou de conseil, soit en entreprise dans les domaines comptables et financiers.

Envoyer C.V. s/nº 8489 *le Monde* Pub
service ANNONCES CLASSÉES
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.



CONTESSE VOUS DONNE RENDEZ-VOUS AVEC PLUS DE 500 OFFRES D'EMPLOI PARUES OU A PARAITRE

La télématique au service du recrutement : des informations sur l'emploi, la presse, les grandes entreprises et toutes les annonces Contesse.



CONTESSE
Télématique

LE GRAND PLUS DES COMMUNICATIONS DU RECRUTEMENT

LOTUS DEVELOPMENT, 700 personnes,
plus d'un milliard de francs de CA dans le monde, solidement établie depuis 1982 aux USA,
a acquis une position de leader sur le marché des logiciels de gestion.
Le programme 1-2-3 de Lotus célèbre dans le monde entier
s'est déjà vendu à plus de 500.000 exemplaires.
Notre dernier né Symphony, logiciel polyvalent,
est le résultat de notre savoir-faire et de notre dynamisme.

Ingénieurs commerciaux

Rattaché au Directeur des ventes vous mettrez en oeuvre la politique de distribution et de promotion des logiciels LOTUS 1-2-3 et Symphony auprès d'un réseau de revendeurs et des utilisateurs en entreprise. Vous avez environ 30 ans, une formation supérieure valorisée par une expérience de 3 à 5 ans de la vente dans le domaine informatique.
Vous maîtrisez de préférence l'approche grands comptes et pratiquez nécessairement l'anglais.

Réf. M 5643 A

Ingénieurs support

Après une formation complémentaire à nos produits vous serez chargé en véritable expert technique de toutes les opérations d'assistance à la vente.
Vous participerez à la mise en place des logiciels chez nos clients et définirez les politiques de maintenance et de formation à leur utilisation jusqu'à leur stabilisation.
De formation supérieure, vous justifiez d'une expérience similaire réussie et vous connaissez l'anglais.

Réf. M 5643 B

responsable crédit
Confirmé

Vous assurerez la totalité de la gestion des comptes clients, tant sur le plan comptable (saisie de règlement, analyse des comptes) que sur celui de la facturation et du recouvrement.

Réf. M 5643 C

responsable comptabilité générale
Confirmé

En collaboration avec le contrôleur de gestion vous serez le garant de la conformité des procédures comptables, administratives et fiscales pour notre filiale française.

Réf. M 5643 D

Pour ces deux postes, nous souhaitons rencontrer, des candidats de formation comptable supérieure, connaissant la **comptabilité anglo-saxonne** et familiarisés à la micro-informatique.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature en précisant la référence choisie sur l'enveloppe, à STAMINA, 22 rue Auguste Vacquerie 75116 Paris.

Lotus



Le Groupe PECHINEY recherche pour développer l'activité de son service de presse en province

un responsable de communication

Au sein d'une équipe travaillant à Paris, il sera particulièrement chargé d'apporter un concours aux Directeurs d'établissements pour mettre en œuvre leurs contacts avec la presse. La fonction impliquera de très nombreuses relations avec les media et exigera de ce fait une grande mobilité.

Ce poste pourrait convenir à un journaliste ayant plusieurs années d'expérience ou à un professionnel ayant exercé ce type de fonction dans une entreprise ou tout autre organisme.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 1510



BAILLY CONSEIL
128, bd Haussmann
75008 PARIS

Emplois et Entreprises

Informaticien demain, manager après-demain

Leader mondial dans notre domaine de biens d'équipement nous comptons 5000 personnes pour un CA de 2 Milliards de Francs ce qui fait de nous, en France, une entreprise à vocation **internationale**. Nous dépendons d'un des 10 premiers groupes industriels mondiaux à forte valeur technologique.

Jeunes ingénieurs grande école avides d'apprendre

Venez [illegible] nos équipes : vous participerez activement au développement de projets importants.
Pour nous, l'informatique (IBM 4341, etc...) est une solide rampe de lancement, nombre de nos dirigeants peuvent en témoigner. Votre *imagination*, votre esprit *critique* alliés à vos compétences sont les atouts de votre réussite. L'attention que nous lui portons vous ouvrira les portes d'autres secteurs clés de notre entreprise.

Si vous souhaitez de plus amples informations merci d'adresser votre dossier sous réf. 347 M à notre Conseil Nicole ANCESSI
SODERHU 22, rue Saint-Augustin
75002 PARIS
Membre de Syntec

Soderhu

Découvrez l'accueil chaleureux des gens du Nord

La Grande Distribution. Avec nos 25 milliards de CA, nos résultats et notre dynamisme nous comptons parmi les premiers. Notre centrale d'achats souhaite renforcer son équipe de globe-trotters, professionnels dans le secteur des achats et de la vente. Nous sommes jeunes, ardents et déterminés. Nous avons besoin d'esprits novateurs et leur offrons le choix :

l'import
Réf. PI 1086M

Vous êtes l'interlocuteur privilégié de nos acheteurs, en découvrant pour eux de nouveaux fournisseurs et en les informant de l'état du marché international (textile, bazar).
Vous négociez vos contrats d'achats en fonction du cahier des charges préalablement établi.
Vous avez l'habitude de prospecter le marché, de vérifier l'importabilité des produits, et d'étudier les formalités d'importation.
Vous aimez discuter les prix, les conditions d'achats et d'approvisionnement. Vous savez utiliser toutes les formules de couverture en devises.

l'export
Réf. PE 1087M

Vous appartenez à une équipe qui vient de démarrer.
Nos relais à l'étranger, notre logistique, notre savoir-faire nous permettent d'exporter des biens de consommation (certains de nos fournisseurs ne peuvent investir dans une structure adaptée).
Vous établissez votre gamme de produits, vous négociez vos contrats de commercialisation, vous choisissez pour chaque marché les réseaux de distribution adaptés.
Grand voyageur, vous êtes l'«homme orchestre» par excellence, adaptable à toute situation en opportuniste organisé.

Nous devons intéresser des jeunes gens de formation supérieure (HEC, ESSEC, ESC...), ayant une expérience réussie de 3 à 5 ans dans leur spécialité.

La hauteur du défi suppose des hommes ou des femmes d'action, habitués aux objectifs (réussis), capables de réelle autonomie, et forts négociateurs.

Bien sûr, vous parlez couramment l'anglais et maîtrisez probablement d'autres langues.

SEFOP, notre conseil, vous remercie de bien vouloir adresser votre dossier sous référence correspondante.



11 Rue des Pyramides - 75001 Paris

MEMBRE DE SYNTEC

PMI à taille humaine, spécialisée dans une technologie de pointe produisant des ensembles Industriels alliant étroitement la mécanique, l'électronique et l'informatique, filiale d'un groupe français, recherche à PARIS (banlieue NORD) :

Chef de B.E. électronique

pouvant encadrer et gérer 25 ingénieurs et techniciens avec l'autonomie correspondante à la fonction.
(référence 750 M)

Ingénieur électronicien chef de groupe

pouvant encadrer une équipe de 3 à 5 ingénieurs et techniciens.
(référence 800 M)

Ingénieur logiciel chef de groupe

pouvant encadrer une équipe de 3 à 5 ingénieurs et analyste-programmeurs.
(référence 900 M)

Nous accueillerons dans ces 3 fonctions un cadre de haut niveau apportant une expérience significative dans un des domaines suivants de conception de produits ou systèmes : logique, analogique, visualisation, opto-électronique ou ultrasons, logiciels de contrôle industriel en temps réel, systèmes d'exploitation, politique des tests.

Pour tous ces postes d'encadrement, nous serons attentifs autant aux qualités relationnelles qu'aux acquis techniques.

Ecrire en précisant la référence au CABINET GATIER, 91 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 PARIS.

Cabinet Gatier

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE

appliquée à la communication, leader français dans son domaine d'activité. Dans le cadre du développement d'un important projet d'informatisation de la gestion commerciale, nous recherchons *pour notre établissement situé en proche* banlieue Nord-Ouest

ANALYSTE PROGRAMMEUR

Après une prise de connaissance de l'ensemble de l'application, le candidat aura pour mission :
- Assister le responsable informatique.
- Réaliser les transactions et traitements liés à la gestion des stocks et des délais.
- Recetter techniquement les programmes terminés.
- Mettre en place l'application chez les utilisateurs.

Cette mission d'une durée *déterminée (1 an)* s'adresse à un candidat titulaire d'un DUT et justifiant d'une expérience de 2 à 3 années dans un environnement : DPS 7 – GCOS 64 – TDS – IDS II.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions sous réf. 36168 M, HAVAS-CONTACT 1, place du Palais-Royal, 75001 PARIS.

HAVAS CONTACT

l'ingénierie construit l'avenir

ECOPOL est une société dynamique filiale d'un important Groupe d'Ingénierie français.

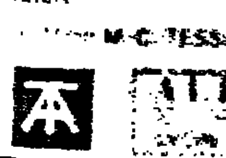
Nos Ingénieurs et nos Techniciens mettent en œuvre leurs compétences et les techniques les plus modernes au service d'activités industrielles diversifiées : économies d'énergie, fiabilité et sécurité de systèmes industriels, étude de phénomènes électrostatiques.

jeunes ingénieurs électricité automatismes

VOUS ETES INGENIEUR GRANDE ECOLE. Vous débutez ou avez une première expérience de 1 à 2 ans en *électricité ou automatismes*. Après une formation à nos méthodes, vous prendrez en charge l'étude de systèmes *complexes* et le suivi de leur exploitation. Vous déterminerez leurs conditions optimales de sûreté et de sécurité. Ces postes s'adressent à de jeunes diplômés ayant le goût d'une activité réunissant tous les aspects du métier d'Ingénieur : travail en équipes polyvalentes, relations avec les clients, expérience sur sites...

Merci d'adresser votre candidature à Patrick LECLERC - ECOPOL, 26 rue du Château des Rentiers, 75013 Paris. (Réf. E402.M2)

ecopol



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

BANQUE INTERNATIONALE

recherche

ADJOINT DU RESPONSABLE CONTROLE DE GESTION

- Niveau DECS et/ou Ecole de Commerce.
- Expérience bancaire ou de cabinet d'audit/conseil.
- *Ouverture sur l'informatique.*

Envoyer curriculum vitae et prétentions à
B.A.I.I.
12, place Vendôme,
75001 PARIS.

BANQUE INTERNATIONALE PRIVEE
recherche pour
DEPARTEMENT DES CREDITS

COLLABORATEUR hf

diplômé grande école commerciale ou université : maîtrise gestion, maîtrise sciences économiques,... **ayant des connaissances approfondies en analyse financière.**

Il est souhaité une expérience de 2 ou 3 ans dans les opérations de crédits.
Langue anglaise : lue, parlée, écrite.

Envoyer lettre manuscrite + C.V.
sous référence 8975 à
PIERRE LICHAU S.A. - BP 220,
75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

DIVISION AUTOMOBILE

Dans le cadre du développement de son activité **FORGE DE PRECISION** la Division Automobile du **Groupe LUCHAIRE** recherche un

responsable administration des ventes

FRANCE / EXPORT

Le poste, basé à Paris, conviendrait à un candidat, de formation type BTS ou DUT, ayant une expérience de plusieurs années en milieu industriel dans l'un des domaines suivants :
— vente / export,
— ordonnancement,
— bureau d'études / bureau des méthodes,
et familiarisé avec les techniques de transformation des métaux.

La connaissance de l'anglais est indispensable. *De* bonnes notions d'allemand seront appréciées.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et *prétentions s / réf. R.A.V. à* ***LUCHAIRE S.A.,***
Direction des Relations Humaines
180, bd Haussmann - 75008 PARIS.

DIVISION ARMEMENT

Dans le but de développer les études et recherches de sa Division Armement, ***LUCHAIRE*** recrute pour son bureau d'Etudes de **Bourges (Cher),** un

chef de groupe de recherches

De formation ingénieur généraliste et plus particulièrement axé sur la mécanique, le candidat doit avoir plusieurs années d'expérience industrielle dans la conduite de projets et l'animation d'une équipe d'études et de recherches.

Adresser lettre manuscrite, C.V.,
photo et prétentions s / réf. C.G.R. à
LUCHAIRE S.A.,
Direction des Relations Humaines
180, bd Haussmann - 75008 PARIS.

DIVISION AERONAUTIQUE

RATIER-FIGEAC,
filiale Aéronautique du
Groupe LUCHAIRE recherche son

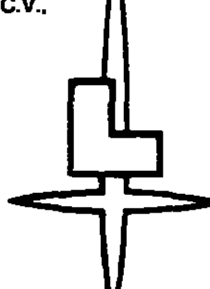
responsable organisation

Diplômé d'une Grande Ecole (Ingénieur ou Ecole de Gestion), possédant une première expérience en milieu industriel et connaissant bien le fonctionnement *d'une entreprise. Il aura pour mission* d'harmoniser les liaisons entre l'informatique et les différents services.

Dans un premier temps, il prendra en charge la *mise en place d'une chaîne de traitement achats* et d'un système de calcul de prix de revient.

Poste situé à **FIGEAC (Lot).**

Adresser lettre manuscrite, C.V.,
photo et prétentions à
RATIER-FIGEAC
Direction du Personnel
Route de Cahors
46100 FIGEAC



GROUPE LUCHAIRE

Nous sommes à Paris une banque privée de dimension moyenne mais avec une forte **volonté de développement. Nous cherchons**

l'adjoint du directeur du personnel

Vous êtes un homme de réflexion mais aussi d'action quotidienne, capable d'intervenir auprès de tout le personnel dans : le recrutement et la formation, la gestion des carrières, la restructuration éventuelle des services, les relations avec les partenaires sociaux, les études sociales.

A 32 ans minimum, votre formation supérieure et votre expérience de la fonction personnel dans la banque vous permettent d'être rapidement opérationnel. Votre réussite à ce poste est la clé de votre évolution future.

Notre consultante, Mme M.-C. TESSIER, vous remercie de lui écrire (réf. 4498 LM).



ALEXANDRE TIC S.A.
10. RUE ROYALE 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

INGENIEURS confirmés et débutants

X, Centrale, Supelec, INPG...

Programme : le contrôle industriel. Objectif : 168 pays.

**Accès : la recherche et le développement.
Energie, Industrie, Tertiaire :
l'innovation est dans tous les domaines.**

Ingénieurs du logiciel « temps réel »
Pour l'étude et la réalisation d'automatismes industriels, les régulations d'ensemble pour les processus industriels, le génie logiciel (VAX/SOLAR) et la CAO.

Ingénieurs électroniciens « courants forts »
Pour les études, les essais et les mises en service d'équipements, tant matériel que logiciel et les automatismes industriels.

Si vos objectifs concordent avec les nôtres, écrivez à Fabienne DUCRET
CGEE ALSTHOM - 13, rue Antonin-Raynaud - 92309 LEVALLOIS-PERRET Cedex.

MEDIA BA



Gérer, développer et fidéliser

C'est votre projet professionnel en tant qu'

EXPLOITANT ENTREPRISES

Votre formation supérieure, votre connaissance du marché et vos qualités de contact font de vous un conseiller efficace et compétent adapté au service personnalisé d'un établissement bancaire privé.

Nous vous confierons la direction de guichets sous le regard d'un responsable de l'agence-mère.

Nous vous remercions d'adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions sous réf. DM à : BANQUE SUDAMERIS FRANCE, Service Central du Personnel - Recrutement Carrières - 12, rue Halévy - 75009 PARIS.

BANQUE SUDAMERIS FRANCE

Cabinet d'Audit de renom mondial renforce ses structures
Finances/Administration et recherche

Responsable des services comptables

Superviser et contrôler la comptabilité générale, fournisseurs, clients de plusieurs sociétés, préparer le reporting mensuel ainsi que les bilans annuels et comptes d'exploitation dans les délais, faire face aux exigences d'un système comptable fortement informatisé (IBM 34). voilà la mission que nous vous proposons. Vous serez appuyé par une jeune équipe de 6 personnes que vous animerez.

Rigoureux, disponible et motivé par la comptabilité, vous avez une formation supérieure type DECS, une expérience similaire de 3 ans dans un service comptable et vous êtes à l'aise avec la production d'états mensuels.

Nous saurons vous récompenser de vos efforts.

Si vous êtes intéressé par cette offre, veuillez nous adresser lettre de candidature.
CV détaillé et salaire actuel en précisant la réf. M 34110 à Rudolph von Raesfeldt
TEG 18 place Henri Bergson - 75008 Paris.

DESSEIN

division de SYSTEMA

The Executive Group (France) *Management*

Département Télémesure

Jeune Ingénieur d'Etudes Electroniques.

Vous êtes débutant ou presque et vous connaissez Sintra synonyme de succès en électronique. Nous vous proposons dès aujourd'hui de travailler en étroite collaboration avec le chef de service. Vous serez chargé de l'élaboration de cahiers des charges avec nos clients, du suivi des études au sein du laboratoire et de la rédaction des rapports.

Il est indispensable que vous soyez diplômé d'une grande école d'électronique et que vos connaissances en anglais soient solides.

Une pratique de l'électronique basse fréquence en analyse et programmation sera un atout.

Merci d'adresser CV détaillé sous référence 953 ID 01 à Martine Bialobos -
Service Relations Sociales et de l'Emploi - 1, avenue Aristide Briand 94117 ARCUEIL.



SINTRA



PARIS-8e

RECHERCHONS POUR DIRECTION COMPTABLE

UN CADRE DE FORMATION SUPÉRIEUR

(E.S.C. option finances. Comptabilité ou D.E.C.S. + maîtrise de droit privé).

Débutant ou avec une courte expérience pour travaux comptables (analyses/synthèses). Intéressants et variés.

Envoyer curriculum vitae manuscrit + photo et prétentions sous nº T 68.643 M RÉGIE-PRESSE.
7, rue du Monttessuy, 75007 PARIS.



CONTESSE VOUS EN DIT PLUS SUR LES ENTREPRISES QUI VOUS RECRUTENT

La télématique au service du recrutement : des informations sur l'emploi, la presse, les grandes entreprises et toutes les annonces Contesse.



CONTESSE
Télématique

LE GRAND PLUS DES COMMUNICATIONS DU RECRUTEMENT

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Informatique + télécommunication : le nouveau monde des informaticiens de pointe !

Leader mondial dans la fourniture de systèmes de télécommunication numérique, nous employons 44 000 personnes dans 25 pays (CA 83 : 3,3 milliards de dollars).

Notre famille de produits VIENNA, née début 84, remporte un succès considérable en Europe. Elle réussit l'intégration des standards industriels en télécommunication et gestion ainsi que la portabilité des applications.

En France, la filiale NORTHERN TELECOM DATA SYSTEMS en pleine croissance, recherche de nouveaux collaborateurs.

Spécialiste «Réseaux»

De formation supérieure en informatique, vous avez des connaissances : SNA ou DSA et si possible ETHERNET.

Votre expérience en systèmes de gestion et télécommunication vous permettra de mener à bien vos nouvelles fonctions : étudier et définir les besoins de nos grands comptes. Réf. 484M

Responsable «Applications»

Votre expérience en systèmes de gestion, précédée d'une formation supérieure, et vos réelles aptitudes de négociateur vous permettront, après identification des besoins de nos clients ou prospects, de négocier avec les SSII afin de créer un catalogue le plus complet possible sous MS-DOS et XENIX. Réf. 584M

Une rémunération motivante est prévue pour ces postes basés à Paris. Informaticiens de pointe qui souhaitent nous rejoindre, envoyez dès maintenant en spécifiant la référence choisie, votre dossier de candidature (lettre, CV, *prétentions*) à Monique COQUIN, 41-49 rue de la Garenne - 92310 Sèvres.



L'informatique au service de la communication

JEUNE INGENIEUR EXPORTATION

Notre Société, dynamique et performante, élabore des aciers spéciaux et super-alliages destinés aux secteurs industriels de pointe : aérospatiale, nucléaire, pétrochimie, etc...

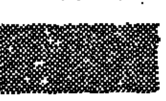
Nous confierons à un jeune ingénieur, de formation MINES ou équivalent, le développement de nos affaires dans certains pays étrangers. Par la suite une évolution vers des responsabilités élargies pourra lui être offerte.

Nous souhaitons que le candidat *parle l'anglais et une autre langue* et qu'il puisse justifier de 3 à 5 ans d'expérience commerciale dans l'industrie (de préférence mécanique ou métallurgique).

Le poste est à pourvoir à Paris.

Adresser C.V. et candidature sous référence ICA-EX à *Elisabeth PEYRONNEL 12, avenue Victor Hugo 92170 VANVES*

Publival



Leader sur le marché des Systèmes de Gestion d'Horaires Variables, notre Département est intégré au sein d'un grand groupe international. Nous recherchons notre

Chef des Services Techniques et de la Maintenance

qui prendra la responsabilité des services installations et mises en service, formation, maintenance et réparations atelier.
De formation DUT ou BTS, électronique ou équivalent, il aura une très bonne connaissance des matériels électroniques et informatiques ainsi que des logiciels.
Une expérience de 5 à 10 ans est demandée dans un secteur similaire.
Sens du contact et de la négociation, et capacité à animer une équipe dynamique sont des qualités indispensables pour réussir dans ce poste.
Lieu de travail : St-Ouen (93).

Merci d'envoyer lettre CV, photo et prétentions, sous réf. 3128 à Média-System, 104, rue Réaumur 75081 Paris Cédex 02, qui transmettra.

média-system

Eclatez-vous dans un espace consulting performant

Une équipe de consultants spécialistes du conseil en stratégie et marketing de biens et services industriels... tous jeunes, y compris les partners... Une passion commune pour l'industrie et maintenant le plaisir d'accueillir le 9ème consultant pour faire face aux nécessités du développement.

Ce nouveau devra à la fois s'intégrer dans notre petit groupe et lui apporter un «plus» original, soit celui de sa formation ou de sa première *expérience ou encore la connaissance particulière d'un secteur d'avenir tel que l'informatique* ou *l'électronique. C'est* notre façon de dire qu'à votre diplôme initial d'ingénieur (X, Mines, Centrale) ou de gestionnaire (HEC, Essec, Sup de Co), vous avez ajouté une formation *complémentaire au management. Et notez bien qu'il nous apparaît fondamental* que vous ayez eu *l'idée* de vous offrir une première expérience commerciale sur le terrain, par exemple chez un grand constructeur informatique.

Ajoutons, et ce n'est pas rien, que vous devez avoir la dimension internationale pour mener vos interventions de part et d'autre de l'Atlantique ou du Pacifique. Et pour terminer, précisons que votre candidature ne sera retenue que si vous avez le potentiel de devenir un(e) directeur associé du cabinet en quelques années. Vous ne serez donc pas étonné que la sélection soit sévère et que SIRCA nous aide dans cette cooptation. A vous d'écrire en toute confiance sous la référence 225 427M.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES



Patrick BRUNETEAU
Consultant en recrutement financier
8, rue Georges Ville, 75116 PARIS

Une société de négoce pétrolier et de prestations de services, C.A. consolidé de + de 4 milliards de frs. 2.100 personnes, 85 filiales en France et à l'étranger, recherche pour son siège administratif, un

RESPONSABLE COMPTABLE CONSOLIDATION

Fonction :
Rattaché au *Directeur Comptable*, le candidat aura à mettre en place puis à gérer une cellule consolidation (60 filiales).
Il *harmonisera* et informatisera les *procédures*, il *secondera le Directeur Comptable* pour des fonctions comptables classiques et il prendra la responsabilité de la tenue des comptes de la société mère.

Profil :
30-35 ans, H ou F, formation supérieure type Sup de Co, Expertise Comptable ou D.E.C.S. + 1 ou 2 certificats supérieurs. Une *expérience* similaire de la consolidation est nécessaire, la pratique de l'anglais vivement souhaitée. Le poste requiert une grande autonomie, une rigueur intellectuelle mais aussi une certaine souplesse. De nombreux déplacements en France sont à prévoir. Poste à pourvoir rapidement à ***CHATELLERAULT ou à PARIS.***

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et prétentions *sous réf. CO/09* à notre Conseil.

AFCOREM

CONTRAT TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 266.10.85

GRACO-FRANCE, nous sommes la filiale d'une multinationale américaine, leader mondial de l'application de peintures. Nous introduisons sur le marché européen un robot de finition de peinture, issu de la technologie européenne, et nous recherchons des

ingénieurs et techniciens motivés et passionnés par l'innovation

pour notre
DEPARTEMENT ROBOTIQUE

ingénieurs chefs de projets

de formation AM, INSA ou équivalent, vous avez une expérience de gestion d'affaires en Ingénierie (installation clé en main, si possible en traitement de surface). Vous réalisez les contrats obtenus par nos services commerciaux, pilotage des études, commandes, coordination des travaux dans le respect des délais et du budget. Anglais indispensable - Allemand souhaité. Déplacements occasionnels en Europe. (Réf. CP)

ingénieurs montage - mise en route

de formation Electromécanique ou Electronique, vous avez si possible une expérience de chantiers.
Nous vous confierons l'installation de nos équipements chez nos clients européens.
Anglais et/ou Allemand indispensable. Très nombreux déplacements à prévoir. (Réf. IMG)

A tous nous demanderons une grande ouverture, de la disponibilité, une volonté d'autonomie et d'initiatives.
A tous nous proposons de participer au développement de ce département faisant appel aux techniques de pointe, *dans une entreprise performante mais à taille humaine, où votre personnalité plus que votre formation vous* permettra d'envisager de larges perspectives d'évolution.
Merci de nous adresser votre candidature manuscrite, avec C.V., photo et prét. sous la réf. choisie à GRACO-FRANCE
Direction des Relations Humaines - 113, rue des Solets - SILIC 141 - 94523 RUNGIS



Organisation et Publicité



CONSEILLER DE GESTION

AYANT UN TEMPÉRAMENT COMMERCIAL

Vous aidez notre réseau de concessionnaires à mettre en place les systèmes comptables et de gestion préconisés par notre marque avec l'aide de l'informatique.

En liaison avec nos services commerciaux vous participez également *à des études financières et réalisez ensuite un conseil approprié.*

Votre formation est de type ESC avec option finance et votre personnalité vous permet d'être à l'aise dans les contacts commerciaux. Vous êtes disponible géographiquement et maîtrisez l'anglais.

Adressez votre dossier de candidature en précisant la référence 27M à FORD France. Vincent Béranger - 344, avenue Napoléon Bonaparte 92506 RUEIL-MALMAISON Cedex.

debis

Des études, des stat, des analyses, la communication en plus. 160 000 +

Cette dynamique organisation professionnelle, qui rassemble des industriels et des coopératives de l'agro-alimentaire, recherche le (la) responsable de son département études économiques. Vaste programme. Les statistiques de production, les tendances des marchés, le comportement des consommateurs, l'analyse des bilans et des règles de gestion de la profession, l'évolution de l'environnement politico-économique national et international, la liste n'est pas exhaustive. Recueil des données, conception des questionnaires, analyse, synthèse... ça, c'est la mécanique. Que vous maîtrisez en professionnel. Vos études – Sciences Po Ecofi, ESC, Sciences Eco – et vos premières années d'expérience en entreprise vous ont bien rodé.

Vous savez prendre le recul qui s'impose pour faire parler les chiffres, rédiger des commentaires pertinents, fiables, éclairants. Mais ce qui fera la différence, c'est votre qualité de communication. Plume alerte, verbe agile, vous savez retenir l'attention d'un auditoire comme d'un lecteur, et aimez exercer votre créativité dans les mille et une façons de présenter des résultats. Vous ne pensez pas que, pour paraître sérieux, il faut nécessairement faire ennuyeux.

Notez que vous pourrez continuer à pianoter sur votre micro favori, on vous attend pour passer la commande... et mettre en place le système. Vous gagnerez du temps et en ferez gagner à vos deux assistantes. Autre précision : nos bureaux sont dans le 14ème arrondissement de Paris. Voulez-vous faire part de votre intérêt sous référence 226 531M aux consultants du cabinet SIRCA en charge de cette recherche ? Merci de joindre CV, photo et de mentionner votre rémunération actuelle.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES

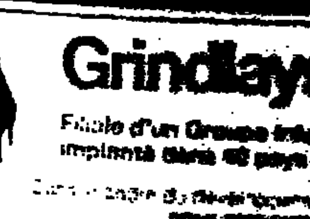
UNE DES PREMIERES SOCIETES D'INGENIERIE FRANCAISE, recherche

INGENIEUR THERMICIEN

pour prendre la responsabilité technique et commerciale du développement dans les secteurs résidentiels et tertiaires de la filiale parisienne spécialisée dans la *maîtrise de l'énergie.*
Diplômé grande école - 30-35 ans environ - ce candidat dynamique *doit souhaiter faire carrière dans un grand Groupe d'ingénierie* à vocation internationale.

La connaissance de l'anglais et de l'informatique sera appréciée.

Adresser dossier de candidature (lettre, C.V., photo et prétentions) *sous réf.* 2354 à CONTESSE PUBLICITE 90, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.



Société de Travaux industriels pétroliers et chimiques spécialisée en tuyauterie, montage et maintenance internationale, filiale d'un Groupe Français de renommée mondiale, recherche

directeur d'agence pour la région Sud-Ouest

Mission : responsable de la Direction d'une exploitation régionale développant des activités de construction mécanique et chaudronnerie, ainsi que de chantier, il aura en charge la gestion, le développement commercial, les problèmes techniques et la stimulation des équipes en place. Il rendra compte directement au Directeur Général de la Société au Siège.

Profil : de formation Ingénieur (ENSAM, ECP, ...), l'intéressé aura une expérience sérieuse du milieu pétrolier et l'aptitude à gérer des hommes. Anglais souhaité.

Conditions : salaire attractif fonction de l'expérience - voiture de fonction - possibilité d'évolution de carrière au sein de l'Entreprise et dans le Groupe. (Réf. 3790 A)

ingénieur commercial

Mission : prospection et suivi commercial France des secteurs pétroliers, parapétroliers, chimiques et ingéniérie.

Profil : de formation technico-commerciale, battant et goût du contact. Expérience d'environ 5 années dans poste et activité similaires. Connaissance du milieu pétrolier indispensable. Anglais souhaité.

Conditions : poste basé dans la banlieue Sud-Ouest de Paris, mais qui nécessite de fréquents déplacements en Province (4 jours sur 5 en mission).

Salaire : en fonction expérience - voiture de fonction - avantages sociaux du Groupe. (Réf. 3790 B)

futurs responsables de ses agences en France

Mission : adjoints de nos Directeurs d'agence, ils acquerront au bout de quelques années l'expérience nécessaire pour accéder à des responsabilités équivalentes en France et à l'étranger.

Profil : formation Ingénieur (ENSAM, ECP...), ils auront 2/3 ans d'expérience dans le milieu pétrolier avec, si possible, une formation complémentaire en gestion, type IAE ou autre. Anglais souhaité.

Conditions : salaire en fonction de l'expérience. Possibilités réelles d'évolution au sein de l'Entreprise et dans le Groupe. (Réf. 3790 C)

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions sous référence du poste choisi à Organisation et Publicité 2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

Organisation et Publicité



MATRA

La Division Optique crée un poste : H/F

Ingénieur Généraliste

chargé de coordonner les activités contrôle et essais

- Adjoint au *responsable du service, il prend en charge l'animation et la coordination des acti*vités de contrôle, essais et qualification des équipements électro-optiques et, à ce titre, il organise l'activité d'une équipe de 12 techniciens.
- Il définit la politique et la méthodologie des contrôles et essais ; il planifie, gère et fait la synthèse des opérations techniques, et négocie les clauses techniques et financières avec les ingénieurs d'affaires, et les coopérants et sous-traitants.
- Ce poste évolutif nécessite une formation généraliste (mécanique, électronique, optique) confirmée par une expérience de 2 à 3 ans en laboratoire de haute technicité orientée si possible sur l'instrumentation.
- Des qualités d'organisation et de méthode, et des capacités d'encadrement seront particulièrement valorisées dans cette fonction.
- Anglais courant.
- *Le poste est situé en banlieue Ouest (RUEIL).*

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo sous Nº NK 1162 au Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres – Centre de MONTIGNY – 3, avenue du Centre – 78182 SAINT QUENTIN YVELINES CEDEX

SMT GOUPIL

Ingénieur, voire technicien de très haut niveau, vos 3 ans au moins d'expérience ont fait de vous un véritable spécialiste des télécommunications dans le domaine de la micro informatique. *Ces compétences n'excluent pas pour autant les* connaissances suivantes :
- système d'exploitation (MS, DOS, CPM ou autres)
- langage assembleur (6809 Z 80, 8088 ou autres)
- langage évolué (Basic, Pascal ou autres)

L'anglais est un atout supplémentaire.

VENEZ REJOINDRE LA HAUTE TECHNOLOGIE SMT GOUPIL.

Vous allez répondre aux besoins de support et d'information exprimés par nos distributeurs export, et vous serez responsable de l'environnement téléinformatique depuis nos locaux de Créteil.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV + photo + prétentions) sous réf. 003 à SMT GOUPIL Division du Personnel - 39-49 Bd Jean-Baptiste Oudry 94000 Créteil.

Le Spécialiste Support Technique TELECOM de nos distributeurs export

DESSEIN

TROISIEME GROUPE FRANCAIS D'ASSURANCES,

nous recherchons

ACTUAIRE, ENSAE, ISUP...



Vous êtes débutant ou disposé d'une première expérience professionnelle dans l'assurance vie.
Nous vous proposons de prendre en charge l'aspect technique du développement des produits d'assurances vie au sein de notre Direction Commerciale.
Votre fonction comportera toutes les phases de pré-commercialisation (rédaction des polices, établissement des tarifs, conception notices client...).
Vous travaillerez en liaison avec notre Département Marketing et avec les services de gestion.
Les perspectives d'évolution liées à la réussite dans la fonction sont réelles.

Merci d'adresser dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) s/réf. RP/B à : GAN - Division Emploi et Carrière - 2, rue Pillet Will - 75448 PARIS CEDEX 09.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 296.10.65

Notre technicité est connue... notre gestion est reconnue.

Très important groupe français de BATIMENT ET DE TRAVAUX PUBLICS, nous recherchons pour la FRANCE ET L'INTERNATIONAL

GESTIONNAIRES

HEC, ESSEC, ESCP ou équivalent ou bien ingénieur ayant une formation complémentaire en gestion, vous avez 3 à 5 ans d'expérience professionnelle, de préférence dans le BTP. Anglais souhaité. (Réf. 3793 A)

FINANCIERS

HEC, ESSEC, ESCP ou IEP, parlant anglais et justifiant de 3 à 5 ans d'expérience dans le milieu bancaire ou le BTP. (Réf. 3793 B)

CADRES COMPTABLES

De formation DECS, vous avez acquis une expérience de 3 à 5 ans, de préférence dans le BTP. Anglais souhaité. (Réf. 3793 C)

Parrainée par un de nos directeurs généraux et en liaison avec la direction du personnel, votre carrière au sein de notre groupe, débutera par une période d'intégration. A l'issue de celle-ci, vous serez formé à nos méthodes auprès d'un responsable Finances, Gestion ou Comptabilité, en région parisienne ou au sein d'une de nos filiales France pendant une durée de 6 mois à un an. Vous serez ensuite affecté sur un de nos chantiers internationaux ou l'une de nos filiales parisiennes ou de province. Vous y tiendrez les fonctions de cadre comptable, gestionnaire, financier ou de responsable administration - gestion - finances.

INGENIEURS, GESTIONNAIRES, FINANCIERS OU COMPTABLES DEBUTANTS

(Réf. 3793 D)

Que vous soyez confirmé ou débutant, adressez votre candidature sous référence du poste choisi à : Organisation et Publicité - 2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.



Grindlays Bank s.a.

Filiale d'un Groupe International implanté dans 40 pays du Monde

Dans le cadre du développement de nos activités nous recherchons

L'ADJOINT AU RESPONSABLE DU DEPARTEMENT GESTION DE PATRIMOINE ET ACTIVITES FINANCIERES

Le Candidat(e) âgé(e) de 28 ans minimum, devra justifier :
- d'une formation supérieure
- d'une très bonne connaissance des marchés financiers Français et Etrangers (actions et obligations)
- d'une parfaite maîtrise de la langue anglaise.

En étroite relation avec le Responsable du Département, il sera notamment chargé :
- de la diffusion au réseau d'agences, de l'ensemble des produits financiers proposés à la clientèle (SICAV, FCP, ...)
- d'étudier et de participer à la création de nouveaux produits
- des activités obligataires.

Envoyer lettre manuscrite +C.V. détaillé, photo et prétentions à GRINDLAYS BANK - Recrutements - 96, av. R. Poincaré - 75016 Paris

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 296.10.65

Jeune juriste d'entreprise

Très important groupe agro-alimentaire (4 milliards de C.A.) souhaite intégrer rapidement au sein de sa Direction Administrative et Financière un collaborateur dynamique, actif et très motivé.

Ce poste s'adresse à tout candidat :
- diplômé en Droit des Affaires,
- ayant acquis une expérience de 3 à 5 ans dans le traitement des Affaires Industrielles,
- désireux et capable, progressivement et sous l'autorité du Directeur Administratif et Financier, juriste de formation, d'exercer son activité soit directement, soit en qualité de Conseil dans des domaines diversifiés tels que :
  - Droit des Sociétés, Immobilier, Propriété Industrielle,
  - Contentieux, Assurances, etc.

Lieu de travail : Paris-Ouest.

Si ce type de poste retient votre attention, merci d'adresser C.V. + rémunération actuelle, sous la référence 280, à



MEDIA 84



SCIENTIFIQUES QUI REFUSEZ L'INERTIE UN PRODUIT NEUF VA MOBILISER VOS ENERGIES

filiale d'un grand groupe leader du BTP, spécialisée dans le développement de process, nous avons mis au point un **SYSTEME DE CONCEPTION ASSISTEE PAR ORDINATEUR** original, que nous commercialisons déjà sur le marché international.

Vous exigez de voir la concrétisation de votre action et de véritables moyens pour y parvenir. Vous recherchez l'autonomie dans un contexte en mouvement.

Saisissez nos opportunités. Nous avons de nouveaux postes d'Ingénieurs Applications Scientifiques à vous proposer.
Vous serez pilotes du développement de nouveaux *modules d'application (conception, calcul, études de* fabrication des structures acier et béton armé). En aval, vous participerez aux installations et assurerez la formation des utilisateurs.

Expérience et connaissances : INGENIEUR de B.E. connaissant les grands codes de calcul (STRUDL, STARDYNE) et ayant évolué vers l'informatique ou UNIVERSITAIRE (3e cycle Mécanique des milieux continus) ayant quelques années d'expérience en informatique scientifique.

Anglais et disponibilité sont indispensables pour les courts déplacements prévus à l'étranger. Rémunération et évolution s'inscrivent dans le droit fil des moyens investis dans cette réalisation.
Lieu de travail : proche banlieue Sud Paris.

Merci d'adresser votre candidature détaillée et motivée sous référence 430 à notre Conseil en recrutement

INGENIEURS APPLICATIONS SCIENTIFIQUES



9 rue Alfred de Vigny 75008 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC Informatique

DESSEIN

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

La Compagnie Générale d'Informatique
recherche pour un de ses clients appartenant à
l'un des premiers groupes français d'Assurances

Informaticien

Le candidat retenu aura une formation *supérieure (BAC + 3 années minimum).*

Le poste offert permettra l'acquisition d'une expérience professionnelle diversifiée.

Le travail portera sur des applications spécifiques aux assurances et s'exercera dans un contexte technique avancé, matériel BULL 64 DPS et DPS 7, TDS, IDS 2, système PACBASE.

Une formation complémentaire sera assurée.

Une évolution de carrière intéressante est *permise à des candidats de bon potentiel.*

Lieu de travail : **LE MANS.**

CGI

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence AB/FF7 à
Michèle FARINEAU, CGI, 27 rue de Tolbiac - 75013 Paris.

Un important groupe français de dimension internationale recherche pour son siège à Paris

Technicien des marchés financiers H/F

Agé de 28 ans au moins, diplômé d'études supérieures -grandes écoles de commerce, option finances-, vous avez déjà acquis une solide expérience sur les marchés financiers suivants : marché des changes, euromarché ou marché des obligations.

Vous gèrerez la trésorerie et participerez aux décisions de financement du groupe. Votre rôle d'expertise et de suivi des marchés financiers vous amène à adapter les instruments de financement nécessaires au groupe afin de réduire les charges financières.

Les relations que vous développerez avec les milieux financiers internationaux nécessitent une parfaite maîtrise de l'anglais.
Ce poste évolutif implique outre des compétences techniques précises, intuition et sens des affaires financières.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV + photo *en précisant* la *référence* 5636 *sur l'enveloppe* à Média-System, 104 rue Réaumur 75081 Paris Cédex 02 *qui transmettra.*



Acheteurs de tabac à la Seita

Société Nationale employant 8 500 personnes et réalisant 6 milliards de CA HT, nous sommes le leader du marché des cigarettes en France. La Direction des Tabacs en Feuilles pour son département Tabacs Etrangers recherche deux

Ingénieurs agronomes

Après une formation complémentaire, nous vous confierons la responsabilité de l'approvisionnement de la Société pour un volume important de tabacs en provenance de l'étranger.

L'établissement de programmes, l'analyse des marchés, la négociation et la conclusion de contrats et la gestion administrative, financière et technique des lots de tabacs achetés, telles sont les missions principales que nous souhaitons confier à de jeunes professionnels, ingénieurs agronomes. A la rigueur de l'ingénieur méthodique, s'allieront la souplesse et l'intuition du *négociateur ; l'organisation et la prévision du gestionnaire compléteront harmonieusement la curiosité de l'homme de marché* et la capacité d'adaptation à des interlocuteurs variés dans différents pays. Très mobiles - de nombreux voyages pendant plusieurs mois de l'année - ils maîtriseront parfaitement l'anglais.

Ces postes, en résidence à Paris, sont susceptibles de déboucher rapidement sur une affectation permanente à l'étranger (Amérique du Sud) à la tête d'une filiale d'approvisionnement.

Bernard Julhiet Psycom vous assure étude sérieuse de votre dossier (lettre+CV+ photo) réponse et discrétion. Merci de nous écrire sous référence R451/1M, 55 avenue Bugeaud - 75116 Paris.



Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

SOURCES

---

juriste d'entreprise

SEMA - METRA, l'un des principaux groupes européens de conseil, *de marketing et d'ingénierie informatique recherche un(e) juriste* d'entreprise pour assister le Directeur Juridique du groupe.

Il lui sera confié la tenue des dossiers juridiques des sociétés françaises du groupe et la réalisation des opérations intéressant ces sociétés (constitutions, fusions ...).

Il pourra en outre être appelé à traiter des problèmes concernant les filiales étrangères, les contrats et accords France et Export, et les problèmes relevant du Droit des Affaires.

Ce poste, *qui doit être opérationnel au 1er janvier 1985, s'adresse à* un(e) candidat(e) de formation juridique supérieure justifiant de 3 à *4 années d'expérience en cabinet ou en entreprise, en matière de* droit des sociétés, et, si possible, de droit des contrats et des *affaires.*

Une bonne pratique de la langue anglaise est indispensable.

Adresser votre CV. avec une courte lettre manuscrite, prétentions et photo sous réf. 10523/M à Catherine LEROY - Sema-Sélection : Centre Metra 16/18, rue Barbès 92126 MONTROUGE.

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection Paris - Lille - Lyon Marseille - Toulouse

Dans le cadre de notre expansion
secteur **RISQUES INFORMATIQUES**
nous recherchons un

INGENIEUR A FORT POTENTIEL

Paris 9ème — **150/200 KF**

Dépendant de l'un des responsables haut niveau de notre organisme professionnel, vous assurerez des fonctions hiérarchiques et fonctionnelles ; outre votre rôle d'encadrement d'une antenne informatique (micro, bureautique...), vous exercerez des fonctions d'audit, de recherche, d'études, de conseil.

Vous animerez des commissions professionnelles et assurerez l'interface entre cet organisme et différentes sociétés.

De formation Ingénieur, ayant de solides connaissances informatiques, débu*tant à fort potentiel ou ayant de 2 à 4 ans d'expérience*, vous aurez un esprit suffisamment polyvalent et de réelles motivations pour exercer ces fonctions *dans un domaine en plein développement.*

Nous vous remercions d'écrire sous réf. 401 M à A.L. CONSEIL 102, Bd Malesherbes 75017 PARIS, que nous avons chargé de cette mission de recherche et qui vous garantit discrétion et réponse.

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Curriculum

AL conseil

---

ingénieur

DEBUTANT

(CENTRALE, MINES, ...)

AVEC UN COMPLEMENT DE FORMATION (SCIENCES PO, SCIENCES ECO, ...)

Vous êtes attiré par les études et le conseil aux *entreprises, l'informatique ne vous rebute pas.* Nous avons besoin de vous pour assister nos clients dans la résolution de leurs problèmes de restructuration industrielle et/ou d'optimisation de leur système de distribution physique. Ces études pourront déboucher sur une assistance à la mise en œuvre des solutions proposées. Nous assurerons pour cela votre formation.

Envoyez C.V. à

diagma CONSULTANTS
75, rue de Courcelles, 75008 Paris.

---

ingénieur

(CENTRALE, MINES, SUPELEC)
DEBUTANT OU CONFIRME

Vous êtes intéressé par la Recherche Opérationnelle, l'Intelligence Artificielle et les Systèmes Experts. Vous savez programmer les micro-ordinateurs en langage évolué (PASCAL, ...). Nous avons besoin de vous pour faire face à notre développement dans le domaine des systèmes d'aide à la décision en logistique (optimisation de tournées de livraisons, programmation de production).

Envoyez C.V. à

diagma SYSTEMES
75, rue de Courcelles, 75008 Paris.

CONSULTANT

Développement des Ressources Humaines

La CORT, l'un des premiers Cabinets de Conseils d'Entreprises en France, regroupe une équipe de Consultants spécialisés par branche d'activité. Forte d'une expérience de 40 ans, d'une réputation aussi bien nationale qu'internationale et d'un développement constant, elle souhaite élargir son équipe "HOMMES ET STRUCTURES".

Les domaines d'intervention sont les suivants : audit social, stratégie et gestion prévisionnelle de personnel, classification des emplois, cercles de qualité, établissement des plans de formation, structures et communications de l'entreprise.

Pour réussir dans le poste, le consultant recherché devra posséder une bonne expérience "ressources humaines"; être diplômé d'Etudes Supérieures de Sciences Sociales avec une formation complémentaire en Gestion; avoir le goût des voyages en France et éventuellement à l'étranger.

Intégré au sein d'une équipe, il disposera d'une large autonomie. Il sera responsable des opérations de conseil *qui* lui seront confiées, participera à l'enrichissement des méthodologies et développera de nouveaux contacts.

CORT
Paris - Lille - Strasbourg

Merci d'adresser C.V. avec photo et prétentions sous la référence *3040 M à Danielle Jalbert.*

65, avenue Kléber 75116 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

La GIE, filiale du second groupe d'Assurances français
vous offre la possibilité de

AGF

devenir informaticien

Vous êtes jeune diplômé (maîtrise DEA scientifique)
Vous êtes vraiment décidé à faire de l'informatique votre métier

nous vous proposons de suivre notre

stage de formation de 5 mois

aux techniques informatiques (langage de programmation, bases de données...).

A l'issue de ce stage intensif et rémunéré, vous intégrerez nos équipes et participerez au développement de projets importants et variés sur matériel IBM performant dans un environnement jeune, motivant et offrant de larges perspectives d'évolution.

GIE — GENERALE INFORMATIQUE ET D'EXPLOITATION

Adresser votre candidature, C.V. + photo sous réf. 288 M à :

GIE - Direction du Personnel
Tour Franklin, Paris La Défense Cedex 11.

HEC, ESSEC, SUP DE CO

DEBUTANT

Vous êtes attiré par les techniques de pointe en informatique (Intelligence Artificielle, Système Expert, Aide à la Décision). Venez nous aider à commercialiser et à faire le marketing de nos produits dans ce domaine en pleine expansion.

Envoyez C.V. à

diagma SYSTEMES
75, rue de Courcelles, 75008 Paris.

Responsable technique assistance clients

Traitement de surfaces

Etudier et mettre au point chez les clients les applications techniques spécifiques y compris la formulation de nouveaux produits, assurer le démarrage des essais et des tests, développer l'ensemble de la gamme avec le laboratoire central, dans le cadre d'une très large autonomie.

C'est la mission *que* vous propose cette importante société multinationale (550 personnes, 250 Millions de Francs de C.A. en France) une des toutes premières entreprises mondiales sur son secteur d'activité.

Vous êtes un professionnel du traitement de surfaces sous l'angle technique ou commercial. Votre expérience du terrain (chez un constructeur ou un fournisseur) vous *permettra de proposer* rapidement les options techniques importantes.

De très fréquents déplacements sont à prévoir. L'Anglais serait un plus.

Les perspectives de carrière et les conditions offertes sont motivantes. Le poste est basé dans l'Est de la région parisienne.

Merci d'adresser CV complet, lettre manuscrite et rémunération souhaitée sous référence M 469 A, à Arnaud de Mendite, OC Conseil, 15 rue du Louvre, 75001 Paris, à qui nous avons confié cette recherche.

OC conseil
Ressources humaines

AFCOREM

Société
d'Engineering Offshore
recherche

Ingénieur Grande Ecole

ayant au moins 6/7 ans d'expérience dans le domaine de l'Offshore.

Il sera chargé :

- de la conception et rédaction de procédures relatives aux travaux à la mer, au remorquage, et à l'installation sur site des structures;
- de la définition des moyens navals à mettre en œuvre;
- de la direction des opérations techniques à la mer.

Anglais courant indispensable.
Poste basé dans la Région Parisienne, mais nécessitant de fréquents déplacements à l'étranger et en mer.

Adresser CV, photo et prétentions s/réf. 51242 à PROJETS 12, rue des Pyramides 75001 Paris, qui transmettra

---

VOUS ETES ATTIRE PAR
L'INFORMATIQUE
FAITES AVEC NOUS UNE CARRIERE
D'INFORMATICIEN

Nous sommes une Société Parisienne renommée, de Services et Ingénierie *en Informatique et recherchons* de **JEUNES COLLABORATEURS** *ayant plusieurs années d'études* supérieures, dégagés des obligations *militaires et libres rapidement.*

Il n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances en informatique, les candidats engagés étant formés intégralement par la société.

Adresser lettre avec CV détaillé + photo sous réf. 1612 C *Contesse* Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui trans.

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE
FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL
recherche pour son Activité Paratélécommunications

INGENIEUR

DEBUTANT OU CONFIRME

Il participera à l'élaboration du plan marketing de l'activité correspondante en :

- identifiant l'évolution technique des marchés
- déterminant les produits adaptés à cette évolution
- coordonnant leur développement.

Il rapportera au Directeur Commercial.

Formation Ingénieur Grandes Ecoles (type A. et M., ENST...) ou Equivalent.

Des déplacements courts et fréquents sont à prévoir.

Le poste sera basé à PUTEAUX.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à N. 4186
PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui transmettra.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

SOCIÉTÉ D'ASSURANCES-VIE
recherche

ASSISTANT(E) DÉVELOPPEMENT

chargé(e) en particulier de :
- La communication publicitaire.
- La gestion du plan média.
- La vente par correspondance.

La personne recherchée aura :
- ★ Expérience professionnelle souhaitée (même récente)
- ★ 25/35 ans environ.

Niveau de recrutement :
CADRE DÉBUTANT.
Nombreux avantages sociaux.

Poste à pourvoir à
MARNE-LA-VALLÉE (93)

Adresser lettre manuscrite de candidature accompagnée d'un c.v. indiquant les prétentions et d'une photo d'identité, sous le n° 33 à

R.B. CARRIÈRES 20, rue Fourcroy 75017 PARIS, qui transmettra.

THOMSON-CSF

pour assurer la bonne marche de notre atelier de production de logiciels, nous recherchons

CHEF DE SALLE RESPONSABLE D'EXPLOITATION (H.F)

Doit posséder:
- Une expérience d'exploitation d'un matériel multi-utilisateurs.
- Des qualités d'organisation et le goût des contacts.
- Une bonne compréhension de l'Anglais écrit.

Sera chargé:
- De la surveillance d'exploitation.
- De l'organisation du système.
- Du suivi de la maintenance.
- Des relations avec les utilisateurs.

Sera assisté:
- par un technicien,
- par un pupitreur.

Envoyer C.V. et prétentions sous réf. 3332 au Service du Personnel, 68, avenue Pierre-Brossolette, 92242 MALAKOFF CEDEX.

THOMSON
BRANCHE ÉQUIPEMENTS ET SYSTÈMES

HAVAS CONTACT

EXPORT QUOTATION MANAGER

dans le cadre du développement de ses activités export

KNOLL INTERNATIONAL FRANCE

recherche

Cadre dynamique, de langue maternelle anglaise ou parfaitement bilingue. Connaissant l'industrie du meuble, possédant une solide expérience de meneur d'équipe, pour la préparation de soumissions internationales complexes.

Ce poste requiert esprit de recherche et d'analyse, la bonne connaissance des produits concurrents ainsi qu'un sens aigu des affaires afin de pratiquer la recommandation de produits équivalents.

Formation supérieure HEC, SUP de CO, INSEAD, MBA.

Envoyer c.v. + prétentions + photo à :
KNOLL INTERNATIONAL FRANCE
B. MOREAU, B.P. 746, 95004 CERGY.

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

La filiale
d'un important groupe industriel
recherche
pour le département « Composants céramiques » de l'une de ses unités de production (200 personnes)

UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
Pour seconder le responsable du service commercial et marketing.

Il devra avoir le sens des contacts humains et il devra apprécier le travail en équipe.

Ce poste nécessite de fréquents déplacements en France et dans les pays de la C.E.E.
Il devra donc être très disponible.

Ce poste sera confié à un diplômé E.N.S.A.M., I.C.A.M., E.C.A.M. ou équivalent ayant déjà occupé un poste similaire.

L'allemand est indispensable, l'anglais est souhaité.

Lieu de travail : la proche banlieue de Paris.

Si vous estimez avoir le profil correspondant à ce poste veuillez transmettre votre dossier de candidature (c.v. et photo) sous n° T 068.625 M, RÉGIE-PRESSE, 7, rue de Monttessuy, PARIS-7e.

EXPORT C.E.E.

PARIS
200 000 F

Filiale d'un important Groupe sidérurgique français, nous produisons et distribuons nos matériels à une clientèle diversifiée d'industriels transformateurs. Nous voulons en confier la commercialisation dans les pays de la C.E.E. à un jeune diplômé SUP. de CO. ayant une première expérience du terrain, parlant Allemand + une autre langue étrangère, capable de mener à bien le développement rapide de nouveaux marchés et de nouveaux produits.

Adressez votre dossier sous N° 834 M

GABRIEL MARCU
154, bd Malesherbes - 75017 Paris.

PARIS-9e

Société de GESTION IMMOBILIÈRE en pleine expansion recherche pour *l'une de ses unités de gestion*

« PRINCIPAL DE CABINET »

responsable d'un patrimoine locatif important, il devra justifier *d'une expérience confirmée*

Adress. lettre manuscrite, C.V. et photo, sous réf. 34.265 à FADEP, 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS qui transm.

AGENCE CRÉATION DE PRODUITS ET ÉTUDES
recherche

ASSISTANT POUR ÉTUDES APPLIQUÉES

En sémiologie et fonction produit en entreprise industrielle
— Formation en Sciences humaines exigée.

Env. C.V. à A.D.S.A., 74, rue du Fbg-St-Antoine, 75012 PARIS.

ENTREPRISE DE PRESSE
recrute

JOURNALISTE

Confirmé ou débutant, connaissant et intéressé par les problèmes de la communication, pour s'occuper particulièrement du secteur de la publicité.

Adres. candidature avec réf. à :
S.G.P.
13, avenue de l'Opéra
75001 PARIS.

RECHERCHONS PSYCHOLOGUES ANIMATEURS

Bonne pratique du piano exigée

Env. C.V. avec photo
Ecrire sous le n° T 68.642 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Ville du
MÉE-SUR-SEINE 77350
16.000 habitants
recrute

ATTACHÉ (E) OU RÉDACTEUR (TRICE)

Pour la Direction du service *comptabilité et* la responsabilité du budget.
Poste à pourvoir :
4e trimestre 1984.

Les candidatures devront justifier de connaissances de haut niveau dans la gestion *des finances locales.*
Une expérience dans la gestion informatisée est souhaitée.

Adresser C.V. et une photo à :
M. Le Maire du MÉE-SUR-SEINE
111, rue de la Lyve,
77350 LE MÉE-SUR-SEINE.

Sté d'Expertise Comptable
PARIS-EST recherche

ASSISTANT

confirmé. DECS complet, expér. cabinet indispensable. Poste évolutif pour élément dynamique. Adr. C.V. manuel, photo et prét. AMP n° 4068/0, 40, rue Olivier-de-Serres, PARIS-15e qui transmettra.

CENTRE DE FORMATION
(aide ménagère soignante secrétaire traitement de texte)
propose

POSTE ENSEIGNEMENT

pour remise à niveau et encadrement des stagiaires.
39 heures par semaine.
Adresser curriculum vitae à
FAIR FEMININ
13, rue Mormoury
94300 VINCENNES.

---

abeille paix

Cie d'Assurances
recherche un

PUPITREUR MVS

sur matériel IBM 3033
(MVS-JES 2-CICS-VTAM)
- Travail en 3 x 8
- 1 *an d'expérience minimum*
- Connaissance JCL-TSO souhaitée.

Envoyer CV, photo et prét. sous réf. P à Mme IMBERT
Direction du Personnel
GROUPE VICTOIRE
52, r. de la Victoire 75009 Paris

Association d'aide aux *enfants, recherche*
ADJOINT AU SERVICE INFORMATION RELATIONS PUBLIQUES
Connaissances linguistiques et expérience tiers monde appréciées.
Adr. C.V. et lettre manuscr. s/réf. 4.355 à P. LICHAU S.A.,
B.P. 220 75063 PARIS Cedex 02
qui transmettra.

Sté Immob. rech. AGENTS *CCIAUX sur Paris et rég. parisienne.* pour vendre programmes Immob. neufs sur Côte d'Azur.
Ecrire à CONSTRUCTA-*M. COURCHIA- 50, rue Saint-Ferréol*-13001 MARSEILLE.

IMPORTANT CONSTRUCTEUR
PARISIEN RECHERCHE

CHEF COMPTABLE

responsable de la comptabilité du groupe, comptabilité des SCI, et comptabilité analytique par chantier.
Tenue de la trésorerie et des budgets prévisionnels, analyses des écarts, toutes déclarations fiscales, établissement du bilan *et du compte d'exploitation* consolidés du groupe.
Le candidat, diplômé DECS, doit obligatoirement avoir *une connaissance* approfondie des opérations comptables appliquées à la construction
et à la promotion immobilière.
Salaire selon compétences.
Envoyer C.V. sous réf. NR 295.008 M à Régie-Presse, 7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS qui transmettra.

Importante ASSOCIATION gérant des foyers pour travailleurs migrants, recherche

ADJOINT AU CHEF COMPTABLE

Cette personne prendra en charge l'organisation, l'animation, la coordination et le contrôle des différentes cellules comptables (comptabilité générale, compté paie, comptabilité des centres).

Le candidat aura au moins 35 ans, possédera le DECS ou le BTS (comptabilité) et aura une solide expérience (5 ans minimum) dans un poste similaire.

Adr. lettre manusc., C.V. + ph. à
ADEF
16, r. du Plâtre, 75004 PARIS.

ORGANISME FINANCEMENT du LOGEMENT SOCIAL
Délégation Ile-de-France
recherche

COLLABORATEUR CADRE

Ce poste conviendrait à candidat âgé de 40 ans minim.
Une expérience similaire serait souhaitable.
- Il devra posséder de bonnes capacités d'organisation, afin de suivre des dossiers variés et être capable de collaborer à un travail collectif.
- Il possédera de bonnes facultés de contacts humains. Conventions collectives des établissements financiers.

Adr. lettre manuscr. + C.V. dét. indiquant derniers émoluments perçus sous réf. 8.304 à

B.E.O.
34, r. de l'Arcade 75008 PARIS.

Notre cabinet
EXPERTISE COMPTABLE ET COMMISSARIAT AUX COMPTES
se développe et renforce *sa structure*

RÉVISEURS CONFIRMÉS

- de formation supérieure *(grande école, université ou équivalent),*
- expérience en cabinet nécessaire, anglais souhaité.

POSSIBILITÉ D'ÉVOLUTION AU SEIN D'UNE ÉQUIPE DYNAMIQUE
Poste à pourvoir immédiatement. Env. C.V., photo, prétentions à M. Latreille, cabinet Berthon-Rivière-Latreille et associés, Tour Plein-Ciel, 25, bd Arago, 75013 PARIS.

ORGANISME DE FORMATION PROFESSIONNELLE D'IMPORTANCE NATIONALE
recherche

RESPONSABLE HF DE SON SERVICE PREMIÈRES FORMATIONS

IL SERA CHARGÉ :
- de gérer des fonds importants,
- de veiller à leur affectation au profit de centres de formation,
- de participer à des réunions consacrées à l'évolution de programmes de formation.

QUALITÉS EXIGÉES :
- excellente connaissance de la formation et du milieu automobile,
- dynamisme et grande faculté d'adaptation,
- accepter de fréquents déplacements en province,
- être disponible rapidement.

Env. lettre d'accompagnement *manuscrite, C.V. détaillé, photo* s/réf. 3.890 à INTER PA, B.P. 508 — 75066 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

VILLE DE CHAMPS-SUR-MARNE (77)
(en expansion — 20.000 hab.)

RECRUTE D'URGENCE
(par mutation)

1) ATTACHÉ communal (H.F.)
Spécialité : finances - informat.

2) ADJOINT TECHNIQUE (H.F.)
Spécialité : Bâtiment.

Adres. candidature et C.V. à :
Monsieur le Maire
Hôtel-de-Ville de
77420 CHAMPS-SUR-MARNE.

GROUPE LEADER MONDIAL
dans son domaine d'activités recherche pour ses services administratifs situés à
MERU (Oise)

CADRE JURIDIQUE ET FISCAL

qui pourrait également se voir confier des missions de contrôle interne

Formation de base souhaitée
DECS

Poste évolutif en fonction du candidat.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions s/réf. 51248 à Projets
12 rue des Pyramides
75001 PARIS
qui transmettra.

ANALYSTES-PROGRAMMEURS
IBM 43-41, PL 1
et HP 3000-COBOL
Point-Z-ETT
82, bd *Sébastopol, Paris-3e*
Mo Réaumur. 272-31-68.

PROFESSEUR DE BIOTECHNOLOGIE MICROBIOLOGIE INDUSTRIELLE AGRO-ALIMENTAIRE

E.N.S.I.A., l'école nationale supérieure des industries agro-alimentaires ouvrira prochainement un concours pour le recrutement d'un titul. de biotechnologie microbiologie industrielle agro-alimentaire

Renseignements : E.N.S.I.A.
1, avenue des Olympiades
91305 MASSY (6) 920-05-23
(SECRÉTARIAT GÉNÉRAL).

UNE NOUVELLE CHANCE *D'INSERTION* PROFESSIONNELLE POUR LES FEMMES

En collaboration avec la Délégation aux droits de la Femme, l'INFAC-CREAR propose une formation professionnelle gratuite et rémunérée de

TECHNICIENNE EN ROBOTIQUE

(mise en œuvre et gestion de systèmes d'automates programmables)

21 ans mini. niveau bac scientifique ou F2, F10, H ou brevet de technicienne.
Durée 37 semaines avec stage en entreprise.
Rentrée mi-novembre à Paris.
recrutement les 26/10 et 6/11.
Retrait des dossiers de candidature de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h à INFAC CREAR, 30, rue Henri-Barbusse 75005 PARIS. RER Luxembourg.
Tél. : 325-72-79.

Important groupe de services *recherche* des

INGÉNIEURS

- METRA MMT2
- FORTRAN ASSEMBLEUR *projets internationaux*
- NOVA
- VAX

Pour Paris, Province, Étranger
Excellente rémunération
+ intéressement

Si vous êtes libres rapidement appelez le 526-82-09

SOCIÉTÉ D'ASSURANCES-VIE
recherche

CHARGÉ(E) D'ÉTUDES

- Exploitation des études de marché.
- Analyse de statistiques.
- Études sur contrats concurrents.

La personne recherchée aura :
- ★ Expérience professionnelle souhaitée.
- ★ 25/30 ans environ.

Niveau de recrutement :
AGENT DE MAITRISE.
Nombreux avantages sociaux.

Poste à pourvoir à
MARNE-LA-VALLÉE (93)

Adresser lettre manuscrite de candidature accompagnée d'un c.v. indiquant les prétentions et d'une photo d'identité, sous le n° 32 à

R.B. CARRIÈRES 20, rue Fourcroy 75017 PARIS, qui transmettra.

CABINET D'AUDIT PARISIEN

recherche, pour participer aux missions variées d'un cabinet important :

AUDITEURS DEBUTANTS

HEC, ESSEC, ESC, IEP
UNIVERSITAIRES 2e et 3e cycle

- Formation continue assurée par des séminaires internes.
- Possibilité d'évolution rapide de carrière.

Envoyer C.V. et photo à : CEFAREF
3, Cité de Paradis 75010 Paris
sous référence 305 PH

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 298.10.65

Important Groupe de Sociétés recherche pour PARIS

JURISTE-FISCALISTE

Vous assumerez la responsabilité des dossiers de droit fiscal et de droit des Sociétés du holding et de ses 70 filiales.

Le candidat de formation supérieure (juridique et fiscalité française), âgé d'environ 35 ans, aura une expérience réussie d'au moins 5 années dans un poste similaire.

Le poste requiert une forte personnalité et une grande autonomie.

Le salaire sera en rapport avec la formation de haut niveau et l'expérience du candidat.

Votre dossier (C.V., photo et salaire actuel) sera examiné confidentiellement et doit être adressé à
VALENS CONSEIL s / réf. 9301 -
BP 359 - 75064 PARIS Cédex 02.

Groupe Industriel et Commercial
3 000 personnes - 2,5 Milliards de C.A.
recherche

AUDITEUR INTERNE

Vous effectuerez des missions de contrôle des procédures, de vérification des comptes, de conseil et d'assistance auprès des filiales notamment en matière juridique et fiscale.

Vous êtes titulaire du D.E.C.S. complet (minimum - ou équivalent) et pouvez justifier d'une expérience approfondie en entreprise ou en cabinet.

Vous avez le goût des déplacements et du travail en équipe.

Adresser C.V. (préciser *rémunération* actuelle) sous réf. 4360 à
PIERRE LICHAU S.A., BP 220,
75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

Ville de Chevilly-Larue

recrute de toute urgence

UN DIRECTEUR

A temps complet, pour son Conservatoire de Musique et de Danse

Les candidats intéressés doivent téléphoner *le plus rapidement possible au 687-34-37, p. 332.*

---

les annonces classées

Le Monde

sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 18 heures
au 555-91-82

formation professionnelle formation professionnelle



traduction demande

Traducteur édition dipl. HEC, recherche travaux rech. Jurid. hongrois et allemand, délais rap. Tél. : 950-78-11 matin.

TRADUCTEUR TECHNIQUE
Archi., urba., BTP, informatique esp., angl., 331-60-23.

DEMANDES D'EMPLOIS

JOURNALISTE
Grand quotidien national de l'après-midi
(Licencié pour motif économique)
Enquêteur-reporter : questions socio-économiques, problèmes de société, vie de l'entreprise.
ETUDIE TOUTES PROPOSITIONS
Ecrire sous nº 6.678 Le Monde Pub.
SERVICES ANNONCES CLASSÉES
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

JOURNALISTE
Grand quotidien national de l'après-midi,
(licencié pour motif économique)
Enquêteur-reporter : spécialiste des nouvelles technologies (automatisation, robotique, informatique, télématique, audiovisuel), stratégie des groupes industriels, impact socio-économique
ÉTUDIE TOUTES PROPOSITIONS
Ecrire sous nº 6.677 le Monde Pub.
SERVICE ANNONCES CLASSÉES
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

EN VUE RECLASSEMENT
IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL AYANT

1) POSTES A POURVOIR RÉGION PARISIENNE

2) PERSONNEL A RECLASSER PROVINCE
(ACTUELLEMENT OUEST, S.-E., NORD)

RECHERCHE CONTACT AVEC TOUTES SOCIÉTÉS AYANT PROBLÈME DE MÊME NATURE EN VUE D'UNE SOLUTION CONCERTÉE.

Ecrire sous nº T 068.557 M
RÉGIE-PRESSE, 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Dame sérieuse, aimant les enfants, recherche garde (même à domicile), peut faire ménage. Banlieue Ouest (92). Tél. 778-94-04. De préférence à partir de 18 h.

J.H. 24 ans DEA droit, DES affaires spéc. droit, anglais + IFP + exp. audio visuelle. Et. ttes propositions. Ecrire R. Corcos, 29, rue Mathis, PARIS 75019.

Célibat., 27 a., licence marketing MBA intern. management, 2 ans expér. USA, étudie ttes propositions. T. 203-20-31.

F. 32 ans, licence, maîtrise droit des affaires, dipl. secrétariat juridique, trait de textes, connaiss. comptable, recherche emploi. Etudierait ttes propos. Ecrire sous le nº T 068.597 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

F. 48 ans comptable unique, très exp. ch. travail motivant dynamique, 15 h par semaine. Accepte dossier réel simplifié s/contrôle expert comptable. Ecrire sous le nº T 068.616 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.H. 22 ans, bac F1, niveau BTS, fabrication mécanique, cherche urgent pour octobre et novembre emploi dans BUREAU D'ÉTUDES. Téléphone : (3) 471-24-78.

J.F. 19 a. dynamisme initiative aimant contacts, CAP secrétariat., compta. Notions commerciales, ayant déjà travaillé comme standardiste, télexiste, *récep., cherche place stable.* Libre de suite. Tél. 832-11-45.

J.H. 26 a. BAC G 3 DEA angl., formation traducteur cherche emploi en rapport avec pays anglophone. Tél. : 305-62-78.

ASSISTANTE DE DIRECTION
parf. bil. anglais, not. esp., 20 a. exp. ht niv. négoc. suivi adm. comm. doc. org./cptes rendus congrès, séminaires, sociétés presse, form., transp. intl rech. poste dynamique région Paris, responsabilités contacts. Ecrire SPIRALE nº 1 208, 36, rue Ballu, 75009 PARIS.

Mi-temps 14 hres-18 hres. J.F. 29 a. ch. emploi sc. SD bil. angl. avec sténo angl. + grec mod. parlé, 10 a. d'exp. Mme E. Denner, 44, rue de Fleury, 92140 Clamart (1) 736-43-08.

Française recherche place dame compagnie non logée. Sérieuses réf. 839-20-25.

J.F. cherche chambre à Paris contre travaux ménagers. Martina Thannhuber Pfarrplatz 1, 8442 Geiselhöring RFA.

CARRELEUR O.H.Q.
Mosaïque ch. emploi stable Paris ou étranger Australie. préf. Tél. : 554-61-48 de 18 à 20 h.

J. H., 25 ans, dessinateur. BAC, connaissance architecture + Arts plastiques. Ch. emploi urgent. Accepterait toutes propositions. Tél. 346-79-49.

Ecr. s/nº 6674 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

D G 45 ans, compétent et dynamique pour prendre en charge votre développement France/export.
Ch. collab. tps plein ou partiel. PME-GIE création filiale, succession, conseil réf. et infos. T. (1) 242-75-41.

Recherche de situation
INGÉNIEUR CENTRALE
Sciences, trilingue : anglais, français, arabe, 40 ans, nationalité syrienne, expérience chauffage central, conditionnement d'air, P.E.R.T. I.B.M. 1130 a travaillé en France et en Syrie B.E. & surveillance de chantier cherche situation Europe ou Moyen-Orient.
Ecrire : M.M.C. - P.O. Box 169 DAMAS Syria.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) B.P. 402 – 09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'ETRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291 – 09 PARIS.

EMPLOIS CADRES
Recevez gratuitement des offres d'emploi cadres correspondant à votre profil.
Téléphonez
LA SELECTIQUE
34, quai de Dion-Bouton
92800 PUTEAUX
16-05 05-04-03 (numéro vert)
La Sélectique s'engage au secret absolu sur les informations qui lui sont transmises.

capitaux propositions commerciales

GROUPE INTERNATIONAL AVEC SIÈGE ET FILIALES EN EUROPE ET USA
recherche collaboration avec :
– Conseillers financiers de haut niveau, disposant d'un portefeuille de clients ;
– Gérants de fortunes privées ou cabinets de conseils en investissements.
Intéressés à la diffusion de nouveaux véhicules d'investissements. Commissions et intégration de participation hors pair. Investissements pour résidents, en conformité avec la réglementation sur les changes.
Ecr. à : Case Postale 234
1211 GENÈVE 3 Rive.

L'immobilier

appartements ventes

4e arrdt

ILE SAINT-LOUIS
Luxueux living + 3 chbres, 2 bns, cheminée, 1.480.000 F. LAGARDE – 326-22-63.

5e arrdt

NEUF JARDIN PLANTES
1 et 3, RUE POLIVEAU
CONSTRUCTION GD LUXE
Livraison immédiate
3-4-5 P. et DUPLEX
Vis. témoin ts jours 14/19 h sauf mercredi et dimanche.

JARDIN DES PLANTES, imm. récent, 3 Pces. 77 m², 4e, asc., balcon, soleil, verdure. 950.000 F. T. 734-51-35.

6e arrdt

ST-GERMAIN-DES-PRÉS. Duplex, living + 3 chbres, 100 m², chem. charme, 3e sans asc. Tél. 544-98-07.

7e arrdt

TOURVILLE 180 m².
Grand standing, 703-32-44.

SAINTS-PÈRES
Bel imm., p. de t., 5 p., 140 m².
SEGONDI 874-08-45.

8e arrdt

PARC MONCEAU
Av. Velasquez
6 p., ét. élevé, gd confort, 2 chbres, serv. imm. standing. Intermédiaire s'abstenir. Px justifié. 783-37-70.

9e arrdt

GRANDS BOULEVARDS
145 m², 5 pièces, cuisine, bains, 3e étage, asc., possibilité professionnel ou commercial. GARBI. 567-22-88.

11e arrdt

Duplex rénové. 703-32-44.
LOFT 160 m².
Soleil. A SAISIR. 950.000 F.

17e arrdt

11, RUE THÉODULE-RIBOT
96 m². T. B. LIVING + CHBRE. Cuis. amén., gde s. de b. lux. dressing + chambre service, R-d-Ch. clair, 1.100.000 F. Visites mardi 14 h 30-17 h.

VENTE PAR NOTAIRE
Bd Pereire, Immeuble ancien. Pierre de taille, 2 pièces, cuis., salle de bains, wc, 380.000 F. Ce jour 16/10 de 14 h 30 à 16 h 30. 6 bis, bd Pereire.

19e arrdt

ENTRE PARCS
Buttes-Chaumont et Villette
RÉSIDENCE GRAND STANDING
4 PIÈCES, 95 m²
Séjour, 3 chbres, 2 gdes loggias, park., espaces verts, piscines, nombreux services. 820.000 F. Crédit possible. ABC. 208-08-14. Le spécialiste de l'Est-Paris.

91 - Essonne

PARTICULIER VEND F4
Résidence calme, 2 chambres, séjour double, salle de bains, cellier, cuisine équipée, chauffage individuel gaz. isolation thermique, cave, parking. 330.000 F
Sainte-Geneviève-des-Bois. Téléphone 016-57-27.

appartements achats

RECHERCHE URGENT
Appartement toute surface, même à rénov. Paris ou porte. Immo Marcadet. 252-01-82.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e. 566-00-75. Rech. pour clients sérieux APPTS 200 m², 15e, 7e arrts.

Recherche 1 à 3 p. Paris, préfère rive gauche avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire, 873-20-67, même le soir.

locations non meublées offres

Paris

504-20-00 Ce numéro de téléphone vous informe 24 h s/24 h des nombreuses offres de locations de l'ASSOCIATION FRANÇAISE DES PROPRIÉTAIRES, 3, rue de Montevideo, PARIS-16e.

locations non meublées demandes

Paris

Pour Dirigeants et Employés Européens mutés. IMPORTANTE BANQUE Rech. appts 2 à 8 p. Loyer élev. accep. ou villas. 504-01-34.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES, villas ttes banl. Loyer garanti. T. 889-89-66 – 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE
Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 285-11-08.

EMBASSY-SERVICE
8, av. Messine, 75008 PARIS
APPARTS STANDING UNIQUEMENT
562-78-99.

propriétés

MONTFORT-L'AMAURY
SUPERBE DEMEURE 350 m² PARC 7.000 m² ARBORISÉ. SANTANDREA. 561-90-91.

QUERCY
Coteau sud, vue, bel ensemble, 3 bâtiments pierre sur 2 ha. 1 maison princ., 5 p. sur 2 niv., bains, cave et four à pain + 2e mais. amis confort. + grange. Libre 600.000 F. Cabinet JARGEAU 47500 LIBOS. Tél. 16 (53) 71-01-28.

viagers

Etude LODEL, 35, bd Voltaire, Paris-XIe. Tél. 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL, RC, RM.
Constitution de Sociétés.
Démarches et tous services.
Permanences téléphoniques.
355-17-50.

CHAMPS-ÉLYSÉES
Bureaux équipés av. services ou votre siège social.
Tél., télex, secrétariat, salles de réunion av. vidéo, bar, etc. Locat. courts et longue durée.
ACTE, 562-66-00.

PARIS-ÉTOILE
BUREAUX
MEUBLÉS
Secrétariat, télex.
Tél. (1) 727-15-59.

Votre adresse commerciale
ou SIÈGE SOCIAL
Loc. bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION SOCIÉTÉS
et CRÉAT. DE TTES ENTREPR.
ASPAC S.A. 293-60-50

ARTISAN 100 F, RC 180 F. Constitution SARL 2.000 F. SDM, 21, rue Fécamp (12e). 340-24-54. 8, r. du Fg-Poissonnière 10e. 770-54-66.

VOTRE SIÈGE A PARIS-17e
Domiciliation, RM, RC, SARL. Constitution Sté. 763-47-14.

VOTRE SIÈGE SOCIAL 92.
Bureaux meublés, domiciliation, secrét., tél., télex Boulogne ACTE 92. – 603-38-32.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
RUE SAINT-HONORÉ
CONSTITUTIONS de STÉS
CONSEIL D'ENTREPRISES
PARIS ILE-DE-FRANCE INITIATIVE. 260-91-63.

CHAMPS-ÉLYSÉES
160 m², bureaux cession bail. GARBI. 567-22-88.

locaux commerciaux

Locations

A louer local ccial, Paris-10e, ts comm., dépôts, rangements. 607-74-38. Fradelol. rens. visites.

fonds de commerce

Ventes

Vend fonds de commerce
PINGOUIN
100 m²
Centre commercial
Banlieue Bordeaux.
CA 1.700.000 F. Pour couple. Px 850.000 F. Apport personnel 600.000 F mini.
Ecrire 6482. Agence HAVAS 33075 BORDEAUX Cédex.

INFORMATIONS « SERVICES »

JARDINS DE PARIS

Bagatelleries

Dans les pavillons de Bagatelle se succéderont, tout au long de l'an prochain, huit expositions consacrées tout à tour à la peinture française et américaine, à la reproduction des objets d'art et aux créations des métiers d'art français. Du 15 mai au 15 juin, comme le veut désormais une charmante tradition, se déroulera dans l'ancienne orangerie le festival Chopin. Puis débutera le célèbre concours international de roses nouvelles. Nouveauté : ce sont des espèces robustes et faciles à cultiver par les amateurs qui seront primées cette année. Bref, comme le dit Mme Jacqueline Nebout, adjoint au maire chargé des parcs et jardins, « il se passe toujours quelque chose à Bagatelle ».

D'abord dans le parc, enclave de 24 hectares dans le bois de Boulogne. Au printemps, jaillissent les fleurs à bulbes – tulipes, jacinthes, narcisses – disposées par grandes masses pour obtenir une palette de couleurs à la manière des impressionnistes. Puis, dans le jardin des iris, s'épanouissent les trois cent cinquante variétés de cette fleur. En juin, ce sont les roses qui règnent sans partage : huit mille variétés réparties dans le jardin à la française dessiné jadis au pied du kiosque chinois d'où l'impératrice observait les évolutions équestres de son fils.

L'été fleurissent les plantes aquatiques, notamment les nymphéas, qui furent placés dans les pièces d'eau en mémoire du peintre Monet. L'automne est la saison des dahlias et des pyracanthas, l'hiver celle du rougeoiment des houx. Au printemps s'épanouissent les azalées et les rhododendrons.

« Folie »

Bagatelle est un véritable musée végétal où les arbres remarquables abondent. A raison de 500 000 francs par an, le service des parcs et jardins s'efforce de redonner toute sa splendeur au parc en amendant les terres et en reconstituant les massifs. En projet : la restauration de la glaciaire souterraine qui permettait au comte d'Artois d'offrir en toutes saisons des sorbets à Marie-Antoinette. Au-dessus, le labyrinthe végétal sera refait comme à l'origine. Et l'on cherche un spécialiste pour remettre sur pied – si l'on peut dire – la fausse ruine qui s'élève non loin de là.

Le parc de Bagatelle est en effet semé de constructions : fausses grottes, cascades, vestiges des « fabriques » à la mode du dix-huitième siècle. Il y a surtout l'Orangerie et le Trianon, édifiés au siècle dernier par de richissimes britanniques, lord Seymour et son fils Richard Wallace. Les deux édifices, qui étaient en piteux état, ont été réhabilités et servent à présent de cadre à une foule de manifestations culturelles. Dans les communs, au toit entièrement refait à neuf, un restaurant-salon de thé a ouvert ses portes.

Reste le château, cette « folie » construite en deux mois par neuf cents ouvriers à la suite d'un pari (stupide) entre le comte d'Artois, frère de Louis XVI, et de Marie-Antoinette. C'était en 1777, une douzaine d'années avant la prise de la Bastille... Napoléon Ier en fit un rendez-vous de chasse, d'autres propriétaires, un rendez-vous galant tout à fait dans l'esprit du lieu.

Le château, comme le reste du parc, a été acquis par la Ville en 1905. Depuis, la bâtisse, *parva sed apta* (petite mais commode), comme le dit la devise inscrite à son fronton, se dégrade doucement. Le service des parcs et jardins dépense chaque année 800 000 F pour restaurer et entretenir le domaine bâti de Bagatelle. Ce crédit sera-t-il suffisant pour faire du château autre chose qu'une enfilade de pièces vides dont les murs et les plafonds s'écaillent ?

C'eût été pourtant une résidence parfaite pour les hôtes illustres que Jacques Chirac accueille à Paris. Il n'en a rien été. Mme Nebout ne désarme pas. Elle espère remeubler l'édifice, installer dans le salon de musique une collection d'instruments anciens et même ouvrir, dans les galeries en sous-sol qui encadrent la cour d'honneur, une salle de concert de cinq cents places. Ambitieux dessein qui n'est pourtant pas hors de portée d'une ville comme Paris.

Bagatelle n'a été rendu aux Parisiens qu'à moitié. L'ensemble reçoit déjà 430 000 visiteurs par an. C'est le jardin le plus fréquenté par les étrangers. Il reste à en faire un véritable centre culturel, l'un de ces rares et précieux endroits où les arts plastiques et la musique peuvent épouser l'architecture et l'art des jardins.

MARC AMBROISE-RENDU.

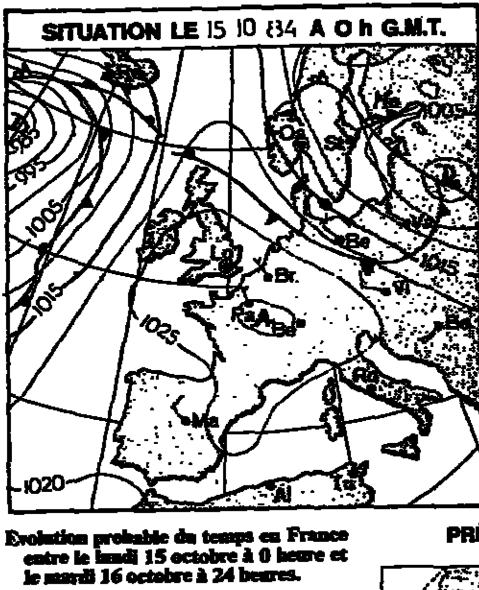
★ **Le parc est ouvert tous les jours de 9 heures à 17 h 30 (en hiver). Tél. : 642-67-00.**

★ **Pour les manifestations culturelles, s'adresser à Joëlle Racary. Tél. : 276-41-35.**

★ **Le restaurant (entrée route de Sèvres à Neuilly) est ouvert tous les jours. Tél. : 722-88-29.**

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 15 10 84 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 16-10-84 DÉBUT DE MATINÉE

Evolution probable du temps en France entre le lundi 15 octobre à 0 heure et le mardi 16 octobre à 24 heures.

Une zone de hautes pressions recouvre la France, donnant un beau temps anticyclonique d'automne avec beaucoup de brouillard puis du soleil.

Mardi matin, seules les régions méditerranéennes auront un ciel clair et du soleil, partout ailleurs grisaille et nappes de brouillard réduisant encore la visibilité à moins de 100 mètres par place. Températures minimales de 8 degrés à 10 degrés sur le Nord-Est et près de la Méditerranée, 4 degrés à 6 degrés sur les autres régions. Apparition de gelées blanches sur les régions les plus exposées.

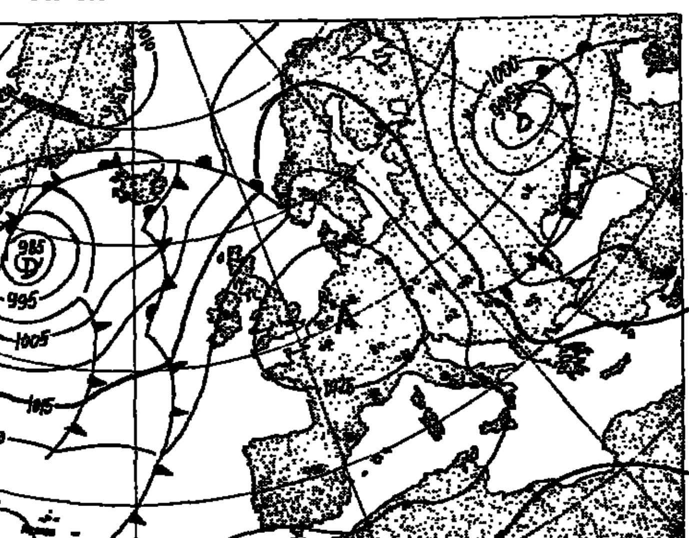
Au cours de la journée, de belles éclaircies se développeront, les périodes de soleil seront durables, mais les régions de l'Est, Lorraine-Alsace, Franche-Comté, resteront sous un ciel nuageux.

Les températures atteindront l'après-midi 16 degrés du Nord à l'Est, 22 degrés en Bretagne, 23 degrés près de la Méditerranée, 25 degrés en Aquitaine, et 19 à 20 degrés ailleurs, soit des Alpes au Massif Central et au Val-de-Loire.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 15 octobre à 7 heures, de 1 029,1 millibars, soit 771,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 14 octobre; le second, le minimum de la nuit du 14 octobre au 15 octobre) : Ajaccio, 23 et 11 degrés; Biarritz, 23 et 10; Bordeaux, 20 et 7; Bourges, 13 et 6; Brest, 22 et 11; Caen, 17 et 9; Cherbourg, 17 et 8; Clermont-Ferrand, 17 et 3; Dijon, 17 et 2; Grenoble-St-M.-H., 20 et 8; Grenoble-St-Geoirs, 14 et 10; Lille, 15 et 6; Lyon, 13 et 9; Marseille-Marignane, 24 et 10; Nancy, 15 et 6; Nantes, 19 et 10; Nice-Côte d'Azur, 22 et 15; Paris-Montsouris, 18 et 9; Paris-Orly, 17 et 6; Pau, 24 et 8; Perpignan, 20 et 8; Rennes, 20 et 3; Strasbourg, 18 et 4; Tours, 17 et 7; Toulouse, 22 et 6; Pointe-à-Pitre, 30 et 24.

PRÉVISIONS POUR LE 16 OCTOBRE A 0 HEURE (GMT)



Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 17 et 13; Athènes, 26 et 19; Berlin, 15 et 12; Bonn, 15 et 11; Bruxelles, 15 et 9; Le Caire, 31 et 20; Iles Canaries, 30 et 21; Copenhague, 14 et 9; Dakar, 30 et 25; Djerba, 23 et 19; Genève, 15 et 7; Istanbul, 20 et 11; Jérusalem, 27 et 15; Lisbonne, 26 et 14; Londres, 19 et 7; Luxembourg, 15 et 7; Madrid, 25 et 6; Montréal, 16 et 7; Moscou, 4 et 1; Nairobi, 27 et 14; New-York, 19 et 13; Palma-de-Majorque, 24 et 12; Rio-de-Janeiro, 25 (maxi); Rome, 25 et 14; Stockholm, 8 et 6; Tozeur, 24 et 15; Tunis, 22 et 12.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 13 octobre.

UNE CIRCULAIRE

● Relative à la procédure des demandes de concours du fonds social européen compte tenu de la décentralisation.

UNE LISTE

● Par ordre alphabétique des candidats admis à subir les épreuves orales du second concours d'accès à l'Ecole nationale de la magistrature.

∴

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 14 octobre.

DES DÉCRETS

● Portant majoration de la rémunération des personnels civils et militaires de l'Etat à compter du 1er novembre 1984.

● Fixant à titre transitoire l'organisation du troisième cycle spécialisé de pharmacie.

DES ARRÊTÉS

● Accordant la garantie de l'Etat à un emprunt de la Caisse centrale des banques populaires.

● Fixant la réglementation des diplômes d'études spécialisées de pharmacie.

● Fixant la liste des candidats admissibles au concours pour le recrutement de professeurs des universités ouvert par arrêté du 17 novembre 1983 dans les disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion, section Sciences de gestion.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 17 OCTOBRE

« L'hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mlle Brossais.

« Le Douanier Rousseau », 16 h 30, entrée du Grand Palais, Mlle Oswald (Caisse nationale des monuments historiques).

« Les ateliers d'un tourneur d'étain », 15 heures, guichet du métro Arts-et-Métiers (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« De la place des Vosges aux Hôtels Rohan-Soubise » 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Jardins secrets de Saint-Germain », 15 heures, devant l'église (Mme Hager).

« Tombeaux de femmes célèbres au Père-Lachaise », 14 heures, 10, avenue du Père-Lachaise (Vincent de Langlade).

« L'habitat populaire autrefois », 14 h 30, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

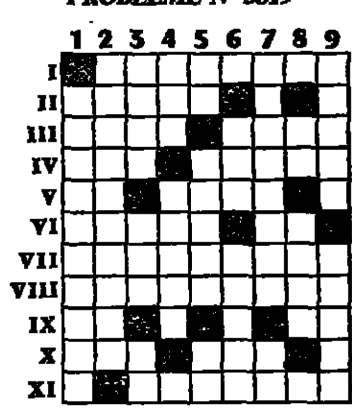
« La basilique Saint-Denis », 15 heures, à l'entrée (Paris et son histoire).

« La conciergerie de Philippe le Bel à la terreur », 15 heures, devant l'entrée (Mme Pohyer).

« Le vieux Belleville et ses jardins », 14 h 30, métro Télégraphe (Résurrection du passé).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3819



HORIZONTALEMENT

I. Est parfois mis à la broche. – II. Où il n'y a aucune précipitation. – III. Etat noir pour les esclaves. Nom pour un ancien souverain (graphie admise). – IV. Un mot très cavalier. Parfois contents quand ils sont battus. – V. Ne se presse pas. Un mot qui occupe toute une ligne. – VI. Estacado, dans l'ouest du Texas. Au monde. – VII. Un homme qui préfère l'aiguille au ballon. – VIII. Avec beaucoup de distinction. – IX. Est très efficace contre les piqûres. Articles. – X. Un point. Soustrait. – XI. Quand elle est courte, il faut avoir bon dos.

VERTICALEMENT

1. *Qui ne manquent donc pas de pratiques.* – 2. Victimes d'un refroidissement. – 3. Une strie sur une nappe. Au pied du Luberon. Utile pour faire des projets. – 4. Poisson rouge. Une inflammation particulièrement gênante. – 5. Largeur de crêpe. A un unique parent. Interjection. – 6. Peut-être cassé quand on s'habille. Prend l'air. – 7. Qu'on ne sait pas par où saisir. Tranche de melon. – 8. Vaut de l'or. Présente des paroxysmes tous les trois ans. – 9. *Qui n'a donc pas fait l'objet d'un redressement.* Endroit où l'on se fait vraiment suer.

Solution du problème n° 3818

Horizontalement

I. Démobilisables. – II. Vanité. Adipeuse. – III. Innées. Le. Têt. – IV. Osé. Etalagistes. – V. Lear. Al. Eu. – VI. Datait. Cumule. – VII. Nue. Allié. Doser. – VIII. Il. Longe. Ere. – IX. Aï. Démunies. – X. Modérés. An. – XI. Enée. Diamant. Ut. – XII. Us. Eole. Aar. – XIII. Dax. Acné. Action. – XIV. En. Epissoir. Art. – XV. Raisin. Esseulés.

Verticalement

1. Violon. Amender. – 2. Danse. Union. Ana. – 3. Ennéade. Deux. – 4. Mie. Râ. Idées. Es. – 5. Otée. Taler. Api. – 6. Bestial. Médecin. – 7. Illusions. – 8. Lallation. Alèse. – 9. Idéal. Enigme. Os. – 10. Si. Gé. Ais. – 11. Aptitudes. Nacre. – 12. Bées. Mo. Etat. – 13. Lutteuses. Rial. – 14. Es. Euler. Au. Ore. – 15. Sens. Ereintants.

GUY BROUTY.

BREF

COLLOQUE

LES PORTS ET LE DIALOGUE NORD-SUD. – L'Institut portuaire d'enseignement et de recherche (IPER) organise, en liaison avec la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED) et l'Antwerp Port Engineering et Consulting de Anvers, une rencontre au Havre du 23 au 25 octobre sur le thème « le dialogue Nord-Sud entre les ports ».

★ **IPER, 1, rue Emile-Zola, 76090 Le Havre Cedex.**

CONFÉRENCES

LES JEUNES ET LE MARIAGE. – La Fédération des associations familiales catholiques (AFC) de Paris organise, pour les parents et les jeunes, un cycle de quatre conférences sur le thème Les jeunes et le mariage. Ces conférences auront lieu à l'Institut catholique de Paris.

★ **AFC, 28, place Saint-Georges, 75009 Paris. Tél. : (1) 878-81-61.**

ÉLECTIONS CANTONALES

GAGNER. – Un guide *Gagnons les cantonales*, adressé aux candidats, rassemble les informations *« nécessaires pour mener un combat actif »*. Ce guide de 400 pages apprend en exclusivité à son acquéreur – l'éditeur s'engage à ne vendre qu'un guide par canton – comment mettre toutes les chances de son côté. En dix chapitres : l'enjeu; les précautions à prendre; la pré-campagne : s'organiser; la campagne : écrire; parler; se faire comprendre; s'affirmer; ce qu'un bon candidat doit connaître; les citations; les adresses. Le prix du succès ? 778 F TVA et frais de port inclus.

★ **Majeure, 230, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris. Tél. : (1) 561-99-85 et (76) 49-70-66.**

JEUNES

EN ATTENDANT UN TRAVAIL. – L'Union centrale des arts décoratifs accepte des stagiaires non rémunérés dans le cadre d'une convention avec leur école ou à titre bénévole. Cette proposition permet aux jeunes en attente d'un emploi d'acquérir une expérience professionnelle dans des domaines divers (peinture, photo, verre, orfèvrerie, architecture, etc.).

★ **Union centrale des arts décoratifs, Pavillon de Marsan, 107, rue de Rivoli, 75001 Paris. Tél. : (1) 280-32-14.**

RENCONTRES INTERNATIONALES

GESTION. – Les rencontres internationales sur les filières universitaires technologiques courtes de gestion auront lieu du 25 au 27 octobre à Aix-en-Provence sous le patronage de la Fondation nationale pour l'enseignement de gestion des entreprises. L'objectif de ces rencontres est de faire connaître le but et le fonctionnement de ce type de formation.

★ **Secrétariat des rencontres internationales, Institut universitaire de technologie, département GEA, Avenue Gaston-Berger, 13625 Aix-en-Provence Cedex. Tél. : (42) 26-57-23.**

ÉDUCATION

70 CONVENTIONS « ÉCOLE-ENTREPRISE » EN HAUTE-NORMANDIE

M. Laurent Fabius a signé, samedi 13 octobre, à Rouen, soixante-dix conventions de jumelage entre cinquante-sept entreprises et vingt établissements scolaires de Haute Normandie (neuf lycées d'enseignement professionel, trois lycées, collèges, un lycée agricole, un IUT et l'école supérieure de commerce de Rouen). Ce type d'accord, qui fait partie de la nouvelle panoplie gouvernementale pour la formation desjeunes, avait été inauguré par le premier ministre, le 27 septembre, à Bourgoin-Jallieu (*le Monde* du 29 septembre).

M. Fabius, élu de Seine-Maritime, avait tenu à faire vite, ce qui a provoqué des réactions défavorables des syndicats de l'éducation nationale. Le SGEN-CFDT proteste ainsi contre la décision de jumelage *« rapide et unilatérale »* et la FEN condamne *« ces pratiques d'un autre temps, qui consistent à imposer aux chefs d'établissements scolaires le choix d'une entreprise (...) dans des délais restreints allant jusqu'à quarante-huit heures seulement »*. Le premier ministre, pour sa part, a qualifié les jumelages école-entreprise de *« nécessités politiques, au sens le plus élevé du terme »*.

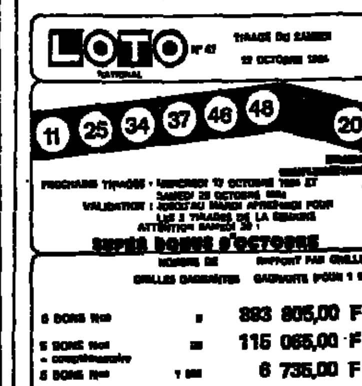
CONFÉRENCES

MERCREDI 17 OCTOBRE

15 heures, grande salle du Centre Chaillot-Galliera : « Qu'est-ce que la beauté ? Faut-il brûler les musées ? » (Initiation à l'analyse de l'œuvre d'art).

18 heures, Université de Jussieu, amphi 24, M. Gu Meisheng : « Vue d'ensemble sur le Dao De Jing ».

19 h 30, Sorbonne, amphi, annexe, Père Humbert Biondi : « Teilhard de Chardin paléontologiste : les fondements de l'idée d'évolution ».



Le Monde

économie

UN ENTRETIEN AVEC LE PRÉSIDENT DE LA CFTC

Il faut renforcer un syndicalisme qui n'ait pas peur de dire les vérités, même si elles sont difficiles

nous déclare M. Jean Bornard

« Est-ce que la modernisation des rapports sociaux préconisée par M. Fabius est une solution à la crise du syndicalisme ?

– La modernisation des rapports sociaux implique le souci de la vérité et la recherche d'un dialogue très ouvert, sur des bases réelles. Nous avons apprécié que la seule promesse du premier ministre ait été de dire la vérité. On n'empêchera jamais des tensions entre ceux qui représentent les travailleurs et le gouvernement qui doit gérer un pays en tenant compte d'intérêts plus généraux. Mais il reste beaucoup d'ambiguïtés par rapport aux exigences de vérité et de dialogue.

» On a relevé cet été des contradictions entre l'annonce de certains allégements de charges et toute une série de hausses. Vérité oui, dialogue oui, mais il ne faut pas que ce soient seulement des mots. La CFTC est d'accord pour avoir ces relations très modernes, mais tout le monde doit jouer le jeu. Il faut le prouver sur le terrain, et c'est loin d'être le cas.

– Mais les syndicats ne sont-ils pas appelés à se moderniser ?

– Qu'est-ce que cela veut dire se moderniser ? J'ai entendu un syndicaliste dire que les syndicats allaient maintenant être obligés de se préoccuper d'économie. Certains syndicats ont, en effet, une véritable reconversion à faire dans ce sens ! Mais la CFTC a la caractéristique d'avoir toujours joué son rôle social à fond, sans jamais ignorer les réalités économiques. Ainsi nous avons toujours été favorables à l'insertion des salariés dans les conseils de surveillance, pour qu'une dialectique permanente se noue entre les représentants du capital et ceux du travail et que l'on arrive à une gestion équilibrée des entreprises.

– Comment expliquez-vous ce décalage entre la bonne audience électorale des syndicats et leur implantation insuffisante dans les entreprises ?

– Ce phénomène se retrouve un peu dans toute la vie sociale. Le décalage est encore plus important dans le monde politique, alors que personne ne conteste l'intérêt d'avoir des forces politiques. Il y a couramment 60 % à 70 % des voix qui s'expriment dans les élections professionnelles, mais toutes les organisations syndicales confondues syndiquent entre 20 % et 25 % des salariés. Je crois qu'on dépose plus facilement un bulletin de vote qu'on ne paie une cotisation.

» Je pense aussi qu'en France les syndicats ont beaucoup demandé à l'Etat. Ce n'est pas un hasard si c'est dans les pays du Benelux que l'on trouve le plus fort taux de syndicalisation avec environ 80 %. Le rôle du syndicat apparaît plus concret aux travailleurs : on trouve des banques coopératives, des organismes d'assurances et de voyages qui sont liées aux organisations syndicales. En Belgique, ce sont les syndicats qui, pour une large part, versent les indemnités de chômage. La tendance en France à se tourner vers l'Etat fait apparaître moins clairement aux salariés le rôle du syndicalisme.

Les aspirations et les réalités

– Dans le bulletin de la fédération des banques CFTC, il est écrit qu'un « syndicalisme dont l'image sera associée à celle de rigidité, défense de situations acquises, ne pourra aller qu'en s'affaiblissant ». Qu'en pensez-vous ?

– La crispation de défense pouvant exister dans le syndicalisme, peut être un obstacle. Mais il ne faut pas confondre rigidités et défense d'un certain nombre d'intérêts. Tout le problème pour le syndicalisme c'est de faire la synthèse entre les aspirations des travailleurs et une analyse très stricte des réalités. Cela vaut notamment pour la politique salariale. Historiquement, la CFTC a été une des premières organisations à utiliser la notion de pouvoir d'achat sans se contenter de raisonner en termes purement nominaux.

» Pour éviter le glissement de l'inflation, on nous dit aujourd'hui qu'on ne peut pas donner plus que l'on ne produit. Dans les grands accords salariaux que nous avons signés ces dernières années, nous avons mis en avant une référence au pouvoir d'achat liée à la progression du produit intérieur brut. Nous n'avons pas hésité à faire des références à la productivité pour introduire certaines modulations, limitées toutefois, entre les branches. Cette approche de la politique salariale combine les aspirations sociales avec les réalités économiques et évite les rigidités excessives.

– Est-ce que la flexibilité dont on parle beaucoup actuellement pour l'emploi n'amène pas les syndicats à revoir un certain nombre d'avantages acquis ?

– Il ne faut pas rigidifier, mais on ne doit pas oublier que, s'il existe des règles, c'est aussi parce qu'il y a eu des abus. Il ne s'agit pas, sous prétexte de supprimer ce qui pourrait faire obstacle à l'emploi, de démanteler la législation sociale. Le patronat dit volontiers que si on pouvait licencier mieux on embaucherait beaucoup plus. Mais il y a environ quarante mille licenciements économiques tous les mois. Cela signifie que l'on peut licencier dans ce pays et qu'on ne s'en prive pas ! On peut accepter de discuter des délais non de les supprimer, car il est essentiel qu'avant une décision de licenciement on cherche à voir avec les organisations syndicales comment éviter ces licenciements et essayer de trouver une formule permettant de rendre l'entreprise plus productive sans liquider autant de personnel. Il y a des marges de discussion. Le problème de l'emploi ne se résoudra pas uniquement à coup de flexibilité ni en démantelant la protection sociale. La solution se trouve dans une approche plus globale et dans une reprise générale de l'activité.

Des exigences de solidarité

– Vous ne pensez donc pas qu'il y a des droits qui se justifiaient en période d'expansion et qui deviennent des privilèges en période de crise ?

– La régression sociale n'a jamais été une bonne chose. Il y a des exigences de solidarité à préserver pour les plus faibles. L'absence de contrat provoque un développement anarchique des situations sociales, par exemple sur le plan des salaires individuels dans les entreprises. Nous pensons donc que la meilleure expression de la solidarité, c'est le contrat collectif.

– Qu'est-ce qui doit changer dans le syndicalisme, sa manière de fonctionner, de poser ses revendications ou de concevoir son action ?

– La CFTC est en train de marquer des points électoralement, parce qu'elle a su éviter une des déviations du syndicalisme, la politisation. Croire qu'il suffit de changer de gouvernement pour résoudre les problèmes, c'est une illusion extraordinaire que certains syndicats sont en train de payer cher. Le refus de la politisation est une règle qu'a toujours pratiquée la CFTC. Elle n'est pas prête d'en changer. Il y a aussi le réalisme qui doit permettre de porter les exigences sociales sans oublier les réalités économiques. Le nouveau gouvernement parle souvent de rassemblement. S'il y a rassemblement possible aujourd'hui, il ne peut se faire que sur les réalités.

» La CFTC a l'impression que les événements confirment le bien-fondé de toute une série d'options fondamentales qu'elle a pu prendre. Les systèmes ont fait faillite. En s'attachant à la défense des hommes, tout en ayant conscience que ceux-ci ont des efforts à faire sur eux-mêmes et qu'il y a des structures à changer, on évite des déviations pour le syndicalisme et des marchés de dupes pour les salariés. Dans le débat qui agite l'opinion depuis quelques années entre le collectivisme et le libéralisme, nous avons le sentiment que nous avons une position d'équilibre.

» Des tendances au collectivisme, voire même à l'étatisation, se sont manifestées à travers la grande poussée des nationalisations, les tendances à la centralisation de la Sécurité sociale et au monopole de l'école. A l'opposé, on a une réaction vers un libéralisme échevelé qui aboutirait presque à supprimer toute réglementation sociale. Entre les deux, il faut trouver des positions équilibrées.

» J'ai été assez surpris d'entendre le président de la République, il y a quelques mois à la télévision, dire que la lutte des classes était peut-être dépassée. Il a parlé de consensus. Depuis longtemps, la CFTC pense que la lutte systématique peut provoquer la mort des entreprises et accroître les inégalités, car ce sont les plus forts qui s'en sortent et les plus faibles qui subissent. Il faut donc aboutir dans les entreprises et dans le pays à un dialogue très ouvert qui permette de porter les exigences sociales tout en tenant compte des réalités économiques.

Participer à la gestion des entreprises

– Comment voyez-vous le syndicalisme en l'an 2000 ?

– Le syndicalisme a une vocation absolument permanente quel que soit l'état de la société. Ce déferlement des techniques auquel on assiste actuellement continuera de poser des problèmes d'emploi, d'évolution de pouvoir d'achat, de conditions de travail. La défense des salariés passe aussi, et de plus en plus, par une participation croissante des individus à la gestion de leur entreprise. Il faut que les travailleurs soient entendus. Or, devant les dangers technocratiques considérables qu'apportent les nouvelles techniques, – par exemple l'informatique – il faut des organisations qui aient le souci de l'homme. En l'an 2000, ce sera sans doute encore plus nécessaire qu'aujourd'hui dans la mesure où l'on risque d'aller vers une société déshumanisée, de robots et de presse-boutons.

– En définitive, le syndicalisme n'est-il pas trop affaibli pour faire face aux difficultés de l'heure ?

– La vie syndicale, c'est une réalité très intense. Au moment où il y a des menaces de régression économique et sociale, il est grave que les syndicats ne représente que 20 à 25 % des salariés, même si une majorité de travailleurs s'expriment à travers eux. Il faut renforcer un syndicalisme qui n'ait pas peur de dire les vérités telles qu'elles sont, même si elles sont difficiles, et surtout d'expliquer que tout ne va pas se résoudre magiquement. Les difficultés actuelles ne seront surmontées que dans la mesure où les travailleurs eux-mêmes s'en occuperont. C'est le grand défi de l'heure.

» Si on veut éviter des révoltes incontrôlées qui ne déboucheront pas sur des réalisations constructives, il faut absolument que les salariés prennent leur sort en mains. Le syndicalisme doit également faire l'effort de responsabilité nécessaire pour inspirer confiance aux travailleurs. C'est ce qu'essaie de faire la CFTC. C'est pourquoi si nous sommes très inquiets quant à l'évolution de la situation économique, nous sommes optimistes sur l'avenir de notre organisation. Le 42e congrès de la CFTC à Marseille fin novembre sera un témoignage qui permettra aux salariés de faire confiance au syndicalisme que nous incarnons. C'est toute notre ambition.

Propos recueillis par
MICHEL NOBLECOURT.

LA GRÈVE DES CARDIOLOGUES

L'ordre des médecins rappelle les praticiens à leurs « obligations »

A l'appel de leur syndicat national, que préside le docteur Henri Lafont (Paris), les cardiologues libéraux sont appelés à fermer leur cabinet de manière « tournante » dans toute la France, du 15 au 19 octobre. A Paris, ces fermetures sont prévues du 15 au 17.

Les cardiologues protestent contre la décision, arrêtée par le gouvernement le 5 octobre, de modifier la nomenclature de leurs actes : l'électrocardiogramme *« avec examen clinique approfondi »* sera désormais coté « K 14 » et non plus K 16, soit une différence de 23 francs. Or, disent les cardiologues, ce type d'actes représente *« 90 % de l'activité d'un cardiologue moyen »*. L'électrocardiogramme « sec » – sans examen clinique – sera quant à lui coté K 10.

Le syndicat, qui appelle à la fermeture des cabinets, recommande en outre à ses adhérents d'ignorer la décision gouvernementale et de continuer à utiliser la nomenclature antérieure.

La France compte deux mille cinq cents cardiologues exerçant à titre libéral.

D'autre part, le syndicat des médecins attachés et assistants des hôpitaux de Paris se déclare solidaire du mouvement de grève des cardiologues, et a décidé de n'assurer, du 15 au 17 octobre, que les soins urgents, le traitement des malades hospitalisés et la prise en charge des soins intensifs cardiologiques.

De son côté, l'ordre national des médecins rappelle à cette occasion que le code de déontologie médicale précise expressément : *« Hors les cas d'urgence et celui où il manquerait à ses devoirs d'humanité ou à ses obligations d'assistance, un médecin a toujours le droit de refuser ses soins pour des raisons professionnelles ou personnelles. Le médecin peut se dégager de sa mission, à condition de ne pas nuire de ce fait à son malade, de s'assurer que celui-ci sera soigné, et de fournir à cet effet les renseignements utiles. Quelles que soient les circonstances, la continuité des soins aux malades doit être assurée. »* Par conséquent, l'ordre des médecins *« fait confiance à la conscience des médecins pour que soient respectées ces obligations auxquelles ils ne peuvent en aucun cas se soustraire »*.

M. André Bergeron réclame une revalorisation des allocations de fin de droits pour les chômeurs

Invité de l'émission « Midi Presse » sur TF 1, le 14 octobre, M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, a répété l'essentiel des critiques formulées depuis quelques semaines par la centrale syndicale à l'égard du gouvernement.

« Vous ne pouvez pas me demander de pavoiser quand le pouvoir d'achat des fonctionnaires va diminuer de 5 % cette année », s'est exclamé M. André Bergeron qui approuve le mot d'ordre de grève lancé pour le 25 octobre. *« Je ne sous-estime pas les difficultés du gouvernement, mais il va trop loin sur le plan de la rigueur »*, a-t-il souligné, avant d'évoquer la situation de la Sécurité sociale, en déclarant : *« On ne peut raisonner en terme de simple gestion financière quand il s'agit de la santé. »*

Enfin, à propos de ce qu'il est convenu d'appeler les « nouveaux pauvres », M. Bergeron estime que le gouvernement doit revaloriser l'allocation de fin de droits pour éviter *« que de plus en plus de gens ne deviennent des marginaux »*. *« Personne ne peut vivre avec 40 F par jour »*, a poursuivi M. Bergeron, pour qui cette allocation *« doit être financé par l'Etat »*. *« L'opinion doit comprendre que si on veut être garanti, il faut payer, c'est le bon sens »*, a-t-il encore précisé.

∴

Nul ne conteste la nécessité d'attirer l'attention de l'opinion publique, et du gouvernement, sur la situation des pauvres dont le nombre ne cesse d'augmenter. Cependant, le débat gagnerait à être mieux circonscrit. Quand M. Bergeron réclame une revalorisation par l'Etat de l'allocation de fin de droits et souligne, à juste titre, que personne ne peut vivre avec 40 F par jour, il devrait aussi se souvenir que les partenaires sociaux ont accepté de fixer à ce montant l'allocation versée par le régime d'assurance chômage de l'UNEDIC, en vertu de l'accord signé (sauf par la CGT et la CFDT) le 10 janvier dernier.

Les mêmes organisations ont aussi accepté que le nouveau régime d'assistance, à la charge financière de l'Etat, comporte une allocation de solidarité pour les chômeurs en fin de droits, dont le montant s'élève également à 40 F. Le paritarisme du système d'indemnisation du chômage implique aussi que, chacun ayant pris ses responsabilités, chacun, ensuite, les assume.

M. PAUL MARCHELLI (CGC) EST « D'ACCORD AVEC LA CHANSON DE M. FABIUS »

M. Paul Marchelli, président de la CGC, qui était, le 14 octobre, l'invité du « Club de la presse » d'Europe 1, a demandé la réouverture de négociations contractuelles sur les salaires de la fonction publique. *« Le discours de M. Le Garrec tend à tromper les fonctionnaires »*, a affirmé M. Marchelli, qui a assuré que *« s'il nous avait proposé 5 ou 5,5 % d'augmentation des salaires en niveau, nous aurions discuté »*. Considérant l'augmentation annoncée comme *« une plaisanterie »*, le président de la CGC estime que le secrétaire d'Etat à la fonction publique *« fait du trapèze »* et *« n'est pas honnête »*.

Interrogé à propos des chômeurs sans ressources, M. Marchelli a déclaré : *« On ne peut supporter l'idée que certains de nos compatriotes soient en train de faire les poubelles »*. Rappelant sa proposition d' *« un revenu minimum de secours pour ceux qui se trouvent dans cette situation »*, le président de la CGC a suggéré *« une légère augmentation de la TVA »* pour financer cette dépense. Toujours séduit par le discours du gouvernement sur le thème de la modernisation, M. Marchelli s'est montré *« d'accord avec la chanson de M. Fabius »* mais pas avec le *« dérapage »* du budget présenté par M. Pierre Bérégovoy.

ÉTRANGER

SURPRODUCTION ET CHUTE DES COURS

L'inquiétude des producteurs d'étain

De notre envoyée spéciale

La Paz. – L'étain est en crise. Depuis plusieurs années, les pays producteurs de métal blanc affrontent la contraction du marché international, ce qui, compte tenu d'une augmentation de la production, a entraîné une accumulation des stocks et une chute des prix : actuellement, l'offre mondiale d'étain dépasse 160 000 tonnes alors que la demande n'est que de 90 000 tonnes. Ces pays viennent de se réunir à Santa-Cruz pour tenter de conjurer la crise.

L'Australie, l'Indonésie, la Malaisie, la Thaïlande, la Bolivie, le Nigéria et le Zaïre ont créé, en juin 1983, à Bangkok, l'Association des pays producteurs d'étain (APPE). Cette association n'a pas été connue comme une OPEP de l'étain, mais elle répond au besoin de créer des mécanismes d'autodéfense sur le marché et d'augmenter le pouvoir de négociation des producteurs au sein du Conseil international de l'étain. Dans ce conseil, qui réunit, depuis 1981, *producteurs et consommateurs,* l'influence de ces derniers, surtout des Etats-Unis, est prépondérante.

Les résultats de la conférence de Santa-Cruz sont assez maigres, parce que les pays membres font face à des problèmes différents. Pour la Bolivie, il s'agit surtout d'enrayer la chute des cours, car ses coûts de production (6 à 7 dollars la livre fine, et même 24 dollars dans certaines mines appartenant à l'Etat) sont bien supérieurs au prix de vente, tombé à 5,31 dollars. En revanche, les pays asiatiques, dont les coûts de production sont très bas (environ 2,50 dollars la livre fine), sont préoccupés par la contraction du marché, qui les a obligés à stocker 40 % de celle-ci.

Les producteurs se sont engagés devant le Conseil international à réduire leurs exportations, afin de contribuer à la stabilisation des prix, la Bolivie étant le seul pays à ne pas avoir à faire de sacrifices (sa production a diminué d'un tiers depuis 1981, en raison notamment de l'épuisement des gisements). Mais ces restrictions volontaires n'ont pas eu l'effet escompté pour plusieurs raisons.

Contrebande

La première touche à la contrebande asiatique, dont la plaque tournante est Singapour. Sur cette place, le cours de l'étain n'est que de 3 dollars la livre fine alors que le prix de vente oscille autour de 5,3 dollars sur le marché de Londres. L'Association a exhorté les gouvernements des pays asiatiques, tout spécialement celui de Thaïlande, à freiner ce trafic – estimé à 15 000 tonnes par an – et les consommateurs à respecter les règles du jeu.

La seconde raison tient à l'apparition de nouveaux producteurs qui *bradent à des prix de dumping* des quantités toujours plus importantes d'étain. C'est le cas du Brésil, du *Pérou et de la Chine.* Avec une production qui a augmenté de 80 % en un an et qui risque de dépasser les 17000 tonnes cette année, *le Brésil* est en passe de devenir le quatrième producteur mondial, derrière la *Malaisie, l'Indonésie et la Thaï*lande, la Bolivie étant reléguée au cinquième rang. L'APPE a demandé aux nouveaux producteurs de bien vouloir adhérer à l'Association et a recommandé aux Etats-Unis ne de pas vendre annuellement plus de 3000 tonnes de leurs réserves stratégiques.

Face aux difficultés de l'industrie de l'étain, concurrencée par des produits de substitution, l'APPE a décidé de mener une campagne intensive pour trouver de nouveaux débouchés, en rendant plus dynamique la recherche technologique. A ce propos, le rôle du Conseil international de recherche pour l'étain a été critiqué par la majorité des ministres des mines des pays producteurs. *En un quart de siècle, ce conseil n'a* obtenu une industrialisation supplémentaire que de 10000 tonnes de métal par an. *« Un résultat bien maigre,* soulignent les Boliviens, *si l'on tient en compte de l'énorme budget dont dispose cet organisme. »*

NICOLE BONNET.

AFFAIRES

« Tensions » à la tête du CNPF ?

Depuis quelques semaines, le landernau patronal bruisse de nouveau de rumeurs sur des dissensions au sommet du CNPF entre son président, M. Yvon Gattaz, et son premier vice-président, M. Yvon Chotard. Il a suffit que M. Gattaz soit seul face à la *presse, le 10 septembre der*nier, lors de sa conférence de *« rentrée »* pour que l'on parle de nouveau de la guerre *« la guerre des deux Yvon ».*

Jusqu'à présent, les milieux proches du *« patron des patrons »* haussaient les épaules lorsqu'il était fait allusion à d'éventuelles divergences entre les deux hommes. Le fait nouveau est qu'aujourd'hui, dans ces mêmes milieux, on murmure d'un air *entendu qu'il y a effectivement des « tensions ».*

En fait, cinq raisons expliqueraient que les relations soient de plus en plus difficiles entre MM. Gattaz et Chotard. Tout d'abord, c'est un secret de Polichinelle, le président de la commission sociale du CNPF a conservé beaucoup d'amertume après sa non-élection à la présidence. Il pensait, dit-on, qu'il était le dauphin naturel de M. François Ceyrac, et qu'il aurait l'appui au conseil exécutif de ceux-là même qui étaient allés demander en vain au prédécesseur de M. Gattaz de rester à son poste. Espoir déçu : les amis de M. Ceyrac sont rallié le *camp de l'outsider du mouvement* Ethic et M. Gattaz a été élu.

La deuxième raison tient à des approches différentes de la politique contractuelle. M. Chotard, fidèle en cela à l'héritage de *M. Ceyrac, est un farouche défen*seur du jeu contractuel avec les syndicats. Ceux-ci ne s'y trompent pas. *Ils réservent leurs attaques de* la politique patronale, quand il les personnalise comme la CFDT, à *M. Gattaz et non à M. Chotard.* Pour le président de la commission sociale, le meilleur moyen de ne *pas crisper des syndicats déjà* affaiblis c'est de négocier avec eux les adaptations nécessaires de la réglementation sociale. Le président du CNPF défend, sur le principe, la politique contractuelle mais il pense que ce sont les adaptations qui sont prioritaires et que si les syndicats ne jouent pas le jeu, elles devront se faire quand même. Politique contractuelle oui, mais pas à n'importe quel prix. Pas au prix en tout cas d'abandon d'objectifs du patronat jugés primordiaux, ne serait-ce que sur l'emploi...

On murmure aussi que c'est M. Gattaz qui a imposé, grâce, ajoute-t-on, à sa pratique d'homme du terrain, la négociation sur l'édification d'un nouveau système d'assurance-chômage et celle sur la flexibilité. C'est lui qui est monté en ligne pour défendre les emplois nouveaux à contraintes allégées, idée pour laquelle *M. Chotard n'a pas semblé mani*fester un enthousiasme exessif. S'ajouterait également une divergence *sur l'appréciation des lois* Auroux. M. Gattaz, voulant montrer son *« pragmatisme »,* considérerait que les intentions du législateur étaient bonnes, l'aplication qui en a été faite pose problème. M. Chotard, lui, jugerait que certaines intentions étaient en elles-mêmes pernicieuses même si certaines dispositions prises isolément pouvaient être acceptables.

La même explication donnée de ces « tensions » réelles ou supposées, aurait trait affirme-t-on au comportement de l'exécutif patronal face à l'opposition politique M. Gattaz met un point d'honneur à affirmer en toute occasion qu'il ne rencontre aucun responsable de *l'ancienne majorité... alors que* M. Chotard verrait, dit-on, assez régulièrement des dirigeants de *l'opposition* dont M. Chirac.

Tempête dans un verre d'eau ? Manœuvres internes ? M. Gattaz, *président depuis bientôt trois ans,* doit désigner, conformément aux statuts, cinq membres du conseil exécutif lors de la prochaine assemblée générale en décembre. La nomination de M. Chotard comme celle de M. Brana ne dépend que de lui. De là à penser que certaies responsables du CNPF ne souhaiteraient pas la reconduction de M. Chotard, il n'y a qu'un pas qu'on hésite cependant à franchir. M. Gattaz n'a-t-il pas confié très récemment que cela allait *« plutôt mieux »* avec son premier vice-président ?

M. N.

REUNIS EN CONGRES A ARLES

Syndics et administrateurs judiciaires s'inquiètent de l'avenir de leur profession

De notre envoyé spécial

Arles. – Le baromètre est loin d'être *au beau fixe parmi les* syndics et administrateurs judiciaires. Réunis en congrès à Arles, du 12 au *14 octobre, ils ont eu tout le loisir de* discuter entre eux des projets gouvernementaux qui risquent fort de *modifier rapidement leurs struc*tures professionnelles et les conditions de leurs interventions.

Pour l'heure, administrateurs et syndics, auxiliaires de justice mandatés par les tribunaux, se réclament d'une seule *profession* aux deux fonctions complémentaires, fonctions que la plupart d'entre eux cumulent dans la pratique. Alors que l'administrateur judiciaire remplace, aux termes de la loi, les dirigeants d'entreprise défaillants pour une mission qui ne peut aller au-delà du dépôt de bilan, le syndic, lui, est plus spécialement chargé de préserver les intérêts des créanciers dès que le tribunal de commerce a prononcé un règlement judiciaire ou une liquidation de biens.

La morosité arlésienne des membres de l'Association nationale des syndics et administrateurs judiciares (ANSAJF) a donc deux origines principales. La première est liée au projet gouvernemental portant réforme du droit de la faillite. Un texte qui simplifiera les procédures et raccourcira les délais pour les petites entreprises à partir de cinquante salariés *(le Monde* du 6 avril 1984)j, privilégiant la sauvegarde de l'emploi.

« La phase d'observation qu'il prévoit pose un problème grave, observe Me Jean-Claude Girard, chargé des relations avec la presse. *Le délai est en effet fixé à trois mois et peut être prorogé de ce même temps jusqu'à atteindre un an. Cela risque d'être coûteux et on aura besoin des banques aujourd'hui nationalisées qui se feront tirer l'oreille. D'où, dans le projet, le super-privilège accordé aux bailleurs de fonds. D'autre part, les petites entreprises de moins de cinquante salariés n'ont pas retenu l'attention de la chancellerie, alors qu'elles ont énormément besoin de conseils. »*

Seconde source d'inquiétude, le projet de loi sur la *profession* elle-même, établissant une séparation absolue entre administrateur et mandataire liquidateur, activités exclusives, les premiers étant nommés par une commission nationale, les seconds par des commissions régionales.

Les craintes sur cette réforme de statut sont multiples, mais celle qui a trait à une raréfaction des missions est particulièrement vive. *« La profession est d'accord pour que le même homme n'exerce pas les deux fonctions sur le même dossier,* explique Me Girard, *mais il faut néanmoins qu'il puisse les exercer toutes les deux. »*

« Le syndic n'est pas un sauveteur d'entreprises. Il reste avant tout le défenseur des intérêts des créanciers. Quand une entreprise n'est pas viable, il n'y a pas d'homme miracle pour faire qu'elle le devienne. » : Me Mathieu Ferrari, l'un des trois syndics chargés du dossier Creusot-Loire, est un homme visiblement pondéré. Ce qui ne l'empêchait pas samedi de voir dans la démarche des promoteurs des textes gouvernementaux – antérieure disait-il, à 1981 – une *« expédition punitive »,* un *« châtiment »* symbolique à rapprocher de la détestable image de la profession au sein du public. Preuve de cette mauvaise réputation, la manifestation du CID-UNATI, samedi, au Palais des congrès d'Arles.

OLIVIER CLERC.

BAGUETTES A LA FRANÇAISE POUR PÉKIN

La première boulangerie française de Chine a ouvert ses portes à Pékin. Elle produit chaque jour plusieurs milliers de baguettes et de croissants. Elle est équipée d'une chaîne de fabrication qui a été fournie gratuitement par la société Olivier, fabricant de fours, et par plusieurs autres firmes, pour promouvoir le pain français en Chine. Si le succès de cette boulangerie pilote se vérifie en dépit du prix élevé de la baguette (6 maos, soit 0,23 dollar, pour un salaire moyen d'environ 70 yuans, soit 27 dollars), la voie serait ouverte à l'installation de nombreuses autres boulangeries dans les grandes villes chinoises.

Ce n'est pas la première fois que la baguette sert d'ambassadrice à l'industrie française de la panification. Depuis 1974, le groupe des Grands Moulins de Paris mène une politique en ce sens. Des boulangeries industrielles ont été ouvertes aux Etats-Unis, des boulangeries-restaurants ont été installées à Liège, Amsterdam, Anvers, Berlin, puis, plus récemment, au Japon.

En développant le goût de la baguette, on compte augmenter les ventes de matériel, de savoir-faire et aussi de farines prêtes à l'emploi, comme en témoignent les accords passés entre les Grands Moulins de Paris et le groupe japonais Yamasaki, et entre les Grands Moulins de Pantin et Tokyo Menku, l'une des plus importantes sociétés de commerce japonaises.

M. HANON AU « GRAND JURY RTL-*LE MONDE* »

Le plan social de la Régie : « Ce n'est pas Renault-Noël »

« Ce n'est pas Renault-Noël. » « S'il y a abus dans le refus du nouveau métier ou du nouveau poste, alors le licenciement économique est tout à fait possible, tout à fait envisageable. (...) Autrement, tout le système n'a plus de sens. C'est pour cela que j'ai parlé de responsabilisation et d'une discipline stricte. »

Invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* », le 14 octobre, à la veille de l'ouverture des discussions avec les syndicats sur le plan social de la Régie, M. Bernard Hanon, PDG de Renault, a précisé l'objet de la négociation : *« Nous allons essayer de définir avec les organisations syndicales (...) un accord sur les règles du jeu : qu'est-ce que la mobilité ? Qu'est-ce qu'un nouveau métier ? Quelles sont les sanctions en cas de non-acceptation de la mobilité ? Cela est fondamental. »* En effet, *« la solution aux problèmes de formation et de reclassement, c'est la mobilité, c'est-à-dire l'acceptation – et nous rejoignons là le concept de « coresponsabilisation » – par les personnels, par les syndicats, par les personnels non syndiqués, par les directeurs et par les cadres, de changer de métier, de changer de site géographique, en un mot de se déplacer. »*

Préalable à la mobilité : la formation. Interrogé sur le nombre de personnes qui devront être formées chaque année, M. Hanon a précisé : *« Un ordre de grandeur qui se situe autour du millier : mille ou deux mille, quelque chose de ce genre. »* Mais, a encore dit le PDG de Renault, *« C'est un système que nous avons l'intention de maintenir au moins jusqu'à la fin de 1987 et peut-être jusqu'en 1990 ».*

A la question *« Qui va payer ? »*, M. Hanon a souligné : *« Nous dépensons près de 400 à 500 millions de francs, dans le groupe Renault, en formation. Nous pouvons très facilement distraire une grande partie de ces fonds pour contribuer à des formations beaucoup plus spécifiques qui vont traiter peut-être 50 ou 60 % du problème. »* D'ailleurs *« quand on regarde le coût global du système, c'est la solution la plus économique ». « Ce qui est fondamental aujourd'hui pour l'industrie française et pour Renault, c'est de donner cette image de qualité (...). C'est un état d'esprit collectif dans toute l'usine, c'est une attitude. Donc cette qualité a besoin de paix sociale. »*

M. Hanon s'est dit préoccupé par le poids des charges qui pèsent sur l'automobiliste : *« Les charges se sont accumulées. L'essence : son coût est le plus élevé d'Europe derrière l'Italie. Les assurances ont augmenté. Il y a un concept que nous suivons de très près, c'est celui de budget du consommateur. La part prise par la charge de l'automobile dans ce budget est passée en trois ans de 12,5 à 13,5 puis à 14 %, et, en ce moment, on frôle les 15 %. J'ai indiqué à plusieurs reprises que la diffusion de l'automobile commence à être compromise quand on commence à dépasser les 14 %. »*

ACCORD SUR UNE CONVENTION COLLECTIVE CHEZ FORD

La *société Ford, deuxième* constructeur automobile américain, et le Syndicat des ouvriers de l'automobile ont conclu, le 14 octobre, un accord provisoire sur un projet de convention collective qui touchera les cent quinze mille ouvriers, employés par l'entreprise.

Cet accord est intervenu au moment même où, chez l'autre constructeur, General Motors, les ouvriers de ce même syndicat ratifiaient une convention, dont les termes sont proches, par 57,4 % des votes exprimés (contre 42,6 %).

Les deux conventions prévoient une légère augmentation des salaires de base (inférieure au rythme de l'inflation) et un programme de sécurité de l'emploi auquel Ford – comme GM – consacrera 1 milliard de dollars. – *(AFP.)*

OPTIMISME DES CONSTRUCTEURS FRANÇAIS APRÈS LE SALON DE L'AUTO

Le record d'affluence enregistré au Salon de l'auto en 1982 (1 080 000 visiteurs) a été battu en 1984 (1 100 000 personnes), ont estimé ses responsables à la fermeture des portes du Salon, le 14 octobre. La plupart des constructeurs pensent, en outre, que cette manifestation, grâce aux nouveaux modèles lancés, devrait permettre de ralentir la chute du marché français. De 12 % pour les huit premiers mois de l'année, celle-ci pourrait n'être finalement que de 10 %, voire un peu moins, avec 1 840 000 voitures.

Les options de commande enregistrées au Salon ont été bonnes. Pour la famille R 5 (ancienne et Supercinq), Renault a enregistré 2 000 commandes par jour, soit pratiquement le niveau des meilleurs jours pour ce modèle.

Renault compte obtenir 100 000 commandes de Supercinq d'ici à la fin de l'année.

Avec leurs dernières créations – la Supercinq mais aussi la gamme 205 trois portes, ou les nouvelles BX ou CX, chez PSA, – les constructeurs français espèrent reprendre des parts de marché aux étrangers.

LA DECENTRALISATION FINANCIERE

La Caisse des dépôts va transférer 80 milliards de francs aux vingt-deux SOREFI

A l'occasion du 150e anniversaire de la Caisse d'épargne de Dijon, M. Robert Lion, directeur général de la Caisse des dépôts et consignations (CDC), a présenté, le vendredi 12 octobre, une série de mesures qui s'inscrivent dans la réforme des caisse d'épargne avec un triple souci : décentralisation financière, amélioration des services rendus à la clientèle, renforcement de la situation des caisses elles-mêmes.

A cet effet, les vingt-deux sociétés régionales de financement (SOREFI), émanation commune de la CDC et du réseau de l'Ecureuil, recevront l'intégralité des fonds collectés sur le livret B, sur les comptes chèques et sur l'épargne-logement, soit 80 milliards de francs (7 % de l'ensemble des fonds confiés à la gestion de la Caisse des dépôts). De même, la part non centralisée des dépôts recueillis dans le réseau au titre des CODEVI et des LEP sera mise à la disposition des SOREFI.

Dans le même esprit, la CDC a accepté que 25 % des amortissements des prêts Minjoz (ceux directement consentis aux collectivités locales par les caisses d'épargne), jusqu'alors centralisés, viennent alimenter un contingent de prêts régionaux, soit 1,3 milliard de francs supplémentaires pour les SOREFI. Ce transfert de pouvoirs et de ressources, qui va permettre à ces organismes d'affecter aux investissements régionaux une part croissante de l'épargne collectée sur place, fait perdre à la Caisse des dépôts une partie des ses moyens financiers propres et va obliger le réseau de l'Écureuil à la relayer pour les financements correspondants.

En ce qui concerne les services rendus à la clientèle, il est proposé aux caisses d'épargne de distribuer les produits d'assurance élaborés par la Caisse nationale de prévoyance, du groupe de la CDC. Un produit d'« épargne-retraite », spécifique au réseau de l'Ecureuil, est actuellement à l'étude.

Par ailleurs, une SICAV distribuant des coupons trimestriels sera commercialisée par les deux réseaux *(Ecureuil et PTT)*, venant s'ajouter à la gamme des produits de ce genre (4 milliards de francs collectés depuis le début de 1984).

La Continental Illinois va cesser ses activités bancaires dans quatre pays d'Europe et du Golfe.

La *Continental Illinois, cette* grande banque de Chicago sauvée de la faillite en juillet dernier grâce à une action conjuguée des autorités fédérales américaines, vient de se livrer à *« un inventaire critique »* de ses activités en Europe et dans le Golfe qui l'a conduite à décider l'interruption de ses activités bancaires dans quatre pays. Il s'agit de la Belgique, des Pays-Bas, de la Suisse et de Bahrein, ce qui devrait entraîner, pour les installations européennes uniquement, la perte de 400 emplois (sur 1 300 pour l'ensemble de l'Europe).

En *ce qui* concerne les autres implantations européennes et, notamment, en France, en Grande-Bretagne, en Allemagne fédérale, en Italie, en Espagne et en Grèce, la Continental Illinois prévoit de poursuivre ses activités dans ces pays. A l'issue de cette opération, Continental Illinois conservera une implantation européenne sensiblement identique à celles des grandes banques américaines, excepté celles de ses deux grandes rivales – Citicorp et Bank of America – qui possèdent un réseau plus étoffé.

● **Poupées Bella : troisième report de l'audience en référé.** – Pour la troisième fois en une semaine, le tribunal de commerce de Perpignan (Pyrénées-Orientales) a repoussé l'audience en référé concernant le directeur de la société Berchet-Industrie qui fabrique dans cette ville les poupées Bella, M. Jean-Louis Berchet. Cette assignation avait été demandée par le comité d'entreprise qui estime que M. Berchet a utilisé 40 millions de francs d'aides financières versées par l'Etat et la ville de Perpignan pour renflouer « Berchet-Industrie » au profit de ses trois autres sociétés.

Le comité d'entreprise espère ainsi faire échec à la demande de liquidation de biens de l'entreprise demandée par M. Berchet à la suite de son dépôt de bilan, il y a un mois.

ENQUÊTE

Les métamorphoses du socialisme

VII. – *Conviction et responsabilité*

par PIERRE DROUIN

A l'épreuve du pouvoir, les socialistes ont modifié leur politique et se sont débarrassés de quelques-uns de leurs mythes. Avant eux, leurs homologues des partis sociaux-démocrates européens avaient déjà entrepris la même révision et, en France même, leurs prédécesseurs, chaque fois qu'ils avaient accédé au gouvernement, avaient dû pareillement composer avec les réalités (*le Monde* des 9, 10, 11, 12, 13 et daté 14-15 octobre). Quelle peut donc être aujourd'hui la forme d'un socialisme moderne, d'un socialisme pour temps de crise ?

Paul Valéry parlait des mots qui ont *« plus de valeur que de sens »*. « Socialisme » est l'un de ceux-là. Depuis que le terme est apparu, au milieu du dix-neuvième siècle, combien de flacons variés n'a-t-il pas recouverts !

Pour nous en tenir à l'époque contemporaine et aux régimes qui s'en réclament, la palette d'interprétations de cette idéologie va du totalitarisme des pays *« socialistes »* de l'Est, à la « social-démocratie » réformiste, en passant par les « socialismes » moins typés appliqués en Grèce, en Espagne ou au Portugal. Quant au « socialisme à la française », il a évolué en trois ans, on le sait, d'une idéologie proche du marxisme à une pratique néo-libérale bien tempérée.

Le pacte d'unité de 1905, d'où sortit le Parti socialiste de Jules Guesde, Jean Jaurès et Edouard Vaillant (1), était sans équivoque. On y lisait en effet : *« Le Parti socialiste est fondé, entre autres principes, sur l'organisation politique et économique du prolétariat en parti de classe pour la conquête du pouvoir et la socialisation des moyens de production et d'échange, c'est-à-dire la transformation de la société capitaliste en une société collectiviste ou communiste. »*

Après la scission de Tours en 1920, le texte est maintenu et, en 1969, la déclaration de principe du nouveau Parti socialiste sorti du congrès d'Alfortville établit que *« la socialisation progressive des moyens d'investissement, de production et d'échange... constitue la base indispensable du socialisme »*. Les nationalisations de 1981 tendaient à prouver que l'on ne déviait pas de la ligne.

Entre la conception « dure » du socialisme mitterrandiste première manière et les tendances de Rocard ou de Delors, il y avait, dès le départ, de fortes nuances, les seconds ayant compris qu'il devait y avoir, pour reprendre la célèbre formule de Max Weber, une distinction entre l'*« éthique de conviction »* et l'*« éthique de responsabilité »*. L'exercice du pouvoir altère le plus souvent la pureté de l'idéologie, et c'est fort bien ainsi, puisqu'une doctrine qui ne se mesure pas de temps à autre pour éprouver sa solidité devient rigide et cassante comme du verre.

Le socialisme français n'a pas seulement évolué suivant qu'il était dans l'opposition ou au gouvernement. Depuis le dix-neuvième siècle, il oscille entre les courants marxiste, étatiste, jacobin, réglementaire, etc., et le courant proudhonien autogestionnaire et décentralisateur. Ces variations d'éclairage se compliquent aujourd'hui du fait qu'il faut *gérer* une situation économique difficile, et donc élaguer l'arbre idéologique pour survivre au pouvoir.

Choisir son cap

La question fondamentale que l'on commence à poser de plus en plus ici et là est donc celle-ci : quelles valeurs le socialisme doit-il conserver sous peine de trahir son message ? Quels idéaux originaux peut-il encore proposer que l'on ne trouverait pas dans une autre corbeille, celle du libéralisme, par exemple ?

Il ne faut pas craindre de remonter au plus haut pour y voir clair et, notamment, dans les motivations – *que l'on pourrait dire quasi viscérales* – qui poussent un individu à se dire socialiste, ou, en tout cas, de gauche. A notre avis, son impulsion fondamentale est celle-ci : on doit se ranger parmi les hommes qui pensent que leur action peut influer sur les événements, améliorer le cours des choses et, en fin de compte, de l'histoire. Les moyens peuvent varier : dans le passé, la révolution paraissait le point de passage obligé ; aujourd'hui, en Occident, c'est plutôt la réforme. On a écrit des milliers de pages sur ce thème qui, finalement, n'est pas le plus important, *car il est surtout affaire de circonstances*, on oserait dire de mode. Ce qui compte bien davantage, c'est : 1) le sentiment que la société peut être constamment améliorée ; 2) l'idée que le changement pour le changement n'a pas d'intérêt, mais qu'il faut choisir son cap, en évitant que des initiatives trop hardies se brisent *sur* les récifs de la réalité (2).

Un optimisme lucide est donc requis de l'homme de gauche, qui a devant lui un « chantier » et non, comme l'homme de droite, des lois naturelles et une « main invisible » qui travaille à l'ordre du monde.

Cela dit, quel cap aujourd'hui ? Glissons sur le plus évident, qui vient peut-être du siècle des Lumières, alors que le mot socialisme n'existait même pas. Le phare à trois faces : liberté, justice, solidarité, devrait éclairer toute navigation de gauche vers une démocratie de plus en plus large, c'est-à-dire débordant la politique vers les zones économique, sociale, locale et celle de la vie quotidienne. Plus il y aura d'hommes pour prendre des responsabilités, plus le socialisme aura un sens. C'est une autre forme de ce « principe de subsidiarité » appliqué dans toutes les bonnes organisations : la décision doit être prise au plus bas niveau possible.

La diffusion du pouvoir a la « marque » socialiste. Dans la nation, cela s'appelle décentralisation. Mais gare aux subversions : il ne s'agit pas seulement de transformer le pouvoir d'Etat en pouvoirs locaux, mais de multiplier les centres d'initiatives, les entités autonomes, d'encourager les associations, etc. Dans l'entreprise, les lois Auroux ont montré aussi une voie de modèle socialiste que nombre de dirigeants privés ont au reste appris, sur le terrain, à apprécier.

Mais le socialisme ne doit pas oublier qu'il n'y a de société libre que *conflictuelle*. A cet égard, sa version moderne devrait plus se rapprocher de Kant que de Marx : le conflit social est un élément positif, producteur de progrès.

L'extension de la démocratie, des vraies libertés, ne va pas sans la lutte constante non pour l'égalitarisme, fossoyeur de la liberté, mais pour réduire les inégalités. Ce n'est qu'avec une extrême prudence qu'il faudrait toucher à la grande conquête de la sécurité sociale, et seulement pour faire en sorte que l'accroissement de ses dépenses et de ses cotisations n'engluent pas l'économie tout entière. La solidarité ne peut se transformer en règle du *« à chacun selon ses besoins »*, comme la liberté doit suivre la règle un peu kantienne de Rawls : *« Chaque personne a un droit égal à la liberté de base la plus large compatible avec une liberté égale pour les autres* (3). »

La justice commande non seulement l'égalité des chances au départ mais la correction d'inégalités trop flagrantes par la suite. Là aussi, le socialisme devra éviter la dérive classique où l'on voit l'effort pénalisé.

En tout cas, l'une des missions les moins contestables du socialisme est de s'inquiéter des « laissés-pour-compte » de la société. Il y avait ceux de la croissance, qui ne pouvaient se *maintenir* sur le tapis roulant de l'expansion et se trouvaient rejetés sur les bas-côtés. Il y a aujourd'hui ceux qui ne peuvent monter dans le train de la production, qui a pris une allure de tortue et qui est déjà bourré. Les libéraux les regardent avec *commisération*, et un geste d'impuissance : il y aura toujours des perdants, des *losers*. Simplement, ils souhaitent que ce ne soit pas toujours les mêmes. Nouvelle frontière entre la droite et la gauche, qui, elle, sauf à se renier, doit inscrire la lutte contre le chômage au fronton de ses actions, même si les mesures prises pour la juguler ne peuvent être que progressives, faute de provoquer ailleurs d'autres déséquilibres.

Les « laissés-pour-compte » de la planète interpellent aussi les socialistes. Il ne s'agit pas seulement d'accroître l'aide classique au développement, mais de favoriser toutes les initiatives qui, sur le terrain, auraient pour but de lutter contre la sous-nutrition et de semer les germes d'une croissance saine.

Faire feu de tout bois

Comme une meilleure répartition des richesses est beaucoup plus difficile dans les temps où celles-ci ne se créent pas très aisément, le socialisme doit répondre à un nouveau défi : quel visage doit-il prendre en temps de crise ? La tentation serait de gonfler les attributions et les contributions de l'Etat, jugé comme un dernier recours face à l'injure du destin. Si la gauche y cède, elle ne fera pas de vieux os, étouffée par ce qu'elle embrasse. Au contraire, c'est de tout bois qu'il faut faire feu durant l'hiver de l'économie. Les leviers du marché, ceux de l'individu, doivent être utilisés à plein, à côté de celui de l'Etat. C'est le moment ou jamais de dénicher partout les « ressources humaines » pour les faire servir au bien collectif.

La veine socialiste est assez riche pour soutenir un projet culturel de grande envergure. Car c'est de cela qu'il s'agit finalement. La transformation des mentalités est indispensable pour un bon usage de la crise. La gauche peut y aider parce qu'elle n'a pas bâti son crédit sur la marchandise et les cascades de l'argent, qu'elle ne confond pas les moyens avec les fins.

Produire pour produire n'a pas de sens, sinon la guerre serait le meilleur objectif... et un moyen radical de supprimer les chômeurs. La création de richesses doit correspondre aux besoins les plus variés, mais répertoriés, comme le demande Alfred Sauvy depuis des années sans être entendu. Tous ne peuvent être définis par le marché. C'est à la demande de biens *immatériels* (convivialité, connaissance, beauté urbaine, etc.) que le socialisme du temps de crise peut essayer de répondre le plus efficacement. Le droit à l'identité et à l'épanouissement n'est pas inscrit dans la Constitution. Si pourtant l'on pouvait répondre à cette aspiration fondamentale, des revendications plus traditionnelles, mais que la crise rend difficile à satisfaire, ne seraient plus le seul horizon du progrès.

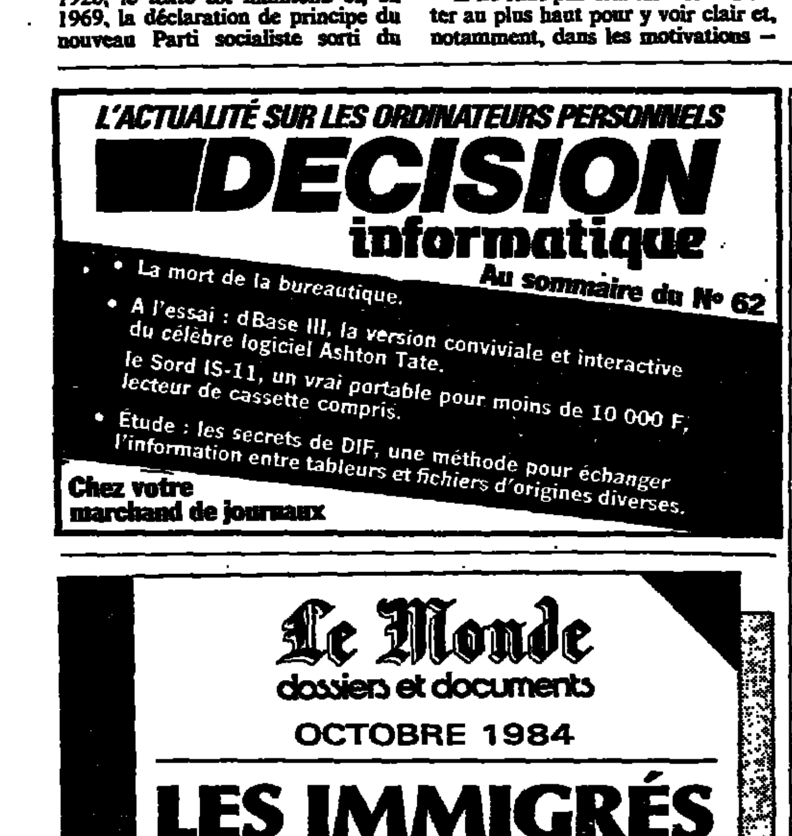
Au socialisme on peut couper les branches « marxisme », « lutte des classes », « appropriation collective des *moyens* de production », il vivra encore s'il défend contre vents et marées les valeurs que nous avons dites : démocratie plus ouverte, lutte contre l'injustice sociale, diffusion d'une nouvelle culture. Cela pourrait s'appeler aussi social-*démocratie* ? *Et alors* ? La social-démocratie, c'est peut-être le socialisme qui marche.

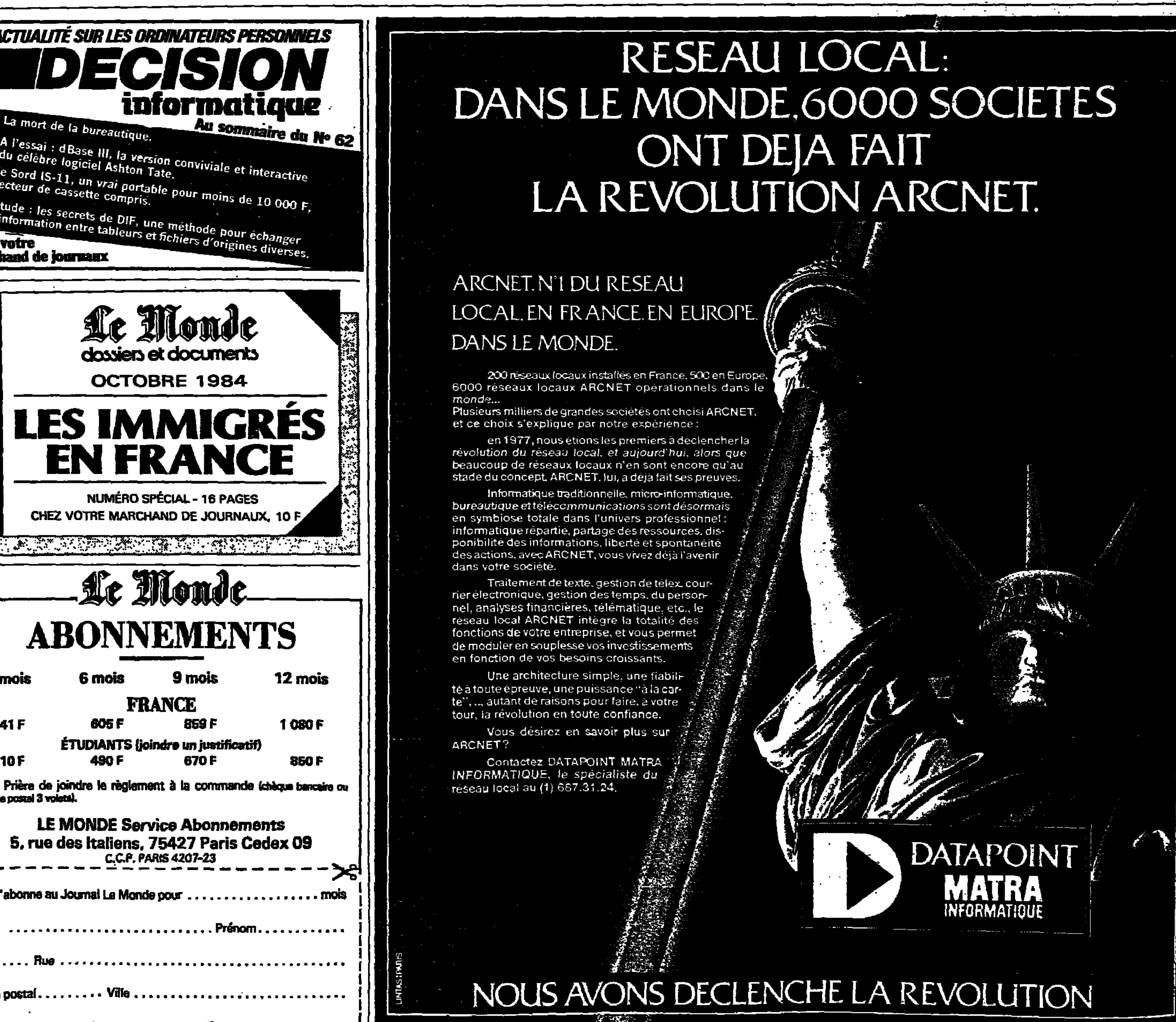
FIN

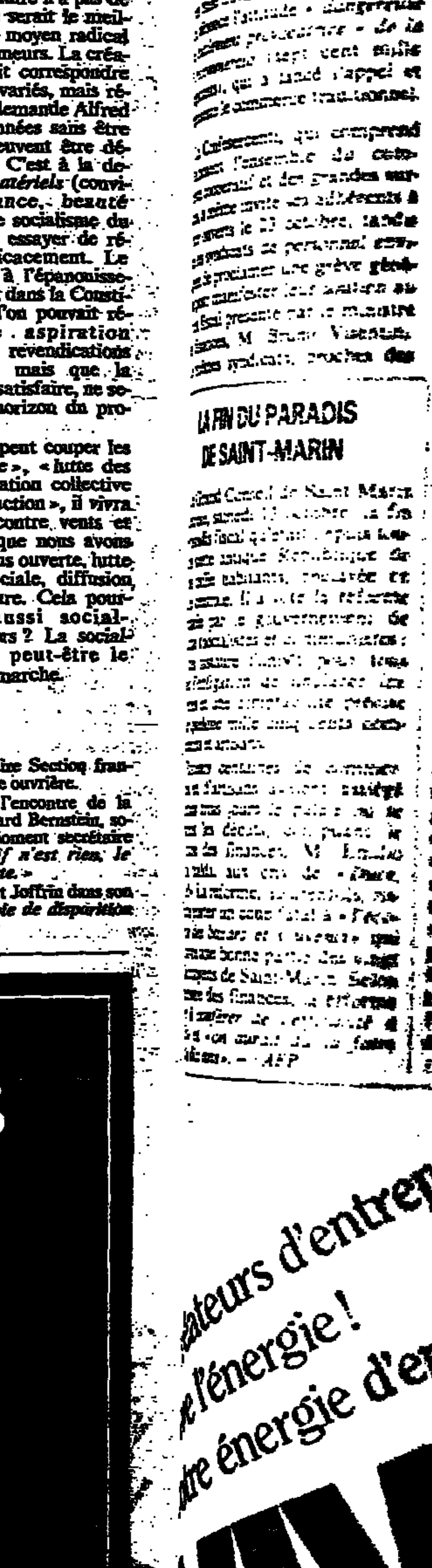
(1) SFIO, *c'est-à-dire* Section française de l'Internationale ouvrière.

(2) Ce qui va à l'encontre de la phrase connue d'Edouard Bernstein, socialiste, qui fut un moment secrétaire d'Engels : *« L'objectif n'est rien, le mouvement seul importe. »*

(3) Cité par Laurent Joffrin dans son livre, *la Gauche en voie de disparition* (Editions du Seuil).







FISCALITÉ

Les commerçants italiens ne veulent pas d'une réforme de la taxation

Pour lutter contre un projet de réforme fiscale, près d'un million de commerçants italiens ont annoncé la fermeture de leurs magazins le 23 octobre. Toutefois, la *Confesercenti, qui représente deux cent trente mille négociants*, ainsi que trois syndicats représentant huit cent mille travailleurs du commerce ont dénoncé l'attitude *« dangereuse et inutilement provocatrice » de la Confcommercio* (sept cent mille négiciants), qui a lancé l'appel et réprésente le commerce traditionnel.

La Confesercenti, qui comprend notamment l'ensemble du commerce coopératif et des grandes surfaces, a même invité ses adhérents à rester ouverts le 23 octobre, tandis que les syndicats de personnel envisagent de proclamer une grève générale pour manifester leur soutien au projet fiscal présenté par le ministre des finances, M. Bruno Visentini. Ces mêmes syndicats, proches des grandes confédérations ouvrières, ont décidé d'organiser une manifestation le 20 octobre à Rome.

De leur côté, les artisans ont annoncé qu'ils manifesteront le 30 octobre à Rome pour protester contre les *« insuffisances »* du projet de loi. La Confédération nationale des artisans (CNA), organisation de gauche rassemblant une fraction importante des six millions d'Italiens vivant de ce métier, demande entre autres choses une réforme des baux et du crédit, ainsi que des mesures de soutien du secteur.

Le projet de loi, soumis cette semaine au Parlement, qui vise notamment à introduire une taxation forfaitaire des revenus commerciaux, se fonde sur une plus grande justice sociale. *« Il ne s'agit pas d'augmenter les impôts des commerçants, mais simplement de les leur faire payer »*, a déclaré M. Visentini, en rappelant que ces derniers déclaraient au fisc moitié moins que leurs propres employés. Ainsi les bouchers ont déclaré en moyenne 6 millions de lires de revenus (30 000 F), soit la moitié à peine d'un salaire ouvrier ; les commerçants en fruits et primeurs, 4,8 millions de lires ; les marchands de disques et cassettes, 7 millions de lires à peine.

Annoncé au cœur de l'été, le projet de lutte contre la fraude prévoit notamment, pour les entreprises déclarant un chiffre d'affaires inférieur à 780 millions de lires par an (3,9 millions de francs) et bénéficiant de ce fait d'une comptabilité simplifiée, un système forfaitaire précis, la suppression du *« partage des familles »*, qui permettait de diviser le revenu déclaré entre autant de parents possibles, un système *d'enquête sur les fortunes* réelles des intéressés. Cette réforme pourrait, dès la première année, faire entrer quelque 10 000 milliards de lires (50 milliards de francs) dans les caisses déficitaires de l'Etat, estiment les experts. – *(AFP).*

LA FIN DU PARADIS DE SAINT-MARIN

Le Grand Conseil de Saint-Marin a décrété, samedi 13 octobre, la fin du paradis fiscal qu'était depuis toujours cette antique République de vingt mille habitants, enclavée en Italie centrale. Il a voté la réforme préparée par le gouvernement de gauche (socialistes et communistes) et qui instaure l'impôt pour tous avec l'obligation de déclarer les revenus et une comptabilité précise pour quelque mille cinq cents commerçants et artisans.

Plusieurs centaines de commerçants et d'artisans avaient assiégé pendant trois jours le palais où se tenaient les débats, conspuant le ministre des finances, M. Emilio Della balda, aux cris de *«Duce, duce!»*. La réforme, assurent-ils, risque de porter un coup fatal à *«l'économie des bazars et souvenis»* qui fait vivre une bonne partie des vingt mille citoyens de Saint-Marin. Selon le ministre des finances, la érforme *«sert à conférer de l'efficacité à l'Etat»* et *«on aurait dû la faire depuis dix ans»*. – *(AFP.)*

A ESCAUDAIN (NORD)

Le maire (PC) et ses administrés se révoltent contre la hausse des impôts locaux

De notre correspondant

Lille. – Escaudain, commune de *près de dix mille habitants située* près de Denain, dans le Nord, est en révolte. Elus et habitants refusent l'obligation qui leur est faite d'augmenter les impôts locaux de 42 % pour équilibrer le budget de la cité. *« Nous ne voulons pas,* explique-*t-on, payer deux fois le départ de la sidérurgie. »*

C'est là, en effet, le point de départ des ennuis financiers de la ville. Jusqu'à la fermeture de son usine en 1978, Usinor assurait 35 % du budget de la commune, versant quelque 10 millions chaque année dans l'escarcelle communale. Mais, depuis 1978, cette contribution s'est amenuisée pour ne représenter, cette année, que 2 millions de francs, à peine 10 % du budget de la ville.

En mars, le conseil municipal à majorité communiste votait un budget en déficit de 6,5 millions de francs. Après avis de la chambre régionale des comptes, les élus ramenaient ce déficit à un peu plus de 5 millions de francs et se tournaient vers le ministère de l'intérieur pour obtenir une subvention d'équilibre. Mais celle-ci, accordée en *octobre, n'atteint pas 3,5 millions* de francs. Pour équilibrer le budget, le préfet a imposé une augmentation de 42 % des impôts locaux.

Depuis c'est la fronde. Samedi dernier, à l'initiative des élus, une *opération « ville morte »* était *mise* sur pied. Commerces fermés, rideaux baissés, routes barrées, la ville témoignait de son soutien au maire, M. Francis Chevalier (PC).

Cette action *« n'a aucun caractère d'hostilité profonde au gouvernement actuel »*, précisait, samedi, M. Chevalier, en rejetant la responsabilité des ennuis financiers de sa ville sur les gouvernements d'avant mai 1981, alertés, selon lui, à plusieurs reprises, en vain, des conséquences dramatiques de la fermeture d'Usinor sur les finances locales. Aujourd'hui, la ville demande qu'on l'aide *« à mettre sur pied un plan pluriannuel, qui permette de rétablir l'équilibre financier sur plusieurs exercices »*.

J.-R. L.

LOGEMENT

M. Quilès annonce une diminution de 0,25 % des taux des prêts d'accession à la propriété

Le ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, M. Paul Quilès, a annoncé, le 13 octobre, une baisse d'un quart de point du taux des prêts d'accession à la propriété (PAP), ramené de 10,92 % à 10,67 %.

Le taux de la première annuité des prêts à taux ajustable (PAJ), créés au premier trimestre 1984, est également abaissé de 0,15 % (de 9,25 % à 9,10 %) a annoncé le ministre qui inaugurait le Salon de la maison individuelle. Ces mesures, précise-t-on dans l'entourage de M. Quilès, s'appliqueront avant la fin du mois d'octobre.

Le Crédit agricole a également profité de la visite de M. Quilès pour annoncer une baisse de 0,25 % du taux de ses prêts conventionnés, ramené à *11,81 %*.

Les constructeurs de maisons individuelles, inquiets de la dégradation observée sur ce marché au premier semestre 1984, ont accueilli ces mesures avec *« satisfaction »*, tout en les jugeant *« encore insuffisantes »*.

ÉNERGIE

M. Edouard Leclerc lance une nouvelle offensive dans la « guerre des rabais » sur l'essence

M. Edouard Leclerc a fait savoir le 13 octobre qu'il allait reprendre l'offensive dans la guerre des rabais en proposant « pour commencer » des ristournes de 35 centimes sur le litre d'essence de super.

M. Leclerc, dont les 480 centres distributeurs proposaient jusqu'à présent des rabais de 25 centimes (alors que le maximum légalement admis est de 17 centimes), s'est en outre déclaré convaincu que *« le gouvernement va prochainement abroger la loi de 1928 et permettre le libre exercice des rabais sans toutefois que ceux-ci puissent être utilisés comme prix d'appels.*

M. Edouard Leclerc a précisé qu'il avait rencontré au cours de la semaine M. Crépeau, ministre du commerce et de l'artisanat, et M. Gatel, secrétaire d'Etat chargé de l'économie sociale. *« J'ai eu d'intéressantes discussions avec eux. Je n'ai pas envie de faire la révolution, mais je crois que le gouvernement va évoluer au sujet des rabais »*, a-t-il indiqué.

M. Leclerc, a aussi affirmé que son frère – et concurrent – Michel Leclerc, *« était financièrement incapable de proposer des rabais de 50 centimes, contrairement à ce qu'il prétend »*.

● **L'Australie confirme l'annulation des livraisons d'uranium à la France.** – Le gouvernement australien a confirmé, le 14 octobre, sa décision d'annuler pour deux ans ses livraisons d'uranium à la France, afin de protester contre les essais nucléaires dans le Pacifique. Le gouvernement de Camberra rachètera à Queensland Mines (QML) l'uranium que cette société devait livrer contractuellement à EDF.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	9,6340	9,6355	+ 20	+ 50	+ 5	+ 50	– 220	– 80
$ can.	7,2935	7,2963	– 68	– 28	– 151	– 95	– 457	– 330
Yen (100)	3,8660	3,8681	+ 169	+ 185	+ 305	+ 332	+ 863	+ 933
DM	3,0652	3,0667	+ 139	+ 153	+ 265	+ 285	+ 731	+ 787
Florin	2,7195	2,7207	+ 116	+ 128	+ 212	+ 229	+ 595	+ 644
F.B. (100)	15,1776	15,1836	– 4	+ 79	+ 8	+ 127	– 60	+ 281
F.S.	3,7392	3,7412	+ 196	+ 217	+ 364	+ 391	+ 1002	+ 1075
L (1 000)	4,9724	4,9757	– 209	– 182	– 401	– 359	– 1234	– 1127
£	11,6976	11,7062	+ 24	+ 80	+ 54	+ 138	+ 242	+ 461

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	10	10 3/8	10 7/16	10 13/16	10 5/8	11	11 1/8	11 1/2
DM	5 7/16	5 13/16	5 7/16	5 13/16	5 7/16	5 13/16	5 3/4	6 1/8
Florin	5 5/8	6 1/8	5 7/8	6 1/4	5 15/16	6 5/16	6 3/16	6 9/16
F.B. (100)	10 1/8	10 7/8	10 11/16	11 5/16	10 11/16	11 5/8	10 13/16	11 3/8
F.S.	2 1/8	2 7/8	4 11/16	5 1/16	4 3/4	5 1/4	5 1/8	5 1/2
L (1 000)	15 1/2	16 1/2	15	15 3/4	15 1/4	16	15 7/8	16 1/2
£	10 3/4	11 1/4	10 9/16	10 15/16	10 3/8	10 3/4	10 1/4	10 5/8
F. franç.	10 1/2	10 3/4	10 3/4	11 1/4	11	11 1/2	11 3/4	12 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Locafrance

Les trois premiers trimestres de l'exercice ont été marqués par un nouvel accroissement de l'activité du groupe. Les investissements de Locafrance sont en progression de 23,5 % par rapport à la période de référence de l'exercice antérieur ; les investissements du groupe incluant les sociétés de location financière, s'inscrivent en progression de 21 % par rapport au 30 septembre 1983. De ce fait, les objectifs fixés pour l'ensemble de l'année 1984 devraient être atteints.

Le résultat financier de Locafrance au 30 juin 1984 a atteint 33,5 millions de francs, en légère progression par rapport au 30 juin 1983. Ce résultat a été dégagé après prise en compte de 4,7 millions de francs d'amortissements prorata temporis des frais d'émission de l'emprunt obligataire et de l'augmentation de capital réalisées en 1983, charges que n'avaient pas supportées les comptes du premier semestre de l'exercice précédent.

Les résultats financiers à la fin de l'exercice 1984 devraient au moins permettre le maintien du dividende à un niveau équivalent à celui de l'exercice antérieur.

Enfin, le conseil d'administration de Locafrance, réuni le 4 octobre 1984, a autorisé l'émission d'un emprunt obligataire avec bons de souscription d'actions à hauteur de 300 millions de francs dont la souscription est ouverte depuis le 8 octobre 1984.

PAPETERIES DE GASCOGNE

Le chiffre d'affaires consolidé hors taxes pour les six premiers mois de l'exercice 1984 atteint 807 132 000 F. La Société mère représente 386 725 000 F, en progression de 15,4 % sur le premier semestre 1983.

ROBECO

REDRESSEMENT DE ROBECO

Pendant le dernier trimestre, le cours de l'action Robeco est passé de FF 188, fin juin, à FF 202, fin septembre, enregistrant ainsi une hausse légèrement supérieure à 2 %.

Une détente dans le domaine des taux d'intérêt a engendré dans les principales Bourses un climat favorable.

Grâce à la hausse quasi générale des cours, au mois d'août, la tendance à la baisse, que Robeco avait notée tout au long du premier semestre, s'est redressée.

Pendant l'exercice envisagé, des achats de Robeco aux Etats-Unis ont dépassé les ventes, à l'inverse de ce qui se produisait au Japon et en Europe. Les liquidités se sont sensiblement accrues. Le dollar et le yen se sont situés au-dessus des monnaies européennes. Fin septembre, le portefeuille en dollars était couvert pour moitié par des florins et des deutschemarks.

Au 30 septembre 1984, les actifs nets de Robeco s'élevaient à FF 20 082 millions, répartis comme suit :

	30-9-84 %	30-6-84 %
Etats-Unis	40,05	37,59
Japon	13,47	14,17
Autres pays d'Extrême-Orient	1,38	1,33
Pays-Bas	19,69	20,45
France	1,13	1,47
Autres pays d'Europe	10,61	11,10
Autres pays	6,38	6,05
Liquidités	7,29	7,84
	100,00	100,00

ENERGIA SICAV

ENERGIA est la seule SICAV spécialisée dans les valeurs mobilières liées aux secteurs de l'énergie, des métaux précieux et des autres ressources naturelles.

Ainsi, au 28 septembre 1984, la répartition économique de son actif net était la suivante :

– Energie (dont pétrole et gaz naturel : 30,64 %)	48,89 %
– Or et autre métaux précieux	14,52 %
– Autres ressources naturelles et divers	12,07 %
– Obligations et liquidités	24,52 %
	100 %

A la même date, son actif net s'élevait à 214,48 millions de francs et sa performance, coupons inclus, s'établissait à :

+ 98,92 % depuis l'origine (30 juin 1979) ;
+ 27,6 % en 1983 ;
+ 3,1 % entre le 30 décembre 1983 et le 28 septembre 1984.

Les demandes de souscription et de rachat sont reçues au siège et aux guichets des établissements :

– Banque pour l'Industrie française, 26, rue Laffitte, 75009 Paris. Tél. : 247-53-34. ;
– Banque de la Mutuelle industrielle, 55, rue La Boétie, 75008 Paris. Tél. : 563-11-78 ;
– Société Générale, 29, bd Haussmann, 75009 Paris. Tél. : 298-20-00 ;
– Banque Worms, 45, bd Haussmann, 75009 Paris. Tél. : 266-90-10.

forinter

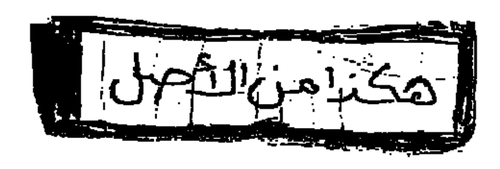
(Société d'investissement – Ordonnance du 2 novembre 1945)

La valeur liquidative de l'action FORINTER se situait à 1 271 F à la fin septembre, le cours du dollar-titre retenu pour cette évaluation étant de 10,46. A fin août, ces chiffres étaient respectivement de 1 224,14 F et 10,16.

Au 30 septembre, la répartition des actifs, par monnaies, était la suivante : dollar US, 61 % ; yen, 12,44 % ; franc suisse, 1,64 % ; ECU, 2,69 % ; franc français, 19,28 %. Les positions, selon la nature des titres, se répartissaient ainsi : warrants, 2 % ; obligations convertibles, 6 % ; obligations à coupon zéro, 11 % ; obligations à taux fixes, 30 % ; obligations à taux variables, 48 % et liquidités, 3 %.

D'autre part, un coupon de 76,50 F assorti d'un avoir fiscal de 4 F sera proposé à l'assemblée générale, donnant le choix aux actionnaires entre le règlement en espèces ou le remploi en titres.

Nous rappelons que la société procède, du 1er octobre au 2 novembre 1984, à l'augmentation de son capital à raison d'une action nouvelle pour quatre actions anciennes, jouissance 1er juillet 1984.



MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 4-10-1984
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	405 499
dont :	
Or	258 098
Disponibilités à vue à l'étranger	55 446
ECU	75 605
Avances au Fonds de stabilisation des changes	16 339
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	18 292
dont :	
Concours au Trésor public	11 540
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	196 328
dont :	
Effets escomptés	89 861
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	75 324
5) DIVERS	7 609
Total	703 044

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	195 518
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	12 955
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	20 678
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	83 217
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution des réserves	16 392
5) ECU A LIVRER AU FECOM	75 605
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	302 814
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	2 817
8) DIVERS	9 437
Total	703 044

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 en 1949	5 oct.	12 oct.
Valeurs franç. à revenu variable	1515,6	1526
Valeurs étrangères	3453,1	3489,3
Base 100 : 29 décembre 1972		
Valeurs franç. à revenu variable	218,7	220,2
Dont valeurs industrielles	222,5	223,7
Valeurs étrangères	457,2	472,1
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice des valeurs françaises à rev. var. (base 100 au 31-12-1981)	190	191,3
Dont valeurs industrielles	194,7	195,7
Pétrole-Energie	185,9	188,8
Métallurgie	97	98
Chimie	227,2	232,1
Bâtim., mat. constr., trav. publics	114,6	113,8
Constructions mécaniques	146,6	151
Matériel électrique	202,5	202,7
Automobile et accessoires	136,5	127,8
Industr. de consom. non alim.	308,5	318,1
Agro-alimentaire	261,8	282,5
Distribution	120	122,8
Transports	174,1	174,9
Services	224,5	222,1
Assurances	186,1	188
Banques	228,2	231
Immobilier et foncier	171,2	176,4
Investissement et portefeuille	210,7	211,1
Base 100 : 26 décembre 1980		
Valeurs françaises à revenu fixe	109,4	110,3
Emprunts d'Etat	110,6	111,3
Emprunts garantis et assimilés	109,1	110
Sociétés	109,5	110,4
Base 100 : 31 décembre 1972		
Emprunts garantis et assimilés	95,9	96,7
Sociétés	104,1	105
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE – Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	180,7	181,8
Produits de base	179,8	174,2
Construction	116,6	115,9
Biens d'équipement	151,4	155,9
Biens de consom. durables	176,4	176,3
Biens de consom. non durables	257	261,7
Biens de consom. alimentaires	254,4	253,7
Services	150,8	151
Sociétés financières	218,1	218,1
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	152,4	155,5
Valeurs industrielles	183,3	185
BOURSES REGIONALES – Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	151,8	152,9

LA VIE DES SOCIÉTÉS

PERRIER-SELLIER-LEBLANC. – La société Source Perrier indique, dans un communiqué, qu'elle s'est « *rapprochée des principaux actionnaires de Sellier-Leblanc à l'effet de prendre une participation majoritaire dans le capital de cette société, étant données les synergies qui existent entre les deux groupes* ». A cet effet, Perrier a décidé de proposer aux actionnaires de Sellier-Leblanc, dont la cotation est suspendue depuis le 10 octobre dernier à la Bourse de Paris, de reprendre, pendant la durée réglementaire de quinze jours, leurs actions de cette société au prix de 450 F (dernier cours coté : 381,30 F) et les obligations convertibles au prix unitaire de 936 F (dernier cours : 735 F demandé).

Spécialisé dans les combustibles, le chauffage et les matériaux routiers, le groupe Sellier-Leblanc, qui a réalisé, l'an dernier, un chiffre d'affaires consolidé de 2,2 milliards de francs, possède 97 % du capital de Volvic (eaux minérales et boissons non alcoolisées, Casis et Atoll), une société qui intéresse certainement Perrier. Grâce à des actions à droit de vote double, les groupes familiaux présents dans Sellier-Leblanc possèdent plus de 40 % du capital. Les autres principaux actionnaires sont représentés par des investisseurs institutionnels avec 21 % au total (Caisse des dépôts, UAP, AGF), la CFAC, société d'autocontrôle du groupe détenant également un intérêt de 7 %.

ALSTHOM ATLANTIQUE. – La société indique qu'à la suite de l'option offerte à ses actionnaires de recevoir, sous forme d'actions Alsthom-Atlantique, le dividende afférant à l'exercice 1983 – une possibilité offerte par la loi du 3 janvier 1983 sur le développement des investissements et la protection de l'épargne, – cette disposition a donné lieu à la souscription de 786 637 actions nouvelles, soit 81,6 % de la quotité attribuable. A l'issue de cette opération, le capital social a été porté de 577,1 à 616,5 millions de francs, et il est désormais représenté par 12,32 millions d'actions Alsthom-Atlantique d'une valeur nominale de 50 F.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	11 oct.	12 oct.
Valeurs françaises	119,4	119
Valeurs étrangères	95	95,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	11 oct.	12 oct.
Indice général	182,1	181,8

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 15 octobre .... 11,5 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	12 oct.	15 oct.
1 dollar (en yens)	248,28	248,60

BOURSE DE PARIS – Comptant – 12 OCTOBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	25 60	0 099
5 %	43	3 484
3 % amort. 45-54	71	0 600
Emp. 7 % 1973	9099	..
Emp. 8,80 % 77	117 50	3 448
9,80 % 78/93	95	2 497
8,80 % 78/86	95 71	7 357
10,80 % 79/94	98 30	1 154
13,25 % 80/90	104 50	4 782
13,80 % 80/87	106 70	13 687
13,80 % 81/89	104 30	10 256
16,75 % 81/87	114 10	1 514
16,20 % 82/90	117 39	12 128
16 % juin 82	117 50	5 523
E.D.F. 7,8 % 61	141	11 096
E.D.F. 14,5 % 80-92	105	4 898
Ch. France 3 %	136	..
CNB Bques janv. 82	103 95	3 681
CNB Paribas	104 10	3 681
CNB Suez	104 10	3 681
CNI janv. 82	103 90	3 681

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	48	47 50
A.G.F. (St Cent.)	405	422
A.G.P. Vie	5250	5250
Agr. Inc. Madag.	96 40	97
Amrep	155	81 50 o
André Roudière	145	150
Applic. Hydraul.	342	342
Arbel	32	32 80
Artois	700	728
At. Ch. Loire	8 10	8 10
Aussedat-Rey	62 70	63 80
Bain C. Monaco	94	96
Banania	417	414
B.G.L.	231 50	232
Banque Hypoth. Eur.	273	273
Blanzy-Ouest	348 40	356
B.N.P. Intercontin.	138	135
Bénédictine	1940	1960
Bon-Marché	165 30	177 20 d
Bras. Glac. Int.	810	810
Calif	470	460
Cambodge	311	315
C.A.M.E.	105	105
Campenon Bern.	150	151
Caout. Padang	370	366
Carbone-Lorraine	87 50	89 50
Carnaud S.A.	233	235
Caves Roquefort	925	939
C.E.G.Frig.	300	300
C.E.M.	34 80	34
Centen. Blanzy	949	930
Centrest (Ny)	103	102 10
Cerabati	40	41 60 d
C.F.F. Ferrailles	271 10	284
C.F.S.	700	699
C.G.V.	130	135
Chambon (M.)	450	452
Chambourcy (M.)	1000	....
Champex (Ny)	109	109
Chim. Gde Paroisse	85 50	85
C.I. Maritime	426	426
Citram (B)	162	165 d
Clause	590	600
Cofradel (Ly)	485	....
Cogifi	251	283
Comiphos	187 90	189
Comp. Lyon-Alem.	241	245
Concorde (La)	276 10	277
C.M.P.	11 45	11 90
Conte S.A. (Li)	37 50	37 50
Crédit (C.F.B.)	218	215
Créd. Gén. Ind.	530	524
Cr. Universel (Cie)	530	530
Crédital	127	125
Darblay S.A.	307	306
Darty Act. d. p.	928	910
De Dietrich	405	405
Degremont	130	132 60
Delalande S.A.	800	815
Delmas-Vieljeux	720	720
Dév. Rég. P.d.C (Li)	128	128
Didot-Bottin	600	600
Dist. Indochine	490	460 80
Drag. Trav. Pub.	180	180
Duc-Lamothe	145	....
Eaux Bass. Vichy	1620	1640
Eaux Vittel	1172	1169
Ecco	2850	2850
Economats Centre	456 50	461
Electro-Banque	275	275
Electro-Financ.	525	528
Elf-Antargaz	176	180
E.L.M. Leblanc	820	820
Ensfi-Bretagne	133 80	133 70
Entrepôts Paris	240 30	249 90
Epargne (B)	1001	....
Epargne de France	310	....
Escaut-Meuse	484	463
Eurocom	854	855
Europ. Accumul.	28 10	29
Eternit	371	375
Félix Potin	1275	1280
Ferm. Vichy (Ly)	110	....
Finalens	112	112
FIPP	115	116
Fraic	320	320
Focep (Chât. eau)	1000	1000
Foncière (Cie)	262	262
Fonc. Agache-W.	294 30	306 10
Fonc. Lyonnaise	1800	....
Foncina	202 10	202 10
Forges Strasbourg	169	169
Forinter	1190	1190
Fougerolle	57	59 30
France I.A.R.D.	111 10	111 10
France (La)	880	855
Frankel	177 90	....
Fromageries Bel	1035	1050
From. Paul Renard	378	380
GAN	852	886 d
Gaumont	490	492
Gaz et Eaux	1350	1399
Genty S.A.	370 50	386 50
Gér. Arm. Hold.	27 50	28 50
Gerland (Ly)	440	450
Gévelot	231 20	240 40
Gr. Fin. Constr.	222	222
Gds Moul. Corbeil	85 80	88 20
Gds Moul. Paris	411	420
Groupe Victoire	980	940
G. Transp. Ind.	165 10	165 10
Hutchinson	290	289
Hydro-Energie	291	271 o
Hydroc. St-Denis	38	39
Immindo S.A.	229 80	230
Imminvest	166 20	169
Immobail	340	341
Immobanque	555	....
Immob. Marseille	2300	2300
Immofice	425	425
Industrielle Cie	951	952
Invest. (Sté Cent.)	715	725
Jaeger	15	16 90 d
Lafitte-Bail	384	380
Lambert Frères	45	45
Lampes	129 40	124 80
La Brosse-Dupont	114	115
Lille-Bonnières	295 10	295
Locabail Immob.	574	565
Loca-Expansion	230	231
Locafinancière	300	300
Locatel	322	331
Lordex (Ny)	108	109
Louis Vuitton	628	633
Louvre	436	445
Luchaire S.A.	330	330
Machines Bull	32 20	32 55
Magasins Uniprix	59 80	58 50
Magnant S.A.	77	....
Maritimes Part.	141 50	142
Marocaine Cie	39 90	....
Métal Déployé	305	306
M. H.	85 10	85 10
Mors	232	231
Nadella S.A.	148 50	150
Naval Worms	144 90	144 90
Navig. (Nat. de)	68	68
Nicolas	345	332
Nobel Bozel	6	6 20
Nodet-Gougis	71	72
OPB Paribas	163 50	163 50
Optorg	120	119 50
Origny-Desvroise	154	150
Palais Nouveauté	291	290
Paris France	87 50	87 50
Paris-Orléans	144	143 90
Part. Fin. Gest. Im.	301 80	302
Pathé-Cinéma	215	210
Pathé-Marconi	127 70	136 80
Piles Wonder	137 90	....
Piper-Heidsieck	325	332 10
P.L.M.	123	121 80
Porcher	163 10	165
Prouvost ex-Lain.R.	93	92
Providence S.A.	480	479
Publicis	1325	1365
Raff. Souf. R.	160	160
Ressorts Indust.	79 80	79
Révillon	370	370
Ricqlès-Zan	134	....
Rochefortaise S.A.	80	79 90
Rochette-Cempa	20	20 80
Rosario (Fin.)	135	134
Rougier et Fils	50	49
Roussalot S.A.	910	910
Sacer	40 10	41 70 d
Sacilor	3 35	3 49
SAFAA	155	155
Safic-Alcan	252 50	252
SAFT	240 50	240 50
Saunier-Duval	19 50	20
Saint-Raphaël	84	85
Salins du Midi	270	271
Santa-Fé	150 50	150
Satam	45	45
Savoisienne (M)	76	....
SCAC	115	113 20
Sanelle Maubeuge	179	180
S.E.P. (M)	172	....
Serv. Equip. Véh.	31 20	32 45
Sicli	34 90	34 90
Sicosel	297	292
Sintra-Alcatel	564	....
Siovim	133	133
Siph (Plant. Hévéas)	239	236
SMAC Acieroïd	130 20	130 20
Sofal financière	460	463
Soffo	197	204
Soficomi	525	525
S.O.F.I.P. (M)	90 20	90 20
Sofragi	800	800
Soudure Autog.	83	80 20
Sovabail	619	....
Speichim	119 60	124 40
S.P.I.	320	321
Spie Batignolles	164	161
Stemi	282 20	281
Taittinger	874	908
Testut-Aequitas	496 70	496 70
Thann et Mulh.	92	98 50 d
Tour Eiffel	331	331
Ufiner S.M.D.	99	96
Ugimo	235	234
Ugine Gueugnon	17 10	17 80
Unibail	632	633
Unidel	93 90	100
U.A.P.	739	768
Union Brasseries	65 20	65 20
Union Habit.	299 10	299 10
Un. Imm. France	303	302
Un. Ind. Crédit	374	374
Usinor	2	2 06
U.T.A.	243	242
Vicat	246	250
Virax	58 10	55 30
Waterman S.A.	272	275
Brass. du Maroc	176	182
Brass. Ouest-Afr.	25 90	26 20

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	374	....
Akzo	295	290
Alcan Alum.	271 10	275
Algemeine Bank	1050	1065
Am. Petrofina	600	....
Arbed	280	....
Asturienne Mines	141	149
Banco Central	116 10	117
Banco Santander	82 50	82 60
Bco Pop Espanol	118 50	118 90
Banque Ottomane	855	845
B. Régl. Internat.	27100	27600
Barlow Rand	82	....
Blyvoor	102	102 10
Bowater	12 40	12 40
Br. Lambert	392	....
Caland Holdings	92 50	99
Canadian-Pacific	372 30	375 60
Cominco	121	128 c
Commerzbank	565	....
Dart. and Kraft	840	850
De Beers (port.)	56	....
Dow Chemical	293	290
Dresdner Bank	600	566
Femmes d'Auj.	54 80	....
Finoutremer	271	271
Gén. Belgique	325	321
Gevaert	590	....
Glaxo	127	127 20
Goodyear	263 10	....
Grace and Co	443	450
Gulf Oil Canada	152 50	152
Hartebeest	63	....
Honeywell Inc.	570	580
Hoogoven	184	188
I. C. Industries	500	503
Int. Min. Chem	413	415
Johannesburg	975	....
Kubota	14 50	14 60
Latonia	257	257
Mannesmann	549	....
Marks-Spencer	17	....
Midland Bank Plc	47	46
Mineral-Ressourc.	72	70 10
Nat. Nederlanden	742	749
Noranda	156 70	158 90
Olivetti	27 70	28 50
Pakhoed Holding	178	182
Pfizer Inc.	389	385
Phœnix Assuranc.	83 70	....
Pirelli	11 50	....
Procter Gamble	565	561
Ricoh Cy Ltd	42 40	41
Rolinco	185 20	183
Robeco	203 30	202 80
Rodamco	416	418
Shell fr. (port.)	86 20	....
S.K.F. Aktiebolag	191	190
Sperry Rand	385	390
Steel Cy of Can.	186	177
Stilfontein	123	125
Sud. Allumettes	265 60	....
Tenneco	380	....
Thorn EMI	60	60
Thyssen c. 1 000	....	....
Toray indust. inc	17 60	18
Vieille Montagne	566	672
Wagons-Lits	407	400
West Rand	62	62 50

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1650	1676
C.D.M.E.	552	552
C. Equip. Elect.	225	235
Dafsa	331	330
Dauphin O.T.A.	1715	1701
Guy Degrenne	800	800
Merlin Immobilier	1600	1600
Métallurg. Minière	180	178
M.M.B	292	292
Om. Gest. Fin.	272	279 50
Petit Bateau	420	420
Petrofigaz	543	549
Poron	377	387
Salomon	1794	1800
S.C.G.P.M.	278	278
Far East Hotels	1	1
Softbus	214	213
Sovac	620	625
Zodiac	1400	1430

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	210	....
Borie	295	....
Cellulose du Pin	28 90	....
C.G.M.	14	....
Cochery	39 60	19 40 o
C. Sabl. Seine	115 50	....
Coparex	510	539
Dunlop	....	....
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
La Mure	60	....
Mic	294 50	....
Novotel S.I.E.H.	1650	....
Profils Tubes Est	1 52	....
Pronuptia	124 50	....
Ripolin	39	36 o
Roranto N.V.	632	639
Sabl. Morillon Corv.	129	120 o
S.K.F. (Applic. méc.)	65	60 o
S.P.R.	145	145
Total C.F.N.	44 20	....
Ulinex	322	....

SICAV 12/10

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	243 27	232 24
Actions-Investiss.	278 29	253 76
Actions sélectives	361 59	345 19
Aedificandi	376 01	358 96
A.G.F. 5000	255 77	244 17 ◆
Agfimo	397	379 ◆
A.G.F. Interfonds	370 31	353 52 ◆
Altefi	224 30	214 13
A.L.T.O.	191 39	182 71
Amérique Gestion	466 22	445 08
A.M.I.	232 14	221 61
Assoc. St-Honoré	12184 62	12104 10
Associc	24857	24857 ◆
Bourse-Investiss.	312 28	298 12
Bred Associations	2283 03	2276 20
Capital Plus	1358 64	1358 64
Columbia (ex W.I.)	695 16	663 64
Conventiomo	289 81	276 67
Cortexa	950 15	907 06 ◆
Credinter	389 48	371 82
Crois. Immobil.	391 95	374 18
Démeter	12555 02	12529 96
Drouot-France	336 32	321 07 ◆
Drouot-Investiss.	742 68	709 ◆
Drouot-Sécurité	198 44	189 44 ◆
Drouot-Sélection	118 27	112 91 ◆
Energie	243 50	232 48
Epargic	53176 80	53089 46 ◆
Eparcourt Sicav	6538 53	6522 22
Epargne Associations	23901 67	23830 18 ◆
Epargne-Capital	5948 67	5888 77 ◆
Epargne-Croiss.	1400 15	1336 66 c
Epargne-Industr.	439 01	419 10
Epargne-Inter	668 74	638 42
Epargne-Long-Terme	1126 19	1075 12
Epargne-Oblig.	182 98	174 68
Epargne-Unie	897 33	856 64
Epargne-Valeur	356 91	340 73
Eparoblig	1248 87	1246 38
Eurocic	8819 54	8419 61 ◆
Euro-Croissance	420 46	401 39
Europe Investiss.	1090 26	1040 82 ◆
Foncier Investiss.	673 68	643 13 ◆
Fonsicav	156 94	149 82
France-Garantie	285 32	279 73 ◆
France-Investiss.	426 87	407 51
France-Net	105 84	103 46 ◆
Fr.-Obl. (nouv.)	398 81	390 99
Francic	252 44	240 99 ◆
Fructidor	235 33	224 66
Fructifrance	463 70	442 67
Fructivar	64381 70	64221 15
Fructi-Associations	1079 77	1077 61
Fructi-Première	10736 13	10577 47
Gestilion	57479 41	57336 07 ◆
Gestion Associations	118 26	115 38 ◆
Gestion Mobilière	584 11	557 62
Gest. Rendement	484 72	462 74
Gest. Sél. France	405 42	387 04
Haussmann-Epargne	1056 97	1056 97
Haussmann Oblig.	1312 44	1252 93 ◆
Horizon	761 54	729 65
I.M.S.I.	396 17	378 21
Indo-Suez Valeurs	628 68	600 34
Ind. française	13167 27	12909 09
Interoblig.	10203 37	9740 69
Intersélect France	312 32	298 16
Intervaleurs Indust.	428 66	409 22
Invest. net	11832 10	11808 28
Invest. Obligataire	13951 05	13923 20
Invest. Placements	805 21	768 70 ◆
Invest. St-Honoré	673 79	643 24
Japacic	116 25	110 98
Laffitte-crt-terme	117568 53	117568 53
Laffitte-Expansion	680 58	649 72
Laffitte-France	215 98	206 17
Laffitte-Japon	234 99	224 33
Laffitte-Oblig.	144 46	137 91
Laffitte-Placements	107391 32	107284 04
Laffitte-Rend.	198 69	189 68
Laffitte-Tokyo	1013 92	967 94
Lion-Associations	12575 38	12575 38 ◆
Lion-Institutionnels	20650 53	20589 03 ◆
Livoplus	55407 64	54859 05 ◆
Livret portefeuille	490 56	476 29
Mondiale Investissem.	334 83	334 83 ◆
Monecic	54487 55	54487 55 ◆
Multi-Obligations	454 20	433 60
Mutuelle Unie Sél.	113 65	108 50 ◆
Natio.-Assoc.	24542 76	24493 76 c
Natio.-Epargne	12701	12575 25 ◆
Natio.-Inter.	947 75	904 77 ◆
Natio.-Obligations	460 31	439 44
Natio.-Placements	61584 73	61584 73 ◆
Natio.-Valeurs	522 36	498 67
Oblicoop Sicav	1082 19	1060 97
Oblifice	1113 07	1062 60 ◆
Obligem	163 79	156 36 ◆
Pacifique St-Honoré	411 36	392 70
Paribas Epargne	12603 42	12563 21 ◆
Paribas Gestion	556 01	530 80 ◆
Patrimoine-Retraite	1261 86	1237 12
Phénix Placements	243 70	242 49 ◆
Pierre Investiss.	448 56	428 22
Placement crt-terme	58984 13	58984 13 ◆
Province Investiss.	273 38	273 38 ◆
Rendem. St-Honoré	11808 03	11749 28
Sécur. Mobilière	408 74	390 21
Sél. court terme	11852 02	11763 79
Sélec. Mobil. Div.	328 44	320 43
Sélection-Rendem.	176 56	172 24
Sélect. Val. Franç.	209 36	199 87
Sicav-Associations	1146 99	1144 69
S.F.I. fr. et étr.	471 89	450 49
Sicavimmo	494 01	471 61
Sicav 5000	232 44	221 90 ◆
Sivafrance	356 98	340 79 ◆
Sivam	328 32	313 43 ◆
Sivarente	198 49	189 49 ◆
Sivinter	344 75	329 12 ◆
S.I.-Est	998 16	950 99
S.I.G.	789 18	753 05
S.N.I.	1026 13	979 60 ◆
Sofinvest	457 25	436 52 ◆
Sogepargne	328 16	311 37
Sogevar	863 45	824 30
Sogister	1127 84	1076 51
Soleil Investiss.	408 72	408 72
Technocic	1127 30	1076 18 ◆
U.A.P. Investiss.	358 15	341 91
Uni-Associations	113 61	113 61
Unifrance	280 36	267 65
Unifoncier	733 72	700 45
Uni-Garantie	1142 01	1118 52
Unigestion	673 76	643 21
Uni-Japon	1182 41	1128 79
Uni-Régions	1638 99	1584 87
Unirente	1835 33	1774 98
Univar	144 51	144 51
Univers-Obligations	1141 30	1103 77
Valorem	378 71	361 54
Valorg	1209 58	1208 37
Valrail	129780 96	129631 33

◆ : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1721	4,5 % 1973	1715	1715	1715	....
3693	C.N.E. 3 %	3880	3900	3900	+ 0 25
1468	Electricité T.P.	1530	1529	1529	– 0 06
1015	Renault T.P.	1100	1107	1107	+ 0 83
1410	Rhone-Poul. T.P.	1528	1514	1514	– 0 91
1200	St-Gobain T.P.	1220	1216	1216	– 0 32
1165	Thomson T.P.	1218	1217	1217	– 0 08
225	Accor	240	240 50	239	– 0 41
680	Agence Havas	727	728	728	+ 0 13
540	Air Liquide	559	561	561	+ 0 35
840	Als. Superm.	705	705	705	....
97	A.L.S.P.I.	107 50	109	109	+ 1 39
194	Alsthom-Atl.	187	185 40	185 40	– 0 85
275	Applic. gaz	261	260 10	261	....
495	Arjom. Prioux	546	538	538	– 1 46
820	Av. Entrepr.	851	840	840	– 1 29
635	Av. Dass.-Br.	756	775	770	+ 1 85
250	Bail-Equipem.	273 50	270	270	– 1 27
630	Bail-Investiss.	629	626	627	– 0 31
555	Cie Bancaire	563	569	569	+ 1 06
186	Bazar H.-V.	192	194	194	+ 1 04
280	Béghin-Say	272	277	278	+ 2 20
470	Bic	512	514	514	+ 0 39
275	B.I.S.	290	290	290	....
1360	Biscuit (Géné.)	1325	1270	1270	– 4 15
1700	Bongrain S.A.	1833	1815	1800	– 1 80
630	Bouygues	639	637	637	– 0 31
2550	B.S.N.	2580	2595	2599	+ 0 73
1570	Carrefour	1685	1681	1677	– 0 47
940	Casino	980	980	968	– 1 22
645	Cedis	616	619	618	– 0 48
385	Cetelem	452	450	450	– 0 44
635	C.F.A.O.	871	875	875	+ 0 59
85	C.F.D.E.	86	86 50	86 50	+ 0 58
400	C.G.I.P.	421 80	425	424 90	+ 0 73
315	Chargeurs S.A.	343	343	344	+ 0 29
27	Chiers-Châtil.	30 95	30 95	30 95	....
250	Ciments franç.	289	282	282 50	– 2 24
1170	C.I.T. Alcatel	1225	1220	1215	– 0 81
1070	Club Méditerr.	1064	1059	1055	– 0 84
119	Codetel	120 40	121 90	121 90	+ 1 24
225	Cofimeg	220	220	220	....
200	Coles	212	211	211	– 0 47
148	Compt. Entrepr.	159	158 50	158 50	– 0 31
390	Compt. Mod.	408	401 50	401	– 1 71
650	Créd. Foncier	682	692	694	+ 1 75
230	Crédit F. Imm.	230	229	229	– 0 43
655	Crédit Nat.	665	658	668	+ 0 45
25 60	Creusot-Loire	25 50	....	....	....
205	Crouzet	205	205	205	....
2010	Damart-Servip	2151	2059	2053	– 4 55
1090	Darty	1100	1100	1098	– 0 18
605	Docks France	710	700	700	– 1 40
90	D.M.C.	108 90	110	114	+ 4 68
695	Dumez	705	692	694	– 1 56
515	Eaux (Gén.)	558	547	548	– 1 79
230	Elf-Aquitaine	254 50	254 50	251	– 1 37
225	– (certific.)	249	249	249	....
1040	Epeda-B-Faure	1078	1078	1078	....
2970	Essilor	2950	2998	2997	+ 1 59
580	Esso S.A.F.	571	570	569	– 0 35
885	Eurafrance	906	905	919	+ 1 43
700	Euromarché	680	686	686	+ 0 88
750	Europe n° 1	791	793	791	....
880	Facom	974	960	959	– 1 54
670	Fichet-Bauche	729	730	730	+ 0 13
184	Finextel	186 60	187	187	+ 0 21
280	Fives-Lille	279	279 40	279 40	+ 0 14
48	Fonderie (Gén.)	52 90	53 30	54 10	+ 2 26
75	Fraissinet	73 50	73 50	73 50	....
300	Francarep	320	323 50	323 50	+ 1 09
250	Gal. Lafayette	280	285	285	+ 1 78
860	Gén. Géophys.	868	865	865	– 0 34
225	GTM-Entrepose	230	230	230	....
305	Guyenne-Gasc.	307	307	307	....
1520	Hachette	1718	1725	1725	+ 0 40
335	Hénin (La)	333	328	328	– 1 50
92	Imétal	91	88 10	88	– 3 29
365	Imm. Plaine-M.	347	350	347	....
1290	Inst. Mérieux	1385	1380	1380	+ 1 09
425	Interbail	428	428	428	....
1920	Intertechnique	1914	1940	1940	+ 1 35
142	J. Lefebvre	152	149	149 20	– 1 84
710	Lab. Bellon	860	853	853	– 0 81
380	Lafarge-Coppée	376	373	371	– 1 32
760	Lebon	770	766	766	– 0 51
1950	Legrand	2028	2020	2005	– 1 13
1020	Lesieur	1022	1018	1018	– 0 39
285	Locafrance	323	323	325	+ 0 61
875	Locindus	870	871	871	+ 0 14
740	Lyonn. Eaux	732	729	727	– 0 68
188	Mais. Phénix	159	155	152	– 4 40
1200	Majorette (Ly)	1255	1250	1250	– 0 39
107	Manurhin	112	115 50	115 50	+ 3 12
101	Mar. Wendel	106 50	108 50	108 50	+ 1 87
2050	Martell	1981	1977	1977	– 0 20
1300	Merlin-Gerin	1345	1335	1335	– 0 74
1520	Matra	1780	1755	1750	– 1 68
885	Michelin	882	879	879	– 0 34
1690	Midi (Cie)	1780	1769	1781	+ 0 06
175	Midland Bk S.A.	200	200	200	....
59	M.M. Penarroya	68	67	67	– 1 47
1870	Moët-Hennessy	1843	1828	1829	– 0 76
300	Mot. Leroy-S.	359	368 50	367 50	+ 2 36
95	Moulinex	87 95	89	89 10	+ 1 17
555	Mumm	630	629	629	– 0 15
250	Navig. Mixte	289 90	289 80	294	+ 1 41
55	Nord-Est	61 20	61 40	61 05	– 0 24
345	Nordon (Ny)	335	325 10	325 10	– 2 96
109	Nouvelles Gal.	115 20	117 80	117 50	+ 1 99
880	Occident. (Gén.)	680	679	679	– 0 14
285	Olida-Caby	358	365	365	+ 1 96
805	Omn. F. Paris	828	829	829	+ 0 12
169	Opfi-Paribas	171 50	171	171	– 0 29
2550	Oréal (L')	2585	2585	2585	....
101	Papet. Gascogne	110 10	110 10	110 10	....
880	Paris-Réescomp.	850	860	855	+ 0 58
280	Pechelbronn	288	282 50	288 50	+ 0 17
556	Penhoet	600	600	605	+ 0 83
790	Pernod-Ricard	750	753	758	+ 1 06
210	Pétroles (Fse)	222 10	220	218	– 1 84
52	– (certific.)	53 20	54 80	54 50	+ 2 44
129	Pétroles B.P.	134 50	131 80	131 50	– 2 23
225	Peugeot S.A.	213	212	211	– 0 93
50	Poclain	54 50	54 05	54 20	– 0 55
375	Poliet	388	385	385	– 0 77
129	Pompey	128 10	131	131	+ 2 26
370	P.M. Labinal	378 50	375	376 50	– 0 52
1740	Presses Cité	1801	1808	1822	+ 1 16
980	Prétabail Sic.	984	985	986	+ 0 20
230	Primagaz	238	236 50	236 50	– 0 63
156	Printemps	169 90	171	170	+ 0 05
1680	Promodès	1622	1650	1638	+ 0 98
205	Radiotechn.	234 80	234	232	– 1 19
72	Raffin. (Fse)	76 10	75 10	75 10	– 1 31
1200	Redoute (La)	1210	1200	1185	– 2 06
1550	Roussel-Uclaf	1710	1710	1710	....
1280	Roussel-C.N.I.	1390	1390	1390	....
1500	Rue Impériale	1510	1525	1525	+ 0 99
167	Sade	176	177	177	+ 0 56
1320	Sagem	1420	1424	1424	+ 0 28
285	St-Louis B.	318	317	316	– 0 62
540	Sanofi	545	545	543	– 0 36
310	S.A.T.	359	360	361	+ 0 55
670	Saupiquet Cie	595	595	595	....
88 50	Schneider	88 50	....	....	....
68	S.C.O.A.	60 40	59 50	59 50	– 1 49
140	S.C.R.E.G.	131	130 50	131 50	+ 0 38
335	Seb	332	339	338	+ 1 80
245	Sefimeg	251 10	254	254 80	+ 1 47
870	S.F.I.M.	936	938	938	+ 0 21
80	S.G.E.-S.B.	64 40	65	65 10	+ 1 08
730	Sign. Ent. El.	775	775	774	– 0 12
480	Silic	493	493	493	....
310	Simco	310 20	311 20	311 20	+ 0 32
148	Simnor	145 80	145 90	145 90	+ 0 06
1570	Skis Rossignol	1675	1700	1700	+ 1 49
535	Siminco	548	532	532	– 3 09
3190	Sodexho	3210	3230	3230	+ 0 62
470	Sogerap	469 20	478	477	+ 1 87
480	Sommer-Allib.	492	490	488	– 0 81
505	Source Perrier	514	523	524	+ 1 94
225	Synthélabo	232	235	235	+ 1 29
455	Talca Luzenac	440 90	....	....	....
1820	Tél. Elect.	1800	1830	1830	+ 1 66
385	Thomson-C.S.F.	393	394 80	394	+ 0 25
1990	T.R.T.	2000	2015	2010	+ 0 50
305	U.F.B.	325 50	320	320	– 1 69
635	U.I.S.	636	636	636	....
270	U.C.B.	290	282	282	– 2 75
240	Valéo	238 50	239	239	+ 0 20
74	Vallourec	75 30	75	75	– 0 39
2230	V. Clicquot-P.	2428	2428	2428	....
810	Viniprix	900	895	895	– 0 55
990	Elf-Gabon	1070	1079	1079	+ 0 84
199	Amax Inc.	198	200 40	203 50	+ 2 77
350	Amer. Express	355	357	356 50	+ 3 80
199	Amer. Teleph.	200 10	198 90	198 50	– 0 79
133	Anglo Amer. C.	144 60	142	142 10	– 1 86
985	Amgold	1016	1016	1017	+ 0 09
525	BASF (Akt)	556	567	567	+ 1 97
585	Bayer	616	635	634	+ 2 92
465	Buffelsfont.	502	496 50	496 50	– 1 09
30	Charter	29 90	30 10	30 20	+ 1
450	Chase Manh.	438 50	455	457	+ 4 21
340	Cie Pétr. Imp.	350	353 50	353	+ 0 85
55	De Beers	54 60	54 20	54 10	– 0 91
1190	Deutsche Bank	1289	1290	1290	+ 0 07
110	Dome Mines	101	102 30	102 80	+ 1 78
305	Driefontein Cal	314	314 50	314	....
520	Du Pont-Nem.	512	517	515	+ 0 58
745	Eastman Kodak	768	757	757	– 1 43
112	East Rand	116 20	113 10	115	– 1 03
300	Electrolux	301	301	301	....
430	Ericsson	420	420	418	– 0 47
460	Exxon Corp.	479	484	485	+ 1 25
470	Ford Motors	475 40	495	495	+ 4 12
330	Free State	341	331 30	335	– 1 75
140	Gencor	149 50	146 10	146 10	– 2 84
310	Gén. Belgique	325	321	321	– 1 23
585	Gén. Electr.	590	600	599	+ 1 52
770	Gen. Motors	808	820	822	+ 1 73
61	Goldfields	67 50	68 90	68 50	+ 1 48
40	GdMetropolitain	40 30	40 20	40 15	– 0 37
172	Harmony	181 50	182	182	+ 0 27
38	Hitachi	37 45	37 30	37 30	– 0 40
590	Hoechst Akt.	630	640	644	+ 2 22
85	Imp. Chemical	88 60	90	90	+ 1 58
114	Inco. Limited	112 20	112	112	– 0 17
1310	IBM	1305	1292	1291	– 1 07
93	Ito-Yokado	95 30	98 70	98 70	+ 2 49
285	ITT	320	326	326	+ 1 87
70	Matsushita	69 75	70 30	70 20	+ 0 64
895	Merck	878	880	880	+ 0 22
820	Minnesota M.	844	852	852	+ 0 94
300	Mobil Corp.	299 10	309	314	+ 4 98
22210	Nestlé	22460	22500	22500	+ 0 17
745	Norsk Hydro	768	769	769	+ 0 13
1250	Petrofina	1300	1311	1310	+ 0 76
805	Philip Morris	808	812	812	+ 0 49
165	Philips	165 50	167 90	167 60	+ 1 20
345	Pres. Brand	371	365	368	– 0 80
415	Président Steyn	452	440	441	– 2 43
205	Quilmès	224 80	220	226 80	+ 0 88
1130	Randfontein	1275	1275	1280	+ 0 39
530	Royal Dutch	539	538	538	– 0 18
76	Rio Tinto Zinc	77 15	79	79	+ 2 39
255	St Helena Co	250 10	247	248 50	– 0 63
470	Schlumberger	480	467 30	472 c	– 1 66
89	Shell transp.	87 85	87 80	87 80	– 0 05
1480	Siemens A.G.	1662	1676	1665	+ 0 19
156	Sony	165 50	166 50	166	+ 0 30
230	T.D.K.	226 50	225 80	226	– 0 22
19 50	Toshiba Corp.	19 60	19 60	19 45	– 0 76
875	Unilever	903	902	905	+ 0 22
385	Unit. Techn.	390	403 50	403 50	+ 3 46
980	Vaal Reefs	1090	1060	1068	– 2 01
455	West Deep	464	463 50	469 90	+ 1 27
385	West Hold.	396	393	393	– 0 75
410	Xerox Corp.	402	398	395	– 1 74
2 09	Zambia Corp.	2 10	2 08	2 09	– 0 47

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 12/10	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS – Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 531	9 542	9 250	9 750
ECU	6 884	6 868	....	....
Allemagne (100 DM)	306 560	306 690	292	312
Belgique (100 F)	15 185	15 189	14 500	15 800
Pays-Bas (100 fl.)	272 140	272	260	280
Danemark (100 krd)	84 750	84 880	68	83
Norvège (100 k)	106 870	106 940	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 662	11 674	11 200	12 100
Grèce (100 drachmes)	7 501	7 517	6 900	8 400
Italie (1 000 lires)	4 988	4 977	4 700	5 200
Suisse (100 fr.)	373 420	373 750	358	379
Suède (100 krs)	109 130	109 240	105	112
Autriche (100 sch)	43 680	43 640	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 497	5 500	5 150	5 750
Portugal (100 esc.)	5 850	5 850	4 700	8 300
Canada ($ can 1)	7 229	7 226	6 980	7 330
Japon (100 yens)	3 835	3 847	3 710	3 870

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 12/10
Or fin (kilo en barre)	103600	103500
Or fin (en lingot)	103900	103500
Pièce française (20 fr)	608	610
Pièce française (10 fr)	379	....
Pièce suisse (20 fr)	603	607
Pièce latine (20 fr)	598	595
Souverain	752	751
Pièce de 20 dollars	4340	4300
Pièce de 10 dollars	2150	2150
Pièce de 5 dollars	1210	....
Pièce de 50 pesos	3875	3855
Pièce de 10 florins	620	616

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 14-15 octobre 1984 a été tiré à 418 060 exemplaires

A B C D E F G

La visite de M. Kadar à Paris

M. Janos Kadar, premier secrétaire du Parti socialiste ouvrier *hongrois*, était attendu, ce lundi 15 octobre à Paris, pour une visite officielle de deux jours, au cours de laquelle il aura deux entretiens avec le président *Mitterrand. Les deux hommes d'Etat tiendront* une conférence de presse conjointe mardi après-midi. Le premier ministre, M. Fabius, offrira lundi un dîner au Quai d'Orsay en l'honneur du dirigeant hongrois, qui s'entretiendra également avec MM. Cheysson, ministre des relations extérieures, Poher, président *du Sénat, Jospin*, premier secrétaire du PS, Marchais, secrétaire général du PCF, ainsi qu'avec des industriels et M. Gattaz, président du CNPF.

Le père tranquille des paradoxes hongrois

C'est un homme discret, presque timide, qui arrive à Paris six ans après un autre voyage officiel. La Hongrie avait été en 1982 le premier pays socialiste visité par le président Mitterrand, et M. Janos Kadar est le premier dirigeant d'un pays de l'Est à être reçu officiellement en France depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir. C'est assez pour souligner la « spécificité » hongroise qu'incarne bien le premier secrétaire mais que les responsables de Budapest n'aiment pas souligner pour ne pas déplaire aux Soviétiques.

Au pouvoir depuis quelque trente-six ans, avec une interruption de quelques années passées en prison, M. Kadar a été l'acteur, le témoin et parfois la victime d'une tragédie qui a culminé à l'automne 1956 avec l'écrasement de l'insurrection par les troupes soviétiques, et il reste le symbole de l'accommodement avec *la fatalité*. Cet homme qui porte encore dans sa chair les stigmates des tortures staliniennes et qui a appelé les troupes soviétiques à renverser le gouvernement légal dont il était le vice-président reste une énigme. Il a expliqué à plusieurs reprises qu'il s'agissait d'épargner à ses concitoyens *« les souffrances et les sacrifices immenses d'une guerre civile. La grande majorité du peuple hongrois a compris ce raisonnement, sinon au moment même, dès les premiers jours, du moins après un délai très bref »*. Mais cette explication ne rend que très partiellement compte de ses contradictions.

M. Janos Kadar est né en 1912 à Fiume en Kapoly. Fils naturel d'une pauvre paysanne, il a commencé à travailler très jeune dans la métallurgie. Membre des Jeunesses communistes, il entre dans la clandestinité à l'âge de dix-neuf ans et il connaît ses premières prisons. Il partage sa captivité avec deux amis. L'un sera victime des purges staliniennes que Rakosi impose au parti hongrois, l'autre deviendra chef de la police politique et le fera arrêter en 1951. Entre-temps, M. Kadar est devenu secrétaire du Parti pour la ville de Budapest, puis secrétaire du comité central. En 1948, un autre de ses amis, Lazlo Rajk, qui a mené la lutte clandestine contre les nazis depuis le territoire hongrois, est accusé de « titisme ». M. Kadar est chargé de le convaincre d'avouer pour avoir la vie sauve. Rajk sera pendu. M. Kadar le remplace au ministère de l'intérieur. Il est aussi secrétaire général adjoint du Parti, mais cette position ne le met pas à l'abri de l'arrestation, en 1951.

Après la mort de Staline, il est libéré, puis réhabilité. En 1956, il se retrouve aux côtés des « communistes nationaux » qui demandent des réformes et la fin de la tutelle soviétique. Il est l'adjoint d'Imre Nagy. Est-il effrayé par l'ampleur de l'insurrection ? Toujours est-il qu'il se rend en URSS pour y former un gouvernement ouvrier et paysan qui demande l'intervention des Soviétiques.

Après 1956, il sera le dirigeant hongrois le plus honni par la population. Avec constance il reconstruira son image, celle du père tranquille d'une *Hongrie qui vit de ses paradoxes*. En 1961, il lance sa formule célèbre : *« Ceux qui ne sont pas contre nous sont avec nous. »* Il se méfie des théories, des débats idéologiques, mais construit peu à peu un « modèle » hongrois tout en récusant le terme. L'embrigadement des citoyens n'atteint pas le même degré que dans les autres pays socialistes ; une certaine diversité intellectuelle est tolérée ; le système économique *fait une petite place au marché*, ce qui permet aux Hongrois d'avoir un des niveaux de vie les plus hauts de l'Europe de l'Est ; les frontières *s'entrouvent*.

M. Kadar a regardé avec sympathie la tentative de construire en Tchécoslovaquie un « socialisme à visage humain » et le développement de l'eurocommunisme. Mais quand a sonné l'heure des choix, il s'est toujours placé, sans réserve sinon sans réticence, aux côtés des Soviétiques. C'est seulement à ce prix qu'il peut continuer, à l'intérieur, son petit bonhomme de chemin ; M. Kadar en est profondément convaincu, et il voudrait bien en convaincre ses interlocuteurs occidentaux.

DANIEL VERNET.

(1) Dans un entretien avec Michel Tatu, *le Monde* du 7 juillet 1982.

LE DOLLAR POURSUIT SA HAUSSE : 9,63 F

Le dollar a poursuivi, lundi 15 octobre, sa hausse amorcée la semaine dernière, passant de 3,1050 DM à 3,14 DM et de 9,54 F à 9,63 F. Ce faisant, la monnaie américaine se rapproche de son plus haut cours historique à Paris, 9,71 F le vendredi 21 septembre. Son ascension est due essentiellement à une demande soutenue, en dépit de la baisse des taux d'intérêt qui se dessine aux Etats-Unis, où les milieux financiers pronostiquent une réduction du taux de base des banques cette semaine.

● *L'établissement Technip de Saint-Nazaire occupé.* – L'occupation de l'établissement Technip de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique) continue lundi 15 octobre en attendant la déclaration en fin de matinée du président de l'entreprise, M. Jacques Célérier, à la suite de laquelle les syndicats CGT, CFDT et CGC décideront quelle suite donner à leur action.

Durant le week-end, a partir du vendredi 12 octobre, une vingtaine de salariés de la CGT et de la CFDT ont occupé l'établissement afin de protester contre l'« *intransigeance de la direction* », qui a maintenu son plan de licenciements. Cette action fait suite à la confirmation du dépôt, le 16 octobre, de 290 dossiers de licenciements sur 435 prévus d'ici à la fin décembre.

Sur le vif

Assurance tous risques

C'est un Allemand, un Allemand de Stuttgart. Sa femme *meurt, victime d'un* accident de la route. Ils travaillaient l'un et *l'autre. Au-dehors et au-dedans.* Ils se partageaient très équitablement les soins du ménage. Le voilà obligé de laver, de briquer, de mitonner seul son linge, ses sols et son dîner. Il se retourne contre la compagnie d'assurances. Il exige et il obtient une énorme indemnité, l'équivalent de ce que lui coûtera une femme de ménage engagée une heure et *demie par jour, cinq jours par* semaine, pour s'acquitter des tâches remplies par la défunte jusqu'en 2017. Pourquoi 2017 ? Parce que, à cette date-là, elle aurait eu soixante-douze ans, espérance de vie moyenne pour une Allemande née en 1945.

C'est un truc fabuleux ! Non, *c'est vrai ! Ça va faire carburer* dans les assurances. Il n'y a aucune raison, en effet, de s'arrêter en si bon chemin. Un mec plaqué par sa fiancée le jour de ses noces peut très bien demander réparation pour tous ces plaisirs d'amour perdus, calculés en ordre dégressif sur un demi-siècle. Un boucher dont la femme se casse avec le commis ne va pas se gêner pour réclamer *de quoi s'offrir* une caissière à temps complet. Et le PDG d'une PME n'aura aucun mal à obtenir le salaire du directeur général que serait devenu, après lui, son fils entré en écologie dans les forêts bavaroises.

Pour couvrir des risques aussi variés, aussi particuliers, vous imaginez un peu le montant des primes encaissées par les compagnies ? Vous me direz : personne ne peut vous obliger à signer ce genre de contrat. Alors, là, je vous fiche *mon* billet que si. La loi nous protège bien, de gré ou de force, contre les catastrophes naturelles. Il suffira de leur assimiler ces séismes familiaux et le tour sera joué.

Remarquez, à malin, malin et demi. Moi je m'assure immédiatement contre le risque de voir mon fils me déshonorer en étant recalé au BEPC. Et je suis sûre de toucher le paquet. Un joli paquet ! De quoi mettre à genoux les AGF. Elles vont le sentir passer !

CLAUDE SARRAUTE.

LE RETOUR DE CHALLENGER

Une seconde vie pour les satellites

Mission accomplie pour la navette spatiale américaine Challenger, qui s'est posée, samedi 13 octobre à 17 h 27 (heure française), sur la piste d'atterrissage de Cap Canaveral, après avoir parcouru quelque 5,6 millions de kilomètres autour de la Terre. Au cours de ces huit jours passés dans l'espace, l'équipage de Challenger – sept personnes au total, dont deux femmes – aura mené à bien le déploiement d'un satellite scientifique d'étude du rayonnement terrestre, l'observation approfondie de la Terre et des océans et la mise au point de techniques de ravitaillement en combustible *de satellites déjà en orbite*.

Même si elle n'apparaît pas spectaculaire, cette dernière partie de la mission revêt au plan économique une grande importance. Grâce à la démonstration de ravitaillement faite par Kathryn Sullivan et David Leestma, il paraît envisageable désormais de doubler la durée de vie des satellites, qui « mouraient » par manque de combustible au bout de quelques années faute de pouvoir contrôler en orbite leur position et leur orientation. Le satellite d'étude des ressources terrestres Landsat-4 pourrait être le premier satellite civil à bénéficier d'une telle cure de *rajeunissement*. D'autres opérations de ce genre sont également envisagées pour le ravitaillement en vol de certains satellites militaires d'observation.

Au cours du dernier vol de Challenger, il semblerait aussi, si l'on en *croit une information publiée* par le magazine spécialisé *Aviation Week and Space Technology*, que la caméra à grand angle embarquée dans la navette ait pris des clichés de la région de Kychtymn (Union soviétique), théâtre il y a vingt-six ou vingt-sept ans d'une catastrophe nucléaire. La revue américaine précise que l'analyse des 2400 photographies de cette région, située à 1300 kilomètres à l'est de Moscou, devrait mettre en relief les travaux – détournement de cours d'eau notamment – entrepris par les Soviétiques pour limiter la pollution radioactive créée par cet accident (*le Monde* du 9 novembre 1976).

Révélée par le biologiste soviétique, exilé en Grande-Bretagne, Jaurès Medvedev, cette catastrophe aurait été produite, selon les experts *occidentaux, par une explosion qui* aurait eu lieu soit dans un centre de stockage de déchets radioactifs, soit dans une unité de retraitement destinée à l'extraction de plutonium à vocation militaire. Il y a tout lieu de croire que, bien avant les documents produits par Challenger, des satellites américains d'observation militaire *comme les Big-Birds, par* exemple, ont fourni aux experts les informations nécessaires à l'analyse de cet événement.

● *Nouvel attentat en Belgique.* – Un nouvel attentat à l'explosif a été commis, dans la nuit du dimanche 14 au lundi 15 octobre, à Bruxelles, visant un centre d'études lié au Parti libéral.

Il n'y a pas de victime, mais les dégâts matériels sont importants. C'est le quatrième attentat à l'explosif commis dans la capitale belge depuis le 2 octobre. Les trois premiers, perpétrés à l'aide de bombes à retardement, visaient des bureaux de sociétés (Litton, Man, Honeywell) travaillant pour la défense des pays de l'OTAN. Ils ont été revendiqués par une organisation jusque-là *inconnue*, les Cellules communistes combattantes. – *(AFP.)*

Des difficultés techniques risquent de retarder le lancement de TDF 1

Les essais effectués sur certains éléments entrant dans la composition du satellite de télédiffusion directe TDF 1, actuellement en construction, se sont *révélés* en partie négatifs. Des tests réalisés en laboratoire sur les tubes à ondes progressives que fabrique Thomson-CSF ont fait apparaître des phénomènes de *« disjonctions intempestives »*, qui interdisent d'envisager leur assemblage comme prévu sur la plate-forme.

La mise au point de la charge « embarquée » à bord d'un satellite est toujours une opération délicate. Mais, pour la première fois, les ingénieurs de Thomson sont confrontés au matériel d'un satellite « lourd », conçu pour assurer la rediffusion d'émissions de télévision vers des antennes paraboliques de faibles dimensions, dont *pourraient s'équiper* les particuliers. En l'occurrence, *les tubes chargés de l'amplification* des émissions doivent supporter une puissance de 230 watts ; un niveau encore jamais atteint par les satellites scientifiques ou de télécommunications lancés jusqu'à présent.

La division « tubes » de Thomson-CSF procède actuellement à un diagnostic technique et devrait rendre ses conclusions à la mi-novembre. Différentes solutions de rechange devraient alors être proposées aux maîtres d'ouvrage du satellite, Télédiffusion de France (TDF) et le Centre national d'études spatiales (CNES). La fabrication d'une nouvelle série de tubes à ondes progressives pourrait donc être lancée en janvier prochain, estime-t-on.

Ces incidents auront probablement des répercussions sur le calendrier du programme de satellites de télédiffusion. Il paraît désormais impossible de lancer TDF 1 au mois de novembre 1985 et d'en ouvrir l'exploitation en février de l'année suivante, comme prévu. Thomson devant fabriquer au minimum six tubes, le retard serait au moins de six mois.

En vertu de l'accord de coopération franco-allemand, l'entreprise *française est, en effet*, chargée de fournir trois des tubes nécessaires à TDF 1 et trois de ceux qui devraient être montés sur le satellite ouest-allemand TV-SAT, également en construction en ce moment, AEG devant, de son côté, en fabriquer également six, dont la moitié pour son programme national et la moitié pour la France.

Une solution pour ne pas retarder trop les deux programmes consisterait à ne se servir que de tubes AEG. D'une technologie *différente*, ceux-ci seraient apparemment au point. Mais certains techniciens français se montrent prudents, faisant valoir qu'un des éléments de cette technologie ne peut être valablement testé que dans l'espace.

On ne cache pas du côté français son embarras. Thomson-CSF, pour l'instant, n'a pas diffusé officiellement d'indications sur les difficultés rencontrées. Dans un communiqué, le président de TDF, M. François Schoeller, *« dément formellement les informations selon lesquelles l'ouverture opérationnelle du service du satellite serait repoussée à 1987 »*. TDF estime que l'ouverture reste assurée pour le troisième trimestre de 1986, *le lancement du* satellite lui-même étant retardé *« d'environ huit mois dans le pire des cas »*.

L'affaire tombe, en outre, au plus mauvais moment ; à l'heure où se prépare au gouvernement la décision définitive de lancer la fabrication de TDF 2. Deux rapports viennent d'être remis au ministre de l'industrie et au ministre délégué aux PTT. Sur la base de *l'impératif retenu* – aller le plus vite possible, – ces expertises recommandent de fabriquer TDF 2 à l'image de TDF 1 et d'inciter les industriels à démarrer sans tarder la fabrication en série des antennes adéquates.

ERIC ROHDE.

En Grèce

L'équipage d'un DC-8 français transportant des armes est traduit en justice

Athènes (AFP, AP.). – Cinq Français (*quatre membres d'équipage et un convoyeur) arrivés le vendredi* 12 octobre à l'aéroport d'Athènes à bord d'un DC-8 transportant des armes italiennes, devaient être présentés ce lundi 15 octobre à un juge d'instruction pour double infraction à la législation grecque et internationale sur les transports d'armes.

Le DC-8, qui appartient à la compagnie privée française SFAIR (qui effectue des vols cargo charter dans de nombreux pays), arrivait de l'aéroport militaire de Rome-Ciampino et s'était posé à Athènes pour faire le plein de carburant. Au cours d'une inspection, on a découvert à son bord *sept mille cinq cents pistolets* de calibre 9 mm et 7,65 mm, fabriqués par la firme *italienne Beretta*, ainsi que six caisses de munitions. L'équipage a affirmé que cette cargaison, d'une valeur d'environ 3 millions de dollars, était destinée à l'Etat du Botswana, en Afrique australe, mais, selon les autorités grecques, il aurait refusé de donner le nom de l'expéditeur et du destinataire.

Le ministère grec des transports *estime que deux infractions ont été* commises : aucune notification du survol du territoire grec et de l'atterrissage de l'appareil n'a été faite, contrairement à ce que prévoit la convention de Chicago de 1944 ; d'autre part, la législation grecque prévoit que cette notification doit être accompagnée d'une demande d'autorisation. L'affaire s'est compliquée après la découverte par les douaniers de caisses dont l'étiquette mentionne *l'Etat d'Oman* comme destinataire. Le directeur général de la société SFAIR, M. Pierre Brodin, *est arrivé samedi soir à Athènes*. Il a affirmé qu'il ne s'agissait pas *« d'une belle histoire de contrebande, mais d'un transport tout à fait légal »*. Le DC-8 a été affrété par un transitaire et *« chargé de transporter à Gaborone (Botswana) une certaine quantité d'armes et de munitions pour le compte d'un vendeur italien (la société Beretta) »*, a-t-il expliqué. En ce qui concerne les deux infractions commises, il a rappelé que les formalités administatives concernant les autorisations de survol et d'atterrissage revenaient de la seule responsabilité du pays expéditeur. Quant aux *étiquettes, « il est possible que ces caisses, prévues dans un premier temps pour être livrées par Beretta à Mascate, aient ensuite changé de destinataire »*, a-t-il ajouté.

Enfin, le directeur-général de SFAIR a assuré qu'il ignorait si les armes étaient destinées aux autorités du Botswana ou à un acheteur privé de ce pays. *« Nous ne sommes que des transporteurs. C'est une question qui ne nous concerne pas »*, a-t-il déclaré. De son côté, l'avocat-conseil de l'ambassade de France a souligné que *« l'affaire était due à un malentendu »*, tout en reconnaissant que *« certaines procédures internationales n'ont pas été respectées »*.

Le ministère français des relations *extérieures a affirmé* dimanche à Paris que cette affaire ne correspondait *« à aucune opération régulière d'exportation d'armes d'origine française »*, il a rappelé que le chargement avait été effectué à Rome.